هكذا من الأصل

TRENTE-TROISIEME ANNEE — N° 9666 30 PAGES — JEUDI 19 FÉVRIER 1976

Le rapt de Philippe Bertrand

Le meurtrier avait-il tué avant d'être soupçonné ?

LIRE PAGE 8 le reportage de Pierre Georges et Dominique Pouchin.

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 10 sch. ; Belgique, 11 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 3 kr. ; Espagne, 25 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran 45 rls. ; Italie, 250 L ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 11 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 12,50 esc. ; Suède, 2,25 kr. ; Suisse, 1 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 770-91-29

La lutte pour le pouvoir en Chine

Un enjeu décisif

La crise intérieure en Chine s'aggrave chaque jour. En affirmant, le 17 février, que le comité central était « scindé », « le Quotidien du peuple » lui a donné une nouvelle dimension. Accusé, fût-ce sans être nommé, d'être le « second Khrouchtchev » chinois, M. Teng Hsiao-ping, dont on ne sait plus rien depuis qu'il prononça l'éloge funèbre de Chou En-lai, le 15 janvier, résiste apparemment aux attaques dirigées contre lui. Il cumule toujours, jusqu'à nouvel ordre, des fonctions de premier plan dans le parti et dans l'Etat.

La « gigantesque épreuve de force » qu'annonce l'organe du P.C.C. a coïncidé avec la nomination de M. Hua Kuo-feng aux fonctions de premier ministre par intérim. Elle a pris depuis une semaine des dimensions nationales. A Changhaï, à Nankin, à Wuhan, les étudiants couvrent les murs de critiques. Est-ce l'aube d'une de ces nouvelles révolutions culturelles, annoncées par Mao dès 1966, dans une lettre à son épouse, Mme Chang Ching ? La similitude des méthodes et des cibles — M. Teng étant à nouveau présenté comme l'un des « hauts dirigeants qui suivent la voie capitaliste » — tendrait à le faire croire. S'il est trop tôt pour trancher, l'intensité de la campagne qui se développe actuellement témoigne de l'importance de l'enjeu. Au-delà d'une lutte de personnes et de factions pour le pouvoir, ouverte par la mort de Chou En-lai, c'est l'avenir de la Chine dans les prochaines années qui est en cause.

Les journaux muraux et les articles de la presse confirment que le débat est centré sur le problème des orientations de la politique chinoise. « Le Quotidien du peuple » dénonce avec vigueur depuis quelques jours le « modernisme à tout prix » et la « théorie de la productivité », bref la tendance à l' « économisme », que l'on reprocha, entre autres, au cours de la révolution culturelle, à M. Teng, accusé de faire passer les impératifs de la production avant ceux de la révolution.

Ce problème de l'ordre des priorités est crucial, la Chine s'apprêtant à mettre en œuvre son cinquième plan quinquennal, première étape vers l'objectif que Chou En-lai a fixé au pays en janvier 1975 : « Porter l'économie au premier rang du monde avant la fin du siècle. »

L'ancien premier ministre a placé la Chine sur la double voie du développement économique et de l'indépendance nationale. Si certains éléments, au lendemain du dixième congrès, en août 1973, ont souhaité une remise en cause de ces objectifs, ceux-ci sont trop conformes aux intérêts nationaux de la Chine pour être abandonnés. Le débat actuel porte donc moins sur les buts à atteindre que sur les moyens d'y parvenir. La Chine se trouve enfermée dans des dilemnes que Moscou a tranchés depuis longtemps. Mais si les solutions adoptées par l'U.R.S.S. lui ont assuré un essor incontestable, celui-ci, du point de vue des Chinois, a été acquis au prix de l'émergence d'une caste dirigeante privilégiée.

« La lutte sera longue, tortueuse et compliquée », écrit « le Quotidien du peuple ». Depuis la révolution culturelle, l'unité du parti est rompue. La direction collégiale mise en place au lendemain du dixième congrès, en 1973 — et qui regroupait à la fois des vétérans du parti et des chefs de la révolution culturelle, — n'était qu'une solution de compromis. Depuis, le régime suit une voie étroite entre deux périls contraires. Chou En-lai naviguait à vue, contenant les tensions grâce à son habileté. Sa mort a vraisemblablement libéré les contradictions et affaibli le camp des « modérés ». Non seulement l'équilibre apparait rompu, mais les mécanismes d'arbitrage semblent bloqués.

La campagne actuelle porte la griffe du « grand timonier ». Fidèle à lui-même, Mao, loin de chercher à résorber les contradictions, les fait éclater. Parallèlement à celle de Chou En-lai, c'est sans doute sa propre succession qu'il joue, sans craindre de plonger la Chine dans une crise majeure.

« Les dirigeants qui suivent la voie capitaliste » seront épurés
affirme « le Quotidien du peuple »

Le grave conflit idéologique qui oppose les dirigeants chinois connait de nouveaux développements. Après avoir admis, mardi 17 février, que le comité central du parti communiste était « scindé », le Quotidien du peuple *de mercredi affirme que les chefs du parti qui* « suivent la voie capitaliste » *seront épurés, comme le furent les anciens* « révisionnistes », *Liu Shao-chi et Lin Piao.*

Les attaques contre « le vent déviationniste de droite », *qui visent apparemment M. Teng Hsiao-ping, témoignent de l'importance de l'enjeu et de l'âpreté de la lutte pour le pouvoir engagée depuis la nomination de M. Hua aux fonctions de premier ministre par intérim.*

De notre correspondant

Pékin. — Le *Quotidien du peuple* renouvelle, ce mercredi 18 février, les graves accusations contre *« des responsables au sein du parti engagés dans la voie capitaliste, qui refusent de corriger leurs fautes, s'opposent au marxisme, attaquent la ligne révolutionnaire du président Mao et pratiquent une ligne révisionniste »*. L'organe du P.C. chinois, qui désigne ces responsables comme *« le plus grand danger »* à l'heure actuelle, dresse un long historique des luttes au sein du parti. Il rappelle qu'après le dixième congrès (août 1973), il avait été souligné que *« la chute de Lin Piao ne signifiait pas la fin de la lutte entre deux lignes au sein du parti »*. Evoquant la directive du président Mao, diffusée au début de 1975, sur l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat, le journal ajoute : *« Juste à ce moment-là, des responsables au sein du parti, s'engageant sur la voie capitaliste, refusant de corriger leurs fautes, s'en tenant à la ligne révisionniste de Liu Shao-chi et Lin Piao, ont senti que la situation leur était défavorable et se sont efforcés d'avancer leur programme révisionniste (...), déformant la ligne fondamentale du parti et sabotant le mouvement des masses pour l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat en cours dans tout le pays. »*

Ces mêmes responsables, prônant l'*« éclectisme »*, ont tenté de mettre sur un pied d'égalité objectifs politiques et économiques. Ils voulaient, dit le *Quotidien du peuple*, *« substituer l'accessoire à l'essentiel, mais leur but réel n'était même pas de faire décoller l'économie nationale ni d'assurer la stabilité et l'unité, mais de saboter l'union révolutionnaire sous la ligne révolutionnaire du président Mao et de travailler à la restauration du capitalisme »*. Et, ajoute le journal, ils y travaillaient *« tranquillement et calmement »*.

La « onzième lutte » au sein du parti

L'historique du *Quotidien du peuple* s'arrête aux premiers jours de 1976, mais il met en évidence, pour la première fois, certaines des origines de la crise actuelle. De multiples indications montrent, d'autre part, que M. Teng Hsiao-ping est la principale personnalité visée parmi les responsables, aujourd'hui dénoncés, au sein du parti. Une affiche a même été vue à Changaï le qualifiant de *« nouveau Khrouchtchev chinois »*. La campagne d'accusations contre les dirigeants révisionnistes s'étend en effet à travers le pays, tant sous forme d'articles de presse que de journaux muraux et de commentaires radiodiffusés. Le nom de M. Teng Hsiao-ping n'est pratiquement jamais mentionné, mais les références à ses propos antérieurs — en particulier à la phrase *« blanc ou noir, un bon chat est celui qui attrape les souris »* — le désignent on ne peut plus clairement.

Mais à travers ces dénonciations se révèle une situation qui dépasse la personnalité du vice-premier ministre.

En faisant allusion mardi à l'activité de dirigeants responsables d'une *« scission »* au sein du comité central du parti, *le Quotidien du peuple* indique en effet non seulement qu'un individu ou un petit groupe de personnes se sont égarées sur une voie non conforme à celle de la révolution prolétarienne, mais également qu'ils ont trouvé au sein de l'instance suprême du parti un nombre suffisant d'alliés pour s'opposer à la ligne en vigueur depuis la révolution culturelle et bloquer un certain nombre de décisions.

ALAIN JACOB.

(Lire la suite page 2.)

L'Afrique du Sud reconnaîtrait le régime de Luanda

Les pays de la C.E.E. s'étonnent de la décision française

La décision de Paris de reconnaître la République populaire d'Angola (« le Monde » du 18 février) a suscité, chez les partenaires de la France au sein de la Communauté européenne — qui eussent préféré une démarche commune, — un étonnement parfois teinté d'irritation. « Cela démontre comment fonctionne la coopération au sein de la C.E.E. ! » s'est exclamé le premier ministre danois tandis qu'à Londres un porte-parole du Foreign Office déclarait : « Nous ne voulons pas rester en arrière dans cette affaire. » Les Pays-Bas ont annoncé qu'ils allaient reconnaître « très prochainement » le régime de M. Neto. Washington « ne juge pas le moment venu de reconsidérer sa position ».

A Luanda, où notre correspondant fait état de l'étonnement des dirigeants angolais, aucune réaction officielle n'était connue mercredi en fin de matinée.

Le cabinet sud-africain, qui se réunit ce mercredi, s'apprêterait lui aussi, selon l'agence Reuter, à reconnaître la République populaire d'Angola.

L'échec du cordon sanitaire

par PAUL-JEAN FRANCESCHINI

Rarement, les conclusions d'une victoire auront été si vite tirées. Pourtant, à Paris, on s'était employé en sous-main à l'empêcher pour des raisons qui ne tiennent pas uniquement à la stratégie planétaire ou à l'option idéologique de M. Neto. Comme dans le conflit du Biafra, c'est surtout le souci des amis et des obligés africains qui déterminait l'attitude française. En 1970, on n'était pas mécontent, en favorisant une sécession au Nigéria, de démanteler un Etat trop puissant par rapport à ses petits voisins francophones et de consacrer un échec de la décolonisation britannique. En 1975, par les moyens obliques chers à M. Foccart, on entendait faire une bonne façon aux protégés de la France et au Zaïre, où l'Elysée mettait de grandes espérances. Dans les deux cas, on eut la malchance et la maladresse de jouer le cheval perdant. Paris, cette fois, quitte à susciter l'irritation de ses partenaires européens, ne les a même pas attendus pour déplacer sa mise et, confondant vitesse et précipitation, a fait sourire à Luanda par cet excès de zèle

Tout aussi résolus à ratifier l'événement, la plupart des Etats africains ont révisé leur position dès que la victoire du M.P.L.A. est devenue évidente. Il y a à peine cinq semaines, à Addis-Abeba, l'Organisation de l'unité africaine, divisée en deux blocs hostiles, siégeait dans un climat de crise.

(Lire la suite page 4.)

L'Iran offre un nouveau rabais sur son pétrole

L'Iran a proposé un rabais supplémentaire de 22 cents par baril à quatorze compagnies pétrolières afin d'accroître ses exportations de pétrole. La baisse de ses revenus pétroliers amène le gouvernement iranien à réviser ses plans d'équipement. Il viendrait d'annuler, d'après le New York Times, *une commande de quarante chasseurs américains Grumman F-14.*

La baisse des prix sur le marché du pétrole prend une nouvelle ampleur. Non content d'avoir diminué, à la fin de la semaine dernière, de 9,5 cents (de 11,495 à 11,40 dollars), le tarif officiel du baril de pétrole « lourd », l'Iran vient de proposer un rabais supplémentaire de 22 cents par baril à quatorze compagnies. M. Mina, vice-président de la NIOC (National Iranian Oil Company), a toutefois précisé, le 17 février, que cette ristourne ne serait accordée aux sociétés qu'en échange d'investissements pour la prospection et les exportations du brut iranien.

Les quatorze compagnies pétrolières concernées — onze compagnies américaines, ainsi que la British Petroleum, Shell et la Compagnie française des pétroles — avaient signé, en mai 1973, un accord de vente et d'investissement après la prise de contrôle total par l'Iran de ses richesses pétrolières. Récemment, Téhéran leur avait reproché de ne pas avoir rempli leurs engagements pour 1975, et d'être en grande partie responsables de la forte diminution des exportations de pétrole.

Avec ce rabais supplémentaire de 22 cents, les compagnies pétrolières, si elles acceptent les conditions de la NIOC, pourront acheter le baril de brut « lourd » iranien à 11,18 dollars. Ce serait le prix le plus bas pour cette qualité, dans le golfe Persique. Le Koweït et l'Arabie Saoudite demandent pour leur part 11,30 dollars.

Comment vont réagir les autres pays de l'OPEP à la nouvelle initiative iranienne ? L'Arabie Saoudite, qui s'est fait depuis longtemps le champion de la baisse, ne devrait pas s'inquiéter, d'autant que le brut « lourd » ne représente que 5 % de sa production totale. En revanche, l'Irak, accusé d'avoir donné le signal de la baisse, l'année dernière, en proposant des ristournes qui auraient atteint 1 dollar le baril, pourrait être amené à consentir de nouvelles diminutions de prix

Confrontée à la dure loi du marché, l'OPEP se trouve aujourd'hui à la croisée des chemins. Les treize pays membres réussiront-ils à surmonter leurs intérêts aujourd'hui divergents et à mettre sur pied une stratégie commune, ou est-ce le début d'une surenchère à la baisse ?

J.-M. Q.

LA FIN DE L'ÈRE KEYNÉSIENNE

I. — Le chômage, les salaires et les prix

par JACQUES RUEFF

Keynes a proposé en 1936 une politique propre à libérer le monde du fléau que constituait le chômage permanent.

Je demande que l'on ne me fasse pas l'injure de penser que je parle légèrement de son entreprise. C'était une fin désirable entre toutes que de porter remède à un mal qui avait semé la désolation et la ruine dans tant de foyers, notamment en Angleterre où, entre 1923 et 1930, le nombre des travailleurs sans emploi avait varié entre un million quinze mille et deux millions six cent mille. Mais un remède n'est utile qu'autant qu'il n'entraîne pas des conséquences indirectes aussi graves que le mal auquel il tend à parer, conséquences propres à le priver de tout résultat bénéfique pour ceux-là mêmes dont il tend à atténuer les souffrances et à alléger la peine.

Pour porter jugement, après quatre décennies d'application, sur le remède keynesien, une analyse objective est indispensable. C'est elle qui sera tentée ici.

Avant Keynes, on tenait le chômage généralisé pour un accident temporaire, lié au rythme de l'activité économique. On avait constaté que celle-ci était soumise à des variations cycliques, marquées par des alternances de baisse et de hausse du niveau général des prix. On observait que la baisse du niveau général des prix, caractéristique des périodes de dépression, n'affectait pas immédiatement le niveau des salaires. De ce fait, elle augmentait le « salaire réel », quotien de l'indice des salaires par l'indice du niveau général des prix.

On sait que, sur tous les marchés, la hausse d'un prix particulier relativement à l'ensemble des prix diminuait la demande et augmentait l'offre dont le produit intéressé était l'objet.

Le décalage entre les mouvements respectifs du prix du travail et du niveau général des prix suscitait un chômage, qui, habituellement, se résorbait progressivement par ajustement des salaires au niveau abaissé des prix de vente.

Il va de soi que ce processus de courte période n'était pas exclusif d'une hausse progressive et continue des salaires en fonction des augmentations de productivité.

(Lire la suite page 27.)

AU JOUR LE JOUR

BIG BAKCHICH

Il n'est guère de pays que n'atteignent maintenant les scandales de pots-de-vin et de trafic d'influence. C'est au point qu'il devient impossible de parler de corruption. Le phénomène ne se situe pas au niveau de la morale ou du droit, mais à celui de la politique.

Dès lors, tout s'éclaire et s'épure. Il nous suffit d'admettre que nous vivons sous le régime du « big bakchich » pour rendre à ce pactole la limpidité et la noblesse des grands mouvements de l'histoire, tout comme jadis l'argent sans frontière qui vainquit Napoléon eut droit, pour ses services, à l'uniforme prestigieux de la cavalerie de Saint-George.

ROBERT ESCARPIT.

Un contentieux en voie de reglement

La Cinémathèque fait ses comptes

Parler aujourd'hui de la Cinémathèque française, c'est soulever des passions toujours renouvelées depuis la célèbre « affaire de la Cinémathèque », en février 1968, qui mobilisa l'opinion publique en faveur de son secrétaire général, Henri Langlois, un moment privé de ses fonctions : association régie par la loi de 1901, la Cinémathèque sortit indemne de l'aventure, son prestige intact, et même accru au-delà de toute mesure, son indépendance théoriquement sauvegardée, mais ses finances nullement assainies.

L'Etat retirait en partie son aide, la limitait aux frais d'entretien des locaux de Chaillot et au paiement des salaires du personnel qui y travaille. Les recettes quotidiennes aux guichets, la contribution accrue de mécènes français ou américains, combleraient la différence. Mais le problème restait intact, le déficit irait croissant, pour arriver à la situation actuelle, qui exige des remèdes immédiats et énergiques.

Avec l'accord d'Henri Langlois, le conseil d'administration de la Cinémathèque française a entamé des négociations avec les pouvoirs publics par l'entremise d'un de ses membres, Claude Nedjar, pour obtenir une augmentation de la subvention allouée par l'Etat et résorber sur une période de trois ans le déficit existant. Dans sa réponse à la lettre de Claude Nedjar, M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, prend note de cette requête et affirme la volonté des pouvoirs publics d'aider à résoudre le problème et à apurer les comptes, sous réserve d'inventaire.

Henri Langlois redéfinit ses positions, sa conception de ce que doit être une cinémathèque. Entré vivant au Panthéon des gloires cinématographiques, couronné l'an dernier par un Oscar hollywoodien pour sa contribution au progrès du septième art, il affronte aujourd'hui la dure réalité des chiffres dans un pays où longtemps il fut seul à prêcher dans le désert : la France, patrie des frères Lumière, commence à découvrir que le cinéma a aussi une histoire. — L. M.

(Lire nos articles pages 12 et 13.)

ASIE

LA LUTTE POUR LE POUVOIR EN CHINE

« Les dirigeants qui suivent la voie capitaliste seront épurés »

AFFIRME « LE QUOTIDIEN DU PEUPLE »

(Suite de la première page.)

Et si un plenum du comité central s'est effectivement réuni fin janvier et a dû interrompre ses travaux avant terme, il est permis de penser qu'il s'agit ni plus ni moins de cette « *onzième lutte* » au sein du parti que certains signes semblaient annoncer depuis plusieurs mois déjà.

On commence en effet à entrevoir un peu mieux à travers les révélations de la presse et celles des *dazibaos* affichés dans les universités comment la crise s'est développée.

Les premiers signes visibles de tension furent les deux articles publiés en mars et avril 1975, respectivement par MM. Yao Wen-yuan et Chang Chun-chiao — l'un et l'autre représentants de la tendance de « gauche » du parti — sur « *la base sociale de la clique anti-parti de Lin Piao* » et sur « *la dictature intégrale sur la bourgeoisie* ». La campagne qui suivit la diffusion de ces deux textes, centrée sur « *l'étude de la théorie de la dictature du prolétariat* » et personnellement dirigée par le président, fut interprétée à l'époque comme essentiellement préventive. On sait en fait aujourd'hui, comme en témoigne ce mercredi *le Quotidien du peuple*, que des voix s'élevaient déjà au sein du régime pour contester certaines des orientations du parti. Elles continuèrent d'ailleurs à se faire entendre, puisque, le 7 mai, le ministre de l'éducation, M. Chou Jung-hsin, mettait en cause dans une conférence le principe de la dictature du prolétariat — notamment sur les intellectuels — et exprimait des doutes sur « *l'adaptation du système d'éducation aux besoins de l'économie* ». Or M. Chou Jung-hsin, par son passé politique, correspond très précisément à la description faite le 13 février dernier par *le Quotidien du peuple* de personnages critiqués pendant la révolution culturelle, non repentis, et que les dirigeants « *actuellement engagés sur la voie capitaliste* » ont placés à des postes de direction.

Le débat, dont on sait maintenant qu'il se développe vigoureusement pendant l'été, reste, cependant, secret. Mais il commence à émerger au début du mois d'octobre avec l'apparition d'une directive du président Mao, datant de plusieurs mois mais non publiée jusqu'alors : « *Etudier la théorie de la dictature du prolétariat et combattre et prévenir le révisionnisme, encourager la stabilité et l'unité, faire décoller l'économie nationale.* »

C'est autour de ces consignes, comme le confirme ce mercredi *le Quotidien du peuple*, que s'est cristallisée la discussion — qui *dépasse, bien entendu, le domaine* de l'éducation à propos duquel elle s'engage.

« Brandir le drapeau rouge pour combattre le drapeau rouge »

Les « *déviationnistes de droite* » s'en réclament, eux aussi, mais pour mettre l'accent sur la « *stabilité et l'unité* » ainsi que sur les besoins de l'économie en « *oubliant* » la dictature du prolétariat. De là, l'accusation aujourd'hui lancée contre eux, empruntée au langage de la révolution culturelle, de « *brandir le drapeau rouge pour combattre le drapeau rouge* ».

Avait-on espéré que ces conflits pourraient se résoudre discrètement au sein des sphères dirigeantes du régime ? Toujours est-il que fin octobre la décision est prise de porter l'affaire sur la place publique. C'est le 3 novembre que se tient, à l'université de Tsinghua, une conférence où est décidé le principe d'une campagne de *dazibaos*. Campagne organisée, soigneusement contrôlée par le parti, qui en assume explicitement la direction, et qui débute le 18 novembre avec l'apparition des premiers journaux muraux.

Pendant quelques semaines, on peut croire que cette floraison de critiques sert à la fois de soupape de sûreté pour des éléments « gauchistes » inquiets d'un retour à « l'économisme », et de moyen d'intimidation contre des « administrateurs » un peu trop oublieux de l'orthodoxie révolutionnaire. Une nouvelle citation du président Mao, apparue le 1er janvier, « *stabilité et unité ne signifient pas suppression de la lutte de classe* », apparaît comme le prolongement de cette campagne. Elle constitue en fait un rappel à l'ordre contre un courant déviationniste de droite dont les promoteurs ne se laissent aucunement intimider.

C'est alors que le décès de Chou En-lai, le 8 janvier, précipite une crise que l'on aurait sans doute voulu éviter. En posant le problème de la succession du premier ministre défunt à la tête du gouvernement et à la vice-présidence du parti, elle contraint en effet à des choix de personnes qui correspondent à des choix politiques. Entre les tendances que le débat, commencé le printemps précédent, n'avait pas permis de réconcilier, l'affrontement est désormais engagé.

ALAIN JACOB.

1965-1976

De la révolution culturelle à la « scission » du comité central

1965

NOVEMBRE. — Début de la révolution culturelle.

1966

16 MAI. — Destitution de M. Peng Chen, maire de Pékin et membre du bureau politique. Le président Liu Shao-shi est attaqué dans les publications de « gardes rouges ».

AOUT. — Session du comité central qui adopte une « décision en seize points sur la révolution culturelle » ; remaniement du bureau politique ; Lin Piao devient seul vice-président du parti. Le 5, le président Mao lance l'appel : « Bombarder les quartiers généraux. »

1967

FEVRIER. — Formation de la « commune de Changhai », qui se transforme à la fin du même mois en comité révolutionnaire de Changhai.

JUILLET. — Incident à Wuhan entre dirigeants militaires locaux et envoyés de Pékin de tendance ultra-gauche.

AOUT. — Violents incidents à Pékin. Les « gardes rouges » attaquent les ambassades d'U.R.S.S. et de Grande-Bretagne, ainsi que le ministère chinois des affaires étrangères.

1968

MARS. — Limogeage des chefs militaires de la gauche et constitution de comités révolutionnaires dans chaque province.

OCTOBRE. — Liu Shao-shi, baptisé le « Khrouchtchev chinois », est démis de ses fonctions de président de la République.

1969

1er et 24 AVRIL. — IXe congrès du parti communiste chinois, qui adopte de nouveaux statuts et entend le rapport de Lin Piao, désigné comme le successeur de Mao Tse-toung.

DECEMBRE. — Mise en place de nouveaux comités du parti dans les provinces, qui s'achèvera en août 1971.

1971

13 SEPTEMBRE. — Le maréchal Lin Piao trouve la mort dans un accident d'avion ; l'appareil avec lequel il s'est enfui de Pékin s'écrase en territoire mongol.

1973

AOUT. — Xe congrès du parti communiste chinois. Modifications des statuts, remaniement du bureau politique.

NOVEMBRE. — Lancement de la campagne de critiques contre Confucius.

1974

2 JANVIER. — Important remaniement du commandement militaire ; publication de critiques de Lin Piao et de Confucius.

1er NOVEMBRE. — Le journal communiste de Hongkong « Ta Kung pao » annonce que Liu Shao-shi est « mort physiquement aussi bien que politiquement ».

15 NOVEMBRE. — M. Chiao Kuan-hua remplace M. Chi Peng-fei comme ministre des affaires étrangères.

1975

7-8 JANVIER. — Le plenum élit M. Teng Hsiao-ping aux fonctions de vice-président du parti communiste chinois.

13-17 JANVIER. — Réunion, dans le plus grand secret, de l'assemblée populaire, au cours de laquelle est lu le programme de Chou En-lai, qui préconise de « porter l'économie du pays au premier rang du monde avant la fin du siècle ».

29 JANVIER. — M. Teng Hsiao-ping est nommé chef d'état-major de l'armée et M. Chang Chun-chiao directeur du département politique général de l'armée.

1er AVRIL. — M. Chang Chun-chiao dresse, dans « le Quotidien du peuple », un violent réquisitoire contre les « nouveaux bourgeois dans le parti et l'Etat ».

15 AOUT. — « Le Quotidien du peuple » fait état de troubles graves dans des usines à Hangchow.

2 DECEMBRE. — Des journaux muraux accusent le ministre de l'éducation de révisionnisme.

1976

8 JANVIER. — Mort de Chou En-lai.

15 JANVIER. — Aux funérailles de Chou En-lai, M. Teng Hsiao-ping lit l'éloge funèbre du premier ministre défunt.

8 FEVRIER. — M. Hua Kuo-feng est nommé premier ministre par intérim.

14 FEVRIER. — M. Teng Hsiao-ping est accusé, sans être nommément désigné, de suivre la « voie capitaliste ».

17 FEVRIER. — « Le Quotidien du peuple » annonce que le comité central est « scindé » en deux.

La genèse de la crise

La crise qui se développe en *Chine* s'enracine dans un mouvement profond qui est issu en droite ligne de la révolution culturelle.

Depuis la mise en place, au lendemain du dixième congrès d'août 1973, d'une direction collégiale réunissant vétérans et avant-garde de la révolution culturelle, la Chine a subi des secousses, mais d'ampleur plus faible. Après les lames de fond de la révolution culturelle et de l'affaire Lin Piao, s'est manifestée une volonté de remise en ordre qui a entraîné une réapparition progressive des éléments modérés. Mais le conflit des factions n'a pas été cantonné aux sphères dirigeantes.

La campagne contre Confucius, qui débute en novembre 1973, est une première réaction de la gauche. Elle se caractérise par une attaque contre les survivances culturelles du féodalisme, et la dénonciation de certains cadres dirigeants : cette campagne apparaît en fait comme le prolongement, sous une forme moins aiguë, de la révolution culturelle, qui, aux yeux des Chinois, doit se poursuivre selon des modalités et avec une intensité variables. La révolution culturelle se prolonge également sous la forme du mouvement d'étude de la dictature du prolétariat de février 1975, suivi de la critique d'*Au bord de l'eau* (1)

Un article publié dans *le Drapeau rouge* en mars 1975 par M. Chang Chun-chiao, vice-premier ministre et membre du bureau politique, présente, de façon élaborée, les thèmes développés depuis 1973. Selon cet article, l'introduction du socialisme ne supprime pas l'opposition du prolétariat et de la bourgeoisie. Renversée, celle-ci ne disparaît pas d'un coup de baguette magique : elle conserve une force, car toute la pesanteur idéologique joue en sa faveur : « *L'embourgeoisement du parti communiste et des cadres dirigeants est susceptible de nous causer le plus grand tort* », écrit Chang Chun-chiao. Cette thèse n'est pas nouvelle : elle remonte à la période du grand « bond en avant » (1958). Dans un article publié dans *le Quotidien du peuple* le 1er avril 1975, M. Chang Chun-chiao va plus loin : il expose systématiquement les contradictions existant dans une société socialiste et dénonoce les « *nouveaux bourgeois* » qui doivent devenir la cible des masses.

Les contradictions de la société socialiste est une idée chère à M. Mao Tse-toung. Selon lui, le socialisme ne peut progresser par une simple accumulation du capital. Il existe une contradiction fondamentale entre un régime socialiste avancé et l'état arriéré des forces de production. Investir, stimuler les travailleurs pour développer la production, favorise sans doute l'essor de l'économie, mais c'est au prix de l'émergence d'une classe dirigeante privilégiée. Il faut donc un effort constant pour abolir la division du travail et les hiérarchies sociales qui en découlent. Cette mobilisation requiert une tension idéologique permanente. La quiétude politique, dans cette perspective, ne peut que consolider les positions des conservateurs dans les structures de l'Etat et du parti.

Pour exprimer son point de vue, l'aile gauche du bureau politique dispose de moyens importants. Le groupe étend son influence dans les organisations de masses, les syndicats, les milices ouvrières, la ligue de la jeunesse, les fédérations de femmes, etc. Il est également bien représenté dans les équipes rédactionnelles du *Drapeau rouge* et du *Quotidien du peuple*. Ce qui explique que ces journaux aient toujours soutenu les grandes campagnes de ces dernières années.

Il apparaît aujourd'hui que derrière ces campagnes « partialisées » se dessinait en fait une lutte de plus grande ampleur, mais dont les thèmes demeurent les mêmes que ceux des débats antérieurs : la lutte contre le « *déviatonisme de droite* ». — Ph. P.

(1) *Au bord de l'eau* est un roman à trame historique qui retrace les multiples aventures d'un groupe de paysans insurgés à la fin de la dynastie des Song du Nord (960-1127). La campgne de critiques dont il fait l'objet est essentiellement dirigée contre l'esprit de « capitulation » et le renoncement à la théorie révolutionnaire.

(Dessin de CHENEZ.)

A TRAVERS LE MONDE

Algérie

● LE BILAN DEFINITIF DE L'EXPLOSION qui s'est produite le lundi 16 février, dans deux immeubles à Tiaret, dans l'ouest de l'Algérie (*le Monde* du 18 février) est de trente-trois morts et quarante blessés, annonce l'agence Algérie Presse Service. L'accident a été provoqué par une fuite de gaz. — *(U.P.I.)*

fGPresc- lTam

Chili

● SANTIAGO a accepté d'ouvrir des négociations avec Lima sur le problème de l'accès de la Bolivie à l'océan Pacifique. C'est en janvier dernier que les Péruviens avaient demandé aux Chiliens l'ouverture de discussions sur ce thème : le « corridor » vers la mer que le gouvernement du général Pinochet propose à la Bolivie — au nord de la ville d'Arica, à la frontière du Pérou — est, en effet, situé sur un territoire arraché par Santiago à Lima lors de la guerre du Pacifique, en 1879. — *(Corresp.)*

Colombie

● UN INDUSTRIEL FRANÇAIS a été grièvement blessé dans un attentat survenu le 16 février à Medellin. Il s'agit de M. Jean Colon, directeur de l'usine SOFASA, qui monte en Colombie les automobiles Renault. — *(A.F.P.)*

Irlande du Nord

● UN OUVRIER CATHOLIQUE de dix-huit ans a été tué et deux autres personnes grièvement blessées, au cours d'une fusillade qui a éclaté mardi soir 17 février dans une rue du village de Claudy, dans le comté de Londonderry. M. Paddy Devlin, président du parti *travailliste social-démocrate* (S.D.L.P.), principale formation politique de la minorité catholique, a accusé les « provos » de l'IRA de vouloir « détruire » son parti en organisant des attentats contre ses dirigeants. Les domiciles du leader du parti, M. Gerry Fitt, et de M. Ivor Cooper, membre protestant du S.D.L.P., ont notamment été attaqués. — *(A.F.P.)*

Nigéria

● LE CHEF DU BUREAU de l'agence Reuter au Nigéria, M. Colin Fox, arrêté le lundi 16 février par la police à Lagos, ainsi que ses deux collègues nigérians, a été expulsé et accompagné à la frontière du Bénin (ex-Dahomey).

Soudan

● NEUF OFFICIERS SOUDANAIS et plusieurs autres militaires ont été remis en liberté après enquête montrant qu'il n'ont pris aucune part dans le coup d'Etat manqué du 5 septembre dernier, rapporte, dimanche 15 février, le journal *Elsahafa*, en se fondant sur des « *sources militaires autorisées* ». — *(Reuter.)*

STOCK 2

Daniel Bouvet
L'usine de la peur

Gérard Mérat
Moi, un médecin

Gérard Hof
Je ne serai plus psychiatre

Marie-Catherine Ribeaud
Les enfants des exclus

Daniel Odier
Splendor solis

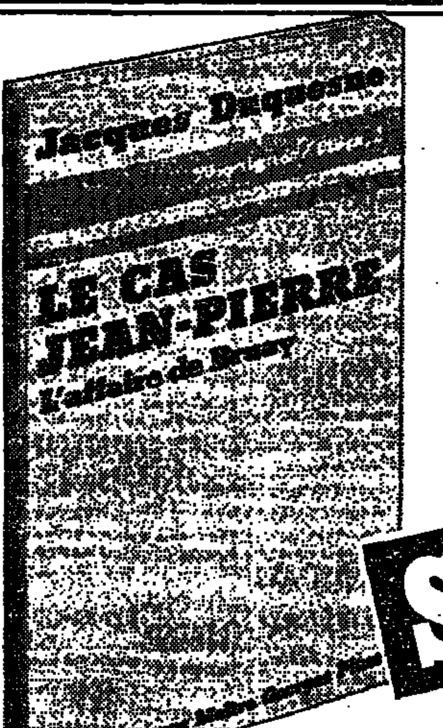

STOCK

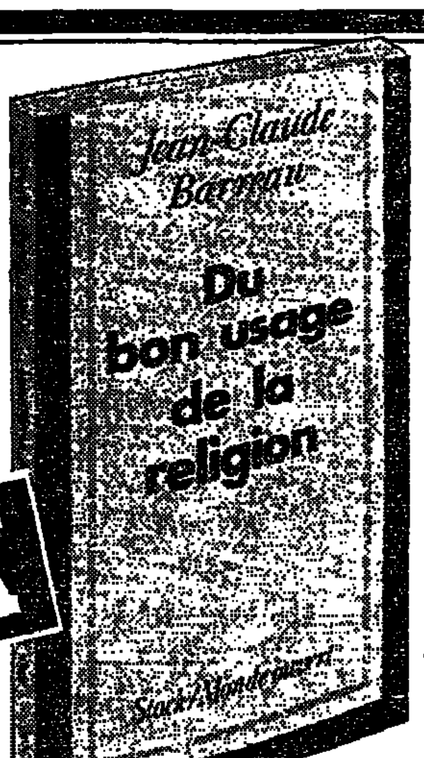

MONDE OUVERT

Paul-Henry Chombart de Lauwe
La culture et le pouvoir

Jacques de Langlade
Oscar Wilde, écrivain français

Otto Rank
La volonté du bonheur

Paul Virilio
L'insécurité du territoire

Olivier Clément
L'autre soleil

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

EUROPE

Allemagne fédérale

L'opposition pose de nouvelles conditions à la ratification des accords germano-polonais

De notre correspondant

Bonn. — La valse-hésitation de la démocratie chrétienne à propos des accords germano-polonais continue. Après la réunion commune de l'équipe dirigeante de la C.D.U.-C.S.U. et des six ministres-présidents chrétiens-démocrates, mardi 17 février, M. Helmut Kohl, candidat chancelier de l'opposition, a annoncé à la presse que sa formation avait *décidé*... de ne rien décider. Après avoir posé onze questions au gouvernement, la démocratie chrétienne énonce aujourd'hui quatre conditions à la ratification des accords.

— Tous les citoyens d'origine allemande vivant en Pologne doivent *obtenir* la garantie, par un texte de droit international, qu'ils pourront émigrer dans un délai de quatre à six ans, s'ils le désirent (et non cent vingt mille d'entre eux seulement, comme il était prévu dans un premier temps) ;

— Les gouvernements polonais et ouest-allemand doivent entamer des négociations sur ce sujet ;

— Il doit être clairement indiqué que l'octroi d'un crédit à bon marché et le paiement d'un forfait pour les retraites ne sauraient constituer des précédents pour d'autres Etats ;

Le gouvernement fédéral doit entreprendre rapidement des négociations avec la Pologne, pour *obtenir* une protection de la minorité allemande qui ne veut pas émigrer.

De la satisfaction de ces exigences dépendra l'attitude des Länder chrétiens-démocrates, qui disposent maintenant au Bundesrat de onze voix de majorité, après l'élection d'un chrétien-démocrate au poste de ministre-président de Basse-Saxe. Pour le chancelier Schmidt, le nouvel ajournement de la décision est la preuve de l'« *absence de direction interne* » dans la démocratie chrétienne. De fait, M. Kohl se trouve dans une position délicate. Personnellement partisan de la ratification des accords, il s'est prononcé pour leur rejet à la suite du veto de M. Strauss. Le groupe parlementaire C.D.U.-C.S.U. au Bundestag a déjà décidé de voter contre la ratification. Une bonne occasion a été perdue de montrer aux électeurs que la démocratie chrétienne suit un cours nouveau, et qu'elle en a fini avec les atermoiements du passé, qui avaient poussé la majorité de ses députés à s'abstenir lors de la ratification des traités de Moscou et de Varsovie, en 1972.

DANIEL VERNET.

Tchécoslovaquie

LA VISITE DE M. KREISKY CONSACRE UNE AMÉLIORATION DES RELATIONS ENTRE PRAGUE ET VIENNE

(De notre correspondant.)

Vienne. — Pour la première fois depuis la guerre, un chef de gouvernement autrichien, en la personne du chancelier Kreisky, a fait les lundi 16 et mardi 17 février une visite officielle en Tchécoslovaquie. Longtemps placées sous le signe de la guerre froide, les relations austro-tchécoslovaques n'ont commencé à se normaliser qu'à la suite de la signature, en 1973, d'un accord sur les frontières et du règlement, en décembre 1974, du contentieux concernant les biens autrichiens saisis après 1945.

Les premiers effets de la visite de M. Kreisky devraient se faire sentir principalement dans le domaine des relations humaines. Les entretiens que le chancelier autrichien a eus à Prague ont abouti à un accord de principe sur l'ouverture de deux points de passage supplémentaires entre les deux pays et à une promesse des autorités tchécoslovaques de « moderniser » la délivrance des visas comme d'examiner « avec bienveillance » certains cas « humanitaires » qui leur ont été soumis.

Le voyage de M. Kreisky devrait aider, sur le plan économique, à la réalisation de quelques grands projets tels que la prolongation des livraisons de charbon tchécoslovaque à l'Autriche jusqu'en 1985 et le transit à travers la Tchécoslovaquie d'énergie électrique venant de Pologne. Deuxième partenaire non socialiste, après l'Allemagne fédérale, de la Tchécoslovaquie l'Autriche a eu avec elle en 1975 un volume d'échanges commerciaux s'élevant à 6,6 milliards de schillings (26,4 milliards de francs). — M. L.

Portugal

LE P.P.D. EST LE SEUL VÉRITABLE PARTI SOCIAL-DÉMOCRATE PORTUGAIS estime M. Sa Carneiro

M. Sa Carneiro, secrétaire général du parti populaire démocratique, devait rentrer ce mercredi 18 février à Lisbonne après un « voyage privé » de trois jours à Paris, au cours duquel, en compagnie de M. Machette, ministre portugais des affaires sociales, il a notamment rencontré M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés.

M. Sa Carneiro s'est déclaré optimiste quant à la décision du Conseil de la révolution concernant les prochaines élections portugaises, décision qui devrait, selon lui, intervenir avant la fin de cette semaine. Le P.P.D., en effet, réclame que les élections législatives et présidentielles aient lieu simultanément « ou à quelques jours d'intervalle », alors que communistes et socialistes préfèrent que les présidentielles soient ajournées. « Nous ne pouvons accepter l'hypothèse d'un président non élu disposant des nouveaux pouvoirs que lui conférera le pacte constitutionnel », a déclaré M. Sa Carneiro, qui a confirmé que son parti souhaitait que le général Ramalho Eanes, chef d'état-major, soit candidat. « Il pourrait alors être soutenu d'une manière informelle par le P.P.D., le P.S. et le C.D.S. »

Répondant indirectement aux critiques que les socialistes ont récemment adressées au P.P.D. au sujet de la réforme agraire, M. Sa Carneiro a déclaré : « Nous sommes pour une réforme agraire véritable. Mais ce qui a été fait au Portugal jusqu'à présent, c'est une collectivisation et une expropriation sauvage. Nous pensons que tout doit être revu. Dans le Nord, par exemple, on doit s'orienter vers un système de coopératives et réorganiser le circuit de distribution. Dans le Sud, il faut redistribuer la terre aux petits propriétaires. »

M. Sa Carneiro a estimé que son parti était le « seul véritable parti social-démocrate au Portugal », et il a dénoncé la « mythologie du socialisme méditerranéen » à laquelle, selon lui, adhère M. Mario Soares. Il a confirmé qu'à l'issue des élections il refuserait de participer à un gouvernement comprenant des communistes. Le secrétaire général du P.P.D. doit se rendre prochainement dans plusieurs pays occidentaux, notamment aux Etats-Unis et en Allemagne de l'Ouest, où il répondra à une invitation du S.P.D.

LA DEUXIÈME CONFÉRENCE DES COMMUNAUTÉS JUIVES A BRUXELLES

Le sénateur Church prend violemment à partie l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Bruxelles. — C'est avec un retard de trente-cinq minutes sur l'horaire — parce que le filtrage de plus de douze cents délégués avait été plus long que prévu — que la deuxième conférence mondiale en faveur des juifs d'U.R.S.S. s'est ouverte dans la capitale belge, sous la présidence *de Mme Golda Meir, le mardi 17 février*. L'ancien premier ministre israélien a été ovationnée, comme le sénateur américain Franck Church, candidat à la Maison Blanche et président de la commission sénatoriale d'enquête sur les multinationales qui est à l'origine des *révélations* concernant « l'affaire Lockheed ». M. Church conduit la délégation américaine à la conférence.

Un des premiers à prendre la parole, M. Church devait d'ailleurs contredire immédiatement ceux qui, avant lui, avaient tenu à préciser prudemment que la conférence n'était en rien dirigée contre l'Union soviétique. « *La réunion*, dit-il, *est à placer directement dans le cadre des relations entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S.* » Pour donner plus de poids à son affirmation, le sénateur ajouta, citant Alexis de Tocqueville : « *La première arme de l'Amérique, c'est sa liberté. Celle du Russe, la servitude.* » (Tocqueville faisait allusion au régime tsariste.)

Evoquant ensuite la conférence d'Helsinki et l'engagement pris d'assurer la libre circulation des personnes et des idées, M. Church déclara : « *Plusieurs principes élémentaires doivent régir nos relations avec l'U.R.S.S., et, lorsque nous passons un accord avec les Soviétiques, nous devons nous assurer qu'ils respectent toutes les clauses du contrat et non pas seulement celles qui leur conviennent.* » Cette intervention a été longuement applaudie.

Auparavant, les mille deux cents délégués avaient entendu la lecture de nombreux messages de sympathie adressés à la conférence, dont ceux du président Ford, des premiers ministres du Canada et d'Israël, de M. Poher, président du Sénat français, et de nombreux parlementaires de différents pays. Un appel à la solidarité juive, émanant de cent vingt juifs d'U.R.S.S., a également été lu. — P. de V.

L'O.L.P. TIENDRA UNE CONFÉRENCE DE PRESSE

Les réactions arabes hostiles à la deuxième conférence mondiale des communautés juives *se* multiplient. Dans une déclaration diffusée à Beyrouth, l'O.L.P. s'étonne que la Belgique ait accepté d'accueillir un « rassemblement raciste ». La « centrale » des fedayin a désigné MM. Ezzedine El Kallak et Ibrahim Souss, ses représentants à Paris, pour tenir une conférence de presse à Bruxelles le vendredi 20 février. M. Souss, qui avait été rappelé à Beyrouth après ses déclarations au « Monde » (25 décembre), a été, par la même occasion, confirmé dans ses fonctions de représentant de l'O.L.P. auprès de l'UNESCO.

Le représentant de l'O.L.P. au Caire a annoncé, pour sa part, qu'un congrès arabe pour « la lutte contre le sionisme » se tiendra, en *guise de réplique, à Bruxelles du* 22 au 25 février.

Les ministres arabes de l'information, réunis au Caire, ont publié un communiqué à l'issue de leur réunion, dans lequel ils mettent en garde les autorités et l'opinion belges contre « les effets négatifs qui résulteront de la conférence juive sur les relations belgo-arabes ».

La presse, dans divers pays arabes, met l'accent sur l'« attitude hostile de la Belgique à l'égard des pays arabes ».

Libres opinions

Les juifs soviétiques n'ont pas le choix

par GÉRARD ISRAEL (*)

IL n'est pas normal qu'une minorité, sous quelque régime que ce soit, place au premier plan de ses revendications l'exercice du droit à l'émigration. C'est au contraire la liberté de penser, d'expression, d'association, en somme les libertés civiques, qu'exigent ceux qui, au sein d'Etats multinationaux, n'ont pas la chance d'appartenir à la majorité dominante. Si, à la différence des autres nationalités de l'Union soviétique, les juifs de ce pays revendiquent en premier le libre exercice du droit à l'émigration, reconnu comme droit humain fondamental, c'est que leur vie à l'intérieur même du pays ne leur paraît que difficilement possible.

Ainsi s'explique que, de 1971 à 1974 inclus, plus de cent mille personnes juives aient bravé tant de difficultés et de mesures d'intimidation pour demander et obtenir la possibilité de franchir, sans esprit de retour, les frontières de l'U.R.S.S. Ainsi s'explique également que plus de cent cinquante mille juifs d'U.R.S.S. aient accompli un geste positif pour obtenir cette même autorisation. Que deux mille d'entre eux se soient vu notifier, sous différents prétextes, un refus définitif, lui-même à l'origine d'une série de mesures discriminatoires. Enfin que soient présents dans les camps de travail trente-quatre juifs de toutes conditions sociales qui ont manifesté trop bruyamment, aux yeux des autorités, leur volonté de quitter l'Union soviétique.

Au lendemain des révolutions de février et d'octobre 1917, et jusqu'au début de 1935, des droits nationaux culturels et linguistiques étendus avaient été accordés aux juifs. Tout changea lorsqu'il est apparu à Staline que le développement de la vie nationale des juifs conduisait à un renforcement de tendances centrifuges et que, d'autre part, des citoyens juifs continuaient d'être de redoutables doctrinaires du socialisme tout en appartenant, en général, à l'opposition trotskiste. Staline décida alors de supprimer aux juifs toute existence collective et de briser en eux, comme chez tous les autres, les tendances à l'individualisme révolutionnaire. Les moyens de cette nouvelle politique étaient à sa disposition : *l'antisémitisme*, héritage tsariste, qui existait à l'état endémique au sein du peuple, puis, surtout après la création de l'Etat d'Israël en 1948, un *antisionisme* renouvelé, fondé sur l'idée qu'Israël était devenu, malgré l'espoir mis en lui par l'U.R.S.S., un Etat capitaliste. De plus, la naissance d'un Etat juif risquait de cristalliser les tendances nationalistes des juifs d'U.R.S.S. eux-mêmes.

De 1935 à 1971, la politique à l'égard des juifs, telle que définie par Staline, n'a pas changé (au XXe congrès du P.C.U.S., Khrouchtchev a dénoncé tous les crimes staliniens sauf l'antisémitisme). Les autorités soviétiques s'étaient habituées à ne plus penser aux juifs que « pour mémoire ».

Le procès de Leningrad (décembre 1970), qui vit la condamnation à mort de deux activistes juifs (la peine fut commuée à la suite de vives réactions internationales), marque le réveil quasi mystique du mouvement national juif et le moment où, contre toute attente, les autorités soviétiques décidèrent de modifier la politique d'assimilation forcée dont Staline avait pris l'initiative. Alors qu'entre 1960 et 1970 seulement 10 330 autorisations de départ pour Israël avaient été accordées, soit une moyenne de 1 000 par an, dans les premières années de la décennie actuelle, les chiffres sont les suivants : 1971, 13 750 ; 1972, 31 630 ; 1973, 34 750 ; 1974, 20 500.

Le gouvernement soviétique fut contraint de mesurer très minutieusement les conséquences que pourrait avoir cette nouvelle politique sur les citoyens juifs et même sur l'ensemble des autres minorités, sans parler des intellectuels contestataires. De ces deux points de vue, il fallait tout mettre en œuvre pour que l'émigration juive ne prît pas une dimension « scandaleuse ». Les Soviétiques résolurent d'appliquer des mesures destinées à limiter le nombre des demandes (perte d'emploi, de logement et, malgré quelques récentes améliorations, d'infinies tracasseries administratives) : des taxes à l'émigration exorbitantes furent même, durant un temps, imposées aux intellectuels désirant émigrer dans un pays capitaliste. Mais le moyen le plus simple consistait évidemment à désigner Israël comme la négation de l'idéal socialiste, à le présenter comme un Etat colonialiste, expansionniste, raciste, bref, « sioniste » : étiquette officielle couvrant toutes les perversions imaginables. Par une habile substitution de thèmes, on pouvait alors, au nom de l'antisionisme, déverser dans la presse soviétique, à la radio, à la télévision, dans la littérature, tout le bagage antisémitique accumulé pendant des dizaines d'années. Le vocable « sioniste » remplaçait celui de juif. Des procès à grand spectacle furent montés de toutes pièces.

Enfin, les autorisations d'émigrer furent, durant cette période, accordées en majorité à des juifs habitant les Républiques périphériques de l'U.R.S.S. (Georgiens en particulier), cela dans le but d'empêcher le départ d'habitants des grandes villes, départ qui aurait nécessairement fait l'objet d'une publicité dangereuse.

Malgré ces mesures, de 1971 à 1974, vingt cinq mille juifs en moyenne ont, chaque année, quitté le pays. Mais, en 1975, le nombre des visas accordés est tombé à douze mille cinq cents ; soit une réduction de 39 % par rapport à 1974 et de 64 % au regard du chiffre de 1973. Pourtant, les candidats au départ sont au moins aussi nombreux que les années précédentes.

Il est paradoxal de constater que ce durcissement n'est pas compensé, bien au contraire, par une amélioration de la condition juive en U.R.S.S. On peut imaginer, en effet, que le nombre des demandes d'émigration aurait diminué si les Soviétiques avaient décidé de mettre fin à la campagne systématique de dénigrement des juifs et d'Israël, ce qui n'est pas le cas. Aujourd'hui plus que jamais, on refuse aux juifs les avantages, pourtant bien limités, reconnus aux autres nationalités de l'U.R.S.S. (droit de s'exprimer dans sa propre langue, droit de choisir sa langue d'enseignement), sans parler des libertés qui théoriquement devraient être reconnues à toutes les nationalités (liberté d'association, d'opinion, de publication).

Devant une telle situation, les juifs soviétiques n'ont pas le choix : ils ne peuvent que tourner leur regard vers les maigres possibilités d'émigration qui leur sont offertes. En aucun cas cependant, ils ne laisseront prescrire leur droit de vivre à l'intérieur de l'U.R.S.S. conformément à leur vocation culturelle, religieuse et sociale propre, en un mot, leur droit d'être des citoyens à part entière, ce qu'aujourd'hui, malgré les apparences, ils ne sont pas.

(*) Directeur des *Nouveaux Cahiers*. Auteur de *Jid, les juifs en U.R.S.S.* (J.-C. Lattès, éditeur).

Union soviétique

Un diplomate ouest-allemand est accusé d'espionnage

De notre correspondant

Moscou. — Coup pour coup, telle est bien la devise qu'appliquent dorénavant les autorités soviétiques dans la guerre « idéologique » qui les oppose à l'Occident. Une preuve supplémentaire en est donnée ce mercredi 18 février, avec la publication, dans *Literatournaya Gazeta*, d'une brève information accusant un diplomate ouest-allemand en poste à Moscou de travailler pour les services de renseignements de Bonn.

Cette accusation fait suite aux tracasseries dont ont été récemment l'objet plusieurs diplomates soviétiques en poste en Allemagne fédérale et soupçonnés d'être des agents du K.G.B. Ces diplomates avaient été suivis et filmés pendant plusieurs jours par la télévision ouest-allemande. La première réaction des Soviétiques avait été de faire filer ostensiblement plusieurs diplomates allemands en poste en U.R.S.S., mais cette « *réponse* » n'a sans doute pas paru suffisamment appropriée.

Le diplomate visé occupe depuis 1972 les fonctions d'attaché de presse et se nomme Eberhard Heyken. Auparavant, il était en poste en Inde. C'est là qu'il aurait été identifié pour la première fois. Il est, en effet, accusé par une femme, professeur de russe, qui l'aurait connu à Calcutta, d'avoir essayé de lui soutirer des renseignements. Toujours selon l'hebdomadaire de l'Union des écrivains, le diplomate ouest-allemand aurait repris contact avec son ancien professeur à son arrivée à Moscou, qui lui aurait présenté son mari. « *Il cherchait*, écrit le professeur, qui demande que son nom ne soit pas cité, *à avoir des contacts avec nous et, chaque fois, il essayait de soûler mon mari en espérant obtenir de lui des informations. (...) Mon mari, un peu tard cependant, a tout de même fini par comprendre où cela pouvait le conduire. Naturellement, nous informions les organismes compétents de tout ce qui se passait.* »

Literatournaya Gazeta fait suivre la lettre de l'ancien professeur d'une note dans laquelle la rédaction affirme s'être adressée aux « *organismes compétents* » pour leur demander leur avis. Le K.G.B. a confirmé bien sûr les accusations portées contre M. Heyken. L'ambassade ouest-allemande les dément et fait remarquer que M. Heyken, après environ quatre ans de séjour à Moscou, devait de toute façon être affecté à un autre poste au mois de mars. — J. A.

● *Le visa d'entrée en U.R.S.S.* a été refusé à M. Kosta Christitch, collaborateur du *Point*, qui devait se rendre à Moscou pour suivre le XXVe congrès du parti. Il est notamment reproché à M. Christitch d'avoir rencontré l'académicien contestataire Sakharov pendant le dernier voyage de M. Giscard d'Estaing en U.R.S.S.

OUTRE-MER

Avant son départ pour Mayotte

M. Stirn : les communistes ne défendent pas l'intérêt national

A quelques heures de son départ pour Mayotte, M. Olivier Stirn, secrétaire d'État aux départements et territoires d'outre-mer, a déclaré mercredi 18 février, à l'A.F.P. :

« *Les communistes se veulent nationaux, alors que leurs attitudes contredisent formellement les nouvelles dispositions qu'ils affichent. L'exemple de Mayotte nous en fournit la preuve éclatante. Le petit peuple mahorais vient de se prononcer librement, et à une quasi unanimité, pour rester français. Quelle a été la réaction de nos nationaux du P.C. : celle de réprouver ce choix et de tenter d'accréditer l'idée que la France ne le leur a laissé exercer que pour faire de cette île une base militaire. Ce qui est tout à fait contraire à la vérité et aux engagements que la France a pris.*

» *De même* l'Humanité, *dans chacune de ses éditions, exalte les progrès de l'action armée soviétique en Somalie, et reprend sans nuances les arguments des Somaliens à l'égard de Djibouti. Au moment même où le P.C. semble défendre avec hauteur les vues nationalistes les plus intransigeantes,* l'Humanité *place sur la liste des partis communistes étrangers le P.C. de la Réunion, de la Guadeloupe et de la Martinique, et les met ainsi sur le même plan que les P.C. tchèque, polonais et hongrois. (...) Quelle curieuse conception de cette autodétermination des départements d'outre-mer, tant prônée par les communistes, et qui consiste à décider, à la place des Français d'outre-mer, quel doit être leur destin.*

» *Ces quelques faits évidents, récents et concrets, tendent à démontrer que, aujourd'hui comme hier, le tour de main des communistes consiste à dire en paroles qu'ils défendent l'intérêt national, et à faire en actes tout le contraire.* »

éditions sociales

CAMACHO

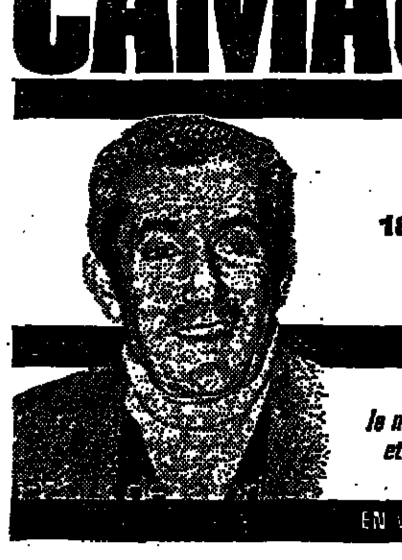

DEBAT MUTUALITE
18 Février 20 h 30
à l'occasion de la sortie de son premier livre

Écrits de la prison
le mouvement syndical espagnol
et les commissions ouvrières
1 vol. 25 f.

EN VENTE TOUTES LIBRAIRIES

Le scandale Lockheed

LE GOUVERNEMENT JAPONAIS ANNULE SA COMMANDE D'AVIONS « ORION »

Le ministre japonais de l'industrie et du commerce, M. Komoto, a déclaré mardi 17 février que le Japon a renoncé à acheter l'avion de lutte anti-sous-marine P3 Orion de la société Lockheed. Cette décision représente une perte de 1 300 millions de dollars pour la société américaine. Le Canada pourrait, lui aussi, annuler sa commande de dix-huit Orions. Deux directeurs de la société japonaise Narubeni impliquée dans le scandale Lockheed, MM. Okubo et Ito, ont été priés de démissionner au cours d'une réunion exceptionnelle du bureau des directeurs de la compagnie, mardi 17 février, à Tokyo.

En Italie, le procureur de la République a lancé mardi un mandat d'arrêt contre l'ancien conseiller juridique de Lockheed en Italie, M. Lefebvre d'Ovidio, et contre Mme Maria Fava, directrice d'une société d'ingénieurs-conseils (« le Monde » du 18 février).

En Colombie, le gouvernement a demandé à Lockheed les noms des militaires à la retraite auxquels elle a versé des pots-de-vin. Un communiqué signé du chef de l'Etat, M. Alfonso Lopez, et du ministre de la défense, le général Varon, indique que la Colombie refusera dans l'avenir d'acheter des appareils Lockheed si elle n'obtient pas cette liste.

Au Texas, M. et Mme Fitzpatrick, de Houston, ont intenté un procès à la société américaine pour obtenir le remboursement aux actionnaires des millions de dollars que la société a dépensés en pots-de-vin. — (A.F.P., Reuter, A.P.)

AFRIQUE

APRÈS LA RECONNAISSANCE PAR PARIS DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE D'ANGOLA

Luanda accueille la décision française avec une satisfaction teintée d'ironie

L'UNITA a donné, le mardi 17 février, la première information sur les résultats de sa nouvelle tactique de guérilla ; le mouvement de M. Savimbi assure avoir « détruit lundi quatre chars soviétiques T 54 et en avoir endommagé quatre autres » dans les environs de Bie (Silva-Porto). L'UNITA assure « être présente partout dans la brousse avec l'appui de 70 % de la population » et reconnaît que toutes les villes angolaises sont occupées par le M.P.L.A.

Tandis que le premier ministre tanzanien, M. Rashidi Kawawa, félicite Cuba pour sa « mission internationale dans la révolution », des sources officielles américaines citées par l'agence Associated Press assurent que les troupes cubaines ont été *stoppées* au sud de l'Angola pour ne pas arriver au contact des forces sud-africaines. A Kinshasa, la même *agence fait état* d'une *soixantaine* de mercenaires tués dans les rangs de l'UNITA et du F.N.L.A.

● A PEKIN, l'agence Chine nouvelle évalue mardi à « des centaines de millions de dollars » l'aide soviétique au M.P.L.A.

● A WASHINGTON, un collaborateur du sénateur démocrate de Californie John Tunney a déclaré avoir rapporté d'Angola un message du M.P.L.A. *proposant* à M. *Henry* Kissinger une rencontre avec des officiels américains et assurant que Luanda n'admettrait aucune base étrangère « même soviétique ». Le département d'Etat a affirmé n'avoir reçu aucun message. Washington considère que, pour ce qui est de la reconnaissance de Luanda, le moment n'est pas venu de reconsidérer sa position. A Caracas, M. Kissinger a répété qu'une nouvelle intervention extérieure de Cuba « ne serait pas tolérée ».

Enfin, le Canada s'apprête à reconnaître le régime de Luanda. Le Lesotho, Malte et le Malawi ont fait cette démarche mardi.

Correspondance

Luanda. — Les autorités de Luanda se refusent à tout commentaire sur la reconnaissance de *la République populaire d'Angola* par la France tant que notification ne leur en aura pas été faite en *bonne* et *due forme*. En privé, on ne cache pas ici que la surprise est de taille.

Après l'effondrement du F.L.N.A., puis de l'UNITA, Luanda assurait que les pays occidentaux allaient être *obligés* de revoir leur attitude pour « *tenir compte de la nouvelle situation* ». On s'attendait *donc* à une nouvelle vague de reconnaissances venant d'Europe. La surprise vient de ce que Paris *ouvre* la *voie malgré* ses liens privilégiés avec le Zaïre et l'Afrique du Sud, son appui au F.N.L.A. et à l'UNITA et son hostilité passée au M.P.L.A. Si on salue avec satisfaction cette reconnaissance, sa précipitation provoque des réfexions pour le moins sarcastiques. Enfin, on souligne à Luanda que l'avance de quelques heures prises par le gouvernement français sur ses partenaires européens ne suffira sûrement pas à faire oublier dans l'avenir quelle fut l'attitude de Paris pendant des *années dans* le *conflit angolais*.

Les reconnaissances des capitales européennes vont affaiblir *encore* un peu plus la position sud-africaine. Pourtant, l'état-major des FAPLA affirme que les troupes de Pretoria se concentrent *dans* la *zone* des *barrages sur* le fleuve Cunene, située à une trentaine de kilomètres à l'intérieur du territoire angolais. Elles disposeraient d'un matériel considérable dont des fusées sol-sol. Les troupes angolaises et cubaines se sont d'ailleurs arrêtées à quelques kilomètres au sud de Sa-Da-Bandeira et Moçamedes où une partie de l'état-major est venue réorganiser les forces armées avant de relancer l'offensive vers la frontière namibienne. En privé, les dirigeants de la République populaire évoquent donc, de plus en plus, l'éventualité d'un affrontement majeur dans la zone des barrages. Elles démentent aussi avec la plus grande énergie que des contacts directs ou indirects aient pu être noués avec les autorités de Pretoria. « *La coexistence présuppose l'existence*, nous affirmait un membre du cabinet présidentiel. *Que la République Sud-Africaine nous reconnaisse, et olars on pourrait envisager des négociations.* »

Mais pourquoi l'Afrique du Sud se risquerait-elle une deuxième fois dans une aventure militaire après le fiasco de sa première intervention et les assurances que lui a données le président Neto au sujet des barrages ? Peut-être un *climat* d'inquiétude est-il simplement maintenu pour des raisons de politique intérieure. Le quotidien du soir *Dario de Luanda* couvrait, le 17 *février*, toute sa première page de la photo d'un combattant, un bazooka à l'épaule, *surmonté d'un titre énorme* : « *Nous sommes en guerre.* »

RENÉ LEFORT.

CINQUANTE-QUATRE ÉTATS ONT DÉJA RECONNU LE NOUVEAU RÉGIME

Voici la liste des cinquante-quatre pays qui ont précédé la France sur la voie de la reconnaissance formelle du régime de Luanda :

AFRIQUE : Algérie, Bénin, Botswana, Burundi, Cameroun, Iles du Cap-Vert, Congo, Comores, Côte-d'Ivoire, Egypte, *Ethiopie, Gabon, Gambie, Ghana*, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatoriale, Haute-Volta, Liberia, Libye, Mali, Maurice, Madagascar, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Nigéria, Niger, Ouganda, Rwanda, Sao-Tomé et *Principe, Somalie, Sierra-Leone*, Soudan, Tanzanie, Tchad, Tunisie, Togo.

EUROPE DE L'EST : République démocratique allemande, Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, U.R.S.S., Yougoslavie.

PROCHE-ORIENT : Syrie.

ASIE : Inde, Laos, Mongolie, Vietnam du Nord, Vietnam du Sud.

AMERIQUE DU SUD : Brésil, Cuba.

La France a devancé ses partenaires européens

L'annonce de la reconnaissance par la Franc[e] mercredi 17 *février*, de la République populaire d'Angola, provoque quelques grincements dans la Communauté européenne. Il est reproché au gouvernement francais de faire « cavalier seul » dans une affaire nullement urgente, au lieu de mettre au point avec ses partenaires la présentation commune d'un *geste*, de *toute façon* inévitable, à l'occasion, par exemple, de la réunion des neuf ministres des affaires étrangères, lundi prochain, à Luxembourg. C'est au cours de la préparation de cette réunion, les lundi 16 et mardi 17 *février*, que la reconnaissance de l'Angola a été discutée, dans la même ville, par le comité des directeurs politiques.

Comment explique-t-on, du côté français, la décision soudaine du gouvernement ? Sur le fond, *les Neuf — dit-on — sont tous* convaincus que le moment est venu de reconnaître le régime de Luanda et tous veulent y procéder à bref délai. (Seuls les Allemands se posent *encore* des questions, en raison de remous *intérieurs et de fortes pressions* des Etats-Unis pour *différer toute* décision.) Mais les situations et les procédures en vigueur dans chaque pays sont différentes.

Dans le cas du Mozambique, autre colonie portugaise devenue indépendante, les Neuf avaient immédiatement reconnu ensemble, dès la proclamation de l'indépendance, le 25 juin, l'*existence* du nouvel Etat. Ce geste ne suffit d'ailleurs pas à normaliser les relations, puisqu'il faut ensuite échanger des représentations diplomatiques, ce qui fait l'objet de négociations. (Entre la France et le Mozambique, d'ailleurs, l'aboutissement de ces négociations est imminent.)

Le cas de l'Angola est plus difficile. La situation y était tellement *complexe lors de l'accession* à l'indépendance, le 11 novembre, que les Neuf n'ont pas reconnu explicitement ensemble le nouvel Etat. Alors que certains gouvernements pensent que cette formalité juridique n'est plus utile, Paris *estimait qu'elle était nécessaire*, d'autant plus qu'il a maintenu un représentant consulaire *de facto* à Luanda. C'est à cette reconnaissance de l'Etat angolais que la France a procédé mardi, espérant maintenant engager rapidement des négociations pour l'échange de représentants diplomatiques. Le nom de M. Michel de Camaret, actuellement consul général à Sao-Paulo, est prononcé pour le poste d'ambassadeur à Luanda.

Quelle que soit la valeur des arguments juridiques, il reste que, si le gouvernement français a précipité le mouvement et passé outre aux objections et atermoiements de ses partenaires européens, c'est aussi et surtout pour faire oublier au gouvernement de Luanda son long « *flirt* » avec ses adversaires.

M. D.

L'échec du cordon sanitaire

(Suite de la première page.)

Ainsi, tous les partisans d'un *nouvel* Etat « *progressiste* » en Afrique, renforcés par ceux qu'animait surtout l'indignation devant l'intervention sud-africaine, faisaient face aux « *modérés* » qui multipliaient les mises en garde et les prédictions *apocalyptiques. On échangeait des* invectives. L'Afrique, pour les uns, allait « *basculer dans le communisme* ». A en croire les autres, Cubains et Soviétiques étaient plus authentiquement africains que MM. Roberto Holden et Jonas Savimbi.

La constance de Pékin

Les armes ont tranché. Un peu partout, on se souvient du mot de *Machiavel pour qui « le prince est estimé quand il est ami ou ennemi, parti toujours plus profitable que rester neutre* ». Les reconnaissances du vainqueur se multiplient chez ceux-là mêmes qui le redoutent le plus. Pour justifier leurs sympathies passées envers les vaincus, les « modérés » expliquent, comme vient de le faire la Tunisie, qu'ils « *n'ont jamais visé à favoriser l'un des mouvements angolais au détriment des deux autres* ». Adversaires farouches du « marxiste Neto », le Zaïre et la Zambie lui font des avances. Retourné à la guérilla qu'il mena longtemps contre les Portugais, M. Savimbi crie en vain son amertume. Le tribunal de l'Histoire ne laisse guère le temps de maudire ses juges.

La vague de reconnaissances qui déferle sur Luanda emporte tout : les hésitations des Allemands, dont la grande presse titre depuis des semaines sur la menace que les « communistes africains » font courir à l'Occident, comme les inquiétudes des Etats africains modérés, et surtout du Gabon et de la Côte-d'Ivoire, qui voient renforcer le camp de leurs ennemis idéologiques. Pour quelques petites phrases rageuses sur la ladrerie du Congrès envers les anticommunistes africains, M. Kissinger vient de se faire rabrouer par le sénateur Edward Kennedy, qui *l'accuse de « perdre la tête »*. *Seuls* les Chinois, obsédés par leur crainte de Moscou, continuent d'expliquer avec une belle constance la guerre civile angolaise par les méfaits du « social-impérialisme ».

Un ministre zaïrois éberlué et dépourvu d'instructions fraîches s'est encore entendu féliciter à Pékin, il y a trois jours, pour le « *rôle héroïque* » de son pays dans le soutien aux « *Angolais opposés à la domination russe* ». Mais la politique chinoise, qui ailleurs s'accommode d'un Pinochet et voit dans M. Strauss le rempart de l'Occident, manque à l'occasion de perspicacité. Le président de la Tanzanie, *M. Julius Nyerere, pourtant au mieux* avec Pékin, estime, lui, que « *contrairement à l'analyse faite par les Etats-Unis et les autres grandes puissances, le conflit angolais n'est pas idéologique* ».

Le *revirement* des adversaires du régime de Luanda marque une date dans l'histoire du tiers-monde : *celle de l'abandon du cordon sanitaire appliqué* naguère à la Guinée par la France et à Cuba par les Etats-Unis, *avec des résultats analogues*. Dans les deux cas, l'isolement avait transformé des nationalistes en doctrinaires, et, faute d'horizon ou d'assistance leurs régimes socialisants en lourdes machines de partis. Le cordon sanitaire fit, pour une bonne part, de Fidel Castro, guérillero lyrique, un morne secrétaire de P.C., et de Sekou Touré, brillant parlementaire de la Quatrième, un chef d'Etat hanté par les complots. Il n'aurait pu que confirmer M. Neto dans la vocation d'un allié inconditionnel de l'Union soviétique et de nouveau Castro que lui prêtent ses adversaires.

Le refus de l'alignement

Or, pour l'instant du moins, Luanda ne semble pas prendre le chemin de La Havane. Les dirigeants de la République populaire, au *risque d'inquiéter leur grand ami*, ne perdent aucune occasion de proclamer leur « *non-engagement* », leur *désir* de vivre en paix avec leurs voisins les moins progressistes, leur refus du destin de satellite tropical. M. Neto propose un arrangement à Pretoria sur le barrage que les Sud-Africains prétendent protéger. Il est allé jusqu'à assurer que son pays « *n'accueillerait pas de bases militaires étrangères* ». Aux prises avec une guérilla et un très difficile problème d'intégration des ethnies, il n'a que faire d'une étiquette qui limiterait la liberté d'action et les chances de développement de son pays.

Annonçant un assouplissement de la position américaine, le sénateurs Church, de l'Idaho — pourfendeur de la C.I.A. et des multinationales corruptrices — a assuré, lundi, à Londres, que les efforts de l'U.R.S.S. *pour s'implanter en Angola étaient « voués à l'échec »*. C'est aller un peu vite, mais ils seraient certainement plus efficaces si l'Occident n'avait accepté — faisant contre mauvaise fortune bon cœur — de *coopérer avec le nouveau régime*. En Afrique, les nationalismes sont trop vivaces, les traditions trop puissantes et les hommes trop rétifs à l'endoctrinement pour que des démocraties populaires s'installent aisé*ment. Le « marxisme-léninisme »* dont on se réclame ici et là correspond rarement à une adhésion doctrinale. *Parfois* — c'est le cas du Bénin (ancien Dahomey) — il n'est que l'alibi improvisé d'une dicta*ture militaire. Mais le plus souvent* il *veut* exprimer, de *façon* provocante pour le « *néo-colonialisme* », une aspiration révolutionnaire et une référence à un « autre » modèle de *développement*. Jusqu'à présent, l'U.R.S.S. *n'a pu s'acquérir nulle* part, sur le continent, des amitiés ferventes ou des allégeances totales et serviles.

Partout où il a sévi, avec la tolérance de l'Occident, le pesant régime *de droite portugais a suscité* — c'est bien le moins — des mouvements de libération de gauche. En Angola, où il n'était pas majoritaire, le M.P.L.A. l'a emporté avec l'aide étrangère. En refusant de reconnaître son pouvoir, on eût fourni à ses alliés *soviétiques* et cubains une trop *belle occasion* de *s'éterniser sur place* et de *transformer* leur assistance en tutelle du premier satellite africain de Moscou.

PAUL-JEAN FRANCESCHINI.

Sénégal

UN TROISIÈME PARTI POLITIQUE EST EN VOIE DE FORMATION

(De notre correspondant.)

Dakar. — Un troisième parti politique est en cours de constitution au Sénégal : le Rassemblement national démocratique (R.N.D.), qui a sollicité l'autorisation de s'organiser.

Parmi les animateurs de cette nouvelle formation, on relève les noms d'anciens membres du Parti africain de l'indépendance (P.A.I.), petite formation marxiste-léniniste clandestine, notamment Mᵉ Babacar Niang et le docteur Moustapha Diallo. On note aussi la présence du professeur Cheikh Anta Diop, auteur d'une thèse qui fit sensation sur *Nations nègres et culture*, et de M. Sérigne Cheihk Mbabé, un neveu du khaliffe général des Mourides — l'une des plus importantes communautés musulmanes du pays.

Le ministre de l'intérieur dispose d'un délai de trois mois pour faire connaître sa réponse à la demande d'autorisation.

P. B.

Maroc

M. RENÉ HABY EST ATTENDU EN VISITE OFFICIELLE

(De notre correspondant.)

Rabat. — M. René Haby, ministre de l'éducation, était attendu mercredi soir 18 février à Rabat pour une visite officielle à l'invitation de M. Bouamoud, ministre marocain de l'enseignement primaire et secondaire, qui s'était rendu en France l'année dernière. M. *Haby* séjournera au Maroc jusqu'au 22 février. Il visitera des établissements scolaires dans plusieurs villes, ainsi que l'université Karaouiyine, à Fès. Ses entretiens avec les responsables marocains porteront notamment sur l'enseignement de l'arabe en *France* et sur le recrutement de professeurs français pour l'enseignement du deuxième cycle marocain.

M. Haby rencontrera aussi les représentants des enseignants français. Leurs préoccupations sont de deux ordres. Sur le plan fiscal, ils estiment qu'ils sont imposés plus lourdement qu'en France, en raison notamment de leurs indemnités de résidence. Ils soulèvent également le problème de la titularisation des auxiliaires (deux mille enseignants environ sur les sept mille en coopération dans les établissements marocains), et, d'une manière plus générale, préconisent la révision de la convention franco-marocaine de coopération sur divers points.

L. G.

● *M. Pierre Marthelot* nous indique que le bureau de la section parisienne de l'Union nationale des étudiants du Maroc (UNEM) n'est pas domicilié à la Cité universitaire de Paris, contrairement à une information publiée dans nos éditions du 25-26 janvier à la suite d'un communiqué de l'UNEM. « *Les stauts de la Cité*, nous précise M. Marthelot, qui en est le délégué général, *n'autorisent pas une telle domiciliation.* »

Parlez de vos vacances avec ceux qui les ont imaginées.

Du 18 février au 6 mars, au rez-de-chaussée du magasin Haussmann, notre agence de voyages organise une grande exposition réunissant tous ceux qui imaginent vos vacances. C'est-à-dire que pour la première fois, vous discuterez directement avec un représentant de chacun des organismes de vacances indiqués ci-dessous. Vous pourrez également gagner des séjours à Rio, aux Seychelles, au Niger, à Ceylan ou dans beaucoup d'autres pays en participant gratuitement à notre grand concours. Renseignez-vous.

ASIE TOURS — VACANCES 2000 — AIR-GRÈCE — HORIZONS LOINTAINS — AIR VACANCES — AIRTOUR — TOUROPA — EURO 7 — AFRICATOURS — maroc conseils — TOURORIENT — croisimer — touring vacances — KUONI — mVm ILE MAURICE LA REUNION LES SEYCHELLES — tour west — Planète — Jet tours — l'Europe en autocar

Galeries Lafayette

dufayel. studio g.l.

مكذا من الأصل

هكذا من الأصل

AFRIQUE

LE CONFLIT DU SAHARA OCCIDENTAL

SELON UN RECENSEMENT RÉALISÉ PAR L'ESPAGNE

Les Sahraouis étaient 74 500 en 1974

De notre correspondant

Rabat. — L'administration espagnole, qui s'apprête à quitter le Sahara occidental dans une dizaine de jours (une cérémonie doit avoir lieu en principe le 28 février, à El-Aïoun à l'occasion de ce départ définitif), lègue aux Marocains et aux Mauritaniens un document auquel on n'a sans doute pas fini de se référer. Il s'agit du « Censo-74 » — c'est-à-dire du recensement effectué par le gouvernement général espagnol au Sahara dans le second semestre de l'année 1974. En avant-propos de ce volume de cent cinquante pages figurent des indications sur la façon dont le travail a été conduit par des spécialistes espagnols avec le concours d'agents recenseurs, natifs du Sahara et bilingues (arabe et espagnol), étudiants en majorité. Le territoire avait été divisé en trois zones : El-Aïoun et le Nord : Villa-Cisneros (aujourd'hui Dakhla) et le Sud : Smara et le Nord-Est. Les dix Land-Rover affectées aux équipes chargées du recensement en collaboration avec les « chioukhs » (chef de fraction de tribu) ont parcouru quelque 60 000 kilomètres. Dans les zones d'accès difficile, les déplacements ont eu lieu en hélicoptère.

Bien que les enquêteurs aient rencontré quelques difficultés auprès des gens âgés pour recueillir les données souhaitées, les spécialistes venus de Madrid estiment qu'ils ont éliminé au maximum les risques d'erreur. Ils ont réalisé les classifications et les dépouillements en utilisant des ordinateurs. Aucun autre document comparable au leur n'existe concernant le Sahara occidental.

Le rapport fait apparaître un total de 73 497 Sahraouis, dont 38 336 hommes et 35 161 femmes ; 35 909 recensés (18 876 hommes et 17 033 femmes) ont plus de dix-sept ans.

La densité moyenne est de 0,27 habitant par kilomètre carré. Dakhla (17,95) et El-Aïoun (7,57) ont les densités les plus fortes. Bir-Gandus (0,04) a la plus faible. Les trois villes principales : El-Aïoun (28 010), Smara (7 280) et Dakhla (5 370) totalisent 40 660 habitants. Les deux premières sont placées sous l'administration marocaine et sont des villes de garnison des forces armées royales. La troisième a un gouverneur mauritanien et une garnison mauritanienne. Le pacha d'El-Aïoun nous disait récemment (*le Monde* du 10 février) que le retour des Sahraouis dans cette ville portait sa population à 25 000 habitants environ. Le soir venu, on pouvait en effet constater que peu d'habitations sahraouies n'avaient pas de lumière, et l'animation dans les rues et les ruelles indiquait un large peuplement.

Le « Censo-74 » dénombre 12 428 nomades, le reste étant considéré comme population sédentaire. Ces indications sont contestées par certains (1).

Ainsi que nous l'a précisé le colonel de Viguri, secrétaire général à l'époque du gouvernement général espagnol du Sahara, le « Censo-74 » n'a porté que sur ce territoire et a exclu les réfugiés sahraouis. Le nombre de ces derniers, indiqué par les autorités marocaines, au mois de mai 1975, à la mission de l'ONU, est de 35 000 à peu près. D'après une source marocaine autorisée, environ 25 000 d'entre eux sont âgés de vingt et un ans et plus, et ont, de ce fait, l'âge électoral requis par le Maroc. Selon la même source, les réfugiés n'ont pas regagné le Sahara. Bien qu'il doive y avoir parmi eux des gens qui ont été recensés et, ensuite, sont venus au Maroc, on peut, semble-t-il, malgré ce chevauchement, estimer, par la combinaison des données espagnoles et marocaines, la population sahraouie à 100 000 personnes approximativement, dont plus de la moitié (réfugiés et non-réfugiés) se trouvent sur le territoire — saharien ou non — où le Maroc exerce son autorité.

LOUIS GRAVIER.

(1) Dans *Al Bayane*, journal du Parti du progrès et du socialisme, M. Ahmed El Gharbaoui, professeur à la faculté des lettres de Rabat, a écrit le 31 décembre 1975 : « *En réalité, le nomadisme est beaucoup plus étendu que ces chiffres ne le laissent entendre (...). Même les populations urbaines pratiquent, directement ou indirectement, le nomadisme. Il leur arrive très souvent de fermer leurs maisons citadines et de suivre leurs troupeaux à travers la hamada, à la recherche des pâturages. Quand les éléments traîtres du Polisario ont appelé la population d'El-Aïoun à fuir devant l'avance de nos forces armées, ils ont beaucoup joué politiquement sur ce phénomène du nomadisme. La psychose de peur qu'ils ont créée se superposait aux déplacements habituels, ce qui a entraîné des départs tout à fait compréhensibles. Mais, déjà, la majorité de ceux qui sont partis réintègrent leurs foyers.* »

La Ligue arabe entreprend une nouvelle tentative de médiation

Le conflit entre Alger et Rabat à propos du Sahara occidental semble être entré de nouveau dans une phase diplomatique. Une nouvelle tentative de médiation va être entreprise par le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Mahmoud Riad. Celui-ci a rencontré, mardi, les ambassadeurs au Caire de l'Algérie, du Maroc et de la Mauritanie. Il a obtenu l'accord de leurs gouvernements respectifs pour se rendre prochainement dans les trois capitales.

M. Olof Rydbeck, chargé par le secrétaire général de l'ONU d'une mission d'information au Sahara occidental, a fait, lundi soir à Vienne, un premier rapport verbal à M. Kurt Waldheim.

Dans un communiqué publié mardi à Alger, le Front Polisario a annoncé que ses forces avaient attaqué, le 12 février, un convoi marocain se dirigeant vers Haouza, localité située entre Jdiria et Smara. Selon le Polisario, les pertes marocaines seraient importantes.

De notre correspondant

Alger. — Dans deux messages — l'un du président Boumediène aux chefs d'Etat des pays non alignés, des pays socialistes et des pays occidentaux, l'autre du ministre des affaires étrangères, M. Bouteflika, au secrétaire général de l'ONU, M. Kurt Waldheim, — l'Algérie a attiré de nouveau l'attention, mardi 17 février, sur la gravité de la situation au Sahara occidental.

Revenant sur la première affaire d'Amgala du 29 janvier dernier, ainsi que sur les efforts de l'Algérie pour « *circonscrire cet incident sanglant afin de préserver les chances de la paix* », le chef de l'Etat algérien constate que « *ce témoignage de bonne volonté est malheureusement resté sans effet. Pour la seconde fois, le roi du Maroc, évoquant l'Algérie, agite le spectre de la guerre* ». Or, indique M. Boumediène : « *L'Algérie ne saurait accepter de supporter la responsabilité qui résulte de la politique d'agression et d'occupation ni de servir d'alibi aux revers que subissent les armées marocaines mises au service de cette politique de la part de la résistance du peuple sahraoui* ». Le chef de l'Etat algérien rappelle également que le conflit actuel oppose « *vant tout le peuple sahraoui au gouvernement royal du Maroc, dont le refus de reconnaître le principe de l'autodétermination découle de son déni au droit à l'existence du peuple sahraoui* ».

De son côté, M. Bouteflika souligne dans son message à W. Waldheim que « *l'observance continue de la règle du droit et du principe de la morale, c'est bien dans la position de l'Algérie qu'on la retrouve* ». « *Le soutien de l'Algérie au mouvement de libération*, écrit-il, *se caractérise précisément par la constance qui inspire notre attitude vis-à-vis du peuple sahraoui. Ce peuple, en effet, doit être en mesure, et quel que puisse être son choix, d'exercer de manière libre et authentique son droit à l'autodétermination. Aucune conspiration ne saurait lui imposer le silence des cimetières en s'abritant derrière le paravent de l'arrangement mis au point à Madrid avec les autorités espagnoles.* »

(Intérim.)

L'ambassadeur du Maroc à Paris estime que les cinq Français disparus sont « entre les mains du Polisario »

Les controverses continuent à propos de la disparition au Sahara occidental de cinq jeunes Français, qui auraient, selon des informations recueillies à Alger (*le Monde* du 17 février), été tués au cours d'un accrochage entre le Front Polisario et les troupes marocaines. « *Nous sommes persuadés que ces jeunes gens ont été enlevés* », a déclaré mardi après-midi 17 février, à Orly, le Dr Ahmed Laraki, ministre des affaires étrangères du Maroc, qui regagnait Rabat au terme d'un bref séjour à Paris. « *Je suis persuadé*, a-t-il ajouté, *que les Algériens tiennent à conserver ces citoyens français comme monnaie d'échange pour de futures négociations.* »

L'ambassadeur du Maroc à Paris, le Dr Youssef Ben Abbès, affirme, de son côté, dans une déclaration publiée mardi, que « *les autorités marocaines avaient tout mis en œuvre pour rechercher les jeunes gens.* » De l'échec de ces investigations, l'ambassadeur conclut que « *les disparus doivent être entre les mains du Polisario et de son protecteur l'Algérie* ». Le diplomate indique aussi que le roi Hassan II avait dit à l'émissaire irakien venu à Rabat après la première bataille d'Amgala, qu'il était prêt à échanger les cent six prisonniers algériens faits lors de ce combat contre les cinq jeunes gens et les deux enseignants français détenus par le Polisario.

« *L'émissaire irakien*, ajoute l'ambassadeur, *nous a fait parvenir d'Alger une réponse négative.* »

Pour M. Blanchot, le père d'une des disparues, qui habite Dôle, trop de points restent encore obscurs dans cette affaire. Et il pose une série de questions :

1) Le gouvernement algérien, demande-t-il, est-il disposé à donner des renseignements précis sur les preuves qu'il détient et qui servent de base aux conclusions de l'enquête qu'il dit avoir menée ?

2) Pourquoi le Front Polisario, après avoir annoncé le 13 janvier l'embuscade et la destruction d'un minibus Volkswagen, au cours d'une émission spéciale de Radio-Alger en arabe, a-t-il démenti cette information trois jours plus tard ?

3) Pourquoi le Front Polisario ne peut-il montrer la carte d'identité de l'un des jeunes gens, Jean Guyot, alors qu'il prétend la détenir ?

4) Pourquoi les autorités marocaines n'ont-elles pas autorisé les parents des disparus à se rendre sur place et pourquoi ont-elles refusé qu'ils interrogent le gardien du cabanon où ils avaient passé le début de leurs vacances ?

5) Le gouvernement français peut-il révéler la réponse faite à M. Sauvagnargues à sa demande d'information auprès du gouvernement algérien, et M. Sauvagnargues a-t-il fait la même déarche auprès du gouvernement marocain ?

6) Quelles initiatives le gouvernement français a-t-il prises pour rentrer en contact avec le Front Polisario ?

Si le gouvernement français conserve le mutisme sur cette affaire, un porte-parole de l'Elysée a annoncé mardi qu'il avait été demandé à l'ambassadeur de France à Alger, M. de Commines, de renouveler ses démarches auprès du gouvernement algérien pour faciliter la libération de MM. Dief et Seguro, les deux coopérants français détenus depuis le début de janvier par le Front Polisario.

Vous pouvez comparer nos prix aux autres... c'est la seule chose qui soit comparable.

Les Mercuriales constituent un véritable centre tertiaire, qui offre à ses utilisateurs un outil de travail à la fois souple et puissant, associant les agréments de la vie à l'univers moderne du travail.

Puissance et souplesse de leurs 58 000 m² de bureaux entièrement cloisonnables, c'est exceptionnel surtout lorsqu'ils sont divisibles jusqu'à 30 m² grâce à leur trame de façade de 1,50 m et qu'ils profitent tous de la lumière du jour. 950 m² de surface utile de bureau par plateau avec une circulation centrale très étudiée.

Situation privilégiée en bordure du périphérique : à 15 mètres de PARIS, en bordure du Boulevard périphérique, à la sortie de l'A3 et à proximité de l'autoroute A1. - Liaisons faciles avec les aéroports d'Orly et de Roissy - Métro Gallieni/Levallois - Nombreux autobus vers Paris et la banlieue Est.

Efficacité de l'installation téléphonique "grande puissance" grâce à un autocommutateur ERICSSON ventilant 5000 lignes : numéro individuel par société ; transfert automatique des communications, présélection et mémorisation des appels, "Multiplex", etc.

Sécurité en tout domaine grâce à la puissance et la souplesse d'un ordinateur Honeywell Delta 2000 intégré prenant en compte toutes les activités de gestion et veillant à la sécurité de tous par contrôle de 3000 points de surveillance toutes les 2 secondes.

Confort du cadre de vie grâce à la densité des services intégrés groupés dans un "Business Center" au rez-de-chaussée : restaurant d'entreprise et cafétéria, restaurant-club, bar, ainsi que des prestataires de services tels que mobilier et matériel de bureaux, librairie, laboratoire de langues, salle de conférences avec possibilités de projection, et traduction simultanée, personnel intérimaire, agence de voyages, banque, salon de coiffure, bureau de tabac...

... et la climatisation est silencieuse et réglable bureau par bureau.

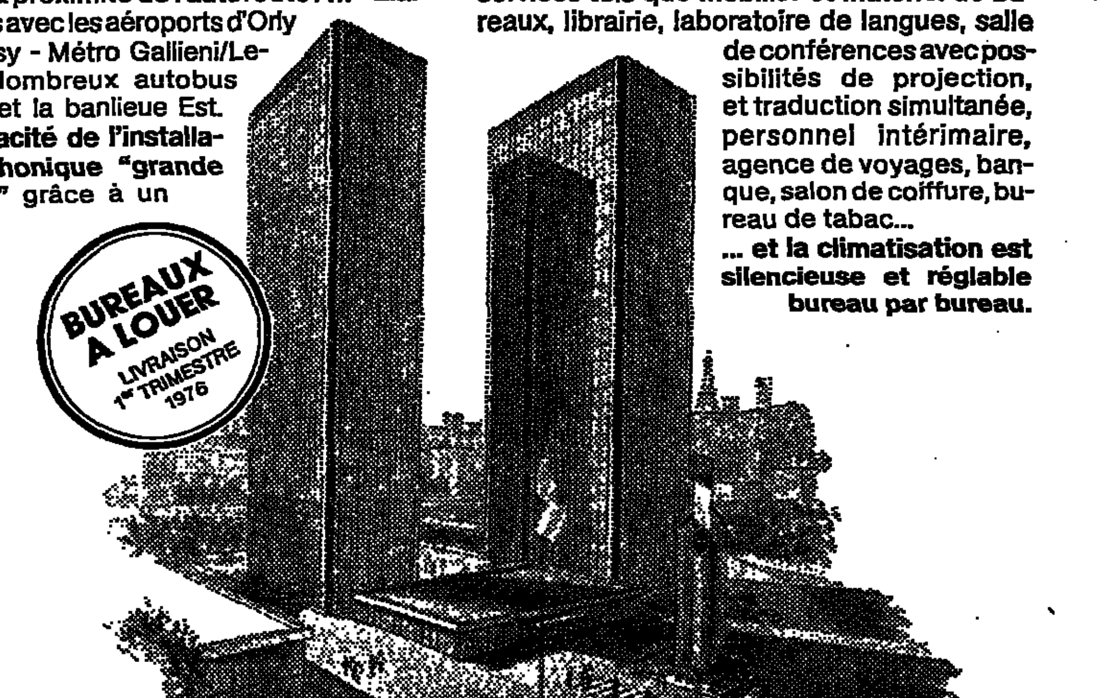

LES MERCURIALES
Au carrefour des affaires et des hommes un véritable centre tertiaire intégré.

une réalisation
TRAMMELL CROW

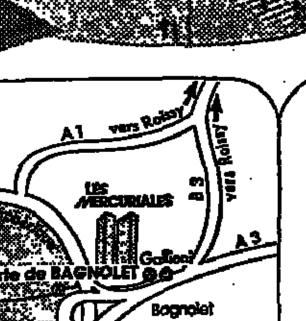

Si vous voulez en savoir plus sur les façades, les ascenseurs, les faux-plafonds, les quais de déchargement, les parkings et bien d'autres choses encore...
téléphonez-nous à
CROW COMPANY FRANCE
1, place des Mercuriales Bagnolet
Tél. : 371 14 14

PROCHE-ORIENT

Liban

Le meurtre de deux professeurs à l'université américaine illustre le climat d'insécurité qui règne à Beyrouth

Cinquante personnes ont été enlevées le lundi 16 février, à la suite de l'assassinat d'un militant kurde, mais, grâce à l'intervention de médiateurs, tous les captifs, sauf deux, ont été relâchés. D'autre part, l'université américaine de Beyrouth est fermée mercredi et jeudi en hommage à la mémoire des deux professeurs assassinés mardi.

Prétextant « l'état d'insécurité qui ne permet pas la tenue d'élections dans un délai proche », une commission parlementaire a demandé, mardi, que le mandat de la Chambre des députés soit prorogé de deux ans. Pour faire face à la vague de criminalité, la Confédération générale des travailleurs libanais (C.G.T.L.) a réclamé l'institution de tribunaux d'exception chargés de juger rapidement les meurtriers et responsables d'enlèvements. — (A.F.P., UPI, Reuter, A.P.)

De notre correspondant

Beyrouth. — On connaît maintenant les circonstances exactes dans lesquelles deux doyens de l'université américaine de Beyrouth, MM. Raymond Ghosn, professeur à la faculté d'ingénieurs, et Robert Noujaïmy, chargé des affaires estudiantines, ont été tués à bout portant par un ancien étudiant de l'établissement, Najm Elias Najm, âgé de vingt-trois ans, d'origine palestinienne, porteur d'un passeport jordanien.

L'assassin avait été renvoyé de l'université, il y a dix-huit mois, en même temps qu'une centaine d'autres étudiants auxquels on reprochait leurs activités politiques à l'intérieur du campus.

Armé d'un revolver, Najm Elias Najm s'est rendu le mardi 17 février dans les locaux universitaires, où il devait rencontrer par hasard sa première victime, le doyen Noujaïmy, qu'il a aussitôt abattu. Puis il est allé au bureau de la faculté d'ingénieurs, où se trouvait le doyen, M. Raymond Ghosn, qu'il blessa mortellement de plusieurs balles. L'assassin s'est ensuite dirigé vers le bureau du recteur de l'université, M. Samuel Kikwood, mais ce dernier ne s'y trouvait pas. Il fit alors le tour du secrétariat et obligea les huit personnes qui s'y trouvaient à se rassembler dans une même pièce. Il fit savoir qu'il ne libérerait pas ses otages tant qu'on n'aurait pas mis à sa disposition une voiture qui le conduirait à la frontière sud ; il voulait, expliqua-t-il, tenter une opération-suicide en Israël.

La direction de la police et celle des forces de sécurité intérieure dépêchèrent plusieurs unités de commando, qui investirent le campus, mais refusèrent d'intervenir ou de s'approcher du bureau où se trouvaient les otages. Finalement, c'est le service d'ordre de l'Organisation de libération de la Palestine, le CLAP, qui intervint et arrêta l'assassin. Ce dernier se rendit sans la moindre résistance. Mais au moment où il prenait place dans une voiture pour être conduit en lieu sûr, il fut atteint, à une épaule, par des balles tirées par un collaborateur de l'une des victimes.

Ce grave incident a eu lieu quelques heures après l'assassinat, dans le centre commercial, du premier secrétaire de l'ambassade de Turquie à Beyrouth, M. Oktar Sérit, revendiqué par une organisation secrète arménienne. Ce dernier attentat a lui-même été suivi d'une tentative d'assassinat manquée, contre un autre membre de l'ambassade turque, M. Omar Mohamed Demirel.

ÉDOUARD SAAB.

Israël

NOUVELLES TAXES POUR DÉCOURAGER LES VOYAGES A L'ÉTRANGER

Jérusalem (A.F.P.). — Le gouvernement israélien a décidé, dimanche 15 février, d'instituer de nouvelles taxes qui rapporteront quelque 950 millions de livres israéliennes (1) au Trésor public et qui sont également destinées à dissuader les Israéliens de se rendre à l'étranger.

Le ministre israélien des finances, M. Rabinovitch, et des fonctionnaires du Trésor, ont précisé que les départs d'Israéliens vers l'étranger pendant les vacances coûtent des centaines de millions de dollars en devises étrangères au Trésor.

Ils ont indiqué que la taxe sur les billets de voyage à l'étranger est portée à une somme forfaitaire de 1 000 livres (au lieu de 750), plus 15 % de la valeur du billet. L'allocation de 450 dollars en devises pour tout Israélien se rendant à l'étranger est maintenue à condition de fournir une justification valable pour le voyage, sinon l'allocation est réduite d'un tiers.

Le gouvernement a d'autre part imposé une vignette fiscale sur toutes les demandes d'importation et a imposé de 15 % toutes les allocations de devises « pour services étrangers ».

(1) La livre israélienne équivaut à 0,40 F.

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. BJEDITCH

Paris et Belgrade vont s'efforcer de rééquilibrer leurs échanges commerciaux

M. Djemal Bjeditch, chef du gouvernement yougoslave, quitte ce mercredi Paris pour Bruxelles et Luxembourg après avoir été l'hôte à déjeuner du président Giscard d'Estaing.

La seconde journée de sa visite a été surtout consacrée aux échanges économiques entre les deux pays. Le chef du gouvernement yougoslave a été reçu à déjeuner par M. Ceyrac et le Conseil national du patronat français. Dans l'après-midi, il a eu sur le même thème un entretien de deux heures et demie avec M. Chirac, en présence de M. Raymond Barre, ministre du commerce extérieur, et du côté yougoslave de M. Ianko Smole, *membre du Conseil exécutif fédéral chargé des questions* économiques.

Les Yougoslaves n'ont pas caché qu'ils n'étaient pas satisfaits de l'évolution des échanges commerciaux franco-yougoslaves. Ces échanges, ont-ils dit, s'accroissent chaque année au seul avantage de la France, tandis que le déficit yougoslave a atteint en 1975 environ 1 milliard de francs.

Au cours des cinq dernières années, les exportations yougoslaves en France sont passées de 57 à 86,9 millions de dollars, alors que les exportations françaises en Yougoslavie croissaient de 127 à 350,7 millions de dollars.

Pourquoi donc, ont déclaré les visiteurs yougoslaves, la France, dont le commerce avec l'Allemagne de l'Ouest et le Japon est déficitaire, ne se procure-t-elle pas en Yougoslavie, à qualité et prix égaux, les machines-outils qu'elle achète à la première et les bateaux qu'elle commande au second ? Il en est de même du matériel électronique et de l'équipement téléphonique que la France achète aux Etats-Unis, alors que Belgrade affirme fabriquer un matériel équivalent.

Bref, les Yougoslaves s'inquiètent d'une évolution qui les contraint à vendre de plus en *plus à l'Allemagne et — ce qui* est plus grave encore — à l'Est.

Aux industriels français, M. Bjeditch a d'ailleurs parlé avec une fermeté inhabituelle. La Yougoslavie, leur a-t-il dit, ne peut plus accepter de négocier avec la France de gros contrats qui ne seraient pas avantageusement « compensés » par des achats français. Ainsi en sera-t-il pour cinq usines de raffinage de sucre — que les Polonais sont prêts à compenser à 100 %, et les Français seulement à 50 %, — et pour des centrales thermiques qui font l'objet, de la part des Américains, d'offres de contreparties sérieuses.

Les Yougoslaves sont même prêts dorénavant à rompre les contrats qui ne seraient pas correctement appliqués. Tel pourrait être le cas du contrat de 300 millions de francs conclu avec la société Thomson-Houston, qui a bien livré les locomotives électriques promises, mais qui n'a pas procédé aux 17 millions d'achats qu'elle s'était engagée à faire en Yougoslavie.

M. Bjeditch a également abordé avec M. Chirac un autre point du contentieux franco-yougoslave, les activités antititistes des émrigrés yougoslaves en France, auxquels se sont joints récemment certains réfugiés « kominformistes » expulsés de Kiev par les autorités soviétiques en décembre dernier. Les dirigeants de Belgrade s'étonnent de l'impuissance des polices occidentales qui ne parviennent pas à prévenir les attentats dont sont victimes à l'étranger les diplomates yougoslaves; tout récemment encore, le consul de Yougoslavie à Francfort a été assassiné.

M. Bjeditch et ses collaborateurs ont, semble-t-il, reçu de leurs interlocuteurs français des apaisements. M. Chirac s'est dit, d'autre part, d'accord pour qu'un effort sérieux soit fait pour accroître et équilibrer les échanges franco-yougoslaves. Des experts yougoslaves viendront en mars à Paris pour faire connaître les possibilités de Belgrade à cet égard. En avril, M. Barre se rendra à son tour en Yougoslavie, de même qu'une mission industrielle française.

Des deux côtés on souligne l'importance du voyage que fera M. Giscard d'Estaing en Yougoslavie en septembre prochain, le premier d'un président de la République française depuis 1934 (Albert Lebrun avait alors assisté à Belgrade aux obsèques du roi Alexandre, assassiné à Marseille).

JEAN SCHWŒBEL.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

ANNONCÉE PAR LE PRÉSIDENT FORD

La réforme des services secrets ne désarmera pas les critiques du Congrès

De notre correspondant

Washington. — La montagne a accouché d'une souris... Au terme de longs mois d'enquêtes tumultueuses, menées par les commissions spécialisées des deux chambres sur les faiblesses, les carences, et surtout les abus de la C.I.A. et du F.B.I., la réforme annoncée mardi soir 17 février *par le président Ford au cours* d'une conférence de presse, des structures administratives des services de renseignements apparaît bien modeste.

Jusqu'à nouvel ordre, en tout cas, elle confirme la défaite subie par ceux qui, au sein des commissions parlementaires, remettaient en question le principe même des services spéciaux ou voulaient les placer sous une tutelle rigoureuse du Congrès, le zèle réformateur de ces « activistes » les a poussés trop loin... les « fuites » répétées, tolérées ou encouragées parfois par les assistants des commissions, leur ont finalement porté tort. Le sérieux de leurs enquêtes s'en est trouvé compromis. Finalement, une majorité du Congrès, et probablement dans l'opinion publique, *a été plus alarmée par les « fuites »* que par les incontestables excès mis en évidence par les audiences publiques des commissions. Aussi bien, la réorganisation décidée par le président Ford rejette complètement les propositions extrêmes, comme celle de nommer un procureur spécial chargé de poursuivre les « agents » ayant abusé de leur pouvoir, ou celle de permettre au *Congrès d'opposer un droit de* veto préalable à toute opération secrète de la C.I.A. Agissant par ordonnance (executive order), le président laisse au Congrès le soin de définir lui-même sous quelle forme il envisage d'exercer son contrôle a posteriori sur les activités de la C.I.A.

La réforme présidentielle prévoit essentiellement la création de deux organismes placés sous la responsabilité ultime du président. Le premier est un comité de supervision, présidé par M. Bush, nouveau directeur de la C.I.A., qui coiffera les activités des services de renseignements dépendant des divers ministères. M. Bush devient ainsi une sorte de « tsar », n'ayant de comptes à rendre qu'au président. Le second est un organisme indépendant, un « conseil composé de trois personnalités privées, que l'ancien ambassadeur Murphy présidera, assisté de MM. Stephen Alles et Leo Cherne.

C'est à ce conseil que les inspecteurs généraux des divers services déféreront les infractions de leurs subordonnés qui pourront être sanctionnés par l'*attorney general* (ministre de la justice). La réforme maintient le comité « 40 », chargé d'étudier et d'approuver les opérations secrètes de la C.I.A., mais il changera de nom et de composition. L'autorité de M. Kissinger s'en trouvera directement affectée. Président de cet organisme, il n'aura plus en face de lui des hauts fonctionnaires ou les collaborateurs des ministres, mais des autorités supérieures comme l'*attorney general*, le chef de l'état-major combiné, le directeur de la C.I.A...

Dans l'ensemble, il est clair que la réforme ne touche pas aux structures fondamentales de la C.I.A. Il n'est pas question, notamment, de séparer les activités de recherche des renseignements des missions et opérations clandestines. M. Colby, ancien directeur de la C.I.A., a fait ainsi prévaloir ses vues. De même, aucun changement majeur n'est apporté à l'organisation du F.B.I. Le président a seulement annoncé que l'*attorney general* préparait des directives traçant de strictes limites à son activité dans le domaine de la recherche du renseignement.

Pour améliorer l'efficacité des services spéciaux et restaurer leur crédit, le président a fait savoir qu'il allait leur établir des « chartes » réglementant leurs initiatives. Affirmant son souci d'assurer « *une protection rigoureuse des droits des citoyens* », le président prépare une législation destinée à renforcer les sauvegardes juridiques des particuliers et les protégeant contre l'installation non justifiée de tables d'écoute ou l'interception et la lecture de leur courrier. Il envisage également une législation spéciale « *interdisant les attentats à la vie de leaders étrangers...* », et le président a jugé nécessaire d'ajouter, sans rire : « *En aucun cas, je n'approuve l'assassinat de personnalités privées et publiques en temps de paix...* »

Enfin, le président est résolu à renforcer la protection des « secrets ». Une législation spéciale sera soumise au Congrès afin que la divulgation d'informations confidentielles, par un employé ou un agent du gouvernement, soit classé dans la catégorie des « délits criminels ». En même temps, il invite le Congrès à agir pour punir les auteurs des « fuites ». Il faut s'attendre à de vigoureuses réactions du Capitole à une réforme décidée unilatéralement par l'Exécutif, et qui ne tient pas compte des préoccupations exprimées au cours des audiences publiques des commissions d'enquête.

HENRI PIERRE.

LORS DE SA VISITE A CARACAS

M. Kissinger a annoncé un réexamen des relations de Washington avec ses voisins du Sud

M. Henry Kissinger devait arriver ce mercredi 18 février à Lima, deuxième étape, après Caracas, de sa tournée latino-américaine de neuf jours. Au Venezuela, le secrétaire d'Etat américain a annoncé un réexamen des relations de Washington avec ses voisins du sud du Rio Grande.

D'autre part, la réunion prévue entre M. Kissinger et les présidents de six république d'Amérique centrale — Guatemala, Honduras, Costa-Rica, El Salvador, Nicaragua et Panama, — le mardi 24 février, a été annulée, a annoncé le ministère des affaires étrangères du Costa-Rica. Trois des chefs d'Etat, le général Kjell Laugerud, du Guatemala, le colonel Arturo Armando Molina, du Salvador, et le général Juan Alberto Melgar Castro ont, en effet, fait savoir qu'ils ne participeraient pas à la rencontre. M. Kissinger s'entretiendra néanmoins, le 24 février, avec les ministres des affaires étrangères des six pays.

Caracas (*A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.*). — M. Kissinger a exposé le 17 février à Caracas, première étape de sa tournée latino-américaine, un programme en six points destiné à servir de base aux relations spéciales souhaitées par Washington entre tous les pays du continent.

Il faut, a dit le secrétaire d'Etat américain :

- Reconnaître que les pays les plus industrialisés d'Amérique latine n'ont pas seulement besoin d'aide étrangère, mais aussi de soutiens et de capitaux, pour qu'aboutissent leurs efforts visant à entrer dans les grands courants de l'économie mondiale ;
- Poursuivre l'aide étrangère aux pays les plus pauvres ;
- Soutenir les institutions régionales, tels la Banque de développement du pacte andin, le Marché commun centre-américain et le Marché commun des Caraïbes ;
- Négocier tous les différends sur une base d'égalité ;
- Soutenir les accords de sécurité collective de l'hémisphère ;
- Moderniser l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), accusée dans le passé d'être un instrument de l'hégémonie des Etats-Unis.

Ces propositions, a expliqué M. Kissinger à un aréopage d'universitaires, d'hommes politiques et d'industriels américains et vénézuéliens, sont le fruit d'un réexamen des relations continentales, dont Washington avait senti le besoin après l'interruption du « nouveau dialogue » qu'il avait proposé à ses partenaires du sud du Rio Grande en février 1974.

DANS UN « LIVRE VERT »

Londres confirme son accord de principe pour des élections européennes

De notre correspondant

Londres. — « *Jamais le dimanche...* » Tel est pour l'instant l'un des rares principes sur lesquels les commentateurs britanniques sont tous d'accord lorsqu'il s'agit de définir la façon dont le Parlement européen devrait être élu. C'est aussi le point souligné le plus clairement par le gouvernement de Londres, qui a publié mardi 17 février un Livre vert — c'est-à-dire un document ouvert à la discussion — consacré aux problèmes que posent les élections directes à l'Assemblée européenne. Fidèles à la tradition selon laquelle le dimanche devrait être consacré à la religion — ce qui n'est plus guère le cas, — les Britanniques sont convaincus *aujourd'hui que seul le jeudi* convient aux activités électorales.

Travaillistes et conservateurs sont aussi d'accord pour maintenir le système électoral en vigueur en Grande-Bretagne (le scrutin uninominal à un tour) et pour exclure la représentation proportionnelle. Les libéraux se verront écraser aux élections européennes encore plus sûrement qu'à Westminster. Dans la conjoncture actuelle, il est même à craindre que le troisième parti ne puisse pas obtenir un seul siège à Strasbourg bien qu'il bénéficie des suffrages d'un cinquième des Britanniques.

Les auteurs du Livre vert affectent de ne pas prendre définitivement position sur tous ces problèmes délicats. Mais lorsque le document indique que la distribution des sièges alloués au Royaume-Uni devra être décidée sur le plan national, les partis minoritaires savent bien de quel côté la balance penchera en fin de compte. Tel est notamment le cas des Ecossais, qui, selon le projet établi par l'Assemblée européenne, et qui sert de base de discussion, ne pourraient compter que sur six ou sept parlementaires européens, c'est-à-dire le nombre prévu pour le Luxembourg, dont la population est quinze fois inférieure.

Quant au principe même d'un Parlement européen élu au suffrage direct, le Livre vert indique que le gouvernement de Londres respectera ses engagements, mais qu'il conserve « *quelques doutes* » sur la date du scrutin (les élections devraient avoir lieu en mai ou en juin 1978). Si les négociations internationales et les préparatifs nationaux doivent progresser avec « *une célérité raisonnable* », les dirigeants de Londres estiment, en effet, qu'ils ne doivent pas être « *précipités* ».

JEAN WETZ.

CONNAISSANCE DE SOI ET DES AUTRES

L'astrologie : méthode d'exploration des structures humaines

COURS et SEMINAIRES DE FORMATION animés par Daniel VERNEY, ancien élève de l'Ecole Polytechnique, auteur de « *Fondements et avenir de l'astrologie* » (Fayard (1974).

Réunion d'information le 2 mars 1976, à 20 heures 34, avenue Reille, Paris-14e

Renseignements : D. VERNEY, Le Séminaire d'Astrologie (Ass. loi 1901), 9, rue des Ecoles, 91610 BALLANCOURT - Tél. : 499-28-22.

MATELAS ■ SOMMIERS ■ ENSEMBLES

SIMMONS présente toutes ses literies chez CAPÉLOU DISTRIBUTEUR

LIVRAISON TRES RAPIDE

EXPOSITION ET CENTRE D'ESSAI

Seule adresse de vente :

37, AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE PARIS XIe ■ Métro Parmentier

Tél. 357.46.35

ÉDITIONS HALLIER

16, bd des Batignolles, 75017 Paris - Tél. : 522-39-92.

FRANÇOIS CHATELET

LES ANNÉES DE DÉMOLITION

(roman)

FRANÇOIS COUPRY

L'ANTI-ÉDITEUR

(pamphlet)

MILLE PATTES SANS TÊTE

(roman)

Prix des Deux-Magots 1976

à paraître prochainement

ELISABETH HUPPERT

L'HOMME-CHEWINGGUM ET LA FEMME-VENTRE

(roman)

JACK THIEULOY

LA GESTE DE L'EMPLOYÉ

(roman)

Anti-Goncourt 1975

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DEVANT LE BUREAU EXÉCUTIF DE L'U.D.R.

M. de la Malène : le rapport Tindemans est un « nid d'ambiguïtés »

Les gaullistes hésitent toujours à faire connaître publiquement leur position officielle et définitive sur le rapport Tindemans et sur le problème de l'élection du Parlement européen au suffrage universel. C'est pourquoi, après avoir débattu de ces sujets au cours du bureau exécutif de l'U.D.R. du 4 février (*le Monde* du 6 février), ils les ont de nouveau examinés au sein de la même instance le mardi 17 février, et doivent les développer encore lors d'une réunion du bureau exécutif le 19 mars.

Presque tous les membres du bureau exécutif ont souhaité qu'un comité central de l'U.D.R. (qui compte cent vingt membres) soit convoqué pour le 20 mars. M. Olivier Guichard s'est, notamment, fait l'avocat pressant de cette convocation. En revanche, M. André Bord, secrétaire général de l'U.D.R., de qui dépend cette décision, comme M. René Tomasini, secrétaire d'Etat chargé des relations avec le Parlement, ont exprimé leur préférence pour une réunion plus tardive, courant avril, après que le gouvernement aura fait connaître officiellement le jugement qu'il porte sur les projets européens.

Les membres du bureau exécutif ont entendu M. de La Malène poursuivre l'analyse du rapport Tindemans qu'il avait *« caractère irréel »*, selon lui commencée le 4 février. Le député de Paris a dénoncé le du chapitre 2 du rapport qui prévoit le vote à la majorité pour les questions relatives à la diplomatie et à la défense.

Il a souligné les inconvénients de *« l'Europe économique à deux vitesses »*, système dans lequel, a-t-il dit, *« les Etats les plus forts risquent d'absorber les plus faibles »*. Il a estimé que le chapitre relatif aux institutions européennes est *« rempli de pétitions d'intentions sans effets pratiques, mais met en place des mécanismes qui font courir des risques de déséquilibre entre les responsabilités fédérales et celles des Etats »*. Ce rapport, a-t-il affirmé, est *« un nid d'ambiguïtés »*. M. de La Malène, en conclusion de son exposé, a estimé que *« les gaullistes avaient toutes raisons de réaffirmer leur position en faveur d'une Europe européenne véritablement indépendante »*, et il a souhaité que, à la différence de ce que prévoit le rapport Tindemans, *« des efforts communs soient développés et qu'un calendrier soit établi pour des actions communautaires, notamment en ce qui concerne l'aéronautique, l'informatique, l'énergie et les transports »*. Il a ajouté, enfin : *« Il est nécessaire de construire, à partir de ce qui existe, une confédération d'Etats décidés à harmoniser leurs politiques et à intégrer leurs économies. L'Europe ne peut être construite qu'à partir des réalités, c'est-à-dire des Etats. »*

Une note de M. Couve de Murville au premier ministre

Au cours du débat qui a suivi sont successivement intervenus MM. Couve de Murville, Olivier Guichard, Messmer, Sanguinetti, Papon, Guéna, Falala, Pasqua et Guy Baudouin. M. Michel Debré s'était fait excuser.

Les membres du bureau exécutif ont décidé d'adresser au premier ministre une note de quatre pages rédigée par M. Couve de Murville sur le problème de l'élection de l'Assemblée européenne. L'ancien premier ministre, qui a lu cette note devant le bureau, estime que les raisons de l'élection au suffrage universel d'une Assemblée européenne ne sont *« pas convaincantes »*, que cette perspective présente des *« inconvénients et même des dangers réels »* et qu'il n'y a donc *« pas intérêt à s'engager dans cette voie »*. Il rappelle les conditions posées par le traité de Rome, à savoir un mode de scrutin identique, un vote le même jour, et une représentation proportionnelle à la population. M. Couve de Murville souligne surtout que tout changement d'attributions de l'Assemblée parlementaire européenne et tout empiètement sur le pouvoir législatif propre des Etats impliquerait une révision de la Constitution par voie de référendum. L'ancien premier ministre redoute aussi que l'élection directe n'introduise la politique intérieure de chaque Etat dans les affaires européennes. Il ne doute pas enfin que l'Assemblée européenne dotée de pouvoirs accrus n'entre en conflit avec la Commission de Bruxelles et avec les gouvernements des Etats membres.

Au début de la réunion, à laquelle, pour la première fois, participaient en observateurs deux représentants de l'U.D.R.-Jeunes, Mme Clara Lebée et M. Nicolas Sarkozy, M. de Préaumont a rendu compte du voyage qu'il vient d'effectuer à Djibouti avec une délégation de la majorité, qui a pris des contacts avec l'opposition locale, en disant : *« La France n'est opposée à aucun dialogue qui permettrait une bonne mise en route du processus de l'indépendance »*.

A. P.

CORRESPONDANCE

Quand le P.C.F. retrouve le langage du « front commun »

A la suite des travaux du vingt-deuxième congrès du P.C.F. décidant d'abandonner la référence à la dictature du prolétariat et de réaliser l'union du peuple de France, un de nos lecteurs de Chaville, M. Le Léannec, nous a adressé le « manifeste frontiste » élaboré en 1934 par Gaston Bergery. Député radical, il avait fondé en 1933 un « front commun » antifasciste en liaison, notamment, avec d'anciens communistes. Ce front donna naissance par la suite au « parti frontiste ». Plus tard, Bergery, après avoir accepté les accords de Munich et voté la délégation des pouvoirs constituants au maréchal Pétain, fut nommé par l'Etat français ambassadeur à Moscou, puis à Ankara.

Le manifeste du « front commun », publié le 29 juin 1934 par la revue Lu, *présente diverses similitudes avec les analyses actuelles du P.C.F. On peut, par exemple, y lire :*

Contre la crise, les remèdes habituels à l'économie libérale ou les improvisations de l'« économie dirigée » ne peuvent, au mieux, que provoquer des reprises éphémères dont les travailleurs et les petites entreprises feraient d'ailleurs les frais.

Il s'agit bien de la crise d'un régime et qui ne cessera qu'avec lui. (...)

Aucun mouvement ne peut aboutir en France à brève échéance s'il ne s'appuie non seulement sur une classe ouvrière consciente et unie dans l'action, mais aussi sur les plus grandes fractions possibles des masses rurales, des petits commerçants, des techniciens, des intellectuels, en un mot, sur tous ceux qui vivent de leur travail, non du travail des autres, et qui constituent les trois quarts de la population française.

Le mot d'ordre « classe contre classe » et celui de la « dictature du prolétariat » rejettent la majeure partie de ces catégories sociales dans les rangs de l'adversaire.

M. Marchais le duc d'Orléans et le trône de France

*MM. Pierre Juhel, directeur politique d'*Aspects de la France, *et Charles Saint-Prot, rédacteur en chef de la revue* la Pensée nationale, *nous écrivent pour nous faire remarquer que la phrase* « Tout ce qui est national est nôtre », *prononcée par M. Georges Marchais devant le XXIIe congrès du P.C. à Saint-Ouen* (le Monde *du 10 février), figurait en exergue du journal* l'Action française *et sert toujours de devise à l'hebdomadaire monarchiste. M. Saint-Prot l'attribue à Charles Maurras. Pour M. Juhel, l'auteur de cette formule est le duc d'Orléans ; il nous précise à ce sujet :*

C'est le 31 janvier 1900 que le prétendant, s'adressant à des royalistes français venus le saluer en Angleterre, s'écriait : « Disons-le hautement : tout ce qui est national est nôtre, et c'est sans crainte, sans arrière-pensée, que je m'adresse à tous les vrais Français, n'ayant rien à redouter d'aucun concours, de quelque point politique qu'il puisse venir. » (...).

Le « ... est nôtre » de M. Marchais signifie, sans doute, qu'il entend là parler au nom de tout son parti. Pluriel de majesté mis à part, il est curieux d'entendre le leader du communisme nouvelle vague s'exprimer, aujourd'hui, dans les mêmes termes que, soixante-seize ans plus tôt, le prétendant au trône de France.

Le P.S.U., le P.C. et l'autogestion

A propos de sa récente conférence de presse et du compte rendu qu'en a publié le Monde *du 11 février, M. Michel Mousel, membre du secrétariat national du P.S.U., nous prie de préciser qu'il n'a jamais considéré* « le P.C.F. d'aujourd'hui moins autogestionnaire que celui d'hier », *mais qu'il a déclaré, en commentant l'abandon par le parti communiste de la notion de dictature du prolétariat :*

Ce qui nous inquiète le plus, c'est que cette révision s'accompagne de deux précisions. D'abord, à travers l'union du peuple de France, la définition d'une alliance si large avec des couches capitalistes qu'elle ne garantit nullement le passage au socialisme. D'autre part, l'affirmation du rôle hégémonique du parti communiste dans cette alliance ; il y a tout lieu de croire que le pouvoir qui en procéderait ne serait pas le pouvoir collectif de la classe ouvrière et de ses alliés. Tout cela nous paraît aller à l'inverse de l'autogestion.

La préparation des élections cantonales

M. ROSSI : pas de campagne télévisée.

M. André Rossi, porte-parole du gouvernement, a indiqué, mardi 17 février, au micro de France-Inter, que le cahier des charges des sociétés de radio et de télévision ne prévoit pas que les partis politiques aient accès à l'antenne lors des campagnes pour les élections cantonales. Dans une lettre à M. Rossi, M. Gaston Plissonnier avait demandé, au nom du parti communiste français, que les formations politiques puissent s'exprimer à la radio et à la télévision à l'occasion du scrutin des 7 et 14 mars (« le Monde » du 18 février).

LOIRET : conflit entre le P.S. et les radicaux de gauche.

(De notre correspondant.)

Orléans. — Un conflit vient de surgir entre les fédérations du Loiret du parti socialiste et du Mouvement des radicaux de gauche, en dépit de l'accord national intervenu entre ces deux formations prévoyant des candidatures uniques pour le premier tour des élections cantonales. Initialement, les radicaux de gauche du Loiret auraient souhaité que cet accord leur permette de faire acte de candidature dans quatre cantons, et notamment à Orléans-Carmes et Orléans-Saint-Marc. En définitive, le parti socialiste n'a accordé que deux cantons aux radicaux de gauche : le canton rural de Beaune-la-Rolande, dont le conseiller sortant, M. René Chatel, qui se représente, est déjà membre des radicaux de gauche ; et celui d'Orléans-Carmes, où doit se présenter M. Huet, adjoint au maire d'Orléans, qui vient d'adhérer aux radicaux de gauche.

Ceux-ci contestent l'attitude du parti socialiste. Ils viennent de prendre la décision de présenter leurs propres candidats dans chaque canton soumis au renouvellement, sauf dans ceux où le candidat socialiste est conseiller sortant, c'est-à-dire dans les cantons de La Ferté-Saint-Aubin et Beaugency, représentés respectivement par MM. Jean-Claude Grœninck et Hubert Saintin, élus au titre du P.S.U., mais qui ont rejoint le P.S. en octobre 1974, à l'occasion des assises du socialisme, et le canton de Ferrières-en-Gâtinais. D'ici la clôture des inscriptions, jeudi 19 février, les radicaux de gauche devront donc annoncer les noms de quinze candidats.

M. CHEVÈNEMENT ET M. MITTERRAND

A la suite du billet que nous avions consacré à l'émission de télévision « Les cadets de la politique » (« le Monde » du 17 février), M. Jean-Pierre Chevènement, député socialiste de Belfort, nous a adressé la mise au point suivante : « C'est par erreur que vous avez indiqué que je n'avais pas cité le nom de M. Mitterrand. Le nom de M. Mitterrand a été cité à l'occasion de l'évocation du congrès d'Epinay, de même que le nom de M. Michel Rocard l'a été à propos de l'ancienne S.F.I.O. »

COURS D'HEBREU MODERNE
Intensifs - Audio-visuels
A partir de mars 1976
Renseignements et inscriptions :
MAC-52-63
WAG-40-13

Libres opinions

SOCIALISTES LIBRES

par ERIC HINTERMANN (*)

DES socialistes veulent rester libres. Ils sont nombreux dans notre pays. Nous les avons rencontrés à Nantes, Nice, Abbeville, Rennes, Nancy, Pontoise, Montluçon, Narbonne, Rouen, exemples pris entre beaucoup d'autres Dans ces villes, des élus socialistes ont refusé de s'allier au parti communiste. Ils n'ont pas voulu rompre leurs alliances démocratiques. Ils se sont regroupés sur le plan national. Ils se sont, en effet, pour la plupart, rassemblés dans le cadre de la Fédération des socialistes démocrates. Ils y ont retrouvé des anciens membres du comité directeur du parti socialiste, des conseillers généraux, des militants S.F.I.O. et des jeunes, souvent des syndicalistes, dont c'est la première adhésion politique.

On voit ainsi se dessiner en France les contours d'une formation social-démocrate bénéficiant de fortes positions électorales, d'autant plus que des socialistes, exclus précédemment du P.S., se sont déjà organisés au sein du Mouvement démocrate socialiste de France de notre ami Max Lejeune, avec plusieurs députés et un président de conseil régional (Charles Baur, en Picardie), et que Présence socialiste partage cet objectif.

Nous représentons ensemble l'un des courants du socialisme français inspiré par Jaurès. Notre projet est d'orienter notre pays, par des réformes progressives, dans la voie d'une social-démocratie adaptée à notre tempérament national.

Ce courant a été obligé, du fait du P.S., de se structurer en dehors de l'union de la gauche. Le parti socialiste a, en effet, opté pour une stratégie différente. Il préconise la rupture avec la société actuelle. Il s'est, dans ce dessein, allié au parti communiste. Nous avions commencé par militer en faveur d'une voie réformiste, dans le cadre du parti. Mais le P.S. a choisi d'écarter les sociaux-démocrates des postes importants et des instances dirigeantes. En 1971, trois militants siégeaient au comité directeur du P.S., sans avoir signé une motion pour l'union de la gauche. En 1973, nous sommes restés seuls de cette tendance pour livrer un combat interne permanent. Depuis 1975, le comité directeur ne comprend plus que des militants ayant signé l'une des motions unitaires.

Nous avions, après la tentative de grande fédération, dont nous fûmes avec Gaston Defferre, après l'effacement de la tendance démocrate socialiste d'André Chandernagor, à laquelle nous participâmes avec Max Lejeune, reconstitué progressivement au P.S. un courant de pensée réformiste autour du journal *Socialisme 2000*. *Le Monde* avait fort justement souligné cette tentative fin 1974, en titrant qu'une tendance modérée cherchait à s'affirmer au sein du P.S.

Malheureusement, la direction du parti socialiste en a voulu autrement. Elle a demandé, dès la sortie du premier numéro, de « cesser la publication » du journal *Socialisme 2000* sous peine de sanctions, parce qu'il préconisait une stratégie différente de l'union de la gauche. La tendance réformiste, privée de la possibilité de s'exprimer dans le parti, a, dès lors, été obligée de se structurer, d'exister en dehors du P.S. La Fédération des socialistes démocrates est issue de ce cheminement.

Nous estimons qu'il y a plusieurs voies possibles pour aller au socialisme.. L'alliance avec les communistes en est une. Nous la récusons, en raison des dangers qu'elle présente pour la liberté. Sans doute le P.C. vient-il de renoncer à la « dictature du prolétariat ». Cette prise de position doit être placée dans le contexte actuel. Le P.C est, en France, dans la phase dite de « conquête du pouvoir ». Dans cette perspective, il veut être rassurant. Mais ne pourrait-il, si demain il était au pouvoir, tout comme les communistes portugais, qui ont abandonné cette notion en 1974, tenter d'accaparer le pouvoir par le « noyautage », selon une expression de M. Jospin, porte-parole du P.S. D'autant plus que le P.C.F. vient de montrer une capacité d'organisation et de mobilisation si impressionnante qu'on a toutes les raisons de penser qu'il sera toujours le plus fort à gauche, même si le P.S. recueillait plus de voix, ce qui n'est pas encore prouvé.

Nous proposons une voie différente vers le socialisme. Il s'agit, par l'alliance des socialistes démocrates et des démocrates-sociaux, d'engager notre pays dans la réforme et la transformation de la société, sans risques pour la liberté. Cette politique a, en outre, l'avantage d'apporter, à l'exemple des pays gouvernés par des sociaux-démocrates, des améliorations immédiates aux plus défavorisés.

Les prochaines élections municipales seront à cet égard capitales pour l'avenir du socialisme français. Le parti socialiste, dans la logique unitaire, écarte d'ores et déjà toute alliance entre les socialistes et des candidats ne souscrivant pas au programme commun. Il résultera de cette tactique que partout, dès l'échelon local, les socialistes seront élus avec les voix des communistes. A partir du moment où tous les élus socialistes dépendront des voix du P.C.F., le parti socialiste se trouvera enfermé dans la stratégie de l'union de la gauche. Le P.C. durcirait-il ses choix qu'il ne pourrait plus s'en dégager. Un parti ne peut faire une politique contre l'intérêt électoral de la quasi-totalité de ses conseillers municipaux, conseillers généraux et députés. On voit l'importance de l'engagement unitaire du P.S. en vue des élections municipales.

Nous opposerons à cette tactique une politique pour élire des socialistes dans les mairies, sans cette alliance contraignante. Dans toutes les villes, la Fédération des socialistes démocrates conduira des coalitions, ou participera à des listes qui se situeront en dehors du programme commun. Elle proposera, dans cette perspective et en temps voulu, à ses partenaires locaux une charte de gestion municipale, à partir des principes du socialisme démocratique. Ainsi, dans de nombreuses villes, des socialistes seront élus sans les voix communistes.

(*) *Secrétaire général de la Fédération des socialistes démocrates.*

Depuis que je fais escale à Amsterdam avec KLM, mes voyages d'affaires deviennent un plaisir.

Souvent je fais escale à Amsterdam avec KLM, d'abord parce qu'Amsterdam est un peu la plaque tournante des affaires en Europe : on est à une heure des grandes villes européennes. De plus, durant ces escales, je n'ai pas le temps de m'ennuyer. En effet, Schiphol, l'aéroport d'Amsterdam, sans doute un des plus modernes du monde, possède une immense "Tax Free Shop" dans laquelle on trouve toujours des milliers de choses intéressantes à acheter.

Enfin, il y a la ville tout près, et Amsterdam, c'est une ville à ne pas manquer. Malheureusement, une escale est souvent trop courte pour profiter de tous les plaisirs d'Amsterdam.

La véritable solution, c'est d'y passer un week-end pour avoir le temps de visiter la vieille ville, les musées, les jardins botaniques, et mille autres curiosités.

Mais consultez votre Agent de voyages, il vous en dira beaucoup plus que moi sur les programmes de week-end à Amsterdam. Par exemple, pour moins de 500 F, vous aurez le voyage aller-retour en jet, le logement dans un excellent hôtel, le petit déjeuner et la visite de la ville.

Avouez que, affaires ou détente, toutes les raisons sont bonnes pour aller à Amsterdam.

KLM - 36 bis avenue de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. 742.57.29 - Bureaux à Lille, Lyon, Nice.

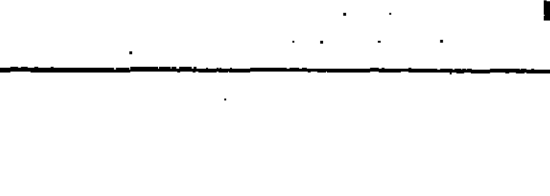

Sérieux et gentillesse : une tradition hollandaise. KLM HOLLAND

FAITS DIVERS

DIX-NEUF JOURS APRÈS SON ENLÈVEMENT A PONT-SAINTE-MARIE

Philippe Bertrand est retrouvé, étranglé, dans une chambre d'hôtel à Troyes

Son ravisseur et meurtrier présumé, un jeune homme, a été arrêté

Vingt jours après le rapt de Philippe Bertrand, enlevé le 30 janvier à sa sortie de l'école de Pont-Sainte-Marie, près de Troyes, son ravisseur — et meurtrier présumé, — un jeune homme âgé de vingt-trois ans, Patrick Henry, a été arrêté vers 19 h. 15, dans la soirée du mardi 17 février, près du bar « Les Charmilles », à la sortie de Troyes, où a été découvert, quelques instants plus tard — dans une chambre de l'établissement, — le corps de l'enfant enveloppé dans des couvertures : Philippe Bertrand avait été étranglé. *Patrick Henry, qui était le* témoin numéro 1, avait été entendu durant près de quarante-huit heures par les enquêteurs et par le juge d'instruction chargé de l'affaire, Mlle Gérard, qui, faute de preuves, avait dû le relâcher.

Les policiers avaient été intrigués par la présence de Patrick Henry aux alentours du restaurant « La Mangeoire », dans les environs de Troyes, le 10 février ; ce restaurant avait effectivement été désigné par le ravisseur quand il avait à nouveau réclamé la rançon d'un million de francs après avoir fait remettre à un prêtre le gant ayant appartenu à sa victime. Or, ce soir-là, à 21 h. 30, puis *vers minuit et demi, Patrick Henry avait* été remarqué au bar de « La Mangeoire » par le garçon qui, à deux reprises, lui avait servi une boisson gazeuse. Interrogé sur sa présence en ces lieux, Patrick Henry s'était borné à déclarer qu'il avait envie de s'y promener ce soir-là. Continuant leur enquête, les policiers avaient alors montré la photo de Patrick Henry au patron du bar « Les Charmilles ». « Je le connais, remarqua celui-ci, je lui ai d'ailleurs loué une chambre depuis le 23 janvier dernier, mais il ne s'est pas inscrit chez moi sous le nom de Patrick Henry. »

Vers 19 h. 30, mardi, les policiers frappèrent à la chambre du jeune homme, *qui tenta de s'enfuir sur les toits mais* revint se livrer, après quelques coups de feu tirés par les policiers qui ne l'atteignirent pas.

Patrick Henry avait-il tué sa victime avant d'être soupçonné par les policiers ?

De nos envoyés spéciaux

Troyes. — Un corps d'enfant roulé dans un sac de couchage, dissimulé sous le lit d'un meublé obscur qu'un jeune homme d'allure respectable avait loué voici bientôt trois semaines au patron d'un bistrot de quartier : c'est l'épilogue tragique, mais presque sans surprise, d'une sinistre affaire. *Philippe Bertrand, huit ans,* est mort vraisemblablement étranglé par son ravisseur, traqué, perdu et de nouveau repéré par des policiers qui, peu à peu, avaient perdu l'espoir de retrouver l'enfant vivant. Après dix-neuf jours de recherches et quelques occasions manquées, les enquêteurs du *service régional* de la police judiciaire de Reims et leurs collègues venus de Paris ont finalement arrêté l'homme qui, suspecté et surveillé depuis près d'une semaine, Patrick Henry, vingt-trois ans, représentant en articles de jardinage, avait peut-être tué l'enfant quand les policiers ont simplement commencé à le soupçonner.

Patrick Henry pouvait-il d'ailleurs rendre l'enfant vivant, sans risque de se perdre ? Philippe le connaissait et, de ce fait, n'a sans doute pas hésité à le suivre à la sortie de l'école le 30 janvier. Ce n'était pas à proprement parler un ami des Bertrand, mais leurs familles — les grands-parents surtout — se rencontraient de temps en temps. Pour certains policiers, le ravisseur était donc conscient qu'en libérant l'enfant il se trahissait lui-même. Est-ce suffisant pour affirmer, comme d'aucuns se sont empressés de le faire, que Philippe a été tué très tôt après son enlèvement ?

L'autopsie, seule, révélera plus précisément à *quelle date* la mort est survenue : élément important d'une enquête qui n'est pas achevée quand on sait que, le 10 février, la rupture des consignes de « black-out » données à la presse semblait avoir fait échouer la remise de la rançon exigée par le ravisseur.

Avant ou après l'échec de la remise de la rançon ?

Qui avait alors intérêt à rompre le silence de rigueur ? Quelle source digne de foi a donc permis à l'Agence France-Presse de divulguer une information dont l'embargo imposé à Troyes pouvait peut-être encore sauver la vie d'un enfant ? Le médecin qui a examiné le corps de Philippe sitôt après sa découverte aurait conclu que la mort remontait à une huitaine de jours, soit aux alentours du 9 ou du 10 février... Avant ou après *l'échec de la remise de la* rançon ?

Maintes déclarations plus ou moins autorisées s'efforcent aujourd'hui de convaincre que le meurtre a précédé l'ultime tentative d'échange : sont-elles vraiment fondées ou cherchent-elles seulement à éluder par anticipation de graves responsabilités ? Une chose paraît en tout cas certaine . Philippe était vivant, au soir du 30 janvier, quand l'homme blond décrit par plusieurs témoins a commis l'imprudence de « bavarder » vingt longues minutes avec M. Bertrand pour convenir des conditions de la rançon.

On sait que les policiers ont alors repéré la cabine publique d'où le ravisseur téléphonait et s'apprêtaient à le pister. On mesure aujourd'hui toutes les conséquences de l'incroyable imbroglio provoqué par l'arrivée inopinée d'une Estafette de gendarmes, sirène en batterie. Tragique coïncidence ou manque de coordination entre services de police ? En laissant échapper l'auteur du rapt, les policiers ont certainement perdu, ce jour-là, leur meilleure chance de retrouver l'enfant en vie.

Les enquêteurs paraissent, en effet, penser que Philippe a été tué avant que Patrick Henry n'entreprenne un court voyage en Suisse. Il est parti le 7 février, revenu le 10. Aurait-il pu, interrogent les policiers, laisser tout ce temps l'enfant seul dans la chambre miteuse de la brasserie des Charmilles qui lui servait de cache ? Rien, pourtant, n'est encore venu démontrer qu'il agissait en solitaire, même si cela semble l'hypothèse la plus vraisemblable. C'est, en tout cas, à son retour que Patrick Henry s'est de nouveau mis en rapport avec les parents Bertrand. Sa présence dans les parages du lieu convenu pour la remise du million exigé, dans la nuit du 10 au 11 février, l'a fait repérer.

Arrêté dès le lendemain matin, il resta alors deux jours en garde à vue. Les présomptions les plus sérieuses pesaient sur lui, mais on ne disposait d'aucune preuve et surtout les policiers, en le maintenant sous les verrous, comprenaient bien qu'ils se privaient de leur meilleur atout pour retrouver Philippe. On l'a donc remis en liberté en lui faisant sentir qu'on le surveillait de près. Arrogant et sans complexe, Henry a fêté sa « libération », tour à tour enjôleur et menaçant auprès des journalistes, et fier, disait-il, « *de promener un peu les policiers dans une région que je connais mieux qu'eux* ».

« Beaucoup de peine pour les parents et le petit »

Son cynisme froid ne devait guère durer plus d'une semaine. L'homme qui avait « *beaucoup de peine pour ces parents et aussi pour le petit* », le pauvre type nourri de mauvaise littérature qui faisait front à sa manière, absurde, devant l'évidence et se bornait à dire aux policiers : « *Je ne parlerai qu'en présence de mon avocat* », a été incarcéré à la maison d'arrêt de Chaumont, après une brève comparution mardi soir devant Mlle Gérard, juge d'instruction du parquet de Troyes. Il n'en sortira plus, hormis les besoins de l'instruction et la nécessaire reconstitution des faits, que pour son jugement.

En fait, Patrick Henry, ancien commerçant en adoucisseurs d'eau, représentant en outils de jardinage et assassin présumé d'un enfant, est déjà virtuellement condamné à mort. Par M. Jean Lecanuet, ministre d'État, garde des sceaux, qui, le mercredi 4 février, au cours d'une *émission télévisée*, faisant référence aux rapts et aux prises d'otages, avait déclaré : « *Pour ces criminels, qui sont des calculateurs odieux, qui n'ont aucun respect de la vie, j'irai jusqu'à recommander la peine de mort.* » Par M. Robert Galley, ministre de l'équipement et maire de Troyes, qui, dans une interview, affirmait mardi soir : « *Tous les Troyens porteront le deuil de cet enfant et la population sera unanime avec moi pour réclamer un châtiment exemplaire.* » Par l'ensemble de la presse régionale, faisant état « *de cette exigence qui, d'ores et déjà, monte de toute la population de notre agglomération : que justice soit faite !* », qui répercutait parfaitement ce mercredi 18 février cette exigence. Comme *l'Est-Eclair* où sous le titre « Justice », l'éditorialiste Bernard Eluy écrivait : « *S'il est un cas où le débat sur la peine de mort apparaît absolument hors de propos, c'est bien celui-ci ! Une justice rapide, un châtiment exemplaire s'imposent.* » Ou comme *Libération-Champagne*, dont le reportage annoncé en première page sous le titre « Horrible » commence par ce simple mot : « *Salaud* ».

Condamné à mort par tous, Patrick Henry l'a *été aussi par* les siens — son frère Bernard dira : « *C'est une ordure qui mérite seulement d'être pendu* » — et surtout par lui-même. Le vendredi 13 février, relâché après une période de garde à vue de quarante-six heures, Patrick Henry, sûr d'avoir résisté à la police et sûr de son invulnérabilité, menaçant les journalistes de diffamation « *si jamais...* » leur disait-il, le soir même, dans une boîte de nuit : « *Sachez bien que je ne suis pour rien dans cette affaire ; j'en sortirai la tête haute. Ceux qui ont fait cela sont des salauds. Je suis pour l'application de la peine de mort à ceux qui s'en prennent à des enfants.* »

Trois jours après, Patrick Henry conduisait les policiers, qui n'avaient cessé de le suivre, au corps d'une enfant étranglé. Dans un pavillon discrètement gardé par la police, rue du Docteur-Roux, à Pont-Sainte-Marie, une famille, les Bertrand, pleure un fils assassiné. Elle seule, pour l'instant, n'a pas réclamé justice ou vengeance.

PIERRE GEORGES.
DOMINIQUE POUCHIN.

En France

SEPT RAPTS D'ENFANTS EN 1975

L'enlèvement de Philippe Bertrand, fils d'un agent d'assurances de Troyes, a été le premier rapt avec demande de rançon de l'année 1976, mais, contrairement aux autres, il s'est terminé tragiquement. Ce rapt est survenu deux mois à peine après l'enlèvement de Christophe Mérieux à Lyon.

Les rapts d'enfant avec demande de rançon se sont multipliés au cours des cinq dernières années. Il y en a eu cinq de 1960 à 1969, trois en 1970 et sept pour la seule année 1975.

14 JANVIER. — Olivier Fabri, dix ans et demi, est enlevé à la sortie de l'école. 600 000 F de rançon remise : l'enfant est libéré le 17 janvier. Le ravisseur a été arrêté.

5 JUIN. — Antoine Bonhomme, sept ans et demi, fils d'un *entrepreneur parisien*. Rançon de 300 000 F versée : l'enfant est libéré le 7 juin. Les ravisseurs ont été arrêtés cinq mois et demi après.

19 JUIN. — Maxime Cathalan, vingt mois (laboratoire Roussel) est enlevé à Paris sous les yeux de sa nurse. Versement de 1 500 000 F : l'enfant est retrouvé.

4 JUILLET. — Alain Madalena, cinq ans, est enlevé dans la maison de ses parents. Une rançon de 300 000 F a été exigée, mais Alain réussit à s'échapper avant qu'elle ne soit versée.

6 AOUT. — *Stéphanie Grenot,* deux ans, est enlevée à Talloires. Paiement d'une rançon de 500 000 F : l'enfant est retrouvé le 9 août devant une église.

30 SEPTEMBRE. — Valérie Ruppert, douze ans, est enlevée à Hagondange. Elle est rendue à ses parents après paiement de 2 millions de francs. Les ravisseurs, ses voisins, sont arrêtés le 3 octobre.

9 DECEMBRE. — Christophe Mérieux, neuf ans, est enlevé alors qu'il se rendait à l'école, à Lyon. Il est retrouvé quatre jours plus tard après le versement de la plus importante rançon jamais demandée : 20 millions de francs. Les ravisseurs n'ont pas été arrêtés.

● *La Mongie : fermeture des pistes.* — Les pistes de la face nord de la station de La Mongie (Hautes-Pyrénées), où quatre avalanches ont tué sept skieurs, dimanche 15 février, ont été fermées *sine die* mardi par décision préfectorale. D'autres victimes pouvant être encore ensevelies, les recherches ont repris.

Une reconnaissance en hélicoptère a, d'autre part, permis de constater que le passage de deux skieurs sur la piste la plus haute, dite piste Canada, peut avoir été à l'origine des avalanches.

DANS LES QUOTIDIENS PARISIENS

« L'AURORE » : concurrence des polices ?

« *Il faudra notamment savoir pourquoi et comment a été manquée, dans les premiers jours, l'arrestation du ravisseur alors que les repérages téléphoniques avaient permis de retrouver la cabine d'où il appelait les parents. Une voiture de gendarmes a surgi alors que personne ne l'attendait. S'est-il engagé alors une compétition dans la course au coupable ? Y a-t-il eu ou non guerre ou concurrence des polices dont a profité le criminel ? Ce fut parfois l'impression des journalistes présents. (...)*

» *Autre point obscur : puisque la police avait, depuis plusieurs jours, identifié l'homme qui est maintenant un assassin, comment a-t-elle pu le laisser en liberté sans localiser l'endroit où le petit Philippe agonisait ?* »

(JEAN LABORDE.)

« Le FIGARO » : mensonges, erreurs et indiscrétions.

« *30 janvier, à midi. Philippe sort comme d'habitude de l'école. On ne le reverra plus.*

» *C'est ensuite, pour les parents, une descente au fond du désespoir. Le ravisseur leur ment, la police multiplie les erreurs, la presse les indiscrétions. Le Père de Philippe déclare :* « Qu'on nous laisse face à celui » qui détient Philippe. C'est » notre seule chance de le sau- » ver. »

» *Mais personne ne tient compte de cette supplique.* »

(LUCIEN MIARD.)

« L'HUMANITE » : une publicité surprenante.

« *Le comportement de la police et des autorités compétentes avait par ailleurs paru quelque peu incohérente. Après avoir pendant vingt-quatre heures demandé le black-out total à la presse, ils avaient brusquement publié un luxe de détails et assuré une publicité surprenante à ce type d'événement. Il avait ainsi été remarqué qu'une tout autre attitude avait été observée lors de l'enlèvement récent du petit Christophe Mérieux. Il est vrai qu'entre-temps M. Poniatowski avait recommandé la « fermeté » et fait annoncer qu'il ne serait plus versé de rançon lors des prises d'otages et les enlèvements.* »

« LE PARISIEN LIBERE » : prolonger la garde à vue ?

« *Philippe serait-il en vie si la police avait eu les mains libres et si la garde à vue (limitée à quarante-huit heures) avait pu être prolongée lors du premier interrogatoire du ravisseur présumé ? N'a-t-il été libéré que pour supprimer l'enfant ?*

» *Le seul doute sur ce point capital condamne la « libéralisation » à la mode, principal atout des criminels et facteur numéro 1 du développement vertigineux des entreprises de ce type...* »

A Genève

CRÉATION D'UN COMITÉ POUR L'AIDE AUX VICTIMES DE PRISES D'OTAGES

Au terme d'une « table ronde » qui vient d'être organisée à Genève en présence de plusieurs personnalités françaises et étrangères, un « *comité provisoire pour l'aide aux victimes innocentes de prises d'otages* » (1), a été créé. Ce comité, qui est chargé d'organiser le financement d'une association internationale pour l'aide à ces victimes, tiendra compte des principes suivants :

a) L'objet de l'association sera l'aide matérielle et morale aux victimes innocentes de tentatives ou d'opérations de prises d'otages ;
b) Sont considérées comme otages les personnes séquestrées, soit pour obtenir l'exécution d'un ordre ou d'une condition, soit pour préparer ou pour faciliter la commission d'un crime ou d'un délit, soit pour favoriser la fuite ou assurer l'impunité des auteurs ou complices d'un crime ou d'un délit.

Le comité provisoire, chargé de l'organisation d'une conférence, étudiera dans l'immédiat les possibilités des actions concrètes suivantes :

a) Création d'un groupe d'étude pour l'assistance psychologique et morale ;
b) Création d'un groupe d'étude pour l'assistance juridique ;
c) Création d'une commission de presse et d'information ;
d) Création d'un groupe d'étude pour l'établissement de fonds d'assistance et d'un système d'assurances en faveur des victimes.

(1) 68, r. Pierre-Charron, 75008 Paris.

JUSTICE

Le problème du casier judiciaire au tribunal administratif

La privation des droits électoraux doit-elle interdire l'accès à tout emploi public ?

Parce que l'on venait de découvrir la mention de plusieurs condamnations pour vol sur son casier judiciaire, Mlle Catherine Leguay, secrétaire au laboratoire d'astrophysique de l'observatoire de Meudon, a été licenciée le 10 novembre dernier par arrêté de M. Michel Alliot, président de l'université Paris-VII (*le Monde* du 27 novembre). Cette décision avait été prise en référence à l'article 16 du statut général des fonctionnaires, qui indique que « *nul ne peut être nommé à un emploi public s'il ne jouit de ses* droits (droits électoraux) en raison est privée d'une partie de ces droits (droits électoraux) en raison des peines qu'elle a subies.

Alors que le gouvernement n'a cessé ces derniers mois d'affirmer sa volonté d'assurer et de développer le reclassement des détenus, la fonction publique reste très fermée à l'égard de ces derniers, à quelque niveau que ce soit.

Le cas de Mlle Leguay le prouve encore. Sur sa requête pour l'annulation de la mesure qui la frappe, ses défenseurs ont dû, le 17 février, devant le tribunal administratif, poser cette question : « *La privation des seuls droits électoraux doit-elle interdire l'accès à tout emploi public ?* » Les avocats de Mlle Leguay s'appuient essentiellement sur l'esprit et la lettre de la loi du 11 juillet 1975, qui réforme le droit pénal et restreint notamment l'utilisation des extraits de casier judiciaire. Le législateur a reconnu clairement à cette occasion que « *la personne qui a purgé sa peine est entravée dans son reclassement professionnel par cette trace dont elle ne peut se défaire, et cette entrave est fréquemment une cause de récidive* ».

Désormais, le bulletin de casier judiciaire ne peut relever les condamnations à des peines privatives de liberté d'une durée inférieure ou égale à deux ans d'emprisonnement que si le juge en a ordonné expressément le mention, ce qui n'était pas le cas des condamnations prononcées contre Mlle Leguay. Mais la nouvelle loi n'est entrée en application qu'au 1er janvier 1976 — après le licenciement, — et le statut général des fonctionnaires n'a pas été explicitement mis en conformité avec les nouvelles dispositions législatives. Le défenseur du président de l'université Paris-VII a *fait valoir* que dans ces conditions M. Alliot était dans l'« impossibilité légale » de maintenir Mlle Leguay à son poste, compte tenu des textes en vigueur. Il a ajouté qu'il appartenait au juge et non à l'administration de décider s'il convenait de supprimer la trace de certaines condamnations.

Pour sa part, le commissaire du gouvernement a fait observer au tribunal qu'il y avait lieu d'annuler l'arrêté de licenciement incriminé, mais pour un motif qui ne saurait satisfaire la plaignante et tous ceux dont elle entend aujourd'hui défendre le sort. En effet, c'est pour un vice de forme, une simple question de compétence administrative, que ce magistrat a conclu à l'annulation. On a ainsi suggéré au tribunal une solution qui laisserait sans réponse la question primordiale posée par Mlle Leguay et ses défenseurs.

Le jugement sera rendu dans une quinzaine de jours.

FRANCIS CORNU.

« Être malade aux Baumettes »

DES PRÉCISIONS DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

Après l'article intitulé « *Etre malade aux Baumettes* » (*le Monde* daté 15-16 février) dans lequel nous rapportions les difficultés d'un détenu, Joseph Gapozzi, à se faire hospitaliser pour une grave affection cardiaque, la direction de l'administration nous fait connaître un certain nombre de précisions le concernant.

Joseph Capozzi avait été détenu provisoirement du 13 décembre 1973 au 5 avril 1974. Pendant toute la durée de cette détention il avait été hospitalisé pour se faire placer un stimulateur cardiaque. L'administration pénitentiaire avait dû régler une somme de 41 770 F.

Condamné définitivement le 5 novembre 1974 à quatre ans d'emprisonnement pour recel, il était incarcéré le 13 janvier 1976 pour subir sa peine.

Peu après, indique l'administration pénitentiaire, le directeur des Baumettes « *apprenait que la famille de ce détenu avait préparé, en liaison avec l'hôpital, une nouvelle intervention, et que notamment avait été commandée une pile de stimulateur cardiaque dont le coût s'élèverait à 25 000 francs* ».

La vérification de ces renseignements auprès de l'hôpital permit d'apprendre que l'admission de Capozzi était prévue pour le 10 février au service de chirurgie cardiaque dont le prix de journée s'élève à 1 200 F. Il devait être précisé, en outre, que l'intervention pouvait sans inconvénient attendre quelques jours.

C'est pourquoi le juge de l'application des peines signait, le 11 février, une ordonnance « *suspendant l'exécution de la peine, pour raison médicale, pendant une durée de trois mois, en application de l'article 720-1 du code de procédure pénale (loi du 11 juillet 1975)* ».

L'administration pénitentiaire ajoute : « *Avant son incarcération, Capozzi poursuivait normalement ses activités professionnelles de bijoutier et disposait d'un niveau de vie très élevé.* »

L'affaire Roland Agret

UNE MISE AU POINT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU S.A.C.

Après la publication dans le Monde *du 12 février d'un article sur l'affaire Roland Agret, détenu à la prison des Baumettes à Marseille, M. Debizet, secrétaire général du Service d'action civique, nous écrit :*

Je tiens à vous faire savoir que le dénommé André Borrel n'a jamais appartenu à l'association dont j'ai l'honneur d'être le secrétaire général. J'ajoute, pour couper court à toute polémique, qu'aucune des personnes citées dans cet article n'appartient ou n'a appartenu à quelque moment que ce soit au Service d'action civique.

Nous assistons à nouveau au développement d'une affaire à laquelle certains journalistes, en mal de sensationnel, mêlent réalité, mythe et légende.

● RECTIFICATIF. — Un lapsus nous a fait écrire, dans l'article intitulé « M. Alain Bernard, procureur général à Bastia » (*le Monde* du 18 février), que celui-ci était nommé à... Paris. C'est naturellement le titre qui était correct.

LA COUR DE SURETÉ DE L'ÉTAT DÉMÉNAGE

Le ministère de la justice a annoncé lundi dans un communiqué qu'à compter du mardi 17 février la Cour de sûreté de l'Etat, dont le siège était situé au fort de l'Est à Saint-Denis, est installée 71, rue Saint-Dominique, à Paris (7e).

MÉDECINE

A l'Académie

UN PLAN DE SAUVETAGE POUR LES MOMIES DES PHARAONS...

Faisant le bilan des critiques apportées au port de la ceinture de sécurité, le professeur André Sicard a réaffirmé, à l'Académie de médecine, les avantages indiscutables de l'arrêté prévoyant l'obligation de ce port.

Quinze mille morts en moins en 1972 ; lors d'accidents, 1,92 % de morts chez ceux qui portent la ceinture, et 4,24 % chez ceux qui ne la portent pas.

Il serait souhaitable d'améliorer les modèles actuels « *dont aucun n'est satisfaisant* ». Ainsi perfectionnés, aucune contre-indication médicale à cette mesure de sécurité ne paraît devoir être retenue, estime le professeur Sicard.

***

M. Bucaille, a d'autre part lancé un cri d'alarme à propos de la dégradation des momies pharaoniques du Musée du Caire. Faisant le bilan de certains examens radiologiques, endoscopiques, histologiques et bactériologiques, conduits sur ces momies, M. Bucaille observe « *qu'elles sont menacées de tomber en ruine à plus ou moins longue échéance* », car leurs conditions de conservation sont néfastes, et permanente leur exposition aux atteintes microbiennes et aux variations de température et d'hygrométrie.

Amenophis II semble être envahi par des champignons, Mineptah se détruit lentement ; bref, estiment les orateurs « *des mesures d'urgence s'imposent, et c'est de l'application d'un véritable plan de sauvetage que dépend la survie des momies pharaoniques* ».

***

Le docteur Girbal, de Marseille, a été élu membre correspondant le 10 février dans la division hygiène et épidémiologie.

[Le docteur Girbal, âgé de quatre-vingt-trois ans, est connu pour ses travaux sur les broncho-pneumopathies, l'hygiène alimentaire et la pollution de l'eau et de la mer ; il est président de l'Association pour la prévention de la pollution atmosphérique, ainsi que de l'Association pour le développement des recherches biologiques et médicales dans le centre hospitalier régional de Marseille.

Adjoint au maire de Marseille depuis 1947, le docteur Girbal est grand officier de la Légion d'honneur.]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉDUCATION

A Clermont-Ferrand

GRÈVE D'ÉTUDIANTS EN DROIT ET ÉCONOMIE

Les étudiants de première et de deuxième année de sciences économiques et de deuxième, de troisième et de quatrième année de droit de Clermont-Ferrand, se sont mis en grève mardi 17 février pour protester contre la décision de « scinder » l'université de Clermont-Ferrand, et contre la réforme du deuxième cycle. Les conseils de ces deux unités d'enseignement et de recherche (U.E.R.) se sont prononcés — à de plus faibles majorités que les trois U.E.R. de médecine, de pharmacie et d'odontologie — pour la « partition », les neuf autres U.E.R. étant pour l'unité.

Le recteur poursuit ses consultations sur le partage. Plusieurs conseils d'U.E.R. ont fait ces propositions : ceux de pharmacie et de droit, notamment, on pris position pour une université associant santé et droit-sciences économiques. Celui de lettres a maintenu son opposition au découpage mais tient à garder des liens avec les sciences économiques.

Le SNE-Sup (affilié à la FEN) proteste contre ce qu'il juge *« un coup de force »*, sous *« des prétextes juridiques vains »*. *« La nomination d'un administrateur provisoire n'est pas fondée »*, estime-t-il, la continuité de la gestion étant assurée par les responsables élus par le conseil de l'université. Il *« exige du secrétaire d'Etat aux universités le retrait immédiat de ses décisions iniques »*. Les délégués à l'éducation du parti socialiste, MM. Louis Mexandeau, député du Calvados, et Roger Quilliot, sénateur, maire de Clermont-Ferrand, protestent aussi contre la décision *« plus que discutable »* du recteur, et demandent *« l'abrogation de la circulaire du 16 janvier »* sur laquelle elle est fondée. Le P.S. *« lance un appel à tous les universitaires pour la préservation de l'autonomie, de l'unité et des libertés universitaires »*.

Une lettre de M. Jean Audry à propos du partage de l'université

Dans l'article publié dans le Monde *du 10 février sur la « partition » de l'université de Clermont-Ferrand, nous avions cité des propos de M. Jean-Claude Audry, conseiller général du Puy-de-Dôme, qui avait proposé le vœu adopté par le conseil régional d'Auvergne en faveur de cette partition. M. Audry précise :*

J'ai souligné à maintes reprises que mon intervention n'était pas une intervention politique, mais devait être placée dans un contexte d'économie politique, car un malaise certain agitait l'université de Clermont-Ferrand depuis de nombreux mois. Je suis donc intervenu afin de provoquer un abcès de fixation, dans l'intérêt de l'Auvergne. J'estime, en effet, que l'université clermontoise est l'atout majeur de l'expansion de l'Auvergne. Si l'université est malade, c'est l'Auvergne qui est atteinte. Il fallait donc que cet état de choses cesse le plus tôt possible et, à ce sujet-là, j'ai bien précisé à votre reporter qu'effectivement mon fils avait fréquenté la faculté de médecine de Clermont-Ferrand pendant deux ans et que, au cours de ces deux années, des étudiants de la faculté de lettres — des étudiants et non les étudiants de la faculté de lettres, — qui n'avaient rien d'autre à faire que de semer la pagaille, perturbaient les cours de la faculté de médecine. Il fallait éviter que cela ne se reproduise dans toute l'université.

M. Audry précise, d'autre part, qu'il ne siège pas au conseil général et au conseil régional comme républicain indépendant, mais comme non-inscrit, contrairement à ce que nous avions écrit.

● *Journées d'action dans les I.U.T.* — L'Union nationale des étudiants de France (UNEF, ex-Renouveau) appelle les étudiants des instituts universitaires de technologie (I.U.T.) à deux journées d'action les 25 et 26 février prochains. Des manifestations, devant les chambres patronales et les rectorats en province, devant le Centre national du patronat français (C.N.P.F.) et le secrétariat d'Etat aux universités à Paris, doivent avoir lieu au cours de ces journées, qui seront précédées par « une coordination nationale préparatoire » les 21 et 22 février et serviront de prologue aux « états généraux des luttes » de l'UNEF, le 28 février. L'objectif principal des journées d'action est la reconnaissance des diplômes universitaires de technologie dans les conventions collectives.

● *Le parti socialiste*, à la suite des incidents des centres universitaires Assas et Dauphine, proteste contre *« la recrudescence de l'action des groupes fascistes à l'université »*, qui *« marque un recul de la démocratie »*. Le P.S. annonce qu'il saisit de l'affaire la commission parlementaire sur les libertés.

● *Stage pour professeurs d'anglais.* — Le département d'anglo-américain et l'Institut de linguistique appliquée de l'université Paris-VIII Vincennes organisent un stage de formation pour les professeurs d'anglais du second degré. Il est prévu douze séances le mercredi de 10 heures à 12 heures. La première est fixée au 25 février.

★ Service de la formation permanente, université de Paris-VIII, route de la Tourelle, 75571 Paris, Cedex 12, tél. 808-96-70, poste 389

● *L'Académie des beaux-arts* a enregistré neuf candidatures au siège de Lucien Fontanarosa, dans la section de peinture, celles de MM. Serge Belloni, Jean Commère, A. Courmes, Jean Dayez, Alain Degret, Roger-Francis Jammes, Pierre-Yves Trémois, Savignac, Victor Vasarely. L'élection est fixée au 3 mars.

Le cours préparatoire « à deux vitesses » proposé par M. Haby provoque de vives critiques

Le projet de M. René Haby, ministre de l'éducation, de créer, à partir de la rentrée scolaire 1977, un « cours préparatoire à deux vitesses » — une année pour les élèves les plus « rapides », deux pour les plus « lents » (« le Monde » du 18 février) — a immédiatement provoqué des réactions parmi les organisations d'enseignants et de parents. Le ministre estime que les structures scolaires doivent être adaptées au « rythme » des élèves ; ses opposants de gauche lui reprochent d'instaurer, par ce système, une sélection dès la première année de l'école élémentaire.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES INSTITUTEURS (SNI, affilié à la FEN) n'a pas adopté d'opinion définitive, et doit rencontrer le ministre dans quelques jours. *« S'il s'agit d'harmoniser les méthodes et les finalités de l'enseignement pré-élémentaire et de l'enseignement élémentaire, ce principe est excellent »*, estime le SNI. Mais si le projet consiste *« à porter atteinte, même de façon déguisée, à l'école maternelle et à sa vocation première d'épanouissement du jeune enfant ou, encore pis, à effectuer une sélection prématurée, il s'y opposera formellement »*.

● LE SYNDICAT GENERAL DE L'EDUCATION NATIONALE (SGEN-C.F.D.T.) s'oppose vigoureusement à ce projet. *« C'est une anomalie pédagogique : les enfants y perdront tous. Ceux qui seront forcés à un apprentissage précoce risquent de s'essouffler plus tard, ceux qui devront subir le rythme lent se sentiront dévalorisés à leurs propres yeux, marqués par l'échec dès le départ. »* D'autre part, estime le SGEN, sous la pression des familles qui voudront pousser leur enfant, risque de s'instaurer *« un véritable examen de passage avec bachotage préalable »* dès le cours préparatoire. *« Si M. Haby ne le sait pas, il est incompétent. S'il le sait, il fait alors un choix de classe : favoriser les plus favorisés, faire plaisir aux notables et renouveler les cadres de l'élite dirigeante dès cinq ou six ans »*, conclut le SGEN.

● L'UNION SYNDICALE NATIONALE DES ENSEIGNANTS DE FRANCE (USNEF, affiliée à la C.G.C.) *« refuse de se prononcer sur les points de détail »*, estimant *« qu'une nouvelle fois le ministre de l'éducation fait des projets sans qu'auparavant il ait dégagé les moyens de les appliquer. Les problèmes fondamentaux — formation des maîtres, création de postes — ne sont pas évoqués »*, déclare l'USNEF.

● LA FEDERATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ELEVES DES ECOLES PUBLIQUES (que préside M. Jean Cornec) déclare de son côté : *« C'est un projet totalement aberrant, catastrophique pour les enfants, les parents, les enseignants »* ; il n'a *« aucune justification pédagogique »*. La Fédération condamne particulièrement la brièveté du temps d'observation des élèves à l'entrée dans le cours préparatoire. *« Qu'une institutrice qui les connaît encore à peine, psychologiquement, affectivement, socialement, puisse décider au bout d'une très courte période de temps (six à huit semaines seulement) que leur rythme sera lent, les condamne et leur impose une année supplémentaire, est inacceptable. (...) Ce retard — redoublement camouflé — sera un fardeau qui se répercutera tout au long de leur scolarité. »*

● M. LOUIS MEXANDEAU, député du Calvados, délégué national du parti socialiste pour l'éducation, considère le projet de cours préparatoire à deux vitesses comme *« particulièrement réactionnaire »*. *« La capacité des enfants à assimiler les fondements de la lecture et de l'écriture est largement fonction du milieu socio-culturel*, déclare-t-il. *Le parti socialiste s'oppose à un système d'autoroute pour les enfants des milieux favorisés et de chemin creux pour ceux des travailleurs, qui aboutit à la reconstitution de filières clandestines. »*

ARMÉE

A ses commandements subordonnés

L'état-major de l'armée de terre recommanderait d'éviter « un durcissement de la discipline »

« La fermeté exigée par les circonstances ne doit pas se traduire au niveau des unités par un durcissement de la discipline, notamment dans les sanctions infligées et les mesures prises. » Cette recommandation figure dans une directive de l'état-major de l'armée de terre aux chefs de corps, que le syndicat C.F.D.T. a rendue publique et sur le contenu de laquelle le ministère de la défense se refuse au moindre commentaire, estimant qu'un document interne à l'institution militaire doit demeurer à « *diffusion restreinte* ».

Dans le document diffusé par la C.F.D.T., il est encore précisé que *« toutes publications à caractère subversif, tracts, graffiti, publications injurieuses, diffamatoires ou portant atteinte aux personnes »* devront faire l'objet d'une plainte auprès de la gendarmerie, avec remise des documents.

La directive prêtée à l'état-major de l'armée de terre indique également que toutes initiatives de poursuites judiciaires sont centralisées au niveau du ministre de la défense, les généraux commandant de régions militaires étant provisoirement dessaisis de la procédure. *« Il est demandé*, ajoute le texte diffusé par la C.F.D.T., *de conserver une neutralité absolue et de faire preuve de la plus grande prudence dans les propos »*, car le juge est *« seul qualifié pour décider de la procédure employée »*.

Toutefois, le commandement local et les chefs de corps, au terme de cette directive, sont invités à *« faciliter au maximum l'action de la gendarmerie, de la sécurité militaire et, éventuellement, de la police judiciaire dans le cadre des enquêtes qu'elles auront à effectuer »*.

En l'absence de commentaires du ministère de la défense, l'authenticité de ce document ne paraît pas faire de doute, dans la mesure où on y retrouve certaines mesures déjà appliquées par des commandements locaux, en particulier la consigne donnée par les généraux commandants de régions militaires à leurs cadres subordonnés de porter plainte au cas où ils s'estimeraient diffamés (*le Monde* du 12 décembre 1975).

● *Une perquisition* a eu lieu, mardi 15 février, dans les locaux de l'imprimerie Presse nouvelle, à Lyon, par la police judiciaire agissant sur commission rogatoire de M. Christian Gallut, juge d'instruction à la Cour de sûreté de l'Etat. Selon les responsables de l'entreprise, qui ont protesté, cette perquisition était destinée à établir un lien entre le mouvement portugais Soldats unis vaincront et les comités de soldats en France.

CADRES, ENSEIGNANTS, JEUNES, EN VIVANT DANS UNE FAMILLE AMERICAINE, VOUS DECOUVRIREZ MIEUX LES U.S.A.

EXPERIMENT est un organisme d'échanges internationaux dont l'objectif est de favoriser la compréhension entre tous les hommes de toutes les races et de toutes les religions.
EXPERIMENT vous initiera à la vie américaine et vous permettra d'améliorer votre anglais.
Nous vous proposons également d'autres destinations : le Brésil, l'Inde, l'Irlande, le Japon, le Mexique...

experiment France
Pour un monde plus ouvert

(association loi de 1901, membre de l'UNESCO (B), agréée par le Commissariat Général au Tourisme n° 69 016)
89, rue de Turbigo, 75003 Paris - Tél. : 278-50-03

Je désire recevoir votre documentation
Nom
Adresse

RELIGION

● *Le cardinal F. Marty* a inauguré, le 14 février, à Abidjan, une faculté de théologie issue de l'Institut supérieur de culture religieuse jadis animé par le Père Orchampt, de France, puis par le Père de Souza, Africain.

● *Mgr George-Basil Hume*, supérieur d'Ampleforth, la plus grande des écoles catholiques britanniques, a été nommé archevêque de Westminster, en remplacement du cardinal John Heenan, décédé en novembre 1975.

Le nouveau primat, âgé de cinquante-deux ans, est de mère française. Il a fait ses études à Oxford. Ancien bénédictin, il a été ordonné prêtre en 1950. C'est la première fois qu'un moine devient archevêque de Westminster, fonction traditionnellement liée au cardinalat.

● *Homonymie.* — Mlle Marie-Ange Lafay, clerc de notaire, demeurant à Asnières (92), 14, rue de Lorraine, nous prie de préciser qu'elle n'est pas parmi les soixante personnalités chrétiennes qui ont signé la déclaration sur le marxisme publiée dans *le Monde* du 4 février.

(PUBLICITÉ)
INSTITUT NATIONAL DES LANGUES ET CIVILISATIONS ORIENTALES

COURS DE LANGUE JAPONAISE

Acquisition des mécanismes de la prononciation du japonais, des bases de la grammaire et d'un vocabulaire élémentaire

Cycle de 72 heures, du 1er mars au 15 juin
PRIX : 2.000 FRANCS

Particulièrement recommandé aux Responsables de Formation des Entreprises pour le Personnel en contact avec des Japonais.

Inscriptions immédiates dans le cadre des lois sur la FORMATION CONTINUE

MISSION DE FORMATION CONTINUE DE L'INLCO,
CENTRE UNIVERSITAIRE, quai de Clichy
92110 Clichy - Tél. 270-70-40, poste 227.

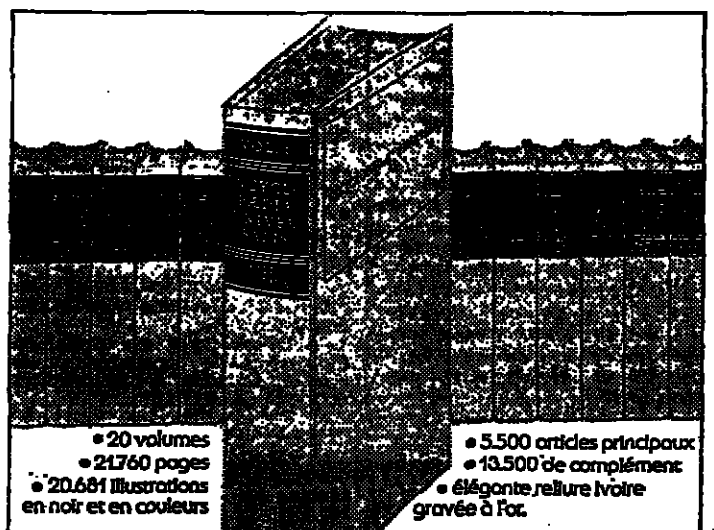

• 20 volumes
• 21.760 pages
• 20.681 illustrations en noir et en couleurs
• 5.500 articles principaux
• 13.500 de complément
• élégante reliure ivoire gravée à l'or.

• Parce qu'elle apporte la réponse immédiate à toutes vos questions, dans tous les domaines,
• parce qu'elle met à votre disposition 3800 spécialistes mondiaux parmi les plus éminents de notre époque,
• parce qu'elle ne se contente pas de définir mais qu'elle explique, commente et stimule la réflexion,
• parce qu'elle est le complément indispensable à l'enseignement secondaire et supérieur que reçoivent vos enfants, et qu'elle suscite des vocations,

Offrez à votre famille
L'ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS
la nouvelle grande encyclopédie française.

Pour en savoir plus,

cette magnifique brochure en couleur GRATUITE

Gottschalk

Bon pour une documentation gratuite.
Offre valable seulement pour la France métropolitaine.

Je vous remercie de m'adresser, sans engagement de ma part, votre brochure Encyclopaedia Universalis et de me faire connaître les facilités de paiement réservées aux amis du Club Français du Livre.

Nom et prénom
Adresse
Code postal et ville

5555
à retourner au Club Français du Livre
7, rue Armand-Moisant - 75754 Paris Cedex 15

En fonction de vos rendez-vous, des horaires "à la carte".

Air Afrique : vols de jour ou de nuit.

Quand on a un emploi du temps chargé, il est souvent utile de pouvoir voyager la nuit. Pour arriver dans la matinée à son rendez-vous. Air Afrique s'est attaché à répondre à cette préoccupation particulière des hommes d'affaires. Comme à tant d'autres...

Ainsi, de nombreux vols* de nuit ont lieu chaque semaine vers 15 Etats d'Afrique Noire. Au départ de Lyon, Marseille, Nice, Bordeaux, de Rome et de Genève. Et bien sûr, de Paris. Quand votre secrétaire appellera votre agent de voyage, il pourra lui proposer un vol de nuit

Air Afrique pour vous faire gagner du temps. C'est aussi pous ses vols de nuit qu'Air Afrique a la confiance des hommes d'affaires.

L'Afrique Noire, c'est notre affaire.

*En association avec UTA et AIR FRANCE

BERMA

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

ENVIRONNEMENT

L'UNESCO ET LA PROTECTION DES ENSEMBLES HISTORIQUES

Les experts gouvernementaux de quarante-trois pays, qui se sont réunis à Varsovie, du 9 au 17 février, ont mis la dernière main à un projet de recommandation instituant des normes internationales concernant la sauvegarde des ensembles historiques ou traditionnels.

Le texte définitif qui va être soumis à la conférence générale de l'Unesco, en octobre, fait suite à une série d'accords internationaux adoptés par cet organisme depuis 1962.

Définissant les mesures administratives, financières, techniques et sociales que devraient prendre les Etats membres pour restaurer et régénérer les zones historiques, le nouveau projet de recommandation devrait contribuer à renforcer les aspects publics de la préservation. *Cela est d'autant plus nécessaire* que, comme le directeur général adjoint de l'Unesco, M. John E. Fobes, l'a déclaré : « *Aujourd'hui même, des villes, quartiers et villages de grand intérêt sont mutilés ou détruits sur la décision ou avec l'assentiment de détenteurs de l'autorité publique — administrateurs, planificateurs et responsables des décisions à l'échelon local — ou bien de propriétaires ou promoteurs privés, à cause d'une vision bornée du bien social ou de la recherche insouciante du profit personnel.* »

COMME LE FAIT LE RAPPORT DELMON

Le Comité de la charte de la nature demande un renforcement du pouvoir des associations

Les propositions formulées par le rapport Delmon, qui tendent à donner davantage de pouvoir aux usagers et aux associations (le Monde du *11 février), suscitent déjà des réactions, et d'abord celle du Comité de la charte de la nature, qui groupe une vingtaine des grandes associations nationales.*

Le Comité de la charte indique les quatre mesures qui lui paraissent indispensables pour que le maximum de citoyens participent à l'aménagement de leur environnement :

— Des études préalables d'« impact écologique » réalisées par des spécialistes désignés par l'administration et les associations, études qui seraient rendues publiques ;

— Des enquêtes publiques obligatoires pour les plans d'occupation des sols (POS), les schémas d'aménagement et d'urbanisme, les plans d'aménagement et les grandes opérations d'industrialisation ;

— Une démocratisation des procédures d'enquête d'utilité publique ;

— La publicité des demandes de permis de construire et de création de zones d'aménagement concerté (ZAC).

Mais, comme les citoyens ne peuvent participer tous aux réunions, il faut recourir aux intermédiaires que sont les associations. Pour être entendues, celles-ci doivent répondre à certains critères : ne pas défendre des intérêts professionnels, ne pas s'aligner sur une tendance politique, être représentatives par le nombre de leurs adhérents, leur activité, leur ancienneté et la compétence de leurs responsables. Si ces conditions sont réunies, le comité estime que les associations doivent être représentées dans les commissions s'occupant des sites, des plans d'occupation des sols (POS), des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU), les abords des monuments historiques et des rivages, du conservatoire du littoral, des parcs naturels, de l'Office national des forêts, des comités de bassin et des conseils départementaux d'hygiène. Le comité réclame en outre leur présence dans les organismes à créer comme l'Agence des espaces verts de la région parisienne, l'Agence nationale des déchets, et dans des *institutions qu'il* suggère de créer comme les commissions des forêts, les agences de l'air et du bruit, les commissions de la nature.

La plupart de ces suggestions figurent déjà dans le rapport de M. Pierre Delmon et viennent donc à l'appui de ce rapport.

● CHALON-SUR-SAONE PEUT DORMIR. — Depuis le 19 janvier dernier, les poids lourds ne peuvent plus circuler dans le centre de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), de 21 heures à 6 heures du matin.

TRANSPORTS

M. DEBRÉ : il faut traiter les produits américains comme les Américains ont traité Concorde.

Dans une question écrite au ministre des affaires étrangères, M. Michel Debré, député U.D.R. de la Réunion, critique la décision américaine d'autoriser — sous condition — l'atterrissage de Concorde aux Etats-Unis. « *Quelles sont les raisons écologiques et les fondements juridiques de la décision du gouvernement américain ne permettant à l'avion Concorde d'atterrir sur le continent américain qu'à condition de décoller du territoire européen, et notamment français, de deux aérodromes que le gouvernement américain a déterminés ?* », interroge-t-il.

A son avis, « *il serait bon de proposer au gouvernement, et de soumettre au Parlement, un texte qui permette à l'autorité nationale d'imposer, le cas échéant, à tel ou tel produit de fabrication américaine une procédure analogue d'autorisation, et d'envisager en outre de saisir un prochain conseil des chefs d'Etat et de gouvernement d'un projet d'extension à tous les pays européens d'une procédure de ce type, afin de rétablir un minimum d'égalité dans la compétition commerciale.* »

● LE RAIL ALLEMAND EN DIFFICULTE. — Près de la moitié des voies ferrées devraient être arrachées et un tiers des cheminots licenciés au cours des dix prochaines années pour que les chemins de fer ouest-allemands puissent devenir rentables. Telle est la conclusion d'un rapport du ministère des transports. Cette étude propose de réduire, d'ici à 1985, le réseau de 29 000 km à 15 945 km, d'abaisser le nombre des gares de 4 200 à 2 200 et de ramener l'effectif des cheminots de 390 000 à 260 000. Si le système actuel n'était pas modifié, le déficit des chemins de fer, qui a atteint plus de 3 500 millions de marks l'an dernier s'élèverait à 5 500 millions en 1985.

A PROPOS DE...

LA DESSERTE «TOURISTIQUE» DES ANTILLES

Air France et la raison d'État

Les promesses de M. Jacques Chirac seront donc tenues : pour les touristes métropolitains, la Guadeloupe et la Martinique vont devenir meilleur marché dès le printemps prochain : 2 500 francs la semaine — transport, hébergement et petit déjeuner compris — dans un hôtel de catégorie moyenne. Un groupement d'intérêt économique (G.I.E.), qui rassemble les offices de tourisme et tous les hôteliers des Antilles, se chargera de commercialiser ces nouveaux « produits » (« le Monde » du 31 janvier).

Ce n'était pas gagné d'avance. Marie-Claude Valide, qui avait pris en main les destinées de ce G.I.E., avait trop de caractère pour abandonner la partie en cours de route. Elle menaçait de « faire un scandale » s'il apparaissait que les discours officiels n'étaient que propos en l'air. M. Olivier Stirn, secrétaire d'Etat aux départements et territoires d'outre-mer est satisfait : « Les Antillais ont bien négocié avec Air France qui, elle-même, a montré de la compréhension. »

Afin d'arriver à de bons prix, les hôteliers antillais ont baissé un peu leurs prétentions et les fabricants de voyages un peu leurs commissions. En définitive, c'est Air France qui fera les frais de cette opération. « Rien d'anormal à cela, *dit M. Stirn.* Elle a joué le jeu que doit jouer une compagnie nationale lorsque des intérêts nationaux sont en cause. »

Air France ne voulait pas céder à moins de 1 700 F le siège ; elle a dû finalement traiter en-dessous de 1 500 F. A ce tarif-là, elle perdra de l'argent. Sera-ce, aux yeux de l'Etat, une sujétion de service public, qui, un jour, méritera compensation ?

Marie-Claude Valide aurait souhaité vendre au prix de 3 000 F un séjour de deux semaines aux Antilles en demi-pension dans un « quatre étoiles ». Elle a lâché un peu de lest : ce forfait coûtera 3 290 F dans un « deux étoiles », 3 360 F dans un « trois étoiles », par exemple. Ces prix de belle saison seront valables du 15 avril au 14 décembre. Les départs auront lieu le mardi et le samedi à bord de Boeing-707 d'Air France, « chartérisés » pour la circonstance.

Les fabricants des voyages français et étrangers ont, paraît-il, accepté de vendre ces forfaits bon marché qui concurrencent leurs propres produits. Cependant, du côté de Jet Tours, filiale d'Air France, c'est la grogne, pour ne pas dire la colère. Certains professionnels du tourisme ne mâchent pas leurs mots : « Une proposition en forme d'attrape-nigaud. Aux Antilles, tous les « extras » sont hors de prix, la location d'une voiture aussi bien que la dégustation d'un punch. »

Au demeurant, le véritable marché des Antilles est celui des Etats-Unis et du Canada. Même à des tarifs très étudiés, l'Europe ne sera jamais qu'un marché d'appoint. Au cœur de l'été, à l'heure des grandes migrations, il y a, en effet, sur tout le pourtour du bassin méditerranéen, des soleils plus proches de Paris ou de Francfort, moins chers et aussi exotiques.

JACQUES DE BARRIN.

Midi-Pyrénées

LE BUDGET RÉGIONAL : UNE POLITIQUE DU SAUPOUDRAGE

(De notre correspondant régional.)

Toulouse. — M. Alain Savary, président du conseil régional Midi-Pyrénées, a expliqué, ce mercredi matin 18 février, les grandes lignes du budget voté la veille par l'assemblée régionale : 36 millions de francs, soit 10,07 % de moins que l'année précédente. Ce budget a été présenté par M. Maurice Faure (radicaux de gauche), président de la commission des finances, qui a expliqué sa modicité par le souci de ne pas accroître la fiscalité déjà lourde. La *partie réservée aux investissements* est de 93 %. La fiscalité que le contribuable paiera avec ses impôts locaux est de 6,93 francs.

Trois secteurs seront favorisés dans la répartition du budget : les communications et télécommunications, les actions en faveur du développement économique et la prise en compte des besoins spécifiques de chaque département, certaines opérations isolées à caractère social. L'aide à l'industrialisation est de 4 millions, celle à l'agriculture de 5,285 millions, celle du tourisme de 1,5 million de francs. Les huit départements de la région recevront 10,63 millions de subventions et 1,25 million de francs sera affecté à l'aéroport de Blagnac. Quant au réseau routier régional, il se voit affecter 3,9 millions de francs.

Ce budget a été voté à l'unanimité moins 4 voix : celles des élus communistes. — L. P.

SPORTS

JEUX OLYMPIQUES

M. GUY HERMIER (P.C.) : les échecs français tiennent à la crise économique et sociale.

M. Guy Hermier, membre du bureau politique du parti communiste français, a répondu, le 18 février, à une interview de *l'Humanité* à propos des échecs de la France à Innsbruck.

« *Il faut être bien net sur ce point. Les causes des échecs d'Innsbruck sont d'abord à chercher dans la crise économique et sociale. Le chômage, la misère qui sévit de plus en plus, sont des obstacles à la pratique du sport. Elles sont à chercher dans la politique plus proprement sportive du pouvoir, dans son ridicule budget de 7/1 000 pour le secrétariat d'Etat, qui conduit à un manque d'équipement (...).*

» *A nos yeux, puisqu'on cherche des solutions, nous pensons qu'il n'y en a pas de purement sportives. Elles résident dans un changement profond de politique dans tous les domaines, dans la mise en œuvre d'une politique qui considère le sport comme une composante fondamentale de l'éducation, comme une dimension de la culture comme un facteur de santé et d'équilibre des hommes, qui fasse du sport un droit inaliénable pour tous.* »

RUGBY

A l'ombre des pins d'Aquitaine

De notre envoyé spécial

Mont-de-Marsan. — *La mort, le 14 février dernier, d'un écolier girondin blessé à la tête huit jours plus tôt lors d'un match de rugby (1) va naturellement relancer le débat sur les risques que ce jeu fait courir à ceux qui le pratiquent. On généralisera, bien sûr, et s'agissant de très jeunes gens on n'aura pas tout à fait tort : si elles étaient suivies à la lettre, les consignes données à des joueurs adolescents par certains entraîneurs d'équipes scolaires ou juniors — que ne surveille aucune caméra de télévision — auraient vite fait d'assimiler le rugby, dans l'esprit du public, aux bagarres de bals du samedi soir.*

Mais il y a l'autre face du jeu à quinze, celle que nous avons retrouvée dimanche 15 février, à Mont-de-Marsan. Bien sûr, il y avait eu avant les cèpes et les ortolans et le vieux bordeaux digne des traditions de l'hospitalité landaise. Et autour du stade cette couronne champêtre que lui font noblement les pins, arbres du rugby par excellence ; et sur cette herbe un peu *grasse flottait le souvenir* des frères Boniface et des miracles de naguère.

Le rugby qu'ont joué là les équipes de Bègles et de Mont-de-Marsan (la première battant la seconde 28 à 4), c'est celui précisément qu'on voudrait voir jouer aux écoliers gascons, dédaigneux de la « *mailloche* » et moins impatients de « *lâcher les grillons* », comme ils disent dans ce langage mystérieux qu'on invente à quinze ans pour faire, d'un meilleur cœur, les *mauvais coups*.

Face à face, deux équipes qui étaient voici peu championnes de France, mais qui ont perdu quelque peu de leur lustre — la montoise surtout, privée tour à tour, en dix ans, de ses champions les plus fameux. Une bonne affiche, mais pas meilleure que celles que le championnat de France offre chaque dimanche par dizaines. Le piment en l'occurrence, c'était l'élimination presque inévitable du vaincu de la catégorie supérieure Pour éviter cette disgrâce, tous les coups seraient-ils permis ?

Ce fut un match angélique, pas un coup fourré, pas une *embuscade. Ni trucage ni « châtaigne »* : les petites filles modèles pouvaient en prendre de la graine, ou les enfants de Marie. Un peu « mousseux » ce rugby, trop courtois ? Pour le dire, il faut être assis dans les tribunes. Qui visitait les vestiaires après le match pouvait constater que ces garçons n'avaient tout de même pas joué au croquet.

Tout était parti en fanfare au grand galop : non contents de s'assurer l'avantage du seul fait de leur poids, de leur masse, les joueurs de Bègles défilaient les Montois sur leur point fort, celui de la vitesse, et faisaient donner leurs cavaliers. Une mi-temps durant, les Landais tinrent le coup à grands renforts de contre-attaques et d'interceptions. Mais on eut dit une équipe de juniors opposée à des aînés qui ne le cédaient en rien pour la verve, l'inspiration, l'audace. Alors la seconde mi-temps ne fut plus pour les Montois qu'une dure leçon de vrai rugby.

Un pack emmené par trois bons joueurs : Swierzinski, Junca, Boucherie ; des attaquants rapides qui courent droit et plaquent sec : un arrière, Crampagne, au coup d'œil très sûr, et, enfin, au cœur du dispositif, l'une des meilleures paires de demis actuels formée du Basque Berrouet et du Béarnais Pedeutour, deux feux follets aux muscles durs qui troueront des défenses plus serrées que celle de Mont-de-Marsan : ce quinze de Bègles fait honneur au rugby de Gironde, corsé comme un saint-émilion et fruité comme un saint-estèphe.

Ce rugby-là, agreste et gai, ce rugby-pour-se-faire-plaisir, pourquoi ne le jouerait-on qu'à l'ombre des pins d'Aquitaine et à l'enseigne des frères Boniface ? A Toulouse, à Brive, à Narbonne, à Avignon, il y a des gens pour le jouer ainsi Qui cédera ici et là à la tentation de faire sortir le rugby des tranchées pour lui rendre sa place au soleil ?

JEAN LACOUTURE.

(1) Michel Furnarie, quinze ans, qui jouait dans l'équipe chonnais, avait été blessé au cadette du Sporting Club arcacours du match qu'il disputait contre Bègles. Il est décédé, dans la nuit de dimanche à lundi, à l'hôpital de Bordeaux, où il avait été transporté.

MONDIAL MOQUETTE
LE PLUS GRAND SOLDEUR DE MOQUETTE
VOUS PROPOSE
du 20 au 25 FEV
POSE COMPRISE
(Sans supplément de prix)
Pour toutes commandes de moquettes supérieures à 1 000 F
SUPER VELOURS
disponibles en six magnifiques coloris
32,50 F le M²
MOQUETTE BOUCLEE
15 F LE m²
GRANDE LARGEUR
APPORTEZ VOS DIMENSIONS
MOQUETTE DECOREE
ICI EN OFFRE une qualité exceptionnelle à un PRIX TRES BAS
39 F le M²
IMBATTABLE à Qualité égale
DISPONIBLE EN 5 COLORIS MODERNES
FINS de SERIE Gde LARGEUR
UN SEUL PRIX
12 F le M²
PLUS de 200 CHUTES de 10 à 30 m²
OUVERT :
Lun. Mar. Mer. Jeu. Ven. 9 h 21 h. Sam. Dim. Fêtes 9 h 20 h.
SAINT-DENIS : 73, rue de la République Tél. : 820.92.93
MAISONS-ALFORT : 129, rue Jean-Jaurès - R.N. 5 Tél. : 368.44.70
BAGNOLET : 191-193, av. Pasteur - 5 mn Pte des Lilas Tél. : 858.16.46
SARCELLES : 29, av. Division-Leclerc - R.N. 16 Tél. : 990.00.77
BOULOGNE : 82 bis, rue Gallieni. Tél. : 605.45.12
PARIS 13e : 40 quai d'Austerlitz Face gare d'Austerlitz. Tél. : 331.72.38
COIGNIERES (N. 10), près Trappes : route du Pont-d'Aulneau. Tél. : 461.70.12
PARIS 14e : 90, bd Jourdan 50 m Porte d'Orléans Tél. : 539.38.62
FOSSES-SURVILLIERS : Zone Industrielle de Fosses. Près gare S.N.C.F. Tél. : 471.03.44
PARIS 19e : 144, pl. de La Villette. Mº Colonel-Fabien et J.-Jaurès. Tél. : 203.00.79
PARIS 18e 114 rue DAMREMONT
Tél. : 606.05.73
black

GSCX
Finition exportation.
Faible kilométrage.
Garantie usine.
Tous coloris disponibles.
Exposition permanente (8 h - 20 h) de 200 CITROEN de la 2 CV à la SM.
Assurance gratuite (48 h) à tout acheteur.
Toutes possibilités de crédit.
Demander Monsieur Lemaire.
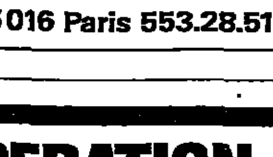
3 bis rue Scheffer 75016 Paris 553.28.51

OPERATION REPRISE
Pour l'achat d'une CHINON votre ancienne caméra vaut 200 F
(4 modèles de 1.685 F à 2.100 F)
OFFRE VALABLE JUSQU'AU 31 MARS
DES PRIX COMME PARTOUT, DE LA TECHNIQUE COMME NULLE PART
La Maison du Cinéaste Amateur
87 rue La Fayette 75009 PARIS Tél. 878.47.08
camara

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

— A PROPOS DE... —

ESSERTE « TOURISTIQUE » DES ANTILLES

France et la raison d'État

— RUGBY —

l'ombre des pins d'Aquitaine

AUX CONFINS DE TROIS CIVILISATIONS

La route de la soie passe par le Grand Palais

MEME la classique, la poétique route de la soie n'échappe pas au sort de toutes les routes quand s'y dresse la pancarte « travaux ». La section bouchée de cette illustre voie, celle de l'Est, celle des « Arts de l'Asie centrale ancienne », semble installée pour un certain temps encore dans les réaménagements du musée Guimet. Il a donc été question de présenter ailleurs, en les étoffant d'œuvres rares provenant d'autres collections publiques, les importants témoignages ramenés depuis le début du siècle du bassin du Tarim par les missions archéologiques françaises (Pelliot, Foucher, Barthoux, Hackin, Carl, Schumberger, etc.).

La route de la soie, qui est donc présentement déviée par le Grand Palais, nous donne, pour les dix siècles d'apogée (Ier au Xe siècle de notre ère) d'un trafic remarquablement organisé, un panorama pour une fois réconfortant : le commerce des marchands y compte beaucoup moins, à distance, que celui des formes de l'art et des représentations religieuses. Sur les quatre cents objets proposés en deux niveaux, la soie est rare. Il y a de la verrerie, des ivoires gravés destinés à des sièges, des marchandises, certes, mais pratiquement le grand sujet reste l'évolution de la sculpture et de la peinture bouddhiques. Aux confins de trois grandes civilisations, la gréco-romaine en ses ultimes étirements, celle de l'Inde et celle de la Chine, une grande route où se propage une grande religion. On est bien placé là pour quelques mises au point. Ainsi pour substituer à l'art dit « gréco-bouddhique » un « art du Gandhâra » plus ouvert sur un environnement local, iranien, etc.

Ces larges visages de torchis peint

L'exposition consacre essentiellement son premier niveau aux trouvailles faites dans les grands sites bouddhiques, Hadda, Bamiyân, Toum, Chouq, Koutcha, etc., où les décors moulés en terre crue, le *torchis peint, le bois sculpté*, comptent surtout. Quelques fragments de peintures murales y sont de haute qualité. C'est au second niveau que triomphera la peinture avec l'ensemble de Touen-Houang.

Le circuit débute par les seules pièces « commerciales » de Begram, qui fut probablement la capitale d'été des rois Kushâna. Explorée par Faucher en 1922, par Barthoux en 1925, la ville non loin de Kaboul livra, en 1930, à J. Hackin son fameux « trésor », qui occupait deux chambres fermées. Là, des objets entassés précisèrent la nature précieuse des marchandises transportées sur la route de la soie : admirables verreries bleues soufflées, d'autres verres, taillés, moulés, peints de très haute qualité, en provenance de Syrie ou d'Egypte, coupes de laque de la Chine Han et surtout ensemble de plaques d'ivoire gravé de l'Inde destinées à un siège. On sait que le musée de Kaboul conserve après partage avec le musée Guimet bon nombre de ces éléments d'une facture exceptionnelle.

Avec les monastères de Hadda commence la série des personnages de toutes tailles qui firent la gloire des salles d'Afghanistan au musée Guimet. Si le célèbre *Génie des fleurs* (IIIe siècle) s'est révélé trop fragile pour venir au Grand Palais, d'autres figures en stuc comme le *Démon au manteau de fourrure* ou le *Moine portant une tête de mort* représentent cet art délicatement modelé qui a pu prêter à beaucoup d'interprétations romantiques.

Aucun ange d'Occident

Aujourd'hui, la tendance de n'y voir que « la fantaisie des artistes de Hadda » tourne peut-être un peu court. Mais, depuis 1965, de nouvelles fouilles (Tapa-i-Shotor) qui découvrent des décors sculptés en terre séchée vont probablement éclairer la question. Ces têtes de barbares aux larges pommettes épaisses, comme le beau Bouddha au visage lisse un peu gras, et les coiffures princières sont en tout cas interprétés aujourd'hui de main en main en fonction de la conquête d'Alexandre. La terre crue moulée et modelée donne à Toumchoug des compositions plus monumentales et d'accent baroque qui relatent avec calme et dignité des scènes de la vie du Bouddha.

Des grottes d'Oyzyl nous viennent de charmants fragments de peintures murales avec scènes aquatiques où ne manquent pas les canards chinois. La qualité est belle, mais le niveau se hausse pour une tête de brahmane rapportée par Pelliot (VIe siècle). Il faut attendre une brillante figure divine en vol pour être tout à fait dans un autre monde (274 Touen-Houang) : aucun ange d'Occident ne descend ainsi, complètement à la verticale. Et quelle grâce !

A vrai dire, il fallait bien quelques photographies — celle de la mission Pelliot devant un Bouddha de 55 mètres de haut, creusé dans une immense falaise toute bourrée de sanctuaires par exemple, — pour repenser à cette route de la soie qui, en cette section lointaine, a tant servi aux moines passant de l'Inde à la Chine et vice-versa.

Une grotte-bibliothèque

On sait que deux cent vingt bannières et peintures (VIIIe au XIe siècle) rapportées à Paris par la mission Pelliot sont conservées au musée Guimet. Le second niveau de l'exposition est presque exclusivement consacré à la présentation d'un large choix de ces œuvres — dont beaucoup sont datées. Leur classement a été fait par sujet : épisodes de la vie du Bouddha, assaut de Mara, diagrammes mystiques (Mandala), bannières, etc. pour rester dans notre sujet, peintures consacrées au Bodhisattya Ti-Tsang, protecteur des caravanes. Enfin, peintures ornementales.

Le total des peintures trouvées dans la grotte-bibliothèque de Touen-Houang comprend environ huit cents pièces. Toutes semblaient destinées à être suspendues dans les sanctuaires. Leur qualité va de l'art populaire au meilleur niveau. A ce point de vue, la sélection proposée au Grand Palais rend bien la variété du genre. Genre un peu rustique mais plein de ressources et de variété.

Tantôt, un récit nous est conté, à la chinoise : (« Deux Cavaliers. ») Le futur Bouddha est figuré sous les traits d'un cavalier notable aussi « tang » que possible. Tantôt, nous sommes conviés au paradis d'Amitâbha, et le céleste palais s'élève au-dessus d'un étang où de petites âmes renaissent paisiblement sur des fleurs de lotus, tandis qu'un orchestre accompagne un danseur et... des écharpes flottantes.

Parfois, le culte de Kouan-Yin nous est rappelé par une représentation « aux

mille mains et mille yeux », où foisonnent des attributs légendaires comme le soleil avec l'oiseau à trois pattes et la lune avec le lièvre pilant la liqueur d'immortalité sous un arbre. Parfois, l'austérité de la composition se fait plus dogmatique (comme dans le Mandala n° 308).

Une jolie peinture sur papier, où Kouan-Yin contemple la lune dans l'eau d'un étang agréablement meublé de plantes rares et d'animaux pourrait faire la liaison avec la dernière partie de l'exposition consacrée à l'exotisme en Chine. Tout un trafic de chevaux et de perroquets, de « curiosités », est évoqué là : la statuette funéraire n'hésite pas à portraiturer le chameau de la Bactriane ou le barbare à chapeau pointu. Le gardien de tombe se coiffe d'un casque, et le danseur a le type arménien.

Enfin, la soie, pour finir. Avec un très beau suaire byzantin et des fragments légers, aériens, parfaits, de ce qui fut si longtemps un mystère : la soie de Chine.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Grand Palais, jusqu'au 29 mars.

PAULINE JULIEN EN TOURNÉE

Brecht + Québec + Dieppe

C'EST samedi soir à Dieppe ; les gens sont dans les cafés sur le port ; par deux, par trois dans la nuit ; sont allés voir « les Dents de la mer » ; sont allés voir Pauline Julien — c'est le samedi 14 février à Dieppe — salle Paul-Eluard, pour son nouveau récital « Brecht plus Québec ».

Salle Paul-Eluard, salle municipale rouge et bleue ; on vient de la rue, il est sept heures ; on pousse la porte et on est tout de suite dans la salle de spectacle ; au fond, Pauline Julien répète, fait remonter, en haut à droite, la photo de Bertolt Brecht. L'organisateur, un animateur détaché de la M.C.H., se demande : « Vont-ils venir ? »

A neuf heures, la salle est pleine, de jeunes, de touristes, de parents-enfants, de gens qui ne savent pas trop qui est Brecht, qui n'ont jamais vu de chanteur québécois. Cela ne va pas être facile : Pauline Julien le sait, modifie légèrement sa manière d'aborder le public. Son « bonsoir » s'adresse plus directement à lui, le ton est plus familier. « Bonsoir » répond la salle.

« Quand on chante, c'est tous les soirs un défi, dans une petite ville comme dans une capitale, c'est seulement un peu plus difficile dans une petite ville. Dieppe ? Il ne faut pas être trop sentimental, mais c'est vrai que c'est émouvant de chanter ici ce soir, parce que, parmi les Canadiens qui ont débarqué en 1942-1944, il y avait des anglophones, bien sûr, mais surtout des francophones : la chair à canon, c'était eux. Tout à l'heure, mes musiciens sont allés sur la plage voir la stèle. Ils sont revenus très émus.

» Nous autres Québécois, on vient tous de Normandie ou de Bretagne. Alors c'est sympathique de chanter à Dieppe ou à Saint-Malo. Mais pendant la guerre, j'étais bien jeune. Quand j'ai chanté pour la première fois à Moscou et à Cuba, c'était plus important pour moi. La Pologne, en 1964, c'était plus émouvant. »

Elle aime le monde, voyager. Elle aime la mer, elle aime dormir dans les villes où elle chante, pour rencontrer les gens du pays. Plus la ville est petite, plus ils sont proches.

Ce samedi, ils sont de plus en plus attentifs. Pourtant, ces chansons de Brecht (qu'elle n'avait pas chantées depuis onze ans), « ce n'est pas le langage de tous les jours », dit-elle. Alors elle fait les présentations : « Toute sa vie, il a lutté contre l'injustice. » Elle parle de vie quotidienne, elle parle des gens. Et les gens rient (quelle trouvaille que d'être allée rechercher dans « Baal » « les Toilettes ») ou vibrent pour « Tout ou rien ». (« Tout le monde ou personne, ce sera tout ou rien car des fusils ou des chaînes, seul, nul ne peut se libérer. ») Ou bien, « c'est réaliste », dit une dame à propos de « la Fiancée du pirate ».

Laquelle dame avait vingt ans pendant la guerre et elle se rappelle combien « ils étaient sympathiques, les Canadiens ». Elle attend la deuxième partie avec impatience « à cause de l'accent ». Avenue des Canadiens, tour, square, bassin du Canada, mais ce n'est pas pour le Canada que les jeunes sont venus. C'est pour voir Pauline Julien, si drôle dans « le Voyage à Miami », si vivante. Le langage qu'elle chante, c'est le leur puisqu'il est question de majorité silencieuse, de monsieur « Poulapaix », de la lutte des femmes, de la lutte des peuples. Et c'est avec le Québec en tête que les Dieppois s'en retournent.

CLAIRE DEVARRIEUX.

★ Au Théâtre Gérard-Philipe de Saint-Denis, jusqu'au 25 février.

Au Ve FESPACO d'Ouagadougou

Les nouveaux arbres du cinéma africain

PLUSIEURS dizaines de cinéastes africains et arabes ont répondu, une nouvelle fois, à l'invitation du FESPACO (Festival panafricain du cinéma d'Ouagadougou), qui a tenu sa cinquième session entre le 1er et le 12 février. Cette manifestation biennale (qui n'avait pu avoir lieu comme prévu en 1975 à cause du conflit frontalier, aujourd'hui apaisé, entre le Mali et la Haute-Volta, pays hôte) constitue l'un des hauts lieux du cinéma africain, avec les Journées cinématographiques de Carthage, son pendant maghrébin.

Le déroulement d'un tel festival dans une nation aussi peu « désenclavée » que la Haute-Volta revêt naturellement valeur de symbole, comme le souligne d'ailleurs la Fédération panafricaine des cinéastes (FEPACI) : le FESPACO exprime la détermination des réalisateurs du continent de se servir d'un outil — la caméra — qui leur a été longtemps interdit de facto *pour traduire à l'écran non pas leurs obscures mythologies personnelles (comme c'est trop souvent le cas ailleurs), mais d'abord les aspirations collectives des peuples dont ils sont issus et dont ils se sentent, dans ce domaine, les porte-parole ou... les porte-palabre ! C'est sans doute parce qu'ils étaient conscients de l'importance de cette mission que les syndicats voltaïques avaient consenti pour l'occasion à suspendre la grève qu'ils menaient depuis quelque temps... On dit, à ce propos, que depuis le succès populaire en Afrique de* Xala, *le dernier film, assez époustouflant, du Sénégalais Sembène Ousmane, qui stigmatise l'impuissance somptueuse et les dépenses excessives de la nouvelle bourgeoisie africaine, certains y regardent à deux fois avant de s'équiper en Mercedes officielles !*

Cette anecdote en dit long sur la différence des rôles que s'assignent la plupart des cinéastes africains et la majorité des cinéastes occidentaux, par exemple. Bien que l'on note chez certains des premiers une tendance — nouvelle — à la récupération mercantile, ce sont presque toujours des problèmes essentiels que l'on trouve traités dans les films (dont la plupart ont passionné le public des salles à ciel ouvert de l'Oubri et du Rialé où ils étaient projetés en alternance avec le cinéma couvert et plus luxueux du Volta-Ciné, construit récemment).

Quatre grands thèmes parcouraient les films.

La libération de la femme est en train de devenir l'une des préoccupations dominantes des réalisateurs, qui y voient souvent à juste titre l'élément catalyseur des défauts de leur société. C'est particulièrement flagrant dans Muna Moto, *du Camerounais Jean-Pierre Dikongue-Pipa, qui, à travers le système de la dot, dénonce aussi toute une conception du pouvoir, et dans* le Vent du sud, *de l'Algérien Slim Riad, qui tourne en dérision un certain respect maladif de la virginité et une conception périmée de l'honneur. A cet égard, la dernière scène du film sera sans doute perçue comme une gifle par beaucoup des spectateurs concernés. On regrette d'autant plus que l'auteur ait cru devoir recourir à un style « égyptien », tout comme l'a fait aussi le Tunisien Ahmed Khechine dans* Sous la pluie de l'automne, *qui vitupère aussi une certaine phallocratie traditionnelle. Plus ambigus du point de vue politique sont assurément* l'Etoile noire, *du Nigérien Djingareye Maïga, et* le Chapeau, *de l'Ivoirien Gnoan M'bala. Le premier crie haro sur le comportement d'un mari qui délaisse son épouse légitime au profit d'une aguicheuse. Le second tire à boulets rouges, non sans un certain excès, qui semble se retourner contre ses intentions comiques, sur les élégantes arrivistes de la « high society » abidjanaise, dont il larde le despotisme de coups de griffe vengeurs.*

L'exode rural, suivi parfois d'un retour à la terre, constitue un autre thème capital qui a inspiré le Malgache Ignace-Solo Randrasana dans le Retour, *le Togolais Do Kokou dans* Kouami *(un moyen métrage), le Tunisien Brahim Babaï dans* Et demain, *et, non sans quelques clins d'œil au « western spaghetti », le Sénégalais Tidiane Aw dans* le Bracelet de bronze, *tandis que la Sénégalaise Safi Faye s'attache à expliquer dans* Lettre paysanne *les raisons de cet exode et que son compatriote Momar Thiam dénonce dans* Baks (le Joint) *les dangers de la ville où l'on se drogue.*

Les structures sociales et idéologiques dépassées sont mises en pièces dans nombre de films, tel Ndiangane, *du Sénégalais Mahama Traoré, qui s'en prend à l'école coranique, tel* le Sang des parias, *du Voltaïque Djim Mamadou Kola, qui attaque de front le système des castes, tel* Sur le chemin de la réconciliation, *de son compatriote Bernard Yonli, qui, avec une opportunité qui a été discutée, démontre l'inanité du multipartisme. Sous couvert d'évoquer la lutte de libération nationale, ce sont aussi des situations qui n'ont pas changé depuis l'indépendance que dénonce le Tunisien Abdellatif Ben Ammar dans* Sejnane, *tandis que l'Algérien Mohamed Bouamari développe dans* l'Héritage *une fable courageuse et à peine voilée sur la continuation de la lutte des classes dans son pays.*

Le scandale de l'émigration en Europe a inspiré au cinéma africain quelques-uns de ses films les plus beaux et les plus percutants, partagés à l'évidence à la fois en deux styles et en deux orientations politiques différents. Deux styles : dans les Bicots-Nègres *et* Nationalité : immigré *des Mauritaniens Med Hondo et Sidney Sokhona, c'est le didactisme à base de cinéma direct et de saynètes jouées qui prévaut, tandis que dans* l'Autre France, *de l'Algérien Ali Ghalem, et* les Ambassadeurs, *du Tunisien Naceur Ktari, c'est le principe du récit d'une histoire qui est retenu. Deux orientations politiques : à la différence de la plupart des autres,* les Ambassadeurs, *par exemple, tout en appelant à l'unité d'action avec les travailleurs français, comme il est naturel, s'attache aussi à dénoncer l'insuffisance ou l'ambiguïté de la riposte anti-raciste des forces démocratiques françaises (à propos de l'affaire Djelali). Ce pamphlet, présenté hors compétition et aux seuls professionnels en avant-première mondiale, apparaît comme l'un des grands films du cinéma révolutionnaire actuel. Nul doute qu'il suscitera des discussions passionnées.*

Les nouveaux « arbres » du cinéma africain sont apparus vigoureux pour la plupart, mais ils ne doivent pas cacher le caractère encore trop parsemé de la savane ni, dans certains cas, le désert du Sahel : la production (surtout négro-africaine) reste trop aléatoire et sa diffusion précaire. Grands sont les mérites et admirable l'acharnement des cinéastes, mais ils ne pourront pas porter éternellement sur leurs seules épaules le devenir du cinéma africain face à des gouvernements trop souvent indifférents (ou alors tatillons).

D'autre part, que devient le cinéma « anglophone » ?

GUY HENNEBELLE.

D'« ANGÈLE » AU « RIFIFI »

La mort de Jean Servais

LE comédien Jean Servais vient de mourir à Paris des suites d'une opération ; il était âgé de soixante-cinq ans.

Né en Belgique, à Anvers, le 24 septembre 1910, Jean Servais allait être, dans les années 30, l'un des nombreux jeunes premiers du cinéma français. Blond, l'allure frêle, il a tout le romantisme du Marius de Victor Hugo dans *les Misérables*, que tourne Raymond Bernard en 1933. Marcel Pagnol lui donne, en 1934, dans *Angèle*, le rôle d'Albin, ce paysan de Giono descendu de Baumugnes pour apporter la rédemption à Orane Demazis.

C'est à cette époque que Jean Servais devient célèbre, pour un rôle — à la scène — du *Mal de la jeunesse*, de Ferdinand Bruckner. Raymond Rouleau, qui a monté la pièce à Bruxelles, l'amène à Paris au Théâtre de l'Œuvre. C'est un triomphe. Jean Servais y est en bonne compagnie : Madeleine Ozeray, Lucienne Lemarchand, Tania Balachova.

Après *Rose*, film de Raymond Rouleau (1935), Jean Servais prolonge, au cinéma, jusqu'à la trentaine, son personnage de jeune premier plus ou moins romantique, glissant toutefois vers la composition de « mauvais garçon » avec *Quartier sans soleil* (1939).

C'est après la guerre que s'affirme sa nouvelle personnalité d'homme mûr, comme transformé physiquement, et dont la voix, plus grave, exerce une certaine fascination. Dans la plénitude de son métier d'acteur, il affronte Eric von Stroheim (*la Danse de mort*, de Marcel Cravenne, d'après Strindberg, 1948). Il apparaît désormais, les traits burinés, dans des personnages marqués par la vie, lucides, tourmentés et parfois à bout de course : *Une si jolie petite plage* (Yves Allégret, 1948), *le Château de verre* (René Clément, 1950), *Rue de l'Estrapade* (Jacques Becker, 1952). Et il atteint à quarante-quatre ans, le sommet de sa carrière cinématographique avec son rôle de Tony le Stéphanois, gangster vieilli, désabusé, rongé par la tuberculose, dans *Du rififi chez les hommes*, le film de Jules Dassin. — J. S.

EN BREF

La C.G.T. et la culture

« La C.G.T. affirme que le droit à la culture est une composante de l'activité revendicative. » C'est ce que déclare M. Marius Bertou, responsable, depuis le mois de mai dernier, du nouveau service de politique culturelle de la C.G.T., dans une interview accordée à la revue *Théâtre public*.

La C.G.T. entend avoir une politique culturelle spécifique, indépendante des comités d'entreprise et de Travail et Culture. Sur le plan national, tout en tenant compte de l'action revendicative dans son ensemble, il s'agit, entre autres, « d'encourager l'alliance entre créateurs et travailleurs » et de « défendre le statut social de ces créateurs ».

Le soutien aux productions artistiques devra avoir un caractère « ponctuel », et en matière de théâtre s'adresser avant tout aux auteurs qui traitent des réalités sociales.

★ *Théâtre public* (édité par le théâtre de Gennevilliers), n° 8-9, janvier-février 1976, 8 F. 1, rue Pierre-Curie, 92230 Gennevilliers.

Une foire à la musique

Le Marché international des instruments de musique aura lieu du 22 au 26 février à Francfort. Il réunira, sur une surface de 18 000 m2, cinquante éditeurs et trois cent vingt fabricants d'instruments ou d'accessoires. Cent soixante firmes ouest-allemandes seront représentées, et deux cent soixante marques d'autres pays, avec une forte participation britannique et italienne. Ce Salon — le plus important dans cette branche — sera à nouveau ouvert au public au printemps.

★ Rens. : Foire internationale de Francfort, 14-16, boulevard Poissonnière, 75009 Paris. Tél. : 770-14-20.

Le disque avant la pochette

Pour lutter contre la hausse des prix et défendre la musique, *Harmonia Mundi* tente une expérience en lançant des disques sans pochette, rééditions qui coûteront 17,50 F au lieu de 49 F. « *L'attrait de la musique sera-t-il plus fort que celui du carton colorié ?* », se demandent ces éditeurs non conformistes. Parmi les premiers titres de cette collection « Musique d'abord », signalons surtout un très beau disque de *Aus der sieben Tagen*, de Stockhausen *(Fais voile vers le soleil* et *Liaison)*, direction D. Masson (HMU 795), une *Messe à trois voix* et des *Motets à cinq voix*, de Byrd, par le Deller Consort (HMU 211), l'intégrale pianistique de Schoenberg par Cl. Helffer (HMU 752), un grand disque d'œuvres célèbres de Bach pour orgue, par L. Rogg (HMU 548) et les *Quatuors* de Debussy et Ravel par le Quatuor bulgare (HMU 723).

Un panorama du cinéma amateur

Jean Rouch patronnera cette année les Rencontres nationales du jeune cinéma non professionnel — huitièmes du nom — qui auront lieu à Paris les 12, 13 et 14 mars, grâce à l'Institut national d'éducation populaire, à Media-Jeunesse et à l'Association nationale spécialisée dans ce domaine.

Les participants partageront leur temps entre Marly-le-Roi (pour trois jours de stage-colloque, accompagné de projections) et la Cinémathèque de Chaillot, où sera proposé au public, en soirée, les 12 et 13 mars, un panorama de la production cinématographique non professionnelle. Il n'y aura pas de palmarès.

★ Rens. : 874-88-78 et 83.

Sortir à Marseille

Marseille est une capitale où l'on trouve chaque soir de quoi occuper ses loisirs. Il y a les restaurants du port avec leur bouillabaisse, et aussi des night-clubs, des petites boîtes, des cinémas, des galeries, un opéra, plusieurs théâtres en dehors du Gymnase où est installé Marcel Maréchal avec son Centre dramatique. Tous les mercredis, l'hebdomadaire de poche *Sortir* informe sur tout ce qu'on peut faire pour se distraire et se cultiver, chez soi en écoutant la radio, en regardant la télévision, et dehors. Il donne les programmes de la ville et de sa région (Aix-en-Provence, Cassis, Martigues) avec des notes critiques. Exemptes de toute publicité, est-il précisé.

★ *Sortir*, 2,50 F.

Henri Langlois et le renouveau

L'intendance va suivre

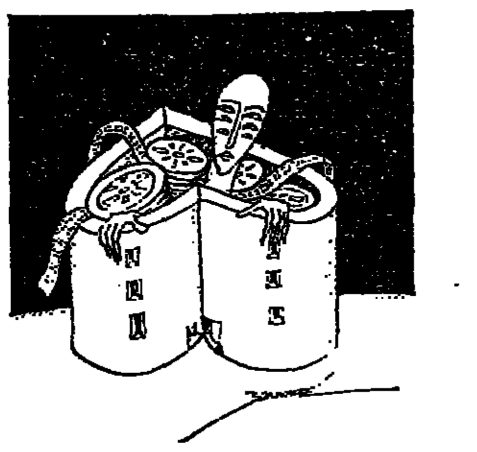

Les temps sont durs à la Cinémathèque française, et les nuits souvent blanches quand il s'agit de faire les comptes. Les créanciers s'impatientent. Le personnel — près de soixante salariés — n'est plus payé depuis plusieurs mois. Et tous ces films — on parle de cinquante mille, mais qui a jamais pu les inventorier ? — qu'il faudrait vérifier, traiter. La pellicule n'est-elle pas un être vivant qui s'altère et se décompose ?

Bien sûr, à la subvention accordée par les pouvoirs publics — 1 135 000 F en 1975 — il faut ajouter les recettes — soit près de 1 million de francs — que la Cinémathèque perçoit pour les projections au palais de Chaillot, où l'Etat met à sa disposition, gratuitement, deux salles. Bien sûr, elle est soutenue par de nombreux donateurs. Mais sa situation financière n'en est pas moins, aujourd'hui, catastrophique. Mauvaise gestion, certes. Mais le chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, M. Hubert Astier, le reconnaît lui-même : « La subvention a, jusqu'ici, été insuffisante. »

La Cinémathèque française, c'est aussi, on le sait peu, une bibliothèque prodigieuse, qui, faute de place, est restée dans des caisses depuis le déménagement de l'avenue de Messine, voilà plus de vingt ans. Mais c'est surtout — pour Henri Langlois — le Musée du cinéma, qu'il a dû, une fois de plus, fermer : « Nous n'avons pas d'argent pour payer les gardiens », *dit-il. Il y a là des trésors que le public n'a pu voir que très rarement, quand il n'en ignore pas l'existence.* « C'est en 1970 que l'on a enfin pu mettre en œuvre le musée tel qu'il avait été conçu en 1963, *poursuit Henri Langlois.* A partir de ce moment-là, je me suis entièrement consacré à sa réalisation, et j'y ai tout sacrifié. »

En 1972, à l'occasion de la célébration de l'anniversaire des soixante-quinze ans du cinéma, la Cinémathèque montre au Palais de Chaillot, dans les anciens locaux du Musée des arts et traditions populaires, une exposition qu'Henri Langlois a voulue comme « un voyage initiatique » *pour le public.* « Je veux évoquer, *expliquait-il alors,* le style, l'atmosphère, le caractère d'une époque pour que les gens revivent les émotions qui ont été les nôtres et soient préparés, quand ils arrivent dans les dernières salles, à recevoir l'œuvre d'art elle-même, c'est-à-dire le film exposé. »

*Le Musée du cinéma est né. Il demeurera, avec le plein accord du ministre des affaires culturelles (c'est alors M. Jacques Duhamel), dans les locaux prêtés pour l'exposition. Mais les crinolines d'*Autant en emporte le vent*, les décors du* Cabinet du docteur Caligari*, les affiches de* la Rue sans joie*, les manuscrits de Murnau, les dessins de Méliès, ne restent pas longtemps exposés au public. Le musée doit bientôt fermer pour ne plus rouvrir que de temps à autre.*

Toutes ses richesses, amassées depuis 1934, attendent encore de revoir la lumière. « J'étais le chien qui rapporte », *dit avec modestie Lotte Eisner (dont les critiques dans le* Film Kurier *faisaient dans les années 20 et jusqu'à 1933, l'opinion à Berlin, et dont les livres —* F. W. Murnau, l'Ecran démoniaque (1) *— ont été traduits dans plusieurs langues).*

« En 1934, j'ai quitté l'Allemagne, et à Paris j'ai rencontré Langlois. Il avait déjà cette idée de cinémathèque. Et chez lui il gardait les films muets qu'il récupérait avant qu'ils ne soient envoyés à la fonte. C'étaient des films « *flam* » (2), une véritable poudrière. Nous avions aussi deux valises pleines

« Le cinéma c'est l'écran immense »

Calé dans un fauteuil, devant une petite table de bois, Henri Langlois est occupé, très occupé à faire des additions. La nuit précédente, il ne s'est pas couché, toujours pour terminer ses comptes. Depuis près de trois mois, le secrétaire général de la Cinémathèque française aligne ainsi de petits chiffres, allonge des colonnes d'opérations, un peu sinueuses. Il recompte, lève la tête. Il songe à ne pas oublier la retenue.

Inventaire ? Bilan ? Ces mots, ici, ne disent plus la même chose. Les additions fastidieuses serviront de plaidoyer consciencieux, passionné.

Sur le plancher poussiéreux s'amoncellent les boîtes de bobines. Un chapeau de cow-boy est accroché au mur gris et nu. Vieille odeur de salle paroissiale. Samedi après-midi. Dehors, on fait la queue pour le festival des films de l'Anthologie. Henri Langlois lève la tête.

« On me dit : « *Papa et maman,* » *c'est vous et Iris Barry.* » On parle de ceux qui seraient tous mes « fils »... Iris Barry était la première et je n'oublie pas tout ce que je lui dois », *dit Henri Langlois.*

» La création des trois plus anciennes cinémathèques a été l'ultime expression du courant d'avant-garde de 1915. Des mécènes ont aidé la cinémathèque du Musée d'art moderne de New-York ; le British Film Institute a reçu des fonds du gouvernement. A Paris, je me suis longtemps débrouillé avec la seule aide des amis qui ont travaillé, qui travaillent avec moi. Au départ, les cinémathèques ressemblaient à des ciné-clubs organisés pour montrer des films, et non pour les sauver. J'ai senti très vite que ce rôle initial devait être dépassé, qu'il fallait tout garder, ne pas opérer de sélection. Les chefs-d'œuvre évoluent ; et puis, il n'y a pas seulement l'art cinématographique. L'importance historique de l'ensemble de la production est primordiale. Parfois, les grandes dates de l'histoire du cinéma ne se font jour que longtemps après.

» Cette conception de ce que doit être une cinémathèque a servi d'exemple, de modèle. Il faut un esprit d'honnêteté devant l'œuvre d'art. Je me souviens d'avoir visité une exposition d'art 1900 à Ostende. On ne discernait pas les œuvres des « grands », dispersées parmi les autres tableaux. Il y avait pourtant là des Gauguin, des Van Gogh, des Monet, effacés par des toiles plus tape-à-l'œil. Ainsi, quand j'ai cru à l'importance du néo-réalisme italien, on a haussé les épaules. C'est à la cinémathèque d'abord qu'ont été montrés les premiers films néo-réalistes italiens. Très tôt, ils ont fait partie de la collection. Mais il ne suffit pas de collectionner, il faut aussi promouvoir, soutenir l'action des réalisateurs. Alors la cinémathèque peut être un centre de création, un lieu pour l'avant-garde.

» Attention, il ne faut pas confondre avec la fausse avant-garde, l'académisme. Beaucoup de gens sont passés par la Cinémathèque puis ils sont devenus par la suite de vrais cinéastes, ils se sont fait connaître. N'est-ce pas ça l'art vivant ? Seuls les conformistes peuvent contester ce rôle (il s'agissait bien de conformisme en 1968)... De même la Cinémathèque de Belgique, grâce à son fondateur André Thirifays, puis grâce à Jacques Ledoux, a accueilli la création, aidé l'avant-garde. Je pourrais aussi parler des cinémathèques de Milan, du Brésil...

» Vous savez, si la Cinémathèque a été une source d'enseignement, c'est parce qu'elle a toujours refusé d'être « éducative ». Nous avons toujours laissé le public face à face avec les œuvres, sans jamais imposer de vérité, sans jamais publier de notes explicatives. Il ne faut pas conditionner les films. Je vais vous raconter une histoire : après la guerre, le British Film Institute nous a remis, en échange d'un film de Griffith, un film de ce même cinéaste : *le Pauvre Amour* ; au moment de la projection, nous avons entendu un bref commentaire : « *Ce film n'est pas l'un des meilleurs, nous le présentons pour des raisons historiques.* » Le public a eu un préjugé, et s'est montré, à quelques exceptions près, réticent. C'est grave pour un si grand film. Dès qu'on suggère au spectateur ce qu'il doit penser, la virginité de son regard est menacée, détruite. Le véritable créateur découvre.

» Quand les films sont projetés sans sous-titres ou avec seulement des sous-titres anglais, le spectateur est obligé de les regarder, de les voir enfin. Or les gens ne savent pas voir, les gens ne voient rien. Un film tchèque, russe ou hongrois non sous-titré peut sembler rébarbatif. Il ne faut pas s'y tromper : le cinéma, c'est d'abord l'image. Il faut apprendre l'attention à l'image. Nous sommes parfois victimes de ce choix, de ce principe. Des œuvres de Syberberg, de Schroeter, d'Herzog, ou de Garrel, avaient été remarquées par bien peu de gens, quand elles sont passées pour la première fois à la cinémathèque de Paris. Puis elles ont été montrées à Berkeley, à New-York : on les a alors reconnues. Autre exemple : on est venu me signaler un hommage à la Columbia, organisé à la Maison de la culture de Créteil. Cet hommage, nous l'avions déjà réalisé l'an dernier. Mais cela m'importe peu. Ce sont les critiques, les responsables. Ils conditionnent le public. Mais je me moque de ce public-là, un public de consommation et non de création.

— Vous donnez aussi des cours, que pensez-vous de l'enseignement du cinéma ?

— Je ne suis pas un professeur. Jamais. Je fais des anti-cours. Y a-t-il des écoles d'écrivains ? Cette littérature autour du cinéma m'effraie. On ne peut pas mentir aux gens. Ils comprennent ce qu'ils veulent. J'essaie seulement de les faire regarder. Non, je ne fais pas une histoire du cinéma ; il n'y avait pas d'histoire de l'art avant les maniéristes, et Vinci existait, non ? La première fois que j'ai entendu parler de culture cinématographique, c'est en Italie, sous Mussolini. Au nom de la culture on a persécuté les romantiques, les naturalistes, les impressionnistes.

— Vous parliez vous-même de l'enseignement donné par une cinémathèque...

— Bien sûr. La programmation doit être subtile pour servir la créativité. Il y a toute une science camouflée derrière un programme bien fait, c'est comme ce qu'on appelait la haute couture. Les coutures ne se voient pas. Des liens se créent entre les films. Il se passe des choses, c'est comme un accrochage de tableaux : des surprises fabuleuses sont possibles. Parfois les dégâts provoqués par certains voisinages sont très intéressants.

» En ce moment ? C'est un peu la déroute. Les programmes sont établis à la sauvette. Je n'ai pas, moi, le temps. Et pour tirer des copies les crédits sont tout à fait insuffisants. Bien sûr on y arrive ; mais il faut du courage.

— On en vient à ce fameux problème financier...

— Vous savez, quand on demande au gérant d'une cinémathèque : « *Equilibrez vos dépenses et vos recettes* », c'est fichu. La cinémathèque devient une simple salle. C'est ce qui se passe dans les pays de l'Est où il faut « *faire le plein* »... le contraire de ce qui doit être. Si à une séance il n'y a pas un chat,

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14 JUILLET

PUBLICIS CHAMPS-ELYSÉES - PARAMOUNT OPÉRA - MAX-LINDER
PARAMOUNT MONTPARNASSE - PLM SAINT-JACQUES - PARAMOUNT
MAILLOT - LE VILLAGE Neuilly - BUXY BOUSSY - SAINT-ANTOINE

Les mémés flingueuses
ne connaissent que
LES GRANDS MOYENS...

Un film de HUBERT CORNFIELD
Pour vous faire MOURIR de rire !
CHARLES EXBRAYAT

6 DERNIÈRES
les 18, 20, 21, 22, 24 et 25
10-25 février
nouveau récital
pauline julien
Brecht + Québec
THÉATRE GÉRARD PHILIPE DE SAINT-DENIS
59, bd Jules-Guesde
location théâtre 243.00.59 - FNAC - agences

vient de paraître
CINEMA D'AUJOURD'HUI
n° 4
L'EROTISME EN QUESTION
textes de B. Amengual, G.A. Astre, R. Berthier, H. Chapier, G. Hennebelle, Lo Duca, P.P. Pasolini.
Entretiens • Chronologie
Documents • 90 illustrations
le n° 15 F
en kiosques et librairies
ou 1, rue de Metz, 75010 Paris
770.16.74
C.C.P. 34795 10 S La Source

ATELIERS DU G.E.R.M.
en collaboration avec le Conservatoire de Garges-lès-Gonesse
en alternance avec J.-Y. BOSSEUR et P. MARIETAN chaque mercredi à 20 h. 30 à partir du 25 février
Séances de PRATIQUE MUSICALE de GROUPE
pour musiciens, musiciens amateurs ayant une formation instrumentale et vocale même élémentaire, concertation sur des FORMES de COMMUNICATIONS à partir de l'étude du SON.
Participation gratuite
Renseign. : 924-87-53 et 307-44-43.

THEATRE DE LA PORTE SAINT MARTIN
triomphe de la comédie musicale
MAYFLOWER
Matinées supplémentaires
les Samedis à 15 heures

COMEDIE DES CHAMPS ELYSEES
BERNARD BLIER
A VOS SOUHAITS
Comédie de Pierre CHESNOT
Mise en scène de Claude SAINVAL
Décor et Costumes de Jean-Denis MALCLES
avec
MAURICE TEYNAC
ANNA GAYLOR - ANTOINETTE MOYA
JACQUES MAURY - MICHEL FORTIN
et
MADELEINE BARBULÉE

IRENE SILBERMAN présente
à nous les petites anglaises !
Un film écrit et réalisé par MICHEL LANG
DANS 21 SALLES PARISIENNES (VOIR LIGNES PROGRAMME)

مكبرة من الأصل

هكذا من الأصل

... de la cinémathèque française

de programmes et d'affiches. Mary Meerson, à la mort de son mari, le grand décorateur de cinéma Lazare Meerson, a apporté ses esquisses et ses décors. *(Elle est aujourd'hui encore la collaboratrice d'Henri Langlois.)* J'étais, de mon côté, chargée de rechercher des documents, manuscrits, esquisses, costumes. » *Lotte Eisner a parcouru ainsi le monde pendant des années, forçant la générosité des uns et des autres, provoquant le hasard par son audace, son entêtement, son « flair ».*

Le 22 mars dernier, pourtant, le Musée du cinéma rouvrait temporairement ses portes. M. Michel Guy a déclaré à cette occasion qu'il ne laisserait « pas mourir la Cinémathèque française » *et que l'* « action entreprise depuis quarante ans serait poursuivie et intensifiée ». *Les négociations qui viennent d'aboutir avec le secrétariat d'Etat à la culture devraient rendre cette réouverture officielle définitive. Ces décisions devraient, d'autre part, mettre un terme à l'histoire mouvementée des relations entre la Cinémathèque et le gouvernement.*

On se souvient de l'« affaire Langlois », début 1968. Devant l'impossibilité d'exercer un quelconque contrôle sur la gestion de la Cinémathèque et après avoir tenté en vain de procéder à un inventaire de ses films et à une vérification de leur état physico-chimique, les pouvoirs publics avaient obtenu la suspension de son secrétaire général ; mesure maladroite : celui-ci fut réintégré deux mois plus tard dans ses fonctions, le gouvernement reculant devant l'ampleur des protestations en France et à l'étranger.

L'Etat décidait alors la fondation d'un établissement public de conservation des films et réduisait de près de 60 % la subvention de la Cinémathèque, qui passait de 1 200 000 à 500 000 F. En 1973, cependant, après quatre années de stagnation, cette subvention fait un bond en avant grâce à l'aide supplémentaire accordée au Musée du cinéma, sans toutefois dépasser 930 000 F. Elle suivra ensuite, bon an mal an, la progression du coût de la vie, mais se retrouve, en 1975, en francs constants, inférieure de moitié à son niveau de 1968. « L'insuffisance des crédits est bien le seul reproche que l'on puisse faire aux pouvoirs publics, *souligne cependant l'un des administrateurs de la Cinémathèque.* Car il faut bien leur reconnaître un grand loyalisme et une grande compréhension depuis 1968. Et l'on peut dire que tous les hommes qui sont passés par le secrétariat d'Etat à la culture ont su respecter le désir d'indépendance de la Cinémathèque. »

Indépendance est le mot-clé pour Henri Langlois. Il a toujours tout fait pour que l'association reste libre. Mais cette liberté de gestion le conduit constamment au bord du précipice : à l'imagination de Langlois devrait correspondre une intendance parfaite, capable de le suivre.

Aujourd'hui, un nom apparaît, celui de Claude Nedjar. Producteur (la Vieille Dame indigne, Lacombe Lucien...) *et distributeur de films* (le Chagrin et la Pitié, Family Life, Histoire d'A), *cet homme d'affaires s'est toujours battu pour la Cinémathèque. Entré, il y a un an, dans son conseil d'administration, il a été élu, le 12 décembre dernier, au cours d'une réunion de ce conseil — à laquelle assistait le chef de cabinet du secrétaire d'Etat à la culture, — administrateur délégué chargé des questions administratives et financières.*

Déjà, depuis le départ, en 1968, des représentants du gouvernement au conseil d'administration (notamment du contrôleur financier nommé par l'Etat), ce poste avait repris quelque importance. Mais les hommes qui s'y sont succédé manquaient peut-être de poids en face d'Henri Langlois. Jamais, il est vrai, identification n'a été aussi totale entre un créateur et sa création. La Cinémathèque, c'est Langlois. Et que représentent les papiers et les décisions d'un conseil d'administration à côté de lui ? Presque rien.

Claude Nedjar a l'appui de M. Guy, la confiance d'Henri Langlois. Il représente, pour eux, la sécurité, la stabilité, l'équilibre. Il aura à ses côtés Yvonne Dornès, une « ancienne » de la Cinémathèque, une amie fidèle des débuts. Elle sera le lien entre l'homme d'affaires et le collectionneur, l'industrie et la muséologie. Sa tâche sera difficile. Mais les deux hommes sont trop conscients l'un et l'autre de l'importance de l'enjeu pour ne pas donner le meilleur d'eux-mêmes.

Pour Claude Nedjar, il y a une priorité : assainir les comptes. « De façon à pouvoir entreprendre cette tâche gigantesque, mais essentielle, qu'est l'inventaire des films, engager le personnel dont nous avons besoin, réorganiser l'équipe, créer un fichier central qui permettra d'utiliser au mieux toutes les archives. Car notre but est d'ouvrir la Cinémathèque à tous ceux qui veulent faire des recherches, la rendre accessible au plus grand nombre. »

Une fois rétabli l'équilibre financier, la Cinémathèque pourrait être transformée — d'ici trois ans — en une fondation, comme il y en a tant aux Etats-Unis, vivant du mécénat, et dans laquelle l'Etat lui-même pourrait être partie prenante (avec, par exemple, l'apport des locaux). Une formule qui permettrait de donner enfin des structures à la Cinémathèque et, en la mettant à l'abri des problèmes de financement, de lui garantir une certaine forme d'indépendance.

SYLVETTE GLEIZE.

(1) Ed. Eric Losfeld.

(2) Ou films nitrate, hautement inflammables. Leur support celluloïd peut prendre feu à 110 °C, et même au-dessous de 50 °C si la pellicule est ancienne. Sa combustion est explosive. Il a été remplacé depuis 1950 par le support « de sécurité » (dit « non-flam ») à base d'acétate.

... de Lumière, pas le mouchoir de poche d'Edison »

tant pis... tant mieux. Quelle importance ? Il fallait qu'à plusieurs reprises personne ne vienne voir *Nosfératu* pour que finalement, à la longue, quelques-uns, puis beaucoup, s'y intéressent. Que la salle soit pleine pour *Caligari* cela m'importe moins. D'ailleurs elle finira par être déserte quand tout le monde le connaîtra.

» Non, le fonctionnement des services ne doit pas être lié aux recettes de programmation. D'ailleurs, en 1968, les pouvoirs publics l'avaient bien compris. L'Etat avait décidé de prendre en charge la totalité des dépenses de fonctionnement des salles. Actuellement, ces dépenses sont supérieures à la subvention : les prix ont augmenté ; il y a d'autres contraintes. Les services de sécurité, par exemple... les karatékas qui veillent sur la salle doivent être payés. Le salaire de l'opérateur est plus élevé qu'en 1968. Et puis, acheter des collections, tirer des copies, cela ne se fait pas sans rien !

— Et le musée ?

— Oui, il a coûté une fortune. On a consacré des crédits au Musée, au détriment des autres activités. C'est un choix. Ce n'est pas nouveau : la Cinémathèque a dérapé dès sa création. On m'a dit : « *Vous auriez mieux fait de tirer des copies.* » Je réponds « *Non !* » : les cinémathèques qui n'auront pas compris qu'elles doivent, d'abord, être des musées, seront des armoires, rien de plus. Vous savez, le cinéma, c'est l'écran immense de Lumière, ce n'est pas le mouchoir de poche d'Edison. Depuis le parlant, nous sommes dans le cinéma d'Edison, et le rôle des cinémathèques c'est de continuer l'ère de Lumière. Elles ne peuvent le faire qu'au sein d'un musée.

» Aujourd'hui, les films anciens ont retrouvé leur valeur, leur audience aussi. La télévision prend le relais, fait découvrir et connaître les grands cinéastes effacés. Ce qui paraissait inimaginable, encore en 1950, est devenu réalité. *Les Rapaces*, d'Eric Von Stroheim, ont été diffusés à la télévision et ont été compris ; *le Cabinet du docteur Caligari* a été remis en distribution et passe dans les salles avec des films parlants. Et nous ne sommes qu'à l'aube d'une période nouvelle, puisqu'il y aura des cassettes : il n'est pas ridicule d'imaginer que chacun aura chez soi, à côté de disques de Mozart, de livres de Balzac, les œuvres d'Eisenstein, de René Clair, de Renoir, de Griffith ou de Chaplin. Dans ces conditions, les cinémathèques vont devenir des ghettos, alors qu'elles étaient des lieux du culte du cinéma. Il ne leur reste qu'une issue, devenir des cathédrales... C'est-à-dire des musées.

» Paris est la première ville à avoir eu un musée. Si tous les locaux initialement prévus sont mis à sa disposition, les collections sont déjà telles que celui-ci demeurera à la tête des grands musées du cinéma. Il en existe à New-York, en Suède, au Danemark et à Turin. On prépare aussi des musées à Moscou et à Berlin-Est. Un musée du cinéma ne doit pas être un déambulatoire autour de quelques vitrines ; l'œuvre cinématographique y a sa place. La conservation du film reste nécessaire. Et seul l'Etat peut prendre en charge financièrement un tel musée, un musée qui ne sera pas sur le modèle classique français. Le public ne doit pas perdre le goût, le sens des valeurs, sombrer dans l'abêtissement. Il faut craindre ce qui s'est passé en Allemagne depuis vingt-cinq ans : on y a laissé mourir Pabst, Fritz Lang et Wiene. Entre autres.

— Vous parlez du cinéma allemand, vous racontez comment vous avez personnellement contribué à la création de la cinémathèque d'Argentine, vous connaissez les expériences étrangères : quelles sont actuellement vos relations avec les cinémathèques des autres pays ?

— Oui, je sais : vous allez me demander pourquoi j'ai refusé, en 1960, d'adhérer plus longtemps à la FIAF (1). J'ai été mêlé dès le début à ce mouvement de fédération, mais quand, à Stockholm, on a voté pour me désavouer sur un certain point, je me suis démis de mes fonctions ; c'est ça, je me suis retiré selon un usage de la Troisième République, un bon usage. Je vais vous faire rire : c'est là tout le problème de la supranationalité... Moi, je veux bien faire partie d'une ONU, mais avec le droit de veto ! Cela dit, j'ai abandonné la FIAF, mais je ne lui ai pas déclaré la guerre. Mais tout cela explique que mon rôle dans la création des cinémathèques soit beaucoup moins important depuis lors.

» Finalement, les rapports internationaux sont des rapports entre les créateurs de cinémathèques. Et même *a posteriori*, ces rapports demeurent. Les gens qui créent savent, et sont la qualité.

— Il y a des échanges nombreux entre la Cinémathèque de Paris et diverses cinémathèques aux Etats-Unis...

— La Cinémathèque a été très bien comprise aux Etats-Unis. Elle avait un prestige, et aujourd'hui elle a essaimé ; à Berkeley, à Los Angeles, à Rochester, des cinémathèques se sont créées. Oui, je crois que les Américains sont toujours des pionniers. Les universitaires, là-bas, sont différents ; la compréhension du cinéma par les masses est tout autre qu'en France. Oui, l'Amérique est un pays vraiment créateur. Il ne faut pas penser qu'il y ait une séparation entre grande production et grande création. Etre producteur, c'est une profession. Je le dis, les Etats-Unis ont pris la relève de la Cinémathèque française.

— Vous organisez des hommages, des expositions à l'étranger...

— Le maximum. En Angleterre, aux Etats-Unis, au Canada récemment, mais ce n'est plus rien, comparé à ce qui se faisait. Nous sommes trop peu nombreux, cinq fois moins nombreux qu'il y a dix ans.

— Vous ne prêtez aucun film, pourquoi ?

— Jamais, par principe. Il faut être pragmatique, pratique. Une cinémathèque peut confier en dépôt des films dans une autre cinémathèque, les échanger avec d'autres. Mais c'est bien différent. Non, il ne faut pas prêter les films. Il faut les montrer, c'est tout autre chose. La Cinémathèque a tenté de le faire en organisant des « tournées » en province.

— Vous espérez beaucoup des mesures annoncées ?

— Oui. Mais de cela je ne voudrais pas parler. Ce qui est sûr, c'est que les gens qui travaillent ici attendent leur salaire depuis trois mois. Ce qui est sûr aussi, c'est que ces mêmes gens forment une véritable équipe — comparable à celle qui entoure un architecte. L'art implique la participation. Quant à la gestion, elle doit être laissée au conseil d'administration : vingt-cinq personnes élues par une assemblée générale. La gestion relève du droit privé. Le contrôle de l'Etat ? Celui-ci ne doit pas dépasser le contrôle de l'affectation des dépenses. Vous savez, en 1972, le conseil d'administration m'a soutenu pour le Musée et nous sommes arrivés jusqu'à l'inauguration. Alors, qu'il y ait un administrateur chargé des questions financières, très bien ; mais un directeur administratif, non (tout directeur veut davantage de pouvoir)... »

Coup de téléphone. Henri Langlois baisse la tête. Oui, Marie — Marie Epstein (2) — va venir l'aider à faire les comptes, ce soir, tard, jusqu'à la nuit.

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

(1) Fédération internationale des archives du film.
(2) Collaboratrice d'Henri Langlois, sœur de Jean Epstein.

I. — UNE AIDE DES POUVOIRS PUBLICS

M. Michel Guy, secrétaire d'Etat à la culture, précise dans une lettre datée du 13 février, la position des pouvoirs publics :

— Il prend note des chiffres avancés par Claude Nedjar pour assurer le bon fonctionnement de la Cinémathèque, et notamment de la dette de 3 500 000 francs à éponger sur une période de trois ans.

— En signe de bonne volonté, il dégagera cette année 1 million de francs après vérification par l'administration de l'origine des dettes.

— La subvention de fonctionnement fixée à 1 300 000 francs pour 1976, sera augmentée de 500 000 francs. Il est, d'autre part, demandé à Claude Nedjar de chercher à augmenter les ressources propres de la Cinémathèque. Un contrôleur des recettes, nommé, avec l'accord de l'Etat, par le conseil d'administration de la Cinémathèque et payé par elle, comptabilisera les recettes quotidiennes aux guichets d'entrée des salles de projection.

II. — UN REGROUPEMENT GÉOGRAPHIQUE

— La Cinémathèque quitte les galeries de l'ancien fort militaire de Bois-d'Arcy, dans les Yvelines, où, depuis 1949, étaient entreposés une grande partie de ses films. Locaux souvent malsains et peu adaptés à la conservation des pellicules que les pouvoirs publics, propriétaires des lieux depuis 1970, lui ont demandé d'évacuer pour des raisons de sécurité.

— Ses stocks (« archives films » et « non-films ») disséminés dans plusieurs endroits de Paris, de banlieue, et même de province, seront rassemblés à Auvidulis, près d'Orsay, à 25 kilomètres de Paris. Auvidulis a été créé par Claude Nedjar. C'est une coopérative qui regroupe un certain nombre de sociétés de l'audiovisuel. La Cinémathèque y louera de vastes locaux équipés d'un matériel moderne de classification (elle sera faite sur ordinateur), de vérification et de traitement des films.

— Le bail de l'hôtel particulier du 82, rue de Courcelles, qui fut longtemps le siège de la Cinémathèque, doit être cédé. Le personnel technique émigrera d'ici quelques mois à Auvidulis ; l'administration occupera les locaux du Palais de Chaillot où les pouvoirs publics ont promis de nouvelles salles, celles notamment que vont libérer les Ateliers du Louvre. Ainsi pourra être installée la bibliothèque, à laquelle il est d'ailleurs question de rattacher celle de l'IDHEC.

— Le stockage des films « flam » reste à régler. Il nécessite un équipement particulier. Henri Langlois s'est toujours refusé de confier ses pellicules aux Archives du film créées en 1969 par les pouvoirs publics et installées dans de nouveaux bâtiments construits à Bois-d'Arcy auprès de l'ancien fort. (Ces blockhaus avaient d'ailleurs été initialement conçus — avant la rupture de 68 — pour abriter les stocks de la Cinémathèque). Le Service des Archives du film a pour mission d'assurer la conservation des films qui lui sont confiés, sans aucune charge pour le déposant. Pour Claude Nedjar, c'est là que doivent être gardés les films « flam » de la Cinémathèque ; mais Henri Langlois cache aujourd'hui ses bobines nitrate quelque part en province, dans un endroit qu'il veut garder secret.

III. — DE NOUVELLES MISSIONS

Aux activités traditionnelles de la Cinémathèque (projections du Palais de Chaillot, expositions, rétrospectives, conférences en France et à l'étranger, cours d'Henri Langlois à l'université de Nanterre), viennent s'ajouter :

— Un projet de formation permanente, financée par les entreprises au titre du 1 %. Ainsi pourrait être utilisée la salle de projection de la rue d'Ulm fermée par manque de subsides. Mais des problèmes se posent encore, avec le ministère de l'éducation notamment, quant aux heures d'utilisation de la salle.

— Une proposition de la direction de Beaubourg de confier à la cinémathèque le soin d'animer toutes les activités cinématographiques du centre. Pour le responsable des finances au Palais de Chaillot, cela ne sera possible que dans la mesure où de nouveaux crédits sont accordés.

vient de paraître
CINEMA D'AUJOURD'HUI
n° 4
L'EROTISME EN QUESTION
textes de B. Amengual, G.A. Astre, R. Berthier, H. Chapier, G. Hennebelle, Lo Duca, P.P. Pasolini.
Entretiens • Chronologie
Documents • 90 illustrations
le n° 15 F
en kiosques et librairies
ou 1, rue de Metz, 75010 Paris
770.16.74
C.C.P. 34795 10 S La Source

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS
14-JUILLET - STUDIO PARNASSE

SOUS LES PAVES, LA PLAGE...
un film d'HELMA SANDERS
(Interdit aux moins de 13 ans.)

vient de paraître
CINEMA D'AUJOURD'HUI
n° 4
L'EROTISME EN QUESTION
textes de B. Amengual, G.A. Astre, R. Berthier, H. Chapier, G. Hennebelle, Lo Duca, P.P. Pasolini.
Entretiens • Chronologie
Documents • 90 illustrations
le n° 15 F
en kiosques et librairies
ou 1, rue de Metz, 75010 Paris
770.16.74
C.C.P. 34795 10 S La Source

LE MARAIS
HITCHCOCK
LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE
Charles LAUGHTON
Maureen O'HARA

A LYON AU CNP-CENTRE

UGC BIARRITZ VO
PUBLICIS CHAMPS ELYSEES VO
LA CLEF VO • BOUL'MICH VO • CAMEO VF
MIRAMAR VF • MURAT VF
CLICHY PATHE VF • CAMBRONNE VF
CARREFOUR/Pantin

AL PACINO
UN APRES-MIDI DE CHIEN
un très grand film
passionnant de bout en bout
à ne pas manquer

OLYMPIC ENTREPOT • HAUTEFEUILLE • ARTISTIC
“Le premier chef-œuvre au féminin de l'histoire du cinéma”
LOUIS MARCORELLES / LE MONDE

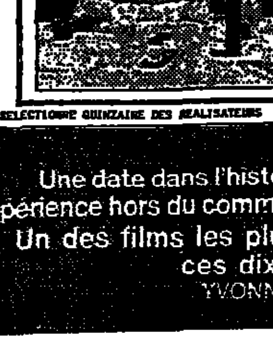

DELPHINE SEYRIG
Jeanne Dielman
23, quai du Commerce
1080, Bruxelles
CHANTAL AKERMAN
SELECTIONNE QUINZAINE DES REALISATEURS CANNES 75
Une date dans l'histoire du cinéma / GILLES JACOB / FR3
Une expérience hors du commun / MICHEL GRISOLIA / LE NOUVEL OBSERVATEUR
Un des films les plus riches et les plus subtils de ces dix dernières années
YVONNE BABY / LE MONDE

Une sélection

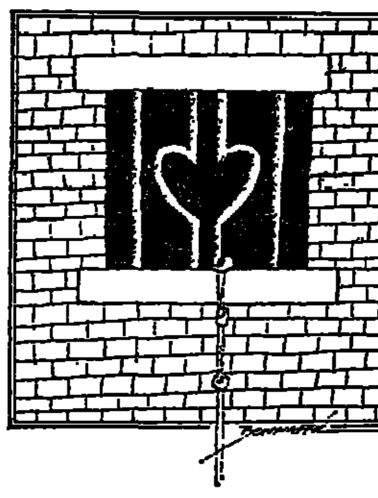

« A CHEVAL SUR LE TIGRE » vu par Bonnaffé.

Cinéma

LE MESSIE
de Roberto Rossellini

Par l'auteur — réaliste, didactique — des Actes des apôtres. *la vie terrestre de Jésus, prophète d'idées nouvelles pour notre civilisation. Avec des aperçus sur la vie quotidienne en Palestine au temps de Jésus. Rossellini a gommé tout ce qui pouvait prêter à l'hagiographie religieuse et au grand spectacle, au profit d'une apparition humaine, historique.*

SOUS LES PAVÉS, LA PLAGE
d'Helma Sanders

Dans l'esprit de la contestation allemande, l'histoire d'un couple de comédiens berlinois qui remettent en question leur travail, leur amour, la société. Filmé dans un style à mi-chemin entre l'improvisation à la Jean Rouch ou à la Cassavetes, et le film brechtien rigidement construit.

LES LOLOS DE LOLA
de Bernard Dubois

Il y a Agathe et Yan ; et puis il y a Lola, qui mange des glaces, et Bernard Dubois, le réalisateur, qui raconte sa vie dans ce premier long métrage. C'est Jean-Pierre Léaud qui joue Bernard Dubois, le rêve, l'anticonformisme, la tendresse et la cruauté sentimentale. L'amitié, l'amour, l'argent et, pourquoi pas, l'ambition vus par un émule du premier Godard qui a choisi Truffaut pour parrain.

A CHEVAL SUR LE TIGRE
de Luigi Comencini

Une fable très voltairienne sur la relativité de la morale bourgeoise : A cheval sur le tigre *(le film préféré de Comencini) détourne le tragique et propose, par le biais du comique, une écriture non rhétorique de la réalité.*

LA FÊTE SAUVAGE
de Frédéric Rossif

Enchaînés comme des thèmes musicaux, rythmés par le procédé volontairement « visible » du ralenti, les grands rites de la vie animale — la chasse, le jeu, le repos, l'amour — composent un opéra fabuleux d'où l'homme est absent.

— ET AUSSI : *Jeanne Dielman*, de Chantal Akerman (cinéma au féminin, le récit non narratif d'une noyade bruxelloise) ; *la Cecilia*, de Jean-Louis Comolli (une critique réaliste, dialectique et musicale du gauchisme) ; *les Dents de la mer (« Jaws »)*, de Steven Spielberg (requin, requin, comme vous avez de longues dents !) ; *Un après-midi de chien*, de Sidney Lumet (les otages de l'Amérique) ; *Primate*, de Frederick Wiseman (définition de l'humain en laboratoire).

Théâtre

DIVINES PAROLES
à Chaillot

Premier spectacle de théâtre dans la grande salle de Chaillot. C'est Victor Garcia (le Cimetière des voitures, les Bonnes), *architecte baroque de la folie, qui l'inaugure avec* Divinas Palabras, *de Valle Inclan, avec Nuria Espert et sa compagnie. En espagnol.*

TOUT ÇA, C'EST UNE DESTINÉE NORMALE
à la Cartoucherie de l'Aquarium

La destinée normale du petit peuple des lampistes, condamnés au bricolage de la débrouillardise pour survivre, détachés du cadre qui habituellement les étouffe par un clown munichois, Karl Valentin, et joués par des jeunes comédiens français qui savent faire rire.

GRAND'PEUR ET MISÈRE DU III^e REICH
au Mouffetard

Violence et excès d'autorité sont tapis dans le cœur des maris, des pères, des patrons. Il ne faudrait qu'un coup de pouce pour que le fascisme latent des uns et des autres se crispe en un désordre d'ensemble. Le texte de Brecht, concret et sobre, prend un relief prodigieux dans la mise en scène hypnotique de Jean-Claude Fall.

ABAHN SABANA DAVID
au Biothéâtre

Un émigré juif, militant de la liberté et de la franchise, échange des paroles très calmes avec une femme et un jeune homme qui doivent le tuer à l'aube. Le dialogue de Marguerite Duras, labourant d'un soc impalpable les mystères les plus profonds, impose un sentiment d'infini. Mise en scène très belle, attentive, de Jean-Pierre Dusseaux.

LA BEFANA
à la Renaissance

Invité par le Théâtre national de Chaillot, le Chêne noir d'Avignon raconte une légende ancienne, un poème, naïf comme une chanson, un conte de fées pop, éclatant de musique, de couleurs, dans un déploiement d'images superbes.

— ET AUSSI : *le Jeu de l'amour et du hasard*, au Marigny (les comédiens-français découvrent le noir Marivaux) ; *le Juif de Malte*, à Gennevilliers (le racisme, fabrication humaine et historique) ; *le Roi des cons*, à la Gaîté-Montparnasse (le monde et le comique ambigu de Wolinski) ; *l'Arménoche*, au Petit Sorano de Vincennes (remembrances arméniennes) ; *l'Echange*, au Théâtre de la Ville (les fauves claudéliens dans une fausse Amérique) ; *le Neveu de Rameau*, au Moderne (deux acteurs et Diderot) ; *Zouc*, au Campagne-Première (le regard aigu d'une grande comédienne) ; *Christian Pereira*, au Mouffetard, à 22 h. (une nouvelle forme de comique chaotique).

Musique

LES MUSICIENS DU DIMANCHE
à Orsay

Après un succès bien mérité lors du Podium Jeune Musique organisé par le J.M.F., le jeune ensemble Musica da Camera (flûte, violon, violoncelle et alto) commence à faire parler de lui ; on pourra le découvrir — avant beaucoup de gens — dimanche 22 février au Théâtre d'Orsay dans un programme Viotti, Danzi, Mozart et Bach ; il faut seulement se lever de bonne heure : le concert est à 11 heures.

SATIE NON-STOP
au Théâtre Oblique

Erik Satie a composé environ vingt-huit heures de musique, dont la moitié se résume en une seule œuvre : Vexations. *Elle consiste en huit cent quarante répétitions d'un seul thème. Comme cela occupe en principe quatorze heures, on la joue rarement. On nous en propose une version abrégée (quatre heures quarante minutes) au cours d'une soirée qui durera de dix-huit heures à 23 heures. Simultanément d'autres pièces seront exécutées* (76, rue de la Roquette, lundi 23 février).

DIE DREI PINTOS
de Mahler-Weber

L'opéra était « écrit » tout entier dans la tête de Weber qui n'eut malheureusement le temps que de l'esquisser. A partir de ses notes perdues puis retrouvées, Gustav Mahler a reconstitué la partition. Ce fut l'un de ses premiers succès, d'autant plus savoureux qu'on lui attribuait seulement les trouvailles de Weber... (Mardi 24 février, 20 h. 30, à l'Auditorium 104 de la Maison Radio-France.)

LE G.R.M. RÉCIDIVE

La saison copieuse du G.R.M. se poursuit d'abord au Théâtre Recamier-Bourseiller. Le 23, avec deux créations : Tu, *de Michel Chion, et* Souvenir des mots, *de Durr, et une reprise :* le Rire, *de Maderna ; puis, le 25, au Musée d'art moderne :* Pourquoi-Comment-6 : *« Symbolique des musiques acousmatiques ». (Animateurs : Delalande et Nattiez.)*

— ET AUSSI : Les sœurs Labeque, S. Gulda et J.-P. Drouet (Debussy, Berio, Bartok), à 18 h. 30, au Théâtre de la Ville (jeudi, vendredi, samedi) ; la semaine suivante, pour cinq concerts, A. Grumiaux et G. Sebok prennent la relève (Mozart, Beethoven, Schubert). Troisième concert du New American Music Ensemble (au Centre culturel américain, rue du Dragon), mercredi 25, à 20 h. 30 : Childs, Balcom, Kurtz, Cage, Miller, Kleiman ; des noms et des œuvres à découvrir. En province, une curiosité : *Guillaume Tell*, à Dijon, à 21 h., les 19 et 22 février ; une grande reprise : *Turandot*, à Toulouse, dans la production du Grand Théâtre de Bordeaux (19, 20, 21 et 22 février).

Danse

CAROLYN CARLSON
au Palais Garnier

Une plongée dans l'univers fascinant de Carolyn Carlson : mirages, transparences et illusions. Resserré, raccourci, Wind, Water, Sand *atteint une perfection bouleversante.*

LE BALLET DE POCHE
à Grenoble

Petite formation, grand talent : cette jeune compagnie moderne est composée de huit danseurs, dont trois chorégraphes de tempérament et de style très différent, Christine, Conti, Brigitte Réal, et le fascinant Katsushi Izumi, découvert l'été dernier dans la compagnie Serge Keuten (18, 20, 21, 24 février).

Variétés

VÉRONIQUE SANSON
à l'Olympia

L'une des rares chanteuses françaises à posséder du « feeling », le « beat » avec des chansons qui sont comme une suite de moments, de sensations, de notations impressionnistes.

ANGE
à la Porte de Pantin

L'un des groupes français les plus solides, et peut-être le plus populaire. Des chansons parfois belles, sensibles. (Vendredi 20.)

PASCAL AUBERSON
aux Blancs-Manteaux

Une grande découverte. Un auteur-compositeur qui joue avec les mots, les rencontres, un étonnant interprète qui se roule avec volupté dans une belle énergie.

Disques

ROCK

— BOB DYLAN : DESIRE (33 t. C.B.S. 86.003) : *Un grand album. Une fois de plus, Bob Dylan modifie sa couleur musicale, chante l'histoire du boxeur Rubin Carter et celle de Joey, roi des rues et enfant fragile, développe à nouveau sur sept, huit, onze minutes de superbes chansons dont la plus émouvante est sans doute celle consacrée à Sara, sa femme.*

— STEPHEN STILLS (33 t. Dist. W.E.A. Filipacchi music) : *Neuf titres enregistrés il y a deux ans à l'Auditorium de Chicago par Stephen Stills accompagné par Donnie Dacus, Joe Lala, Jerry Aiello, Russ Kunkel et Kenny Passarelli. Mais Stills joue seul au banjo ou à la guitare acoustique plusieurs thèmes d'un album qui s'apparente à un « Greatest hits ». Seul* Everybody's talkin' at me *est un inédit.*

— JONI MITCHELL : THE HISSING OF SUMMER LAWNS (33 t. Dist. W.E.A. Filipacchi music) : *La belle voix pure, limpide de Joni Mitchell accompagnée par David Crosby, Graham Nash, James Taylor.*

Expositions

DUNOYER DE SEGONZAC
à l'Orangerie

L'exposition, qui avait été prévue avant la disparition de l'artiste, ne devait être que la consécration de soixante ans de peinture à travers un choix d'œuvres, opéré en grande partie par Dunoyer de Segonzac lui-même. Les circonstances ont voulu qu'elle devînt un hommage posthume ; et l'ensemble présenté à l'Orangerie comporte plus de cent cinquante peintures, aquarelles, dessins, eaux-fortes et livres illustrés, évoquant les thèmes privilégiés du maître : baigneurs, natures mortes, paysages de l'Ile-de-France et du Midi.

LA ROUTE DE LA SOIE...

— *Lire notre article page 11.*

TAL COAT...

Rétrospective d'un peintre qui est un poète de la nature. Il en dépeint moins les apparences que le sentiment de la présence des choses. Un parcours d'un demi-siècle qui va du réalisme des événements à l'idéalisme de la nature. Mais, finalement, c'est avec sa réalité même que Tal Coat nous met en présence, la terre, l'air et l'eau, sans métaphore...

...ET PICABIA
au Grand Palais

Le tour en deux cent cinquante pièces de l'œuvre multiple et insaisissable d'un artiste qui avait le goût du changement et de la provocation. Une rétrospective qui n'occulte aucune période, quitte à faire grimacer encore aujourd'hui ceux qui ont coutume de penser en termes de bonne ou de mauvaise peinture.

FLORILÈGE CONTEMPORAIN
au M.N.A.M.

L'avant - dernier accrochage des richesses du Musée national d'art moderne avant son transfert à Beaubourg. Il concerne cette fois une fraction de la peinture abstraite lyrique de l'école de Paris, qui s'opposait à la peinture abstraite géométrique de Mondrian. Œuvres de Soulages, de Poliakoff, de Zao-Wou-Ki, d'Olivier Debré, de Lanskoy, d'Ubac... De chaque peintre tout ce que possède le musée.

Au rez-de-chaussée, l'exposition des donations de dessins d'Arpad Szenes, Vieira da Silva, Hadju et Luce Ferry, ainsi qu'un hommage à Charchoune, peintre récemment disparu.

DESSINS DU MUSÉE DE DIJON
au Louvre

Quatre - vingt - treize œuvres de toutes les écoles, françaises, italiennes et nordiques, choisies dans l'ensemble de dessins conservés au musée de Dijon. Cet ensemble, qui provient de donations, de legs d'amateurs, d'acquisitions de conservateurs, de la fin du dix-huitième siècle à nos jours, est l'un des plus remarquables de province par le nombre, la qualité, la diversité.

JEAN DUBUFFET
au Musée des arts décoratifs

Parachiffres, Mondanités, Effigies incertaines, Lieux abrégés et lieux de promenade, Assemblages : *cent vingt tableaux à l'acrylique pour la seule année 1975. Loin de* l'Hourloupe *et de ses ramifications, le Dubuffet nouveau se réfère à l'ancien, celui de* Macadam, des Portraits, des Paysages.

LE CHAGALL DES « AMES MORTES »

La rencontre mémorable d'un peintre russe avec un écrivain russe : les quatre-vingt-seize eaux - fortes originales gravées aux années trente par Chagall pour les Ames mortes, *de Gogol. Le grand art des images qui rejoint des mots pour parler du petit peuple des isbas.* (Galerie Guiot)

— ET AUSSI : *Pierre-Henri de Valenciennes*, au Louvre ; *Marino di Teana, Tomasello, Jean Hugo* et *Manuel Rivera*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Hannah Höch*, à l'Arc ; *le premier Salon international d'art contemporain*, au Grand Palais ; *les Shakers* et *le Bunker archéologique* de *Paul Virilio*, au Musée des arts décoratifs ; *le Bateau-lavoir*, au musée Jacquemart-André ; *les Lautrec d'Albi*, au musée Marmottan.

PETIT ODEON 18 h 30
ANONYME VENITIEN
de Giuseppe BERTO
du 18 février au 21 mars

THEATRE LA GAITE-MONTPARNASSE
LE ROI DES CONS DE WOLINSKI
JE ME DEMANDE POURQUOI CETTE PIÈCE A TANT DE SUCCÈS ?
MISE EN SCÈNE ET ADAPTATION SCÉNIQUE DE CLAUDE CONFORTÈS
JULIEN GUIOMAR
AVEC : BERNARD MENEZ, CAROLE JACQUINOT, MICHEL MULLER

MARAIS
SAINT-GERMAIN-VILLAGE
Mamma Roma de PASOLINI avec ANNA MAGNANI
A LYON - CNP-CENTRE
A BORDEAUX : CONCORDE

STUDIO LOGOS - CAPRI GRANDS BOULEVARDS
un sac de billes
de JACQUES DOILLON
“le cinéaste majeur du cinéma Français”
MICHEL GRISOLIA / NOUVEL OBSERVATEUR

« le studio » art et essai
AUJOURD'HUI MERCREDI OUVERTURE d'une salle de cinéma ART et ESSAI
« LE STUDIO »
Tous renseign. 833-16-16
aubervilliers 833.16.16
théâtre de la commune

MONTY PYTHON SACRÉ GRAAL !
UGC BIARRITZ vo • CLUNY ECOLES vo • ARLEQUIN vo • 3 HAUSSMANN vo / STUDIO RUEIL vo
un éclat de rire qui n'en finit pas
FRANCE SOIR (Robert Chazal)
4e mois

هكذا من الأصل

مكبرة من الأصل

« Là où vivent les gens »

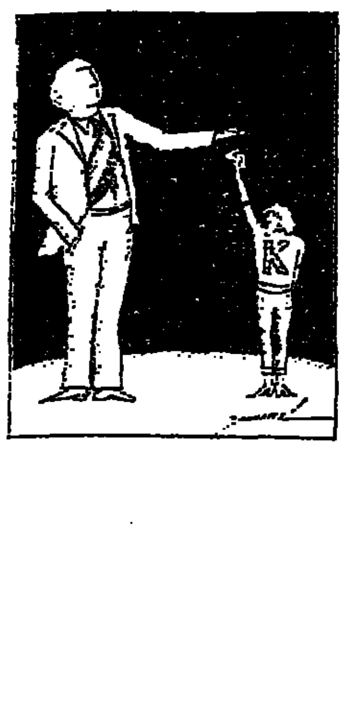

Les radicaux de gauche et la culture

LE Mouvement des radicaux de gauche (M.R.G.) vient de créer une délégation nationale à l'action culturelle, à l'instar des autres partis signataires du programme commun. C'est à M. Jean Brunsvig, producteur de courts métrages, qu'a été confiée la responsabilité d'organiser ce nouveau secteur. L'année 1976 sera consacrée à la mise en place de structures et à une série de manifestations-débats au cours desquelles écrivains, artistes, enseignants, cinéastes, hommes de théâtre, musiciens, animateurs, membres du mouvement ou simples sympathisants, tenteront d'élaborer le programme de politique culturelle que proposera le M.R.G., programme national, régional et municipal, lors des prochaines consultations électorales : ce texte, soumis aux différentes instances de la formation radicale, sera adopté dans sa rédaction définitive lors d'assises nationales prévues pour la fin de 1976.

La définition de cette politique culturelle a déjà été esquissée par des parlementaires du Mouvement, et notamment par son président, M. Robert Fabre, lors du débat sur le budget de la culture à l'Assemblée nationale; nous avons toutefois demandé à M. Jean Brunsvig de préciser les grandes lignes du projet culturel dont vont débattre les membres du M.R.G.

« La délégation se donne pour mission de promouvoir l'action culturelle et de sensibiliser l'opinion à ses problèmes par des réunions et des manifestations, et en prenant position sur des questions d'actualité, *dit M. Jean Brunsvig.* Structurée en unités (documentation, relations avec les autres organisations, relations internes, manifestations), elle s'adressera en premier lieu à la province : les départements radicaux ou de tradition radicale, avec la volonté de s'étendre vers d'autres.

» A côté de la délégation, on trouvera une commission nationale chargée des affaires culturelles, et c'est au sein de cette commission, à travers ses assemblées provinciales, que sera élaboré notre projet de document ; certaines assises régionales porteront sur des thèmes précis, mais il n'y a pas de véritable canevas : selon la situation, nous provoquerons des tables rondes, des débats, ou de simples réunions d'information.

— *Comment comptez-vous associer les créateurs à cette recherche ?*

— Nous les solliciterons comme toutes les autres personnes intéressées par l'action culturelle, mais nous n'avons pas l'intention de les enfermer dans des sections professionnelles. A notre avis, les problèmes spécifiques de chaque catégorie sont d'abord l'affaire des organisations syndicales. Nous nous situons sur le plan politique avec une vision globale de la culture.

— *Les autres signataires du programme commun parlent aussi de « vision globale »...*

— Nous ne sommes pas un parti de masse, nous faisons connaître nos positions, afin d'élargir notre audience, et de compter de plus en plus dans l'opinion publique. Le document que nous élaborons affirmera en premier lieu nos options fondamentales, qui seront creusées, et éventuellement remises en cause au cours du débat que nous ouvrons.

— *Ces options...*

— Nos options se rattachent évidemment aux principes généraux du radicalisme, de gauche bien entendu. On a dit souvent que ce n'était pas une doctrine mais un état d'esprit : notre souci essentiel est l'homme, nous ne sommes ni des marxistes, ni des léninistes, ni des autogestionnaires, nous sommes des humanistes et nous ne voulons plaquer aucun système sur la vie nationale.

» Il va de soi, dans cette perspective, que l'homme se trouve placé au centre de notre idée de la culture. Au mot culture, imprécis — s'agit-il du patrimoine, d'une manière de vivre, de la communication ? — nous préférons l'expression dimension culturelle, une dimension que nous voulons affirmer dans tous les faits socio-économiques.

— *Est-ce bien différent de la « culture pour chacun » dont parle M. Michel Guy ?*

— La culture selon M. Michel Guy, c'est la gestion du monde des beaux-arts, et, malgré quelques échappées en direction de la création, cette politique est prisonnière de la politique générale du gouvernement et du système économique.

» Nous nous situons dans une autre perspective : en premier lieu, celle d'une société différente et d'un gouvernement de gauche. La culture, c'est tout ce qui doit permettre à l'homme de découvrir le monde extérieur et de le pénétrer. Connaître la réalité alentour et se connaître, en s'exprimant, avec ses propres facultés de création : pour nous, l'homme doit contribuer à créer la culture.

» Ceci ne signifie pas qu'on rejette le patrimoine, mais nous n'admettons pas qu'on nous impose une culture « cultivée ». Le patrimoine, ce n'est pas seulement une somme de valeurs à transmettre, mais quelque chose qu'on doit dépasser pour aller vers une nouvelle culture, fondée sur la rencontre de la tradition et du mouvement. Pour nous, la culture est une véritable valeur humaniste, indispensable à l'équilibre de la vie, à l'harmonie sociale et à l'épanouissement de chacun.

— *C'est un peu général.*

— Si on veut analyser ce qui se passe, on assiste à une crise de la culture traditionnelle. Les démocraties du vingtième siècle ont pris en charge les résidus d'une culture qui était précédemment le fait d'une minorité dirigeante. On assiste, d'autre part, aux loisirs passifs d'une foule non préparée — par l'éducation notamment — à recevoir des communications de masse, qu'elle subit. La culture telle qu'elle se présente aujourd'hui n'est pas du tout conçue pour le bien de l'homme.

— *Vous dites conçue ?*

— Elle se présente sous la forme d'un produit culturel imposé, homogénéisé, uniformisé, en raison de la constitution des réseaux de production et de distribution. Il y a un réel décalage entre les Français tels qu'ils sont, ce qu'ils disent, ce qu'ils pensent, et la manière dont on les présente.

» Ces produits culturels sont le fait de gens — je ne parle pas des créateurs — qui ne cherchent pas forcément l'intérêt général : ils sont, au contraire, liés à des intérêts économiques particuliers, et les créateurs subissent cette situation. D'autant que l'intervention de l'Etat dans ce domaine est faible, sinon nulle.

» Autrement dit, plus que la politique culturelle du gouvernement, ce que nous critiquons, c'est la conception générale qui préside à cette politique : le coup par coup.

» Par exemple, au cinéma, il y avait un circuit d'Etat, l'U.G.C., qui a été bradé par un gouvernement dont M. Giscard d'Estaing était le ministre des finances. Aujourd'hui, M. Guy va créer quelques salles confidentielles pour montrer des films « aidés ». Dans ce contexte, même l'aide aux créateurs ne peut pas aller bien loin : les œuvres créées grâce à l'aide de l'Etat ne sont guère vues du public.

» Nous opposons à la politique actuelle une autre conception de la culture, qui permette à l'individu de s'exprimer par la création. Il faut de l'argent, mais je doute que les choses aillent réellement mieux si on se contentait d'augmenter le budget.

— *Avez-vous un programme dans ce sens ?*

— Nous travaillons dans le cadre du programme commun de gouvernement, et nous avons actuellement des réunions pour développer le chapitre de ce programme concernant la culture.

— *Mais un programme original?*

— Nous, radicaux de gauche, sommes pour la régionalisation de la culture : l'action culturelle là où vivent les gens. Dans la cité, dans le département, dans la région, nous voulons associer le public pas seulement aux activités mais aux décisions. La culture, c'est les gens, pas un ministère : pensez que 80 % de l'aide aux compagnies théâtrales sont répartis sans consultation ; on ne s'en émeut pas, mais c'est la même chose que le secrétariat d'Etat donnant un million à Robert Bresson contre l'avis de la commission d'avance sur recettes ou le 1 % des monuments attribué à des artistes choisis par l'administration sans consultation des usagers.

— *Vous avez un schéma de démocratisation de la culture ?*

— D'abord, lutter contre les inégalités. L'égalité, comme la liberté, doit être étendue à la culture. Cette égalité ne signifie pas alignement, uniformité. Nous sommes conscients qu'il n'y a pas un public, mais des publics, et que nous devons avoir des stratégies culturelles différenciées, sans opposer la masse à l'élite, car c'est un faux problème. Nous ne nions pas l'élite, le talent, la capacité, nous voulons une élite ouverte à tous, grâce à l'école, et pas à l'argent, au favoritisme. On y parviendra en établissant que la culture n'est pas un passe-temps, et que la dimension culturelle doit apparaître dans le travail comme dans le loisir. Ce qui signifie, d'emblée, une modification des conditions de travail, de logement, de vie.

— *Mais, dans le domaine spécifiquement culturel ?*

— Tout est à faire. Les gouvernements que nous avons connus n'ont pas entrepris cette réflexion au niveau national. En revanche, je peux citer à l'étranger un exemple intéressant : en Suède, de 1969 à 1973, une commission nationale des affaires culturelles a mené une enquête globale pour définir une loi programme de trois ans en faveur de l'action culturelle. Certes, en France, le VIe Plan avait préconisé la création d'un conseil du développement culturel : celui-ci a été amené à se saborder faute de moyens. Quant au VIIe Plan, à ce jour, il ignore presque totalement la culture : il n'y a qu'un groupe de travail composé de personnalités nommées par le secrétariat d'Etat à titre individuel.

— *Concrètement ?*

— Par exemple, pour nous, régionaliser n'est pas décentraliser, étaler des activités d'origine centrale ou faire du parisianisme touristique. Nous préconisons la création dans les régions de centres d'initiative, de création, d'activité culturelle, dans le respect des cultures locales, et des minorités qui doivent pouvoir s'exprimer.

— *Justement, la censure...*

— Nous sommes pour la liberté. Nous croyons trop en l'individu pour ne pas le laisser libre de ses choix — tout en sachant qu'il faut une protection particulière pour l'enfance et la jeunesse. Nous considérons d'autre part que dans une société différente la question du contrôle se posera dans des termes eux aussi différents. Ce n'est pas pour rien qu'il y a eu un problème de la pornographie : le quasi-monopole de la programmation en France y conduisait. Toutefois, la solution de la taxation est malsaine, mercantile ; pensez : le porno au service de la création. En fait, l'Etat actuel n'a pas de grandes possibilités : les salles de cinéma ne se rempliront pas davantage d'un public nouveau par le doublement de l'avance sur recettes que les bibliothèques publiques après le changement d'autorité de tutelle. Il y a tout un environnement à créer, et à l'inverse, le développement culturel modifiera l'environnement. Les choses ne vont jamais à sens unique. »

Propos recueillis par
MARTIN EVEN.

A FORT-DE-FRANCE

Retrouvailles afro-antillaises

(de notre correspondant)

LA Martinique a célébré ses retrouvailles culturelles avec l'Afrique à l'occasion du passage de M. Léopold Sedar Senghor, président de la République du Sénégal du 13 au 16 février. Une semaine sénégalaise, composée de représentations théâtrales, cinématographiques et musicales, de conférences et d'expositions sur l'art nègre, s'est tenue à Fort-de-France juste auparavant, à l'initiative de la municipalité dont la politique culturelle consiste depuis quatre ans à retrouver ses propres sources, à formuler une identité antillaise.

Voilà bientôt vingt ans qu'a été lancé le cri désormais fameux d'Aimé Césaire : « L'heure de nous-mêmes a sonné. » A l'époque, on avait pensé qu'il concernait le domaine politique parce qu'il ponctuait la lettre à Maurice Thorez par laquelle le député de la Martinique, maire de Fort-de-France, prenait ses distances avec le parti communiste français. Aujourd'hui, cette prophétie se vérifie dans le domaine culturel.

Il y a quatre ans étaient créés en Martinique deux organismes. L'un, patronné par le ministère des affaires culturelles et la préfecture : la mission d'animation culturelle, qui s'est, depuis, muée en Centre martiniquais d'animation culturelle (CMAC). L'autre, dirigé par la municipalité de Fort-de-France : l'Office municipal d'animation culturelle (OMAC).

D'orientations différentes, concurrents, ils allaient cristalliser rapidement un débat qui depuis n'a pas cessé. Quelle politique culturelle suivre dans les départements d'outre-mer ? Celle du CMAC, vouée à l'art occidental, aux pianistes de passage, aux troupes de théâtre en tournée ? Ou celle de l'OMAC, qui, dénonçant les nouveaux « négriers », l'aliénation de l'Antillais, effectue un travail de recherche sur la culture locale, créole.

En même temps que Mozart et Molière, les Martiniquais peuvent voir et entendre aujourd'hui leur propre musique, leur propre théâtre, dont les sources se trouvent dans la vie antillaise : le carnaval, les anniversaires des sociétés mutualistes, essentiellement destinées à pourvoir au faste des enterrements (là se perpétue l'art des conteurs martiniquais, art collectif, où un groupe perpétuellement sollicité se parle à lui-même à travers le conteur médiateur des réactions des participants, créateur subtil qui parle de la faim, de la religion, de la vie quotidienne), les communions (d'avril à mai), les baptêmes et les mariages (autant d'occasions de faire des bals, de perpétuer les danses, la biguine, la plus connue, ou le bel air, le laghia, danses collectives au tambour d'origine africaine), les fêtes communales (dont la fête nautique de Robert), Noël (où l'on chante tous les soirs pendant un mois), etc.

Il suffisait de prendre conscience de ce calendrier culturel, de le mettre en valeur, de le compléter. Aujourd'hui défilent tout au long de l'année, festivals, fêtes et quinzaines. La quinzaine de l'école laïque, le Mai culturel de Saint-Pierre, la fête du parti progressiste martiniquais, du parti socialiste, et surtout le Festival culturel de la ville de Fort-de-France, dont la quatrième édition (1975) a permis de montrer qu'il touchait un public populaire, celui des quartiers périphériques de Fort-de-France.

A côté, le CMAC souffre de l'absence d'un projet cohérent — surtout en ce qui concerne la culture créole, — mais il a permis de mobiliser certaines bonnes volontés, d'encourager des initiatives. En témoignent l'existence du ciné-club, animé par un sociologue, et celle du centre martiniquais de la danse, lieu de recherches chorégraphiques.

La coexistence de ces deux organismes concurrents a un autre mérite : elle démontre la capacité des Martiniquais d'approfondir, dans plusieurs directions en même temps, les potentialités culturelles de leur île. Aujourd'hui, chacun peut faire connaître ses initiatives sans complexe. Les artistes ou animateurs développent une réflexion qui elle-même se nourrit de l'expérience en marche. Si bien qu'émergent des idées, des projets, des occasions de dépasser enfin le stade de la reproduction affadie du passé pour atteindre celui de la création. Un art qui soit l'expression particulière d'une manière d'être martiniquaise.

GALERIE HEROUET
44, rue des Francs-Bourgeois
LE MARAIS — ARC. 62-60
HAYN
Aquarelles, dessins
FEVRIER

JEANNE BUCHER
BARTHELEMY

GALERIE MEDICIS
17, pl. des Vosges-4e - 278-21-19
L. ROSAN
19 février - 15 mars
tous les jours de 14 à 19 h.
DIMANCHE COMPRIS

Centre d'Art International
99, boulevard Raspail - 548-58-42
ARTS DÉCORATIFS SOVIÉTIQUES
Ts les jrs, sam. et dim.

GALERIE 34
Passage Jouffroy
12, bd Montmartre (9e)
DENISE MARTIN
Du 4 au 28 février
PRO. 89-65

SERPAN
Toiles de la période gestuelle (1949-1966) en permanence à la
GALERIE REGARDS
48, rue de l'Université (7e)
261-10-22

HELENE KAMER
9, quai Malaquais - Paris 6e
260.75.91
MEXIQUE PRE-COLOMBIEN
19 Février - 19 Mars

GALERIE VILLAND et GALANIS
127, bd Haussmann - PARIS (8e)
KATO
Jusqu'au 5 mars

GALERIE DE BELLECHASSE
10, r. de Bellechasse (7e). 551-02-10
PELAYO
peintures
Jusqu'au 10 mars

SALLE DE NEUILLY
167, avenue Charles-de-Gaulle
Neuilly-sur-Seine
HUGUES
Peintures
Du 17 au 27 février tous les jours de 10 h. à 19 h. sauf dimanche

GALERIE JEAN LARCADE
20, rue du Temple, Paris 4e - 272.88.56
STAMPFLI
17 février 16 mars

FOYER DU THEATRE DE L'ATHÉNÉE
4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, 75009 PARIS
CORSI
«les Comédiens»
peintures et dessins
Exposition visible aux jours et heures des représentations de « LULU » de Wedekind.

SCHMIT
396, RUE SAINT-HONORE
PARIS 1er - 260.36.36
JONGKIND
11 FEVRIER
12 MARS

ART MODERNE - GALERIE JAUBERT S. A.
75, RUE DU FG-SAINT-HONORE - 75008 PARIS - 266-64-70
Maîtres des XIXe & XXe siècles
PEINTURES - SCULPTURES - DESSINS

GALERIE JUANA MORDO
Villanueva 7 - Madrid-1
YONA LOTAN
Art intime
Jusqu'au 28 février

BERNARD BUFFET
GALERIE MAURICE GARNIER
FÉVRIER

LA CLEF - RACINE - 14 JUILLET

REX - UGC ERMITAGE - BIENVENUE MONTPARNASSE - CAMBRONNE - LES TOURELLES - LIBERTÉ - TERMINAL FOCH - VERSAILLES Cyrano - ARGENTEUIL Gamma - PANTIN Carrefour - NOGENT Artel - VILLENEUVE-SAINT-GEORGES Artel - GARGES Dame Blanche - ENGHIEN Français - LA CELLE-SAINT-CLOUD Paramount-Elysées-2 - BOBIGNY Centre Commercial - RUEIL Studio - ORSAY Ulis

DERNIÈRE LE 22

Théâtres

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

Les salles subventionnées

OPERA (073-15-59), les 21, 24, 26 et 27, à 19 h. 30 : la Force du destin ; le 22, à 18 h. 30 : Une heure de musique de chambre (Kodaly, Mozart, Honneger, Debussy, Ibert) ; les 23 (Abt HR) et 28, à 19 h. 30 : les Noces de Figaro ; les 25 (Abt MD) et 28 (dernière), à 19 h. 30 : Wind, Water, Sand (ballets).

COMEDIE-FRANÇAISE, Théâtre Marigny (742-27-31), le 18, à 20 h. 30 : Partage de midi ; les 19, 20, 22, 23 (Abt F), 24 (Abt C), 26 et 27, à 20 h. 30 ; le 22, à 14 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard ; les 21 et 25, à 20 h. 30 ; le 25 (Abt jaune), à 14 h. 30 : Tartuffe.

ODEON (325-70-32), relâche jusqu'au 22 ; les 23, 24, 26, 27 et 28, à 20 h. 30 ; le 29, à 16 h. : la Nuit des rois.

PETIT ODEON (L., Ma.), 18 h. 30 : Anonyme vénitien.

CHAILLOT (727-81-15), salle Gémier, le 18, à 19 h. 30 ; les 19, 20 et 21, à 20 h. 30 : Vingt-quatre heures. — Grand Théâtre (D. s., L.), 20 h. 30 ; mat., dim. 16 h. : Divinas palabras ; Foyer, merc., 17 h. 30 ; jeu., ven. et sam., 18 h. 30 : New Blue Grass Connection.

T.E.P. (636-79-09) (J., D. soir, L.), *20 h. 30 ; mat., dim. 15 h. : Don* Juan revient de guerre ; jeu., 20 h. et sam., 14 h. 30 : cinéma. — Petit T.E.P., le 19, à 20 h. 30 : Dialogues d'auteurs ; à partir du 24, à 20 h. 30 : Une belle journée.

Les salles municipales

NOUVEAU CARRE (277-88-40), mer., jeudi, sam. et *dim.*, à *15 h. 30* : cirque Gruss. — (D. soir, J.), à 21 h. ; mat. dim., à *16 h.* : *Lucrèce Borgia* ; 20 h. 45, merc. : spécial jam ; jeu. : folk ; vend. : jam hoot ; sam. : free music ; mar. : chansons ; jeudi, 21 h. : concert.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), les 18, 19, 20 et 21, à 18 h. 30 : le Groupe « Puissance quatre » ; le 20, à 20 h. 30 : Orchestre de Paris ; les 24 et 25, à 18 h. 30 : A. Grumiaux et G. Sebok ; à *20 h. 30 : Biedermann et les incendiaires.*

Les autres salles

ANTOINE (208-77-71) (L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. : le Tube.

ATELIER (606-49-24) (L.), 21 h. ; mat., dim. à 15 h. : Monsieur chasse (à partir du 21).

ATHENEE (073-82-23) (L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. : Lulu.

BIOTHEATRE-OPERA (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat., dim. à 15 h. 30 : Abahn Sabana David ; (D., L.), 23 . : l'Aurore boréale.

BOUFFES-PARISIENS (073-87-94) (J.), 20 h. 45 ; mat., dim. à 15 h. : la Grosse.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Théâtre de l'Aquarium (808-99-61) *(D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim.* à 16 h. : Tout ça, c'est une destinée normale.

COMEDIE CAUMARTIN (073-43-41) (J.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS-ELYSEES (359-37-03) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : A vos souhaits.

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) 20 h. 30 : La golden est souvent farineuse ; 21 h. 30 : F. Béranger ; 22 h. 30 : Douby.

DAUNOU (073-64-30) (J.), 21 h., mat. dim à 15 h. : Monsieur Masure.

EDOUARD VII (073-67-90) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Viens chez moi, j'habite chez une copine.

EUROPEEN (387-88-14) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : la Baraka.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : le Roi des cons.

GYMNASE (770-16-15) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Simon le bienheureux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 17 h. 30 : la Cantatrice chauve - la Leçon. (Reprise à partir du 20.)

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : La Mouche qui tousse.

LUCERNAIRE (326-57-23) (L.), 20 h. 30 : Ice-Dream. L. à 20 h. 30 : le Singe bleu.

MADELEINE *(265-07-09) (D. soir,* Mer.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Peau de vache.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Antigone.

MICHEL (265-35-02) (Mer.), 21 h. 10, mat. dim. à 15 h. : Duos sur canapé.

MICHODIERE (742-95-22) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : Voyez-vous ce que je vois ?

MODERNE (874-94-28) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : le Neveu de Rameau.

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine.

MOUFFETARD (336-02-87) (D., L.), 20 h. 30 : Grand'Peur et misère du IIIe Reich ; 22 h. 15 : Mourir beau.

NOUVEAUTES (770-52-76) (D. soir, J.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. : les Deux Vierges.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : Monsieur Klebs et Rozalie.

PALACE (770-44-37), I. (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. : les Musiciens, les Emigrants ; II. 19 h., dim. à 18 h. : Lazare, lui aussi, rêvait d'Eldorado.

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles ; les 19 et 21 à 14 h. 30 : les Secrets de Paris (Rencontres).

PLAISANCE (273-12-65), 21 h. 30 (dernière le 21) : le Lai de Barabbas.

PARIS-NORD (228-43-42), à partir du 24 à 20 h. 30 : Dora (création mondiale).

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. 30 et à 22 h. 30 : la Caverne d'Adullam.

RENAISSANCE (208-18-50) (D., L.), 20 h. 30 : la Befana.

SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, J.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : N'écoutez pas, mesdames !

TERTRE (606-11-82) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. 30 : Soleil de glace ; le Pantin (le 19, *répétition générale*).

THEATRE CAMPAGNE PREMIERE (033-79-27) (D.), 20 h. : Zouc.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), la Resserre, jusqu'au 21, à 21 h. : les Souffrances du jeune Werther ; au Grand Théâtre *(D., L.)*, 21 h. : Dom Juan ; à la Galerie (D., L.), 21 h. : la Mégère apprivoisée.

THEATRE OBLIQUE (805-78-51) I (L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : Père ; II (L.), 21 h., mat. dim. à 16 h. : le Supplément au voyage de Bougainville (dernière le 22).

THEATRE D'ORSAY (548-65-90), I, les 19 et 20 à 20 h. 30 : les Nuits de Paris ; le 21 à 20 h. 30, le 22 à 15 h. et à 18 h. 30 : Des journées entières dans les arbres ; le 24 à 20 h. 30 : Harold et Maude ; II, les 18, 21 à 20 h. 30, le 22 à 18 h. 30 : les Libertés de La Fontaine ; les 19, 20, 24 à 20 h. 30 : Pas moi ; la Dernière Bande.

THEATRE DE PARIS (874-20-44) (D. soir, L.), 21 h., mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 : Des souris et des hommes.

THEATRE DE LA PLAINE (842-32-25) (D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Villageois transparent.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 17 h. : le Chasseur français.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : le Troisième Témoin.

THEATRE 13 (539-05-99), du mer. au sam. à 20 h. 30, dim. à 16 h. : Basse Autriche.

TROGLODYTE (222-93-54) à 22 h., les 18, 19, 24 : l'Inconfortable ; les 20 et 21 : Kabâs.

THEATRE 347 (874-23-34) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Nuit des rois.

VARIETES (231-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. et à 18 h. 30 : l'Autre Valse.

Théâtres de banlieue

ANTONY, Théâtre F. Gémier (666-02-74), les 19 et 20, à 21 h. : Entretien avec le professeur Y. ; le 21, à 20 h. 45 : les Diablogues.

CHELLES, CC (957-98-93), le 18, à 21 h. : Quatuor P. Kuentz (Bach, Charpentier).

CORBEIL-ESSONNES, CC Pablo Néruda *(496-57-85)*, le 24, à 21 h. : Dimitri-clown.

CRETEIL, MAC (899-90-50), le 24, à 20 h. 30 : Jacques Higelin.

EVRY, Agora (077-93-50), le 22, à 15 h. : Orchestre de l'Ile-de-France (Beethoven).

GENNEVILLIERS, Théâtre Municipal (793-21-63), les 18, 20, 21 et 24, à 20 h. 30, le 22, à 16 h. : le Juif de Malte.

GENTILLY, mairie, le 22, à 17 h. : Trio Fontanarosa (Leclair, Mendelssohn, Ravel).

ISSY-LES-MOULINEAUX, Théâtre municipal (642-70-91), le 22, à 14 h. 30 : l'Arlésienne.

IVRY, Studio (238-54-39), les 18, 19, 20, 21 et 24, à 21 h., le 22, à 16 h. : Grandeur et échec du royaume d'Artus.

LA COURNEUVE, mairie (833-13-65), les 20, 21, à 21 h., le 22, à 17 h. : Lucelle.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), le 20, à 21 h. : Patrick Abrial.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (204-18-81), les 19, 20, 21, à 21 h., le 22, à 16 h. : Monsieur Jean.

RIS-ORANGIS, salle R. Desnos (906-72-72), le 20, à 20 h. 30 : Georges Rabol (clavecin) (Bach, Rameau, Constant, Ligeti).

SAINT-DENIS, Théâtre G. Philipe (243-00-59), les 18, 20, 21, 24, à 20 h. 30, le 22, à 17 h. : Pauline Julien.

SUCY-EN-BRIE, CC (902-25-12), le 24, à 21 h. : Ballet-Théâtre J. Russillo.

LE VESINET, CAL, le 21, à 21 h. : les Mille et Une Nuits.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 21, à 21 h. : le Prix.

VITRY, Théâtre J. Vilar (680-80-20), les 20 et 21, à 20 h. 45, le 22, à 17 h. : le Soleil entre les arbres.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (808-73-74). Salle I : les 18, 19, 20 et 21, à 21 h., le 22, à 18 h. : l'Arménoche (dernière le 22) ; Salle II : les 18, 19 et 20, à 21 h. : Deux pour cent ; le 23, à 21 h. : C. Bolling ; le 24, à 21 h. : Bill Coleman et les *New Orleans* Deppers.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (742-99-79) (D.), 20 h. 45 : Nadine Mons ; 22 h. : Embrassons-nous Folleville ; 23 h. : l'Amant.

AU VRAI CHIC PARISIEN (326-73-34), 20 h. 30 : P. Font ; 22 h. 15 : la Démocratie est avancée.

LES BLANCS MANTEAUX (887-97-58) (D.), 20 h. 30 : J. Villeret ; 21 h. 30 : *Denis* Wetterwald ; 22 h. 30 : Pascal Auberson.

CAFÉ D'EDGAR (326-13-68) (D.), sam. à 17 h. : Ballades ; 19 h. 30 : Trijoums ; 21 h. : M. Sergent ; 22 h. 30 : Dominique Lavamant.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L.), 22 h., dim à 20 h. : le Graphique de Boscop ; jusqu'au 23, à 20 h. : Pourquoi je ? ; à partir du 24 à 20 h. : *Atonal Swing.*

CAFE-THEATRE DE L'ODEON (797-19-59) (D.), 20 h. 45 : Huis clos ; 22 h. 15 : l'Architecte et l'Empereur d'Assyrie ; mer., jeu., ven., à 18 h. 30 : les Chants de l'inexplicable ; ven. et sam., à 23 h. 45 : les Parodies artificielles.

LE CLOITRE, 5e. Jeu., vend., sam., à 20 h. 30 : Mélodie louche pour un vélo et une femme seule.

COUPE-CHOU (272-01-73) (D.), 20 h. : le Sang des fleurs ; 21 h. 30 : Néo-Cid ; 23 h. 30 : Chut ! ça commence.

LE FANAL (231-69-16) (D.), 20 h. 45 : la Gare de Pey-Blanc (dernière, le 21) ; 22 h. 30 : le Pacte ; à partir du 24, à 20 h. 45 : l'Echarde.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. : Montéhus et tu verras mon cœur ; (L.) 22 h. 30, dim. à *21 h. 15 : J.-C. Monteils.*

LE P'TIT THEATRE (326-73-83) (D. soir, L.), 20 h. 30, dim. à 17 h. : le Fond de l'air est con ; 22 h. 15 : la Pipelette ne pipa plus ; 23 h. 30 : le Bœuf non-stop.

LE SELENITE (033-53-14) (L.), I : 20 h. 30 : la Jacassière ; 22 h. : Transat. — II : 20 h. 30 : la Grimace ; 23 h. 30 : Peau d'homme.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.), *21 h. 30* : Si ce n'est pas l'ouïe, c'est donc ton père.

SALLES CLASSÉES
CINÉMAS d'ART et d'ESSAI
(A.F.C.A.E.)

LE JEAN-RENOIR 43, bd de Clichy TEL. 40-75
Continuation d'exclusivité :
LE VOYAGE DES COMÉDIENS
de THÉO ANGÉLOPOULOS
En raison de la longueur du film, 2 séances ts les jours : à 15 heures et à 20 heures

PANTHÉON 13, rue Victor-Cousin Tél. : 033-15-04
PERMANENT DE 12 H. A 24 H., SAUF DIMANCHE, DE 14 H. A 24 H. :
LE FRÈRE LE PLUS FUTÉ DE SHERLOCK HOLMES
de Gene WILDER

THÉATRE DE LA COMMUNE D'AUBERVILLIERS
Mercr. 20 h., Vendr. 22 h., Sam. 16 h. :
AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU
de Werner HERZOG

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 1
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 12 ., 14 h., 16 h., 18 h., 20 h. et 22 h. :
CE GAMIN, LA
de Renaud VICTOR
A 24 h. :
PIERROT LE FOU
de Jean-Luc GODARD

SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS 2
30, rue Saint-André-des-Arts - 326-48-18
A 14 h. 15 - 16 h. 15 - 18 h. 15 - 20 h. 15 et 22 h. 15 :
SOUS LES PAVÉS, LA PLAGE
d'Helma SANDERS
A 12 h. et 24 h. 15 :
LES AMOURS D'UNE BLONDE
de FORMAN

ST. BERTRAND 29, rue du Général-Bertrand
Tél. : SUF. 64-66
LE CAMERAMAN
avec Buster KEATON
LA MORT AUX TROUSSES
d'Alfred HITCHCOCK, avec Cary GRANT

BALZAC - UGC BIARRITZ - MISTRAL - MAX LINDER - CINEMONDE OPERA - MOULIN ROUGE - PARAMOUNT MAILLOT - PARAMOUNT MONTPARNASSE
UGC GOBELINS - UGC ODEON - LES NORD CINEMAS
PUBLICIS / DEFENSE - VELIZY - CYRANO / VERSAILLES - ARTEL / NOGENT - MELIES / MONTREUIL - CARREFOUR / PANTIN - C2L / SAINT-GERMAIN
ELYSEES 2 / CELLE SAINT-CLOUD - DAME BLANCHE / GARGES-LES-GONESSE - ARTEL / VILLENEUVE-SAINT-GEORGES - PARINOR / AULNAY - PARAMOUNT / ORLY
PARAMOUNT / LA VARENNE - BUXY / BOUSSY-SAINT-ANTOINE - ALPHA / ARGENTEUIL

avec ROBERT CASTEL • NATHALIE COURVAL • JEAN-PIERRE DARRAS • CATHERINE LACHENS, GUY MARCHAND • ANDRE POUSSE • SONIA VAREUIL
Producteur Délégué PIERRE BRAUNBERGER Directeur de la Photographie MICHEL SERESIN Directeur de la Production GISELE BRAUNBERGER
INTERDIT AUX MOINS DE 13 ANS

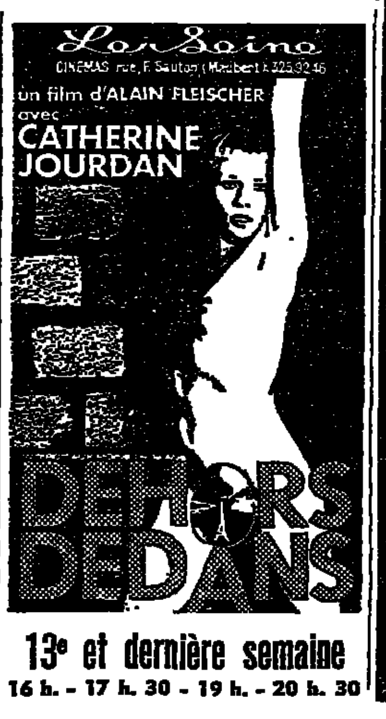

13e et dernière semaine
16 h. - 17 h. 30 - 19 h. - 20 h. 30

H. Szeryng a notamment enregistré pour Philips
BACH - disque n° 6835 331
MOZART - coffret n° 6707 011
TCHAÏKOVSKY - disque n° 6511 014
PHILIPS

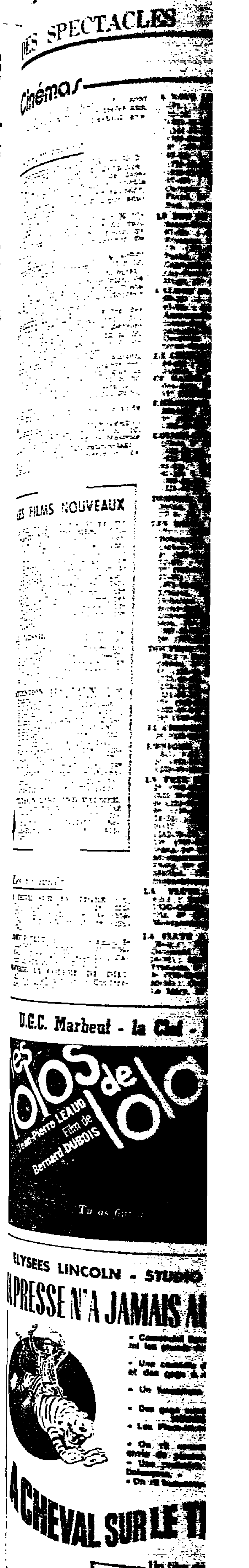

Cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) au moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

MERCREDI 18 FEVRIER. — 15 h., *Listen to Britain*, de M. Jennings ; *la Bataille de l'Ukraine*, de Dovjenko ; 18 h. 30, Anthologie cinéma 1968-69 ; 20 h. 30, *le Fleuve sauvage*, d'E. Kazan ; 22 h. 30, *l'Équipée sauvage*, de L. Benedek.

JEUDI 19. — 15 h., *Vivre*, d'A. Kurosawa ; 18 h. 30, *la Bataille du rail*, de R. Clément ; 20 h. 30, *Paisa*, de R. Rossellini ; 22 h. 30, *Themroc*, de C. Faraldo.

VENDREDI 20. — 15 h., *Quartier sans soleil*, de S. Yamamoto ; 18 h. 30, *la Meilleure Part*, d'Y. Allegret ; 20 h. 30, *le Voleur de bicyclette*, de V. de Sica ; 22 h. 30, *Z*, de Costa Gavras ; 0 h. 30, *le Fils du docteur Jekyll*, de S. Friedman.

SAMEDI 21. — 15 h., *Actes des apôtres*, de R. Rossellini (I) ; 18 h. 30 (II) ; 20 h. 30, *le Dernier des héros*, de L. Johnson ; 22 h. 30, *Sur les quais*, d'E. Kazan ; 0 h. 30, *Song of India*, d'A. S. Rogell.

DIMANCHE 22. — 15 h., *l'Aurore*, de Murnau ; 18 h. 30, *les Carabiniers*, de J.-L. Godard ; 20 h. 30, *Que la bête meure*, de C. Chabrol ; 22 h. 30, *le Convoi sauvage*, de R. S. Sarafian ; 0 h. 30, *les Aventuriers d'Hadji Baba*, de D. Weiss.

LUNDI 23. — Relâche (grande salle).

MARDI 24. — 15 h., *Marie-Antoinette*, de J. Delannoy ; 18 h. 30, Anthologie 1970 ; 20 h. 30, *la Maîtrise du jeu*, de D. Kharabrovitski ; 22 h. 30, *Susana la perverse*, de L. Buñuel.

LES FILMS NOUVEAUX

LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES, film américain de Gene Wilder. V.O. : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). V.F. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE MESSIE, film italien de Rossellini. V.O. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67. V.F.: Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).

ATTENTION LES YEUX, film français de Gérard Pirès (*) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Max-Linder, 9e ((770-40-04) ; Moulin-Rouge, 18e (606-63-26) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Nord-Cinémas, 10e (878-51-91).

EMERSON LAKE AND PALMER, film américain de Nicholas Fergusson. V.O. : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Action-République, 11e (805-51-33).

Les exclusivités

A CHEVAL SUR LE TIGRE (It., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)

ADIEU POULET (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 6e (325-78-37).

A NOUS LES PETITES ANGLAISES (Fr.) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41) ; Nord-Cinéma, 10e (878-51-91) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE BON ET LES MECHANTS (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75).

CALMOS (Fr.) (**) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Quintette, 5e, (033-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Caravelle, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-95-02).

LA CECILIA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

CE GAMIN-LA (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

CHRONIQUE DES ANNEES DE BRAISE (Alg., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)

COUSIN-COUSINE (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Marignan, 8e (359-92-82). UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

DEHORS, DEDANS (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 30.

LES DENTS DE LA MER (A., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; UGC-Gobelins 13e (331-06-19) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Magic-Convention 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

DOCTEUR FRANÇOISE GAILLAND (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; George-V, 8e (225-41-46) ; UGC-Biarritz, 8e (723-69-23). Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; UGC-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Les Images, 18e (522-47-94) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

EL CHERGUI (Mar., v.o.) : Le Seine, 5e (325-92-46), à partir de 15 h.

L'ENIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) ; UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19)

LA FETE SAUVAGE (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47), Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Plaza, 8e (073-74-55) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; ParamountMontmartre, 18e (606-34-25).

LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; UGC-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02).

LA FLUTE A SIX SCHTROUMPFS (Belg.) : Danton, 6e (326-08-18) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Le Méry, 18e (522-59-54).

LES GRANDS MOYENS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; PLM St-Jacques, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).

HORIZON (Fr.) : La Pagode, 7e (551-12-15).

LES INSECTES DE FEU (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29). — v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Les Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

JANIS JOPLIN (A., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

JEANNE DIELMAN (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Artistic Voltaire, 11e (707-19-15) ; Olympic, 14e (783-67-42).

LE JOUEUR DE FLUTE (Angl., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19).

LES LOLOS DE LOLA (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; UGC Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).

LES MAL PARTIS (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MAITRESSE (Fr.) (**) : ABC, 2e (236-55-54) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; Dragon, 6e (633-79-38) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Les Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

MAMMA ROMA (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; St-Germain Village, 5e (633-87-59).

MON DIEU, COMMENT SUIS-JE TOMBEE SI BAS ? (It., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

LA MONTAGNE ENSORCELEE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71) (en soirée). — (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (en mat.) ; Liberté, 12e (343-01-59) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Terminal Foch, 16e (704-49-53).

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (033-20-12) ; Arlequin, 6e (548-62-25) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; Biarritz, 8e (723-69-23).

NASHVILLE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

ON A RETROUVE LA 7e COMPAGNIE (Fr.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Diderot, 12e (343-19-29) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

PARFUM DE FEMME (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; (v.f.) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27).

PRIMATE (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à 16 h. 10 et 20 h. 10.

LE SAUVAGE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; les Templiers, 3e (272-94-56) ; Argos, 2e (233-67-06).

LE SILENCE DES ORGANES (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 14 h. 30 et 22 h. 15.

SOUS LES PAVES, LA PLAGE (All. *, v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Studio Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet, 11e (357-90-81).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : Studio-Cujas, 5e (033-89-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; (v.f.) : Haussmann, 9e (770-47-55).

UN APRES-MIDI DE CHIEN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-09-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

UNE CHOSE TRES NATURELLE (A., **, v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

UN COIN TRANQUILLE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Entrepôt-Olympic, 14e (783-67-42).

UN GENIE, DEUX ASSOCIES, UNE CLOCHE (It., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43).

LA VILLE BIDON (Fr.) : Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25).

LE VOYAGE DES COMEDIENS (Gre., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75), à 15 h et à 20 h.

LE VŒU (Port., v.o.) : Studio Logos, 5e (033-26-42).

Les grandes reprises

ADALEN 31 (Suède), v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), le 24 à 20 h. 30 (plus débat).

AFRICAN QUEEN (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74), H. Sp.

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sauf mardi).

LE CAMERAMAN (A.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 20 h. 30, samedi et dim. perm. (sf mardi 24).

ON ACHEVE BIEN LES CHEVAUX (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Dominique, 7e (551-04-55) (sauf mardi).

LA MORT AUX TROUSSES (A., v.o.) . Studio Bertrand, 7e (783-64-66), à 21 h. 40, sam. et dim. permanent (sauf le mardi 24).

LA TAVERNE DE LA JAMAIQUE (A., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86), à 14 h. 10, 18 h. 10 et 22 h.

LE TROISIEME HOMME (A., v.o.) : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).

Les festivals

C. CHAPLIN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu. : The Kid ; ven., sam : les Lumières de la ville ; dim., lun., mar. : les Temps modernes. Studio J. Cocteau, 5e (033-47-62), mer., jeu. : The Kid ; ven., sam., dim. : Limelight ; lun., mar : le Dictateur.

P. NEWMAN (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : le Gaucher ; jeu. : le Clan des irréductibles ; ven. : l'Arnaqueur ; sam. : la Toile d'araignée ; dim. : Juge et hors-la-loi ; lun. : Marqué par la haine ; mar. : Hombre.

B. KEATON : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91), mer., dim. : les Lois de l'hospitalité ; ven. : les Trois Ages ; sam., lun. : Sherlock Jr. ; mar. : le Mécano de la « General ». Marais, 4e (278-47-86), mer. : les Lois de l'hospitalité ; jeu : Collège ; ven : la Croisière du « Navigator » ; sam. : Sherlock Jr. ; dim. : Steamboat Bill Jr. ; lun. : Fiancées en folie ; mar. : le Mécano de la « General ».

F. FELLINI (v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44), mer. à 22 h., L. à 22 h. : les Nuits de Cabiria ; jeu. à 22 h., dim. à 22 h. : les Feux du music-hall ; ven. à 22 h., dim. à 14 h. : Il Bidone ; sam. à 14 h. 30 : Histoires extraordinaires ; sam. à 17 h., dim. à 17 h. 30 : la Dolce Vita ; sam. à 22 h., mar. à 22 h. : Huit et demi. Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : Fellini Roma ; 15 h. 15 : les Clowns ; 17 h. : Satyricon ; 19 h. : Juliette des esprits ; 21 h. 30 : Huit et demi (v.f.) : 24 h. : Amarcord. (Fermé les 23 et 24.)

K. ANGER (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), courts métrages inédits.

R. ROSSELLINI (v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), mer., jeu. : les Actes des apôtres (parties 1 et 2) ; ven : 3e et 4e parties ; sam. : 5e partie ; sam., de 24 h. à l'aube : les Actes des apôtres (5 parties) ; dim. : Europe 51 ; lun. : la Peur ; mar. : la Prise du pouvoir par Louis XIV.

STUDIO 28, 18e (606-36-07), mer. : Jo le Fou ; jeu. : Monsieur Balboss ; vend. : Hiroshima, mon amour ; sam. : le Solitaire de Fort Humboldt ; dim., mar. : Gros Plan.

MEL BROOKS (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h., 22 h. 10 : le Shérif est en prison ; 14 h. 30 : les Producteurs.

P. PASOLINI (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 16 h. : les Contes de Canterbury ; 18 h. : le Décaméron ; sam., 20 h. et 24 h. : les Mille et Une Nuits.

JACK NICHOLSON (v.o.) : Boîte à films, 17e (754-51-50), 13 h. : la Dernière Corvée ; 15 h. : Mélinda ; 17 h. 15 : The Kind of Marvin Gardens ; 19 h. 15 et sam., 23 h. 45 : Chinatown.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 24 h. 15.

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 20 h. et 22 h.

LA CHINE (Fr.-Ital.) : le Seine, 5e (325-92-46, à 12 h. (sauf dimanche).

DELIVRANCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 14 h., 16 h. et 18 h.

IF (Angl., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : le Seine, 5e (325-92-46), à 12 h. 15 (sauf dim.).

JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PIERROT LE FOU (Fr.) : Studio-St-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

SILENT RUNNING (Amér., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

Variétés

Les comédies musicales

HENRI - VARNA - MOGADOR (285-28-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 14 h. 30 : l'Aiglon (à partir du 21).

THEATRE DE LA PORTE SAINT-MARTIN (637-37-53) D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim. à 15 h. : Mayflower.

Les salles municipales

CHATELET (231-44-80) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam et dim. à 14 h. : le Pays du sourire.

Les chansonniers

DIX HEURES (606-07-48), 22 h. : Valy, François, Georges... et les autres.

CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : Frie Story.

DEUX ANES. (606-10-26) (Mar.), 21 h., mat. dim., à 15 h. 30 : Serre-vis compris.

Le music-hall

BOBINO (326-68-70) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 17 h. : Coluche (dernières).

COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.), 21 h. 30 : François Béranger.

ELYSEES-MONTMARTRE (606-38-79) (D.), 20 h. 45, mat. sam. à 17 h. : Histoire dosée.

OLYMPIA (742-25-49), jusqu'au 23, à 21 h. 30, sam., à 19 h. et 22 h. : Charles Aznavour ; le 24, à 21 h. 30 : Véronique Sanson (gala de générale).

LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : Groupe Imago.

PALAIS DES CONGRES, salle Bleue (758-37-01), jusqu'au 23, à 18 h. 30 : Los Calchakis ; à partir du 20, à 21 h., mat dim., à 17 h. : Sylvie Vartan.

THEATRE FONTAINE (874-82-34) (D. soir, Mar.), 21 h., mat. dim., à 17 h. : Jacques Martin.

PALAIS DES SPORTS (250-79-80), à partir du 19 (D. soir, L.), 21 h., mat. mer., à 15 h., mat. sam. à 14 h. 15 et 17 h. 30, mat. dim., à 14 h. 15 et 17 h. 30 : Holiday on Ice.

THEATRE DE DIX HEURES (606-07-48) (D., L.), 20 h. 15 : Ph. Val.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

U.G.C. Marbeuf - la Clef - Entrepôts
les lolos de lola
avec Jean-Pierre LEAUD
Film de Bernard DUBOIS
est un Film Poétique qui vaut par la crudité et la cruauté des scènes d'amour.
François TRUFFAUT
Ecoute Bernard, ton film décoince cette soi-disante réalité. Tu as fait un film de premier secours.
Emile AJAR

ELYSEES LINCOLN - STUDIO MEDICIS
LA PRESSE N'A JAMAIS AUTANT RI!

« Comencini figure désormais parmi les grands du cinéma italien. » LE POINT.
« Une comédie drôle, drôle, drôle et des gags à mourir de rire. » R. T. L.
« Un homérique éclat de rire. » L'AURORE.
« Des gags souvent grandioses. » NOUVEL OBSERVATEUR.
« Les Pieds-Nickelés en cavale. » PARIS-MATCH.
« On rit souvent jusqu'à avoir envie de pleurer. » LE MONDE.
« Une profusion de gags rocambolesques. » ELLE.
« On rit beaucoup. » FRANCE-SOIR.
A CHEVAL SUR LE TIGRE
Un film de LUIGI COMENCINI

STUDIO JEAN COCTEAU 5, rue d'Arras 033-47-62
FESTIVAL CHARLIE CHAPLIN

Mercredi Jeudi : LE KID
Vendredi Samedi Dimanche : LES LUMIÈRES DE LA VILLE
Lundi Mardi : LE DICTATEUR (vo)

MARIGNAN (v.o.) - ÉLYSÉES LINCOLN (v.o.) - QUARTIER LATIN (v.o.) - PANTHÉON (v.o.) - REX - RIO OPÉRA - CLICHY PATHÉ - CAMBRONNE - GAUMONT SUD - LES NATION - VÉLIZY 2 - MULTICINÉ PATHÉ Champigny - MARLY Enghien - TRICYCLE Asnières - GAUMONT Evry - FLAMADE Sarcelles.
les "complices" de Frankenstein Junior

20th Century-Fox présente
Une production Richard A. ROTH-JOUER
GENE WILDER MADELINE KAHN MARTY FELDMAN
LE FRERE LE PLUS FUTE DE SHERLOCK HOLMES

DOM DeLUISE LEO McKERN
Produit par RICHARD A. ROTH Musique de JOHN MORRIS
Ecrit et réalisé par GENE WILDER
Un petit frère qui fera son chemin.

Cinéma en province

Les exclusivités

BORDEAUX. — Un après-midi de chien : Ariel (44-31-17) ; A nous les petites Anglaises : Gaumont (48-13-38), *Marivaux* (48-43-14) ; Blondy : Français (52-69-47) ; le Bon et les Méchants : Gaumont 48-13-38) ; *Chronique des années de braise* : Ariel (44-31-17) ; Cousin, cousine : Molière (48-28-82) ; les Dents de la mer : Gaumont (48-13-38), Ariel (44-31-17) ; Docteur Françoise Gailland : Français (52-69-47), Ariel (44-31-17) ; la Fête sauvage : Fémina (52-45-19) ; Un génie, deux associés, une cloche : Ariel (44-31-17) ; les Grands *Moyens : Français* (52-69-47) ; les Insectes de feu : Marivaux (48-43-14) ; Maîtresse : Gaumont (48-13-38) ; les Mal Partis : Gaumont 48-13-38) ; Monty-Python : Ariel (44-31-17) ; le Retour de la 7e compagnie : Français (52-69-47) ; Sept morts sur ordonnance : Marivaux (48-43-14).

CANNES. — Attention les yeux : Olympia (39-04-21) ; le Bon et les Méchants : Rex (39-09-95) ; les Dents de la mer : Majestic (39-13-93) ; le Retour de la 7e compagnie : Club (39-27-70).

GRENOBLE. — Un après-midi de chien : Eden (44-06-72) ; A nous les petites Anglaises : Paris (44-05-27) ; le Bon et les Méchants : Gaumont (44-16-45) ; Calmos : Paris (44-05-27) ; les Dents de la mer : Royal (96-33-33-), Stendhal (96-34-14), Grand-Place (09-67-10) ; Docteur Françoise Gailland : Roxy (44-51-05) ; la Flûte enchantée : Ariel (44-22-16) ; la Flûte à six schtroumpfs : Ritz (87-19-88) ; Un génie, deux associés, une cloche : Paris (44-05-27) ; les Hauts de Hurlevent : Grand-Place (09-67-10) ; *la Montagne ensorcelée* : Stendhal (96-34-14), Grand-Place (09-67-10) ; Monty-Python : Stendhal (96-34-14) ; les Trois jours du Condor : Grand-Place (09-67-10).

LILLE. — Adieu poulet : Ariel (54-68-35) ; A nous les petites Anglaises : Pathé (57-32-71) ; Blondy : Ariel (54-68-35) ; le Bon et les Méchants : Ritz (55-23-57) ; les Dents de la mer : Concorde (57-22-05), Ariel (54-68-35) ; Docteur Françoise Gailland : Ariel (54-68-35) ; la *Fête sauvage* : Ariel (54-68-35) ; Un génie, deux associés, une cloche : Capitole (54-78-46) ; les Hauts de Hurlevent : Métropole 55-22-58) ; la Montagne ensorcelée : Concorde (57-22-05) ; Monty-Python : Ariel (54-68-35) ; le Retour de la 7e compagnie ; le Sauvage : Pathé (57-32-71) ; Sept morts sur ordonnance : Métropole (55-22-58) ; Les vécés étaient fermés de l'intérieur : Familia (57-38-55).

LYON. — *A nous les petites Anglaises* : Tivoli (37-33-25), Ambiance (28-14-84) ; Adieu Poulet : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; *Attention les yeux* : Pathé (42-61-03), Chanteclair (28-13-65), Palais des Congrès (24-15-83) ; le Bon et les Méchants : Royal (37-31-49) ; Bons baisers de Hong-kong : Ariel (35-32-80) ; Ce gamin, là : Cinématographe (37-24-84) ; Cousin, cousine : Comœdia (72-10-59) ; les Dents de la mer : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59), U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Docteur Françoise Gailland : Pathé (42-61-03), Comœdia (72-10-59) ; la Fête sauvage : U.G.C.-Concorde (42-15-41), U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04), Paramount (42-01-53) ; la Flûte à six schtroumpfs ; Gémeaux ; les Grands Moyens : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; les Hauts de Hurlevent : Paramount 42-01-53, U.G.C.-Part-Dieu (62-68-04) ; les Insectes de feu : Gémeaux ; *James Bond à la carte* : U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Mon Dieu, pourquoi suis-je tombée si bas ? : Bellecour (37-09-05) ; la Montagne ensorcelée : U. G. C. - Part - Dieu (62-68-04) ; *Monty-Python* : Duo (37-05-55) ; Nashville : Tivoli (37-33-25) ; Parfum de femme : Astoria (52-00-93) ; *le Retour de la 7e compagnie* : Tivoli (37-33-25) ; le Sauvage : U.G.C.-Concorde (42-15-41) ; Sept morts sur ordonnance : Pathé (42-61-03) ; les Trois Jours du Condor : U.C.G.-Zola (84-36-28) ; Un après-midi de chien : UGC - Concorde (42-15-41), *U.G.C.-Part-Dieu* (62-68-04) ; Un génie, deux associés, une cloche : UGC - Part - Dieu (62-68-04), U.G.C.-Scala (42-15-41) ; Les vécés étaient fermés de l'intérieur : Tivoli (37-33-25) ; Véronique ou l'été de mes treize ans : U.G.C.-Concorde (42-15-41).

MARSEILLE. — A nous les petites *Anglaises* : Hollywood (33-74-93), Pagnol (49-34-79) ; Blondy : K7 (48-42-79) ; le Bon et les Méchants : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45) ; Cousin, cousine : Paris (33-15-59) ; les Dents de la mer : Rex (33-82-57), Odéon (48-35-16), Capitole (48-27-64), *Ariel* (33-11-65) ; Docteur Françoise Gailland : Odéon (48-35-16), K7 (48-42-79), *Majestic (33-38-32)* ; *la Fête sauvage* : K7 (48-42-79) ; la Flûte enchantée : Ariel (33-11-65) ; Un génie, deux associés, une cloche : Pathé (48-14-45), Ariel (33-11-65) ; les Insectes de feu : Pathé (48-14-45) ; les Grands Moyens : Odéon (48-35-16) ; les Mal Partis : Pagnol (49-34-79), Rex (33-82-57), Hollywood (33-74-93) ; la Montagne ensorcelée : K7 (48-42-79) ; *Monty-Python* : Paris (33-15-59) ; Un après-midi de chien : Meilhan (48-27-64), Hollywood (33-74-93).

NANCY. — A nous les petites Anglaises : Gaumont (24-56-83) ; *le Bon et les Méchants : Gaumont* (24-56-83) ; les Dents de la mer : Pathé (24-54-31) ; les Grands Moyens : Paramount (24-53-37) ; Hommage à James Dean : Paramount (24-53-37) ; le Retour de la 7e Compagnie : Gaumont (24-56-83).

NICE. — A nous les petites Anglaises : Monte-Carlo (87-38-95), Avenue (88-87-79) ; le Bon et les Méchants : Gaumont (88-39-88) ; les Dents de la mer : Concorde (88-39-88), Forum (88-55-80) ; *Docteur Françoise Gailland* : Paramount (87-71-60) ; la Flûte enchantée : Variétés (87-74-97) ; la Flûte à six schtroumpfs : Concorde (88-39-88) ; les Grands Moyens : Paramount (87-71-60) ; la Montagne ensorcelée : Escurial (88-10-12) ; le Retour de la 7e compagnie : Concorde (88-39-88) ; Un après-midi de chien : Rialto (88-08-41).

RENNES. — A nous les petites Anglaises : Royal (30-64-56) ; Attention les yeux : Paris (30-25-55) ; le Bon et les Méchants : Dauphin (30-64-56) ; les Dents de la mer : *Ariel* (79-00-56), Zem (30-09-85) : Docteur Françoise Gailland : *Ariel* (79-00-56) ; On achève bien les chevaux : Club (30-86-20) ; Un après-midi de chien : Ariel (79-00-56) ; Festival J.-P. Mocky : Bretagne (30-56-33) ; *Véronique ou l'été de mes treize ans* : Ariel (79-00-56) ; Les vécés étaient fermés de l'intérieur : Français (30-86-52).

ROUEN. — Attention les yeux : Eden (71-24-00) ; A nous les petites *Anglaises : Gaumont* (71-84-98) ; le Bon et les Méchants : Gaumont (71-84-98) ; les Dents de la mer : Gaumont (71-84-98) ; la Fête sauvage : Eden (71-24-00) ; Docteur Françoise Gailland : Eden (71-24-00) ; le Retour de la 7e Compagnie : Gaumont (71-84-98).

STRASBOURG. — Le Bon et les Méchants : Rit's (32-45-51) ; Candice Candy : Capitole (32-13-32) ; les Dents de la mer : Capitole (32-13-32) ; la Flûte enchantée : Ariel ; la Flûte à six schtroumpfs : schtroumpfs : Capitole (32-13-33) : Capitole (32-13-32) ; Un génie, deux associés, une cloche : Capitole (32-13-32) ; la Montagne ensorcelée : Capitole (32-13-32).

TOULON. — Le Bon et les Méchants : Gaumont (92-00-17) ; les Dents de la mer : (Gaumont (92-00-17), *Ariel* (93-52-22) ; Docteur Françoise Gailland : Ariel (93-52-22) ; la Flûte enchantée : *Ariel* (93-52-22) ; *Un génie, deux associés*, une cloche : Ariel (93-52-22) ; les Grands Moyens : Royal (92-32-55) ; les Mal Partis : Gaumont (92-00-17) ; Mon Dieu, pourquoi suis-je tombée si bas ? : Gaumont (92-00-17) ; Un après-midi de chien : Ariel (93-52-22).

TOULOUSE. — A nous les petites Anglaises : *Rio* (21-22-11) ; Black Moon : ABC (21-57-55) ; Le Bon et les Méchants : Trianon (62-87-84) ; *les Dents de la mer* : Gaumont (21-49-58), Variétés (21-78-71) ; Docteur Françoise Gailland : Trianon (62-87-84) ; la Flûte enchantée : Américains (61-21-94) ; Un génie, deux associés, une cloche : Trianon (62-87-84) ; les Grands Moyens : Paris (21-83-23) ; Hommage à Griffith : ABC (21-57-55) ; Monty-*Python* : Américains (61-21-94) ; le Retour de la septième compagnie : Ariel (08-07-14) ; Un sac *de billes* : *Ariel* (08-07-14) ; *Sept* Morts sur ordonnance : Gaumont (21-49-58).

Concerts

MERCREDI 18 FEVRIER

SALLE PLEYEL (227-88-73), 20 h. 30 : Chœur d'hommes Od. d'Uppsala, dir. E. Ericson (musique ancienne, folklorique et contemporaine).
MUSEE D'ART MODERNE, ARC 2, 20 h. 30 : Video concert Giuseppe Chiari.
SALLE GAVEAU (225-29-14), 21 h. : Orchestre de chambre, dir. B. Thomas, sol. A. *Ponce* (Vivaldi).
EGLISE SAINT-SEVERIN, 20 h. 30 : Ensemble Guillaume - de - Machaut (musique française du Moyen Age et de la Renaissance).
FACULTE DE DROIT D'ASSAS, 21 h. : Orchestre de Paris, dir. et sol. D. Barenboïm (Brahms, Beethoven).
RADIO FRANCE (224-33-61), 10 h. : Répétition publique du concert F.-B. Mache ; 14 h. 30 : Concert débat : Le musicien et son modèle ; 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique, dir. J.-C. Casadesus (Monteverdi, F.-B. Mache).

JEUDI 19

MUSEE D'ART MODERNE, ARC, 20 h. 30 : voir le 18.
NOUVEAU CARRE (277-88-40), 21 h. : Ensemble instrumental et vocal Masson (musique baroque).
FACULTE DE DROIT D'ASSAS, 21 h. : Gabriel Fumet et J.-L. Gil (Bach, Mozart).
SORBONNE AMPHI RICHELIEU, 12 h. 30 : Chorale « Audite Nova » de Paris, dir. J. Somisse (chansons et *madrigaux de la Renaissance*), sol. K. Katsura (Chopin, Debussy, Stravinski, Messiaen).

VENDREDI 20

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), 20 h. 30 : *Orchestre de Paris*, dir. D. Barenboïm, sol. J. Williams (Rodrigo).
MUSEE D'ART MODERNE, ARC 2, 20 h. 30 : voir le 18.
EGLISE SAINT-GERMAIN-des-PRES, 21 h. : le Cantique des Cantiques, par Magdalith et Emmanuelle Riva.

SAMEDI 21

CONCIERGERIE, 17 h. 30 : les Menestriers (chansons et danses du Moyen Age et de la Renaissance).
THEATRE DE LA MADELEINE (265-07-09), 17 h. : Trio Nordmann et Sylvie Dugas. (Rameau, Mozart, *Fauré, Mendelssohn*).

DIMANCHE 22

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), 17 h. 45 : Concert Pasdeloup, dir. G. Devos, sol. H. Szeryng et J.-C. Dewacle (Bach, Mozart, Tchaïkovski).
SALLE PLEYEL, 17 h. 45 : J.-P. Wallez et *G. Hurst (Beethoven)*.
EGLISE SAINT-GERMAIN-des-PRES, 14 h. 45 : le Cantique des Cantiques, par *Magdalith* et *Emmanuelle Riva*.
EGLISE SAINT-THOMAS-D'AQUIN, *17 h. 45 : Récital Pierre Bouchard* (Bach).
CONCIERGERIE, 17 h. 30 : voir le 21.

LUNDI 23

RADIO FRANCE (auditorium 105), 20 h. 30 : la Maîtrise de Radio France, dir. J. Jouineau et le trio Deslogères (Calmel, Nigg, Schubert).
THEATRE OBLIQUE (808-78-51), de 18 h. à 23 h. : Journée Erik Satie, par *S. Billier, M. Joste et I. Jarsky.*

MARDI 24

THEATRE DE LA VILLE, 18 h. 30 : A. Grumiaux et G. Sebok (Mozart, Schubert, Beethoven).
RADIO FRANCE (grand auditorium), 20 h. 30 : Nouvel orchestre philharmonique et chœurs de Radio *France, dir. P. Bellugi, sol. L.* Kirchstein, M. Schomberg, G. Callardo (Mahler).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, 20 h. 45 : Récital Claude Kahn (Bach, Beethoven, Chopin, Liszt, Ravel).
SALLE CORTOT, 20 h. 30 : « les Couleurs dans l'harmonie », par *Magda Tagliaferro.*
PALAIS DES CONGRES, 18 h. 30 : Concert du mardi, G. Allirol, S. Gazeau, A. Meunier, A. Wallez (Villa-Lobos, Mozart, Fauré).

Jazz

THEATRE MOUFFETARD (336-02-87) le 23, à 20 h. 30 : Edja Kungali (afro-jazz) ; le 21, à 18 h. : Pataphonie.
AMERICAN CENTER (033-99-92), le 18, à 21 h. : Hootenanny, avec Country Ramblers ; le 20, à 21 h. : J. Birge, F. Gorge, G. Rollet (free-jazz) ; le 21, à 21 h. : Kool Gool.
THEATRE DES DEUX PORTES (797-24-51), le 20, à 20 h. 30 : Glucose Confectionnery.
PALAIS DE CHAILLOT (553-74-27), le 18, à 17 h. 30, les 19, 20 et 21, à 18 h. 30 : New Blue Grass Connection.
PAVILLON DE PARIS : le 20, à 20 h. : Ange.

THEATRE DE L'ŒUVRE
MICHEL BOUQUET
ANNIE SINIGALIA
dans une comédie de
RENÉ DE OBALDIA
MONSIEUR KLEBS ET ROZALIE
JULIETTE CARRÉ · JACQUES ROSNY

GYMNASE MARIE BELL
PIERRE MONDY
Simon le bienheureux
Comédie de SIMON GRAY. Adaptation de MATTHIEU GALEY
Mise en scène de MICHEL FAGADAU
38 Bd Bonne Nouvelle 770 16 15 Soirée 20h30 Mat. Dim 15h. Relâche lundi

Expositions

ANDRE DUNOYER DE SEGONZAC. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. ; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi, 5 F (gratuite le 9 avril). Du 21 février au 3 mai.

TOULOUSE-LAUTREC : CHEFS-D'ŒUVRE DU MUSEE D'ALBI. — Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (224-07-02). Sauf lundi, de 10 h. à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 11 avril.

PIERRE TAL-COAT. Peintures et dessins, 1926-1975. — Grand Palais, entrée Clemenceau (231-81-34). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. Le mercredi jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le *samedi : 5 F. Jusqu'au 5 avril.*

FRANCIS PICABIA (1879-1953). — Grand Palais, entrée Clemenceau (*voir ci-dessus*). *Jusqu'au 29 mars* (salle 404, les 27, 28 et 29 février, colloque sur Picabia).

LA ROUTE DE LA SOIE : les arts de l'Asie centrale ancienne dans les collections publiques françaises. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (voir ci-dessus). Entrée gratuite, le 5 mars. Jusqu'au 29 mars.

PREMIER SALON INTERNATIONAL D'ART CONTEMPORAIN. — Grand Palais (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 mars.

DESSINS DU MUSEE DE DIJON. — Musée du Louvre, entrée porte *Jaujard* (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F ; le dimanche : 3 F (gratuite le 14 mars). Jusqu'au 3 mai.

LES PAYSAGES DE PIERRE-HENRI DE VALENCIENNES (1750-1819). — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 3 mai.

LE BATEAU-LAVOIR. — Musée Jacquemart-André, 158, boulevard Haussmann (227-39-94). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Prolongée jusqu'au 15 mars.

SAINT-SIMON OU L'OBSERVATEUR VERIDIQUE — Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (266-62-62). Tous les jours, de 10 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 18 avril.

MARINO DI TEANA. Sculptures et *proposition d'urbanisme*. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 février.

TOMASELLO. Œuvres optiques et cinétiques. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mars.

SOUPTER, dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

MANUEL RIVERA. De 1956 à 1975. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mars.

JEAN HUGO, peintures, gouaches et dessins. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 14 mars.

HANNAH HOCH, rétrospective 1916-1976. — **INGEBORG LUSCHER** : « Rester disponible ». — **NANCY BLANCHARD** : « Memories ». — A.R.C.-2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 mars.

PAUL VIRILIO : BUNKER ARCHEOLOGIQUE. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h. à 18 h. : dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 6 F. Jusqu'au 1er mars.

JEAN DUBUFFET. Parachiffres, mondanités et autres peintures de 1975. — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 février.

LES SHAKERS. — Musée des arts décoratifs (*voir ci-dessus*). Jusqu'au 29 mars.

Les salles Moyen Age et Renaissance du Musée des arts décoratifs sont fermées jusqu'au 25 février. Toutes les salles du musée seront fermées *le 25 février*.

ART CONTEMPORAIN III : ŒUVRES DE SOULAGES, ESTEVE, POLIAKOFF, ZAO-WOU-KI, O. DEBRE ET UBAC. — HOMMAGE A CHARCHOUNE. — DONATIONS DE DESSINS : ARPAD, SZENES, VIEIRA DA SILVA, HAJDU ET LUCE FERRY. — Musée national *d'art moderne*, 13, *avenue du Président*-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. 15.

HOMMAGE A MUNAKATA : peintre et graveur japonais, 1903-1975. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf *lundi et* mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Du 20 février au 4 avril.

PEINTRES TEMOINS DE LEUR TEMPS : LA VIE PAYSANNE. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie (720-85-46). *Sauf mardi*, de 10 h. à 17 h. 45. Entrée : 5 F. Jusqu'au 23 février.

POTIERS DE SAINTONGE : huit siècles d'artisanat rural. — Musée national des arts et traditions populaires, 6, *route du Mahatma-Gandhi* (722-07-41). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Jusqu'au 1er mars.

ALBERTA ART FOUNDATION. — Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (551-35-73). Tous les jours, de 9 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

LA BANDE DESSINEE KEBECOISE. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 29 février.

JUNEAU. — Centre culturel canadien (voir ci-dessus). Jusqu'au 7 mars.

WIM JONKMAN : tableaux, dessins, lithographies. — Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h. à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 29 février.

L'ATELIER DE PIET CLEMENT. — Institut néerlandais (voir ci-dessus). Jusqu'au 25 février.

MALTE SARTORIUS : *sérigraphies* et dessins. — Gœthe Institut, 31, rue de Condé (723-61-21). Du lundi au vendredi, de 12 h. à 20 h. Entrée libre.

SUBIRA-PUIG : quinze années de sculpture 1961-1976. — M.J.C. les Hauts-de-Belleville, 43, rue du Borrégo (636-68-13). Tous les jours, de 15 h. à 22 h. Jusqu'au 3 mars.

SOIXANTE SCULPTURES DE LA FORET (Collection Saferis). — Cité universitaire, 21, boulevard Jourdan (589-38-69). Jusqu'au 20 mars.

PLACE AUX ENFANTS. — Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (277-77-30). Jusqu'au 7 mars.

L'ECOLE DE GRAVURE DE LJUBLJANA. — Centre culturel de la R.S.F. de Yougoslavie, 10, rue du Colisée (225-13-62). Sauf dimanche, de 9 h. à 13 h. et de 15 h. à 18 h. Jusqu'au 7 mars.

BONJOUR BREL : CARCAN, DARAN, FOLON, LANDUYT, MARA, MORETTI, RONDAS, SOMVILLE. — Espace Cardin, 1-3, avenue Gabriel (266-17-30). Sauf dimanche, de 11 h. à 19 h. Jusqu'au 10 mars.

24e SALON D'ART SACRE. — F.I.A.P., 30, rue Cabanis. Jusqu'au 28 *février*.

LUCIEN BEYER. — C.A.F.I., 135, boulevard du Montparnasse (326-33-26). Tous les jours, de 15 h. à 19 h. Jusqu'au 2 mars.

GALERIES

MELANESIE. — Galerie R. Burawoy, 12, rue Le Regrattier (033-67-36). Jusqu'au 20 mars.

REALITES ? : AILLAUD, ARROYO, GAFGEN, KLASEN, etc. — Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 13 mars.

MICHEL BUTOR ET GREGORY MASUROWSKY. — Galerie La Hune, 14, *rue de l'Abbaye* (548-35-85). Jusqu'au 28 février.

LECTURES DE LA PEINTURE D'INGRES A MICHAUX, *DE JEAN* GUICHARD-MEILI. — Galerie Nane Stern, 25, avenue de Tourville (551-*08-46*). *Sauf dimanche* et lundi, de 15 h. à 20 h. 30. Jusqu'au 28 février.

ORIGINAUX DE BANDES DESSINEES. Bretécher, Forest, Gillon, Giraud, Gotlieb, Mandryka, Pichard, Solé. Galerie F.-Carel, 61, rue Saint-Denis. Jusqu'au 24 mars.

SINGER, BAUMGART, SAUNIER, PLATIEL. Gravures originales. Galerie Eiko, 5, rue Sauval (236-44-06). De 13 h. à 19 h. Jusqu'au 28 février.

D. SOUANIN *ET E. COLUCCI.* Peintures. P. SANTINI. Sculptures. Galerie M. Bernheim, 35, r. La Boétie (*873-50-11*). *Jusqu'au 2 mars*.

ALBERT AYME. Galerie l'Œil 2000, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 6 mars.

IDA BARBARIGO. — Galerie de France, 3, rue du Faubourg-Saint-Honoré (265-73-69). Jusqu'au 28 février.

BARTHELEMY. Dessins. — Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 6 mars.

BELLMER. — *Galerie François-Petit*, 12, boulevard Haussmann (522-21-49). Jusqu'à la fin février.

CHAGALL. *96 eaux-fortes illustrant « les Ames mortes »*. — Galerie Guiot, 18, avenue Matignon (266-65-84). Jusqu'au *21 février*.

CHARCHOUNE. — Galerie C.-Ratié, 6, rue Bonaparte (325-16-49). Jusqu'au 28 février.

JONGKING, 1819-1891. — Galerie Schmidt, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Jusqu'au 6 mars.

LEKARSKI, sculptures irraisonnables. — Galerie Liliane François, 15, rue de Seine (326-93-92). Jusqu'au 27 février.

MONORY. Opéras glacés. — Galerie Maeght, 13, rue de Téhéran (522-13-19). Jusqu'au 29 février.

PELAYO. — Galerie de Bellechasse, 10, rue de Bellechasse (555-83-69). Jusqu'au 28 février.

LARRY PONS. — Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 6 mars.

LUCIO POZZI. — Galerie Y. Lambert, 15, rue de l'Echaudé (633-42-30), et galerie Rencontres, 46, rue Berger (236-84-63). Jusqu'au 26 février.

REBEYROLLE. Gouaches autour de « Conte rouge pour Paloma ». — Galerie de Larcos, 9, rue Linné (331-23-84). Jusqu'au 8 mars.

STAMPFLI. Galerie J. Larcade, 20, rue du Temple (278-61-83). Jusqu'au 16 mars.

SZAFRAN. Fusains. — Galerie Claude-Bernard, 7, rue des Beaux-Arts. Jusqu'au 13 mars.

TAPIES. Carte per a la teresa. — Galerie Maeght, 26, rue Treilhard. Jusqu'au 29 février.

TIGER TATEISHI. — Galerie Iolas, 196, boulevard Saint-Germain (222-75-80). Jusqu'au 28 février.

HUGH WEISS. — Galerie D. Speyer, 6, rue Jacques-Callot (033-78-41). Jusqu'au 27 février.

PHOTOGRAPHIE

GILLES EHRMANN et GUY JAUMOTTE. — Galerie de photographie de *la Bibliothèque nationale*, 67, rue de Richelieu. De 12 h. 30 à 18 h., sauf le dimanche. Jusqu'au 21 février.

FOTOLIB OU DEUX ANS DE PHOTO JOURNALISME. Chroniques *portugaises*. — Photo Plait, 35, rue Lafayette (285-08-76). Jusqu'au 26 février.

EN BANLIEUE

CRETEIL. ESKENAZI. Peintures, dessins. — Maison des arts et de la culture (899-90-50). Jusqu'au 13 mars.

GENTILLY. *Grigori Stoidis*, peintures. — Centre municipal de santé. Jusqu'au 15 mars ; Contelle, sculptures. Service culturel, place du 8-Mai-1945. Février-mars.

LA DEFENSE. Le bas-relief solaire *de Roland Baladi*. — Galerie, esplanade. Jusqu'au 7 mars.

MARLY-LE-ROI. Jean Coulot *(1966-1976)*. — *Institut national* d'éducation populaire, 11, rue W.-Blumenthal (958-49-11). Jusqu'au 2 avril.

PONTOISE. Nouvelles acquisitions du Musée. — Musée, place de l'Hôtel-de-Ville. Jusqu'au 20 avril.

SCEAUX. Vardanega et Martha Boto. — Les Gémeaux, 49, avenue Georges-Clemenceau. Jusqu'au 2 mars.

VILLEPARISIS. Véloscopie. — Centre *culturel, place Henri-Barbusse*. Mercredi et samedi, de 14 h. à 19 h., dimanche, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 14 mars.

VITRY-SUR-SEINE. Hugh Weiss. Œuvres choisies 1965-1975. — Galerie municipale, parc de la mairie, rue de la Glacière. Sauf mercredi, de 13 h. à 19 h. Jusqu'au 29 février.

EN PROVINCE

AMIENS. Calder et les femmes peintres du Mithila. — Maison de la culture. Jusqu'au 29 février.

AUXERRE. Art populaire insolite. — Maison du Coche-d'Eau, 3, place Courtet. Jusqu'en avril.

BLOIS. L'art officiel à la fin du XIXe siècle. — Château (78-16-06). Jusqu'au 25 février.

CHALON-SUR-SAONE. L'emploi de la peinture : Babou, Casadesus, Cueco, Fromanger, Messac, Le Boul'ch, Rabascal. — Maison de la culture (48-48-92). Jusqu'au 28 février.

CLERMONT-FERRAND. C. Clavel : Morsures sur fer blanc. — Ecole des beaux-arts. Jusqu'au 5 mars.

COLMAR. Nicoïdski. — Galerie Jade, 1, rue des Tanneurs (23-00-62). Jusqu'au 28 février.

FLAINE. Centre d'art contemporain : Jean-Michel Folon, affiches, sérigraphies, dessins. Jusqu'en mars. — F.-X. Lalanne, sculptures, objets, esquisses, sérigraphies. Jusqu'en février.

GRENOBLE. L'art populaire du Tyrol : la maison paysanne. — Musée dauphinois (44-05-98). Jusqu'au 15 avril.
Topor et Bonnot. — La Bijougalerie, *6, rue de Belgrade* (87-37-14). Jusqu'au 24 février.

LE HAVRE. L'âge d'or de la carte *postale*. — *Prieuré de Graville*. Jusqu'au 7 mars. Etoilements, peinture, dessin, gravure autour de la revue « Argile ». — Musée des beaux-arts (42-33-97). Jusqu'au 23 février. — Maïakovski, Vingt ans de travail. — Musée des beaux-arts. Jusqu'au 29 février.

LILLE. La peinture française de 1770 à 1830. — Musée des beaux-arts (*57-01-84*). *Jusqu'au 29 mars*.

MARSEILLE. Antiquités de Chypre au musée du Louvre. — Musée *Borely. Jusqu'au 15 avril.*

MARCQ-EN-BAREUIL (Nord). Océanie, un art de la vie. — Septentrion (78-30-32). Jusqu'au 29 février.

NICE. Neuvième Biennale de Paris. — Galerie des Ponchettes. Février-mars. — Arman. — Galerie Sapone. Jusqu'au 6 mars.

ORLEANS. Dessins français du seizième et dix-huitième siècle. — Hôtel Cabu. *Jusqu'au 29 février*.

SAINT-ETIENNE. Papazoff, peintures de 1918 à 1936, et Jo Marchand, peintures, dessins, lithographies. — *Maison de la culture et des loisirs.* Jusqu'au 5 avril.

SAINT-PAUL-DE-VENCE. Daily Bul and Co. Fondation Maeght. Jusqu'au 7 mars.

STRASBOURG. Notre pain quotidien. — Musée alsacien (35-29-06). Jusqu'au 29 février. — B. Bour, P.-Martin, Scanreigh, R.-E. Waydelich. — Musée de l'Ancienne-Douane. *Jusqu'au 22 février*.

TOURS. Dessins de presse : Folon, Searle, Sempé, Siné, Bosc, Tournade, Knok, Boutet. — F.E.C.S., 2 avenue du Général-de-Gaulle.

VOTRE TABLE CE SOIR

AU CHIEN QUI FUME 236-07-42 33, r. Pont-Neuf, 1er. F./lun. soir ●	Gratinée au porto, grenouilles provençales, raie à la moutarde, côte bœuf, côte veau normande, bananes flambées, 60 F V.a.c. Piste danse.
LA PECHERIE 236-92-41 24, rue Pierre-Lescot, 1er.	Véritable restaurant de poissons. Bouillabaisse. Gigot de mer. Marée fruits de mer. Homard. Quelques viandes. Environ 80 à 90 F. Dans un décor élégant d'aquarium de poissons exotiques.
BOFINGER 272-87-82 6, rue Mabillon, 6e. F./dim.	Déj., Din., Soupers. Jusqu'à 2 h. matin. Mardi à sam. inclus au 1er étage : Diners-Accordéon avec Max Marino (mêmes cartes et prix).
AU SAVOYARD 326-20-60 16, rue des 4-Vents, 6e F. lundi	Jusq. 23 h. 30. Vins et spéc. savoyard. : Fondue savoyarde, 26 F (p. 2). Fondue bourguignonne 24 F (1 pers.), Raclette s. comm. 14 F (1 pers.).
GUY 033-87-61 ● 6, rue Mabillon, 6e.	« L'ambassade gourmande du BRESIL » en plein Saint-Germain-des-Prés. Jusqu'à 2 h. du mat. Crevettes en mariage, ximxim, feijoada, etc.
CLUB HOUSE 265-27-67 29-31, place de la Madeleine, 8e.	Ses 2 formules : Rez-de-ch. PUB. Grill. Ouvert jour-nuit, 1er étage *Restaur., vue panoram. Ses spéc. : Confit de porc aux cèpes*, magret de canard. Menu gastro. 58 F V.s.c. Cave de qualité. Parking en ss-sol.
NAPOLEON *T.l.jrs 227-99-50* 38, av. Friedland, 8e. Jusq. 22 h. 30	G.P. Baumann, créateur de la célèbre Choucroute au confit d'oie *citée par tous les chroniqueurs, vous présente ses innovations* : Choucroute aux poissons, à la queue de bœuf. Merguez-Mouton, et même au Homard (sur commande).
LES ANNES 30 359-08-20 92, rue La Boétie, 8e. F./dim.	Dans un cadre Art *Déco* authentique. *Déj. Diners* et Soupers avec Henri POULAT au piano. L'aiguillette de canard aux pêches 29 F. La célèbre Galimafree Roger Lapierre 32 F.
COPENHAGUE ELY. 20-41 142, Champs-Elysées, 8e. F./dim.	De midi à 22 h. 30. Spécialités Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival du Saumon. Mignons de rennes. Canard salé.
A LA PLACE BLANCHE T.l.jrs Place Blanche, 9e. 874-39-37	Jusqu'à 5 h. du matin. Ses spéc. : rognons de veau flambé, 26 F. Côte de bœuf sur le grill, 55 F. Filet au poivre flambé cognac, 23 F.
LA CHAMPAGNE 874-44-78 10 bis, place Clichy, 9e. F./dim.	24 h. sur 24. Fruits de mer, coquillages. Réputé pour ses viviers de homards et langoustes, loups, rougets grillés, sa bouillabaisse.
LE MIKADO. Jusq. 2 h. mat. T.l.j. 53, bd Rochechouart, 9e. TRU. 74-53	*Dans le cadre 1930*, entièrement rénové, d'une Brasserie réputée, une carte de grande classe à partir de 50 F. Club privé au sous-sol.
TABLE DU ROY 526-23-66 10, cité d'Antin, 9e. F./dim.	Cadre luxueux et confortable d'une hostellerie. Crêpes nordiques 22 F. Pâté de brochet aux fruits de mer 22 F. Ses grillades.
TERMINUS NORD 824-48-72 23, rue de Dunkerque, 10e. T.l.jrs	Brasserie 1925. De 11 h. à 0 h. 15. Spécialités alsaciennes. Foie gras frais 17 F. Choucroute, jarret.
BOUQUET DU TRONE 343-36-19 8, avenue du Trône, 12e. T.l.jrs	Jusqu'à 1 heure du matin. Salle au 1er. Cadre confortable. Ses poissons, ses grillades : carré d'agneau provençal, onglet au poivre vert.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 13, bd Auguste-Blanqui, 13e F./lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Mallard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles, 50 à 90 F.
TY COZ TRU. 42-95 35, rue St-Georges, 9e. F./dim.-lun. ***TY COZ*** 828-42-89 333, r. Vaugirard, 15e. F./sam.-dim.	Seuls restaurants sans viande. Déjeuners. Diners. On sert jusqu'à 22 heures. Spécialités bretonnes. Coquillages et crustacés. Son GROS PLANT et muscadet Nantais CHATEAU POYET et DOMAINE ROBINE.
RECH 380-38-87-38-89 62, avenue des Ternes, 17e F./dim.	Son célèbre banc d'huîtres. Coquillages, crustacés, poissons. Son camembert. On sert jusqu'à 2 heures du matin.
LE PIGALLE 22, boulevard de Clichy, 18e.	Ouvert jour et nuit. Tabac, Brasserie - Restaurant. Service assuré 24 h. sur 24. Coquillages. Fruits de mer. Spécialités. Filet au poivre.

● Ambiance musicale ■ Orchestre — ★ Spectacle en soirée. — P.M.R. : prix moyen du repas.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Les anachronismes du Festival de Monte-Carlo

De notre envoyée spéciale

Monte-Carlo. — La France est-elle le seul pays dans lequel les organismes de télévision ne diffusent à peu près plus de grands reportages ? N'y a-t-il que chez nous où les programmes pour la jeunesse battent — à de rares exceptions près — tous les records d'infantilisme ? Les réponses à fournir après une vingtaine d'heures de projection et deux jours et demi de présence au festival de Monte-Carlo sont : « oui » à la première question ; « non » à la seconde.

Quelques-uns ressentent cependant, sur les lieux du festival et ailleurs, que là n'est plus, que là ne sera peut-être plus jamais, le problème, que la différenciation entre genre noble et programme de remplissage, que les notions de classement, de hiérarchie, de « qualité artistique » sont passées de mode — à moins qu'elles n'aient jamais convenu au contenu et aux objectifs particuliers du « message télévisuel ».

Les mots témoignent d'ailleurs de ces ambiguïtés : du 12 au 22 février a lieu, nous dit-on, pour la seizième année, dans la principauté de Monaco, un Festival international de télévision. On s'y rend. Et qu'y voit-on ? Un concours, divisé en sections (actualités, reportages, jeunesse, défense de la nature, dramatiques, séries) et sanctionné par des récompenses : six nymphes d'argent et une nymphe d'or choisie hors catégorie parmi l'une des six émissions gagnantes.

A priori, rien à redire à cela. Pendant dix jours il y a eu du mouvement dans la Principauté. Les grands hôtels accueillent non seulement les jurés (de sept à seize par section), mais des journalistes et des délégations étrangères venues parfois de fort loin. Mieux encore, cette année, les nouvelles sociétés de télévision se sont mises en frais, et les équipes d'Antenne 2 (celles d'Apostrophes, de C'est-à-dire, des Dossiers de l'écran, du Journal, d'Aujourd'hui madame, de Fenêtre sur...) se sont décentralisées pour croiser le fer — et la caméra — avec leurs confrères de Télé-Monte-Carlo. Tout cela monopolise du monde, de la pellicule, et suscite des instants symboliques comme la transmission en direct d'Apostrophes, le vendredi 13, depuis l'ombre d'une salle de jeu monégasque : belle entrée de nos nouvelles sociétés semi-privées sur le tapis vert où l'argent, au hasard, se perd et se gagne...

Non, il n'y aurait rien à redire aux manifestations de Monte-Carlo, si ce qui se passe pour le cinéma — à Cannes par exemple — pouvait s'appliquer à la télévision et si l'attribution d'une récompense avait toujours pour effet le « *lancement* » d'un « *produit* », ce que d'autres traduisent par un « *encouragement au talent* » ou une « *prime à la qualité* ». Or rien de vraiment comparable ne se produit ici. Les échanges de pays à pays sont rares (dix l'an dernier) et dépendent moins du palmarès que des besoins propres à chaque organisme de programme. Quant au « *lancement* », il ne peut avoir lieu puisque les émissions primées ont déjà souvent été diffusées et ne rapportent au mieux que du prestige à leur réalisateur et à leur pays d'origine.

Au lieu du va-et-vient parallèle des jurés, des professionnels, des observateurs, de rares réalisateurs et de quelques « vedettes » venus là pour des raisons différentes et n'ayant guère l'occasion de se parler, le festival na pas été et ne sera pas un marché. Ce sont ses responsables qui le disent. Mais cela s'explique sans doute également, en partie, par la spécificité du médium télévisuel, par le fait que l'émission destinée au petit écran, hors quelques standards comme le show de variétés ou les séries policières, n'est pas vraiment commercialisable. Soit qu'elle tire son sens de son environnement dans le temps et dans l'espace. Soit qu'elle n' « existe » réellement qu'une fois et pour un public défini, lors d'un seul passage à l'antenne.

Cela est vrai pour le reportage, dira-t-on. Mais la dramatique, mais la série sont des « fictions », donc des « œuvres » qui se suffisent à elles-mêmes. Œuvres ? Peut-être. Fictions ? Le terme demanderait aujourd'hui à être redéfini. Car seules la commodité et l'approximation ont fait classer cette année dans la catégorie « dramatiques » une enquête romancée comme « Cécile ou la raison des femmes », d'Eliane Victor (diffusée en 1975 sur TF 1), ou un véritable reportage comme « la Saisie », du Belge Jean-Jacques Peché (qui, il est vrai, excédait du double la durée assignée à sa catégorie). De tels détails ne trompent pas : alors que la notion de festival n'était compatible qu'avec une télévision d'auteurs, celle de classement par genres date du temps où les réalisateurs n'exploraient pas aussi systématiquement qu'aujourd'hui les frontières de la fiction et d'une prétendue réalité.

« *Les organismes sélectionnent eux-mêmes leurs films et choisissent la catégorie dans laquelle ils veulent concourir* », a rappelé, au cours d'une conférence de presse, M. Louis Bianchi, directeur de l'Office du tourisme monégasque, qui patronne les manifestations. Il a également annoncé qu'à partir de l'an prochain des colloques doubleraient la section du Festival consacrée aux reportages d'actualité, et que des spécialistes seraient conviés à parler également du Festival de Super-8 (manifestation parallèle organisée pour la première fois cette année à l'échelon français par Antenne 2 et qui, en 1977, deviendra internationale). Ainsi, peut-être, verra-t-on se manifester peu à peu une présence jusqu'alors bien discrète à Monte-Carlo, celle du public. Comme dans un vrai festival.

ANNE REY.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 18 FEVRIER

— *M. Christian Bonnet*, ministre de l'agriculture, répond aux questions des journalistes de Radio-Monte-Carlo, à 18 h. 30.

— *Le Mouvement missionnaire intérieur laïque* exprime son point de vue à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *Le prince Rainier de Monaco* est le « grand témoin » du magazine « C'est à dire », qui comporte une séquence à propos du Festival de la télévision et un débat sur les prix entre MM. Malinvaud (INSEE) et Moynot (C.G.T.), sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 19 FEVRIER

— *M. Norbert Segard*, secrétaire d'Etat aux P.T.T., est l'invité de Philippe Bouvard sur R.T.L., à 13 heures.

— *L'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle* s'exprime à la « Tribune libre » de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Jacques Chirac*, premier ministre, est l'invité du magazine « L'événement » sur TF 1, à 20 h. 30.

MERCREDI 18 FÉVRIER

CHAINE I : TF1

20 h. 30, Dramatique : Ma mie Rose, scénario M. Ressi, réal. P. Goutas, avec G. Casadesus, Cl. Jade, E. Najsztat ;

Introduite comme « grand-mère au pair » dans un couple désuni encombré d'un petit garçon turbulent, une vieille dame originale sème le bonheur et s'en va.

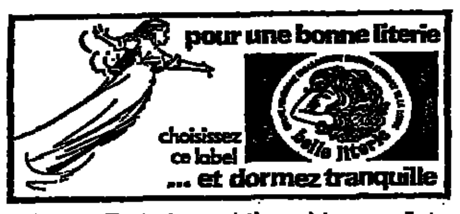

22 h. 15, Emission philosophique : Interrogation (Le temps et l'éternité).

Avec les professeurs Jean Guitton, de l'Académie française, Ferdinand Alquié, membre de l'Institut, Paul Ricœur, de Paris-Nanterre, William Gossin, de Nancy, et Mme Solange Mercier-Josa, attachée de recherche au C.N.R.S.

23 h. 10, Journal.

EMMANUEL LE ROY LADURIE
Montaillou, village occitan
GALLIMARD

CHAINE II : A2

20 h. 30, Série : Police Story ; 21 h. 30, Magazine d'actualité : C'est-à-dire, prés. J.-M. Cavada.

(Voir « Tribunes et débats ».)

23 h., Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Les grands noms de l'histoire du cinéma (cycle Richard Brooks) : « le Carnaval des dieux », de R. Brooks (1956), avec R. Hudson, D. Wynter, W. Hiller, S. Poitier (N.).

Le fils d'un colon britannique du Kenya a été élevé avec un jeune Noir qu'il considère comme son frère. En 1952, au moment de la révolte des Mau-Mau, ils se retrouvent dans les camps opposés. Idéalisme généreux pour un plaidoyer anti-raciste. Très daté.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Relecture : Emile Zola ; 21 h. 35, Musique de chambre : « Sonate n° 2, opus 120 » (Brahms) ; Mélodies anciennes hongroises, « Invocations » (Tiberiu Olah), « Albor » (Thomas Marco), « Oda » (Coronel Taranu) ; 22 h. 35, Entretiens avec G. Perros ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Récital Sheila Armstrong, soprano, avec J. Constable, piano (Purcell, Haydn, Mozart, Wolf, Schumann) ; 22 h. 30, Dossiers musicaux : Carnets portugais, avec Luis Filipe Pires, compositeur (C. Capdevilla, E. Nunes, L.F. Pires, A. Santiago, J. Peixinho) ; 24 h., Musique pour un ogre ; 1 h., Non écrites : répétitif américain.

JEUDI 19 FÉVRIER

CHAINE I : TF1

De 12 h. 15 à 20 h., Programme varié avec, à 16 h., les émissions pour les enfants.

20 h. 30, Magazine d'actualité : L'événement, réal. J.-P. Berthet.

Invité : M. Jacques Chirac.

22 h., Série : Baretta ; 22 h. 50, Allons au cinéma ; 23 h. 20, Journal.

CHAINE II : A2

De 14 h. 30 à 20 h., Programme ininterrompu avec, à 17 h. 30, Fenêtre sur le Festival de télévision de Monte-Carlo.

20 h. 30, D'accord, pas d'accord (Institut national de la consommation).

20 h. 30, Retransmission dramatique : Christophe Colomb, de P. Claudel, musique, D. Milhaud, mise en scène, J.-L. Barrault, avec M. Renaud, J.-L. Barrault, R. Terzieff, réal. J.-P. Carrère.

L'épopée de Colomb racontée en « théâtre musical », tel qu'on le concevait dans les années 20.

22 h., Vous avez dit bizarre, de M. Lancelot ; 23 h. 15, Journal.

CHAINE III : FR 3

19 h., Pour les jeunes ; 20 h., Jeu : Altitude 10 000.

20 h. 30 (R.), Un film, un auteur : « Cette terre qui est mienne », de H. King (1959), avec R. Hudson, J. Simmons, D. McGuire, Cl. Rains.

Dans les années 20, un vieux vigneron de Californie refuse de vendre son raisin aux trafiquants d'alcool. Son petit-fils, entaché de bâtardise et pressé de s'enrichir, s'oppose à lui. La chronique d'une « grande famille » traitée de manière académique.

22 h. 20, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h., Poésie ; 20 h. 5, Hommage à Claude-André Puget, par N. Strauss : « Un nommé Judas », avec F. Périer, D. Ivernel, E. Legrand ; 22 h. 35, Entretiens avec G. Perros ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h., Présentation du concert ; 20 h. 30, Echanges internationaux de Radio-France : Eté de Carinthie 1975... Bernstein, par l'Orchestre philharmonique national de Hongrie, dir. Janos Ferencsik : « Sérénade d'après le banquet de Platon pour violon solo, cordes, harpes et percussions » ; Symphonie n° 2 pour piano et orchestre « The Age of Anxiety » ; « Candide », ouverture, avec R. Staar, violoniste, et L. Rankl, pianiste ; 22 h. 30, Cordes pincées (musique du Pérou, Lamine Konté, Pezel, Haendel, Kellner, P. Alvars) ; 24 h., non écrites ; 1 h., La clé.

AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

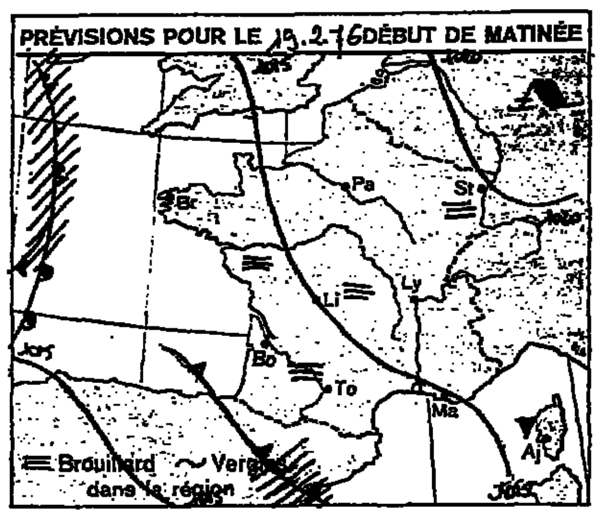

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 18 février à 0 heure et le jeudi 19 février à 24 heures :

Les hautes pressions qui recouvrent encore la plus grande partie de l'Europe s'affaibliront progressivement par l'ouest sur la Méditerranée occidentale, la France et les îles Britanniques. Les perturbations océaniques n'atteindront pas encore notre pays, mais les vents, de secteur sud, favoriseront une hausse des températures.

Jeudi 19 février, il fera encore assez froid le matin, et l'on notera quelques faibles gelées dans les régions de l'intérieur. Après une matinée souvent brumeuse, le ciel sera variable. Des nuages s'étendront sur les régions voisines de la Méditerranée et donneront quelques averses sur les Cévennes et le sud des Alpes, des ondées orageuses en Corse. Partout ailleurs, le temps sera le plus souvent ensoleillé.

Les vents, de sud-est à sud, seront modérés près de l'Atlantique et de la Méditerranée, faibles ailleurs. Les températures maximales seront en hausse, particulièrement dans le Centre, l'Ouest, la région parisienne et le Nord.

Mercredi 18 février, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 014,2 millibars, soit 760,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 17 février ; le second, le minimum de la nuit du 17 au 18) : Ajaccio, 15 et 7 degrés ; Biarritz, 14 et 5 ; Bordeaux, 10 et —1 ; Brest, 2 et 1 ; Caen, 3 et 1 ; Cherbourg, 2 et 0 ; Clermont-Ferrand, 13 et 0 ; Dijon, 1 et —2 ; Grenoble, 10 et 2 ; Lille, 3 et —1 ; Lyon, 10 et 1 ; Marseille, 14 et 8 ; Nancy, 7 et —2 ; Nantes, 2 et 0 ; Nice, 16 et 6 ; Paris-Le Bourget, 5 et —1 ; Pau, 12 et 0 ; Perpignan, 14 et 0 ; Rennes, 2 et 0 ; Strasbourg, 6 et —3 ; Tours, 7 et —2 ; Toulouse, 11 et —1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 4 et 1 degré ; Athènes, 17 et 9 ; Bonn, 5 et 0 ; Bruxelles, 3 et 0 ; îles Canaries, 20 et 15 ; Copenhague, 1 et —1 ; Genève, 3 et —3 ; Lisbonne, 14 et 9 ; Londres, 4 et 2 ; Madrid, 7 et 3 ; Moscou, —1 et —5 ; New-York, 11 et 4 ; Palma-de-Majorque, 14 et 7 ; Rome, 15 et 5 ; Stockholm, 1 et —1.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 385

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II									
III									■
IV				■					
V					■				
VI			■		■				
VII			■						
VIII		■					■	■	■
IX	■								
X				■		■			
XI									

HORIZONTALEMENT

I. Vendaient aussi la mèche. — II. Heureuse ou malheureuse. — III. Jouent un rôle protecteur. — IV. Va à Lourdes ; Titres. — V. Elément d'une locution courante ; Cours étranger. — VI. Plus en place (épelé) ; Souverain étranger. — VII. Mort, il n'a pas connu le jour ; Sans confusion possible. — VIII. Trouble souvent la surface d'un miroir. — IX. Te montras coopératif. — X. Patriote et publiciste croate ; Symbole de candeur quand elle est blanche. — XI. Se laisse mener à la baguette.

VERTICALEMENT

1. S'éteignent quand la fête est finie ; Aller à Londres. — 2. Ne redoute pas la chaleur ; Va à la mer en toutes saisons. — 3. Chut ! Désigne une auguste victime. — 4. Ne put cacher sa corruption ; Reçoivent de nombreux avis. — 5. Antique messagère ; Soumise au régime de la haute surveillance. — 6. Le commencement de la fin (pluriel). — 7. Firent changer d'état ; Dès les premières lueurs de l'aube. — 8. Provision de route ; Peu sympathique quand il est avantageux. — 9. Pronom ; En honneur chez les Algériens ; Points cardinaux.

Solution du problème n° 1 384

Horizontalement

I. Avoir. — II. Vent ; Seau. — III. Er ; Avance. — IV. NS ; Limace. — V. Ionie ; GU. — VI. Benne. — VII. Na ; Fa. — VIII. Présentes. — IX. Odes ; Arme. — X. Ir ; Animé. — XI. Secousses.

Verticalement

1. Avenir ; Pois. — 2. Verso ; Ordre. — 3. On ; NB ; Ee. — 4. Italie ; SS. — 5. Vienne ; Au. — 6. Sam ; Nanans. — 7. Ménage ; Tris. — 8. Accu ; Femme. — 9. Suée ; Rasées.

GUY BROUTY.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	90 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries: I – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. – TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

P. T. T.

● *Reprise des relations postales avec le Liban.* — Les relations par voie aérienne et de surface étant maintenant rétablies avec le Liban, les objets de correspondance acheminés par voie de surface et les colis postaux avion à destination du Liban sont de nouveau acceptés au dépôt dès à présent, annonce les P.T.T. « Les mandats surface et avion et les colis postaux acheminés par voie de surface seront acceptés à partir du 23 février. »

● *Lapalisse (Allier) à l'automatique.* — Les abonnés au téléphone de la région parisienne peuvent appeler directement leurs correspondants de Lapalisse (Allier) en composant le 15, puis, après audition de la deuxième tonalité, l'indicatif 70 suivi des six chiffres du numéro demandé.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel *du 18 février 1976 :*

DES DECRETS

● Fixant les justifications à produire par les électeurs susceptibles d'être admis à voter par procuration au titre de l'article L. 71 du code électoral ;

● Portant publication de la convention pour la protection du patrimoine mondial culturel et naturel, adoptée par la 17e conférence générale de l'UNESCO ;

● Modifiant l'article R. 311-4 du code de l'urbanisme et le décret n° 58-1469 du 31 décembre 1958 relatif aux habitations à loyer modéré ;

● Modifiant le décret n° 66-866 du 18 novembre 1966 portant réorganisation du conseil interprofessionnel du vin de Bordeaux.

Colloques et débats

● *Un séminaire sur l'évaluation.* — L'Association nationale pour le développement des sciences humaines appliquées (ANDSHA) organise un séminaire de recherche et de réflexion sur le thème « Les pratiques de l'évaluation et la problématique du contrôle ». Il se déroulera en deux parties : un groupe de diagnostic préparatoire à la réflexion collective (2, 3 et 4 mars 1976) et les travaux de recherche axés sur le contenu (5, 6, 7, 8 t 9 avril 1976).

★ ANDSHA, 2, rue Chauchat, 75009 Paris (tél. 824-78-81 et 82).

SAMARITAINE DE LUXE
27, Boulevard des Capucines PARIS 261.57.25
jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 Février
SOLDES ET OCCASIONS POUR HOMMES ET JEUNES GENS
Chemises, Cravates, Écharpes
Robes de chambre, Bonneterie
Vestons, Pantalons, Pardessus
Imperméables, Mouchoirs
Gants, Chaussures, etc...
Prix extraordinaires

CARNET

Naissances

— Monique, Pierre, Erwan - Borhan Davoux font part de l'arrivée
d'Ereil Feriel,
le 2 février 1976, à La Case de Caumont, 22, rue Harroun - Errachid, Khereddine-Goulette, Tunisie.

— *Le professeur Grosllère et Mme*, née Couperet, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille.
Philippine.

— M. José Frèches et Mme, née Claire Thory, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille
Laure,
le 13 février.
19, boulevard du Général-Leclerc, 77300 Fontainebleau.

— M. Gérard Haralamb et Mme, née Béatrice-Elizabeth von Petersdorff, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille
Viviane.
1, rue Claude-Debussy, 57880 Ham-sous-Varsberg.

Mariages

— M et Mme Patrick Desjonqueres,
M. Jean-Pierre Dillard,
Mme de Thomasson,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants
Isabelle et Thierry,
qui sera célébré, samedi 21 février, en l'église Saint-Sauveur en l'île d'Yeu (Vendée).
Le consentement des époux sera reçu par *le R.-P. David, s. j.*

Décès

— *Associazone Italiana Imprenditori Colbentazioni Termo - Acustiche* (A.N.I.C.T.A.) prend part avec profonde douleur au décès de
Pierre ADNOT,
délégué général
de la Fédération européenne des syndicats d'entreprise d'isolation.

— Mme Raymond Benichou,
M. et Mme Gil Benichou,
Mlle Patricia Benichou,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Raymond BENICHOU,
survenu, le 13 février, à l'âge de soixante-deux ans.
Les obsèques seront célébrées dans la plus stricte intimité.

— *Marseille*
Mme Vincent Bernardi,
Mlle Françoise Bernardi,
M et Mme Jean Bernardi,
M. et Mme Michel Arsiquaud et leurs enfants,
Les familles Bernardi, Guiot, Pasqualini, Vénitien, Paul, Christen, Trux, Bertrand, Bonnamour,
ont l'immense douleur de faire part du décès de
M. Vincent BERNARDI,
muni des sacrements de l'Eglise, *selon la volonté du défunt.*
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le Père supérieur.
Les Pères.
Mmes et MM. les professeurs de l'école Saint - Martin - de - France à Pontoise.
Et le bureau de l'Association des anciens élèves,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Marcel BOULEY,
agrégé de lettres,
professeur à l'école depuis 1931.
La cérémonie religieuse aura lieu à Saint-Martin, le vendredi 20 février 1976, à 10 h. 45

— Nous apprenons le décès, à l'âge de quatre-vingt-un ans, de
M. Etienne CHAILLET,
ex-directeur de l'École universelle, officier de la Légion d'honneur.

[Né le 8 novembre 1894 à Lyon, Etienne Chaillet, grand mutilé de guerre, licencié ès lettres, est entré à l'École universelle en août 1920 ; devenu rapidement l'un des principaux collaborateurs de M. Fréderic Ozil, fondateur de l'École, il était plus particulièrement chargé, comme directeur, des fonctions administratives et de relations extérieures.]

— Mme Paul Charrier,
M. et Mme Geoffroy Pinte et leurs enfants Frédéric et Guillaume,
Me Patrick Charrier, avocat à la cour,
Mlle Marie-France Amalric,
M Franck Charrier,
Le docteur Paul Ramain et Mme, *née Charrier, et leurs enfants,*
M. et Mme Michel Charrier,
Mme le bâtonnier Patrimonio et sa famille,
Mes Henry Itord, Yves Bieux et Guy Terracol, avocats,
ont la douleur de faire part du décès de
Me Paul CHARRIER,
avocat à la cour d'appel de Toulouse, ancien bâtonnier de l'ordre
Les obsèques ont été célébrées le lundi 16 février en la cathédrale Saint-Etienne *de Toulouse*, et l'inhumation à Montauban dans le caveau de famille.
25, rue de Metz,
31000 Toulouse.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme André DIGOUSSAR,
née Tamara Koenig,
survenu, le lundi 16 février, en son domicile, 34, rue du Docteur-Blanche, *Paris-16e*
La cérémonie religieuse sera célébrée en la cathédrale orthodoxe, rue Daru, le jeudi 19 février, à 13 h. 45, suivie de l'inhumation au cimetière russe de Sainte-Geneviève-des-Bois, dans le caveau de famille.

— Mme Roger Garnier,
Le *docteur* et Mme Jean Garnier et leur fils Jean-François,
M. et Mme Jacques Garnier,
Les familles Joannis, Gernez, Lapoy et Jacob,
ont la grande douleur de faire part du décès de
M. Roger GARNIER,
leur époux, père et grand-père, survenu le 16 février 1976.
L'inhumation aura lieu le 20 février au cimetière du Montparnasse, dans la sépulture de famille.
On se réunira à 10 heures, à la porte du cimetière, boulevard Edgar-Quinet.
Une messe en sa mémoire sera célébrée le 21 février, à 17 heures, à la chapelle du collège Saint-Etienne, à Strasbourg.
47, rue du Maréchal-Foch, Strasbourg.

— Saint-Laurent-du-Pape (07540). Privas (07000).
La *chambre* d'agriculture,
Les organisations professionnelles agricoles de l'Ardèche,
La Fédération du respect de l'homme et de l'humanité,
Et diverses organisations nationales et internationales,
ont la tristesse de faire part du décès, le 17 février 1976, à Saint-Laurent-du-Pape, de leur président et administrateur,
M. Robert GENTHIAL,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
officier du Mérite agricole.
Les obsèques auront lieu le jeudi 19 février 1976, à 15 heures, en l'église de Saint-Laurent-du-Pape.

— M. et Mme James S. Gilmer,
M. et Mme John H. Gilmer,
Leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Gilmer, Harent, Guibert, Maléchaux et Tweed,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, arrière-grand-mère et parente,
Mme Mathilde GILMER,
née Harent,
survenu le 6 février, dans sa centième année.
Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité.
10, rue Rosa-Bonheur,
75015 Paris.
3, rue Soufflot,
75005 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Gaston GORISSE,
engagé volontaire 1914-1918,
médaille militaire,
croix de guerre,
rappelé à Dieu le 10 février.
De la part de Mme Gaston Gorisse et de toute la famille.
Selon la volonté du défunt, la cérémonie religieuse à l'église Saint-Pierre de Neuilly et l'inhumation dans le caveau de famille à Avesnelles (Nord) ont eu lieu le 13 février, dans la stricte intimité.
84, rue Charles-Laffitte,
92200 Neuilly-sur-Seine.

— M. Bertrand Motte, président du Centre national des indépendants,
M. *Camille Laurens*, secrétaire général du Centre national des indépendants,
Le comité directeur du C.N.I. de Paris,
ont le regret de faire part du décès de
M. Jean LEGARET,
sénateur indépendant de Paris,
président du C.N.I. de Paris.
Les obsèques religieuses auront lieu le jeudi 19 février, à 10 h. 30, en l'église Saint-Gervais de Paris.

[*La biographie de M. Legaret a paru dans* le Monde *du 18 février.*]

— M. et Mme le docteur F. Samama et leur fille,
M. et Mme Assuled et leur fille,
M. et Mme Hua et leur fille,
Les familles Bennattar, Samama, Sarfati, Leon-Marzouk,
ont la douleur de faire part du décès de leur chère et regrettée
Mme veuve Aziza SAMAMA.
Les obsèques auront lieu jeudi 19 février
On se réunira à la porte principale du Cimetière parisien de Pantin, à 16 heures.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre SAVILLE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre,
médaille militaire,
Purple Heart,
survenu le 10 février 1976, à l'âge de soixante-huit ans.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
De la part de
Mme Pierre Saville et ses enfants,
M. et Mme Jean Lemarie et leurs enfants,
M et Mme Jacques Schumann et leurs enfants.

— M Charles Schechter, son époux,
La famille et les amis,
font part du décès de
Mme SCHECHTER,
née Suzanne Augonnet,
le 17 février 1976
La levée du corps aura lieu le vendredi 20 février, à 9 h. 45, à l'hôpital Saint-Antoine, 23, rue de Chaligny, Paris (12e)
L'inhumation se fera le samedi 21 février, à Saint-Jeannet (Alpes-Maritimes), dans l'intimité familiale.

— M. Erik Winther, conseiller technique et scientifique près l'ambassade de Danemark à Paris,
M. Hans Winther,
Jean-Christian Winther,
M. et Mme Adrien Ferrari,
M. et Mme Gino Veglione,
M. et Mme Richard Benatouil,
M. Armand Tonini,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Erik WINTHER,
née Pia Tonini,
survenu le 7 février 1976.
L'inhumation a eu lieu le 12 février, à Saint-Cloud, dans l'intimité.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire de la mort de
M. Jean JULIEN,
une messe sera célébrée le mercredi 25 février, à 18 h. 30, en la chapelle Saint-Louis de l'Ecole militaire (13, place Joffre).

Messes anniversaires

— Une messe solennelle sera dite le dimanche 22 février, à 10 heures, en l'église Saint-Louis des Invalides, à l'occasion du soixantième anniversaire de la bataille de Verdun.
Le Comité national du souvenir de Verdun annonce, d'autre part, dans un communiqué, que la cérémonie de la flamme, à l'Arc de triomphe, aura lieu le samedi 21 février, à 18 h. 30

Communications diverses

— Week-end spirituel pour « 28-50 ans », par le Père J.-P. Gérard, « Partir... Se détacher... Risquer... » Du samedi 13 mars, à 18 h. 30, au dimanche 14 mars, à 18 heures N.-D. du Cénacle, 58, avenue de Breteuil, 75007 Paris, tél. 273-05-70.

Visites et conférences

JEUDI 19 FEVRIER

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques. — 14 h. 30, entrée de la basilique, Mme Vermeersch : « *La basilique de Saint-Denis* ». — 15 h., 2, rue de Bellechasse, Mme Carcy : « Les salons de l'hôtel de Salm et le musée de la Légion d'honneur » — 15 h., 6, square Paul-Painlevé, Mme Détrez : « *L'hôtel de Cluny* ». — 15 h., métro Jasmin, Mme Oswald : « La fondation Le Corbusier à la villa Laroche et le quartier de la Muette ».

CONFERENCES. — Maison des ingénieurs des arts et métiers, 9 bis, avenue d'Iéna, 18 h. 30 : « Turquie des Mille et Une Nuits » ; 21 h. : « L'Espagne en fête » (Monde sans frontières) (projections). — 20 h. 30, 17, rue de la Victoire : « Réunion du comité élargi » (Cercle Bernard Lazare). — 18 h. et 21 h., musée *Guimet, 6, place* d'Iéna, *M. Raf* Bever : « Egypte éternelle » (projections). — 21 h., 11 bis, rue Keppler : « La clairvoyance » (Loge unie des théosophes). — 21 rue Notre-Dame-des-Victoires, Mme Thibaut : « Naissance d'une nouvelle civilisation occidentale : Charlemagne ressuscite l'empire d'Occident » (Caisse nationale des monuments historiques)

Le SCHWEPPES Bitter Lemon.
Un rien d'amertume.

NEUILLY-SUR-SEINE
Salle de vente du Roule
150, av. du Roule, Neuilly-s.-S.
Mo : Pont-de-Neuilly, 624-55-96
VENTE DE GRE A GRE
Samedi, dimanche et lundi
10 h. à 12 h. 30 - 15 h. à 19 h. 30
TAPIS D'ORIENT ET CHINOIS
IVOIRES ET PIERRES DURES SCULPTÉS
CHINE ET JAPON
(livrés avec certificat d'origine)
ACHAT ET VENTE

ANTIQUAIRE
ACHÈTE AU MAXIMUM
meubles, bibelots, tableaux, pendules, cartels, armes et faïences anciennes.
R. BRIS — 987-16-96

A L'HOTEL DROUOT

A DROUOT - RIVE GAUCHE
Gare d'Orsay - 7, quai Anatole-France

Jeudi

EXPOSITIONS

de 11 h. à 18 h.

S. 1. - *Porcelaines de la Cie d. Indes.* Céramiques de la Chine et du Japon. Peintures. Meubles Tapis d'Orient. — M. Beurdeley S.C.P. Couturier, Nicolay.

S. 2. - Objets de vitrine. Orfèvrerie ancienne et moderne. MM. Fromanger, Dillée, Déchaut. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 7. - Livres anciens et modernes. Mes Godeau, Solanet, Audap.

VENTES

S. 19. - Ameublem Mes Boisgirard.

MARCHE DE LA VILLETTE
211, avenue Jean-Jaurès.
MEUBLES. - Me Chambelland.

PRESSE

LA GRÈVE DU 20 FÉVRIER

Polémique entre les directeurs de journaux et le syndicat du Livre C.G.T.

Le Syndicat de la presse parisienne proteste, dans un communiqué, contre la grève du 20 février : « *Pour la huitième fois depuis moins de onze mois,* déclare le syndicat, *les quotidiens parisiens ne pourront paraître à la suite d'un ordre de grève nationale que la Fédération française des travailleurs du Livre C.G.T a lancé pour protester contre* « le démantèlement des industries graphiques ». *Ils prient leurs lecteurs de bien vouloir les excuser.*

» *C'est ainsi qu'il n'y aura pas de quotidien du soir le vendredi 20 février et pas de quotidien du matin le samedi 21 février*

» *Le Syndicat de la presse parisienne s'élève avec force contre ces grèves répétées qui privent le public des informations écrites et qui, de plus, compromettent la situation économique déjà fragile de la presse parisienne dont dépendent par ailleurs, les conditions d'existence de ceux-là mêmes qui la mettent dans l'impossibilité de s'exprimer.* »

Pour sa part, la Fédération française des travailleurs du Livre réplique aux directeurs de journaux régionaux (*le Monde* des 17 et 18 février) qui estimaient que la grève constitue une atteinte à la liberté d'information. Elle vient de diffuser une déclaration dans laquelle on lit notamment :

« *Curieuse notion de la liberté de la part d'un patronat qui depuis des années reste sourd à toute véritable négociation nationale concernant l'avenir de la presse. Curieuse notion de la liberté de la part d'un patronat qui, pour souligner sa complémentarité avec le coup de force de M. Amaury contre les travailleurs du Parisien libéré, l'accueille dans ses rangs. Enfin, curieuse notion de la liberté d'information de la part d'un patronat qui n'accepte de parler des travailleurs du Livre que pour mettre en cause leur droit constitutionnel de grève, mais se garde bien, pour le plus grand nombre d'entre eux, d'insérer des communiqués de la F.F.T.L.-C.G.T. dans leurs colonnes.*

» *Le patronat de la presse régionale ne peut ignorer que, pour ce qui le concerne, il est la cause de l'arrêt de travail, et que le climat social ne pourra pas se rétablir tant que ne s'engageront pas les véritables négociations qui lui sont réclamées depuis longtemps et qu'il se refuse obstinément d'appréhender.* »

● *Initiation à la pratique du journalisme* — Comment rédiger un communiqué pour la presse, un article pour un périodique, un tract, un message destiné à un large public ? C'est pour aider tous les informateurs bénévoles, et même les professionnels, que René Florio publie *Initiation à la pratique du journalisme.*

★ *Initiation à la pratique du journalisme*, 150 p., 35 F + 3 F de frais de port. En vente à l'Ecole supérieure de journalisme de Lille (E.S.J.-C.P.J.), 67, boulevard Vauban, 59046 Lille cedex, pour la région parisienne à la SIM, 4, rue du Faubourg-Montmartre, à Paris (9e). Par correspondance, joindre C.C.P ou chèque bancaire à l'ordre de l'E.S.J.)

● *A « l'Express »*, M. Philippe Grumbach, qui était jusqu'ici rédacteur en chef et directeur délégué de la publication, est nommé directeur de la rédaction. M. René Guyonnet, rédacteur en chef technique, devient rédacteur en chef.

Après l'inculpation de deux journalistes

LA S.N.J. ET LA FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS DE RÉDACTEURS VONT RÉÉDITER LE LIVRE NOIR SUR « PARIS-NORMANDIE »

A la suite de l'inculpation, pour injures, diffamation et vol de documents comptables (*le Monde* du 14 février), de deux journalistes de *Paris - Normandie*, MM. Jean - François Baudu et Claude Virlouvet — respectivement président et secrétaire général de la société des rédacteurs du quotidien de Rouen, — le comité national du Syndicat national des journalistes (autonome) a adopté une résolution dans laquelle il déclare notamment :

« *La répression (...) a franchi un nouveau pas avec l'inculpation de deux responsables du S.N.J., auxquels le propriétaire de* Paris-Normandie *reproche la publication d'un « Livre noir » sur sa gestion dans ce journal.*

» *En conséquence, le comité national du S.N.J. a décidé de se constituer en « comité de défense » des camarades inculpés, de lancer une campagne de signatures protestant contre ces inculpations, de rééditer et de diffuser sous une signature collective l'ouvrage prétexte à poursuites.* »

La Fédération des sociétés de rédacteurs a, de son côté, décidé de s'associer à l'initiative du S.N.J.

Dans un communiqué qu'elles ont publié le 10 février, la section normande du S.N.J. et la société des journalistes de *Paris - Normandie* notent que la plainte de M. Hersant vise : « *bien évidemment à briser une rédaction qui, jusqu'alors, a résisté aux pressions de toutes sortes ; elle tend à diviser les journalistes et à les faire reculer au moment où le nouveau propriétaire du Figaro démantèle, par dizaines de licenciements, la rédaction de ce journal.* »

● *Socialisme et Université*, association regroupant des étudiants socialistes proches de la minorité du P.S. (CERES), publie désormais un journal : *le Crayon entre les dents.* Cette publication mensuelle se propose de fournir une information critique sur les problèmes étudiants et universitaires et de diffuser les analyses et propositions d'action de Socialisme et Université. Le premier numéro est tiré à dix mille exemplaires. Son prix de vente est de 2 F au numéro et de 20 F à l'abonnement (dix numéros par an).

★ « Le Crayon entre les dents », 246, rue Saint-Martin, 75003 Paris.

SOCIÉTÉ

Dans le rapport remis à M. Chirac

Mme GIROUD A FORMULÉ CENT ONZE PROPOSITIONS POUR AMÉLIORER LA CONDITION FÉMININE

(De notre correspondant.)

Poitiers. — En visite à Poitiers lundi 16 février, Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, n'a pas voulu dévoiler le contenu du rapport qu'elle a remis à M. Jacques Chirac le 13 février. Mme Giroud a toutefois indiqué que ce document de deux cent cinquante pages était divisé en sept parties, selon des tranches d'âge, et qu'il contenait cent onze propositions à satisfaire pour améliorer la condition de la femme en France avant la fin du septennat. Selon Mme Giroud, ce rapport n'a pas l'ambition de « *révolutionner la condition féminine* » et elle a voulu éviter des mesures « protectionnistes ».

Dans la Vienne, Mme Françoise Giroud avait successivement rendu visite au personnel féminin de l'armée de terre au siège de la 42e division militaire, à Poitiers, puis à une famille d'exploitants agricoles et aux ouvrières d'une usine de lingerie à Saint-Savin. — J.-M. A.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI.	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19

(chaque mercredi et chaque vendredi)

offres d'emploi

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
EN PLEINE EXPANSION
RECHERCHE

CHEF COMPTABLE

PROFIL EXIGÉ :
- Niveau D.E.C.S. ou équivalent.
- Solide expérience en comptabilité générale, analytique et budgétaire.
- Bonnes connaissances en informatique.

Sous l'autorité du Directeur Financier il aura pour principaux objectifs :
- Modernisation des systèmes comptables,
- Mise en place de la comptabilité analytique,
- Mise en place du contrôle budgétaire.

Lieu de travail : PARIS
Rémunération : 80 000 ou plus suivant expérience.

Écrire avec C.V., photo et prétentions sous référence 62.121 u :

GANIDE 19, Rue de Montmorency 75003 PARIS - Chargé du recrutement

---

A Paris, la filiale française d'un puissant groupe international (13.000 personnes) recrute

CHEF COMPTABLE

Ce poste conviendra à un candidat de 30 ans minimum, parlant anglais, diplômé DECS ou grande École Commerciale.

Il devra avoir une connaissance approfondie des comptabilités française et anglo-saxonne, ainsi que plusieurs années d'expérience dans un poste similaire.

Ce cadre dirigera la comptabilité générale, structurera et animera une équipe de 10 collaborateurs.

Il aura des qualités d'organisation et réunira esprit d'initiative, méthode et efficacité.

De larges possibilités de promotion au sein d'un groupe jeune et dynamique lui seront offertes.

Adresser votre dossier de candidature comprenant lettre manuscrite + C.V. + prétentions sous référence 14949 à

SEXTANT/DPA
182, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
qui transmettra

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
recherche
pour son siège PARIS

responsable informatique

Ingénieur ou diplômé Grande Ecole de gestion ayant 4 ou 5 ans d'expérience pratique en Informatique de Gestion acquise dans une Entreprise Industrielle *où il aura eu si possible à* démarrer un service informatique.

Sa mission : créer, animer et développer la fonction informatique dans la Société.

Connaissance du matériel I B M 3 indispensable.

Adresser C.V. sous référence 3556 à

GAMMA SÉLECTION
9 bis, rue de Vézelay, 75008 PARIS.

a.b

Directeur du Développement

Marello Veyrac & Associés, agence-conseil en Publicité, recherche un homme jeune chargé de développer la clientèle.

Il devra avoir fait ses preuves en agence, chez un annonceur ou dans un support à un poste de responsabilité (chef de publicité senior, chef de groupe, chef de produit...).

Il aura un fort tempérament de vendeur en même temps que le sens du contact au plus haut niveau.

Anglais (prouvé) indispensable, autres langues appréciées.

Rémunération fixe élevée + formule d'intéressement aux résultats.

Adresser candidature avec CV et photo au Cabinet Fayolle - Réf. MVA - 104, bd Haussmann, 75008 Paris (discrétion assurée).

Marello, Veyrac & Associés
Agence Conseil en Publicité

SOCIETE FILIALE SITUEE NORD-OUEST PARIS
recherche

SON CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Il aura pour mission :
- l'administration et le contrôle de la comptabilité générale, facturation et informatique, stock (9 personnes) ;
- la gestion du personnel (80 personnes) ;
- relations avec banques et administration.

Il élaborera les budgets, tableaux de bord et prévisions dont il contrôlera les écarts.

Il assurera la réorganisation des circuits administratifs internes ainsi que la transmission, au siège des administrations, des informations périodiques nécessaires à l'établissem. de situations consolidées

Le candidat possédera de solides connaissances juridiques, fiscales et de législation du travail et justifiera de sérieuses références dans la fonction.

Adr. C.V. complet, prétentions et photo ss réf. 1150, à INTER P.A., 19, r. Saint-Marc, 75002 Paris, q. tr.

Si vous avez le sens exact des relations humaines, une rédaction aisée, de solides connaissances du Droit, l'esprit de méthode et d'organisation, vous pouvez être

l'homme que nous recherchons pour

diriger le Club des Particuliers

orienter sa politique, resserrer les liens entre ses membres, régler dans un esprit d'équité les différends qui peuvent surgir entre eux.

Nous serons très difficile dans notre choix, mais l'avenir possible le justifie.

Adresser candidature, photo, C.V. et prétentions à :
Mademoiselle G. CREUSAT
35, avenue de Villiers, 75017 Paris

Sté Industrie Chimique ayant plusieurs usines en France
recherche

TECHNICIEN possédant B.T.S.

et si possible qualification dessinateur-projeteur avec quelques années d'expérience, en vue de diriger petite unité (10 personnes) d'entretien électro-mécanique, sous les ordres du Directeur de l'usine et de concevoir et réaliser des travaux neufs et de gros entretien de moyenne importance sous les ordres du Chef du Bureau d'Etudes.

Le candidat effectuera un stage d'un an au maximum, auprès du Bureau d'Etudes dans une usine située en région Parisienne Sud et sera alors affecté dans une autre usine de la région de MARSEILLE, pour tenir le poste décrit plus haut.

Logement assuré dans les deux usines.

Ecrire en envoyant curriculum vitae et donnant prétentions sous n° 8.246, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS (9e), qui transm.

emplois régionaux

agent technique principal

SEP
SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION
ETABLISSEMENT DE VERNON

recherche AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL ayant une solide expérience pour le poste suivant :
- assurer, dans le cadre d'un important projet spatial, le lancement des demandes de travail auprès des différents responsables techniques,
- assurer le suivi financier de commandes.

Adresser curriculum vitae et prétentions en précisant référence 146 à :
S.E.P. Service du Personnel,
B.P. 802, 27207 VERNON.

LA SOCIÉTÉ DES MAISONS PHÉNIX
RHONE - ALPES
recrute immédiatement pour GRENOBLE

SPÉCIALISTES DE LA PROSPECTION FONCIÈRE

Mission : rechercher, étudier, sélectionner et négocier des terrains nécessaires au montage de programmes de maisons individuelles.

Profil : âge minimum 25 ans. Diplôme d'études supérieures (lic. droit, Sc. Eco., Ing. Agric., Géom. D.P.L.G., I.U.T.). Expérience similaire fortement souhaitée.

Avantages : poste évolutif vers fonctions chef de programme ou responsable de l'activité promotion immobilière au niveau d'une région. Rémunération fixe + intéressement lié aux résultats. Voiture fournie.

Adresser C.V. + photo + prétentions à : MAISON PHENIX « Le Trident », 34, avenue du Centre-Sud, VILLENEUVE, 38100 GRENOBLE.

Société française
région OUEST
leader dans sa spécialité
recherche

JEUNE CADRE doué d'initiative

ayant :
- Formation E.S.C., I.E.P., Licence Economie ou Gestion.
- Connaissances comptables niv. D.E.C.S.
- Une expérience de quelques années.

Sera chargé de :
- gérer la trésorerie ;
- monter les dossiers de crédit export ;
- régler les problèmes juridiques et contentieux connexes.

Ce poste comporte de larges possibilités d'évolution

Adresser C.V. et photo no 43.028 Contesse Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

ORGANISME INTÉRÊT GÉNÉRAL
SUD-OUEST
RECHERCHE

DEUX CADRES

SPÉCIALISÉS :
- L'un dans les TECHNIQUES DE GESTION
  Gestion comptable - Contrôle de gestion - Gestion financière.
- L'autre dans les TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION
  Marketing - Marketing industriel - Commercialisation interindustrielle.

POUR ACTIVITÉ :
- d'une part DE CONSEIL, INTERVENTION, APPLICATION AUPRÈS D'ENTREPRISES INDUSTRIELLES,
- d'autre part, DE FORMATION, DIRECTION D'ÉTUDES ; ANIMATION DE GROUPES.

DEUX CONDITIONS EXIGÉES
- Expérience pratique de cadre responsable dans petites et moyennes entreprises industrielles (3 à 5 ans minimum).
- Formation supérieure ESCAE - IAE - etc. plus perfectionnement type ICG.

Écrire avec C.V., photo et prétentions à :
N° 53.198 B - BLEU PUBLICITÉ - 17, rue Lebel 94300 VINCENNES qui transmettra.

BANQUE FRANÇAISE
affiliée à
GROUPE INTERNATIONAL IMPORTANT
recherche pour extension
Réseau région PROVENCE - COTE D'AZUR

DEUX DIRECTEURS D'AGENCE

- L'UN pour assurer développement agence existante dans ville universitaire.
- L'AUTRE pour création d'agence noyau clientèle assurée.

5 ans expérience bancaire minimum exigée dont partie au contact clientèle en agence
Postes de responsabilités, d'initiatives et d'avenir pour candidats de classe.

Adr. C.V. avec lettre manus. et prétent. à no 42.179 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANT GROUPE SECTEUR TERTIAIRE EN FORT DÉVELOPPEMENT METTANT EN ŒUVRE IMPORTANTS MOYENS EN PERSONNEL ET EN MATÉRIELS, CRÉE POUR LA PROVINCE POSTES DE

CHEFS DE PRODUCTION

chargés des activités d'exploitation et de maintenance.
Postes impliquant qualités de commandement et d'organisateur pour

JEUNES INGÉNIEURS

ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle impliquant animation de personnel.

Ecr. sous référ. AK 364 CM.
4, r. Massenet, 75016 Paris.
DISCRETION ABSOLUE.

etap

FILIALE TRANSPORTS
D'UN DES TOUT PREMIERS GROUPES FRANÇAIS
recherche

3 DIRECTEURS D'AGENCE

pour Lyon - Le Havre - Nantes

Qui dépendront directement du Directeur Général de la Société

Ils seront chargés au niveau technique, commercial et gestion des activités transports publics de marchandises et location de véhicules industriels.

(Pour NANTES et LE HAVRE, postes en création.)

Ces postes ne peuvent convenir qu'à des Hommes expérimentés dans cette branche :
- *de 35 ans minimum ;*
- *de formation supérieure technique et/ou commerciale.*

Perspectives d'avenir si réussite confirmée.

Le rémunération des titulaires sera de l'ordre de 80 000 F par an et tiendra compte de leur expérience antérieure.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 1 063 à L.T.P., 31, boulevard Bonne-Nouvelle, 75002 PARIS, qui transmettra.

AB GUSTAF KAEHR
Important fabricant suédois de parquets à lamelles, et son partenaire de coopération en France
PARQUETERIE BERRICHONNE S.A.,
Limoges, recherchent

CHEF DE PRODUITS

Le poste :
- Prospecter le marché français de revêtement de sol et autre clientèle potentielle. Promouvoir le produit auprès des architectes et des promoteurs. Etre responsable de la publicité, de la formation et de l'animation des vendeurs.

Le candidat :
Minimum 30 ans. Solide expérience de la vente dans le secteur bâtiment. Une connaissance de l'anglais ou de l'allemand serait appréciée.

Lieu de résidence : Limoges.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo avant le 1er mars 1976 à la

CHAMBRE DE COMMERCE SUÉDOISE EN FRANCE
9, place de la Madeleine,
75008 PARIS.

Cie FRANÇAISE PROSPECTION SISMIQUE
région NICE
recherche

CHEF DU PERSONNEL

dépendant directement de la Direction Générale
Il devra s'occuper du recrutement et de la gestion de personnel technique expatrié.
Age minimum : 30 ans.

- Connaissance Droit du travail nécessaire.
- Fréquents déplacements Outre-Mer.
- Une expérience dans la gestion de personnel expatrié est indispensable.

Rémunération de l'ordre de 100.000 francs avec intéressantes perspectives dans Société en pleine expansion.

PROFILS
Ecrire avec C.V. détaillé sous référence CA 74
CONSEILS EN RECRUTEMENT,
5, avenue du Puits, 0600 NICE.

CONSEILS FISCAUX

sont recherchés par Important Cabinet d'implantation nationale pour

VICHY, SAINT-ÉTIENNE et NORMANDIE

- Expérience professionnelle.
- Sens des contacts humains.
- Goût du travail en équipe indispensable.

Ecrire sous le no 42.575 à : CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIÉTÉ FABRIQUANT ET DISTRIBUANT DES BIENS D'ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS

crée, pour son Siège situé à proximité de MANTES (78) le poste de :

ACHETEUR

Dépendant du Chef des Services Achats, il sera responsable de l'Approvisionnement en Biens Industriels (Pièces mécaniques, ss ensembles électriques, produits courants...) par le biais des Appels d'offres, négociation, traitement des commandes, suivi de l'Achat.

Ce poste concerne un CADRE, âgé d'au moins 28 ans, de niveau BAC ou équivalent, ayant suivi l'Ecole Sup. d'Approv. et ayant une expérience de 5 ans comme ACHETEUR responsable d'un chiffre d'affaires.
Il sait nécessairement lire les PLANS.

La connaissance de l'ANGLAIS ou de l'ALLEMAND constitue un atout supplémentaire.

Les candidats intéressés enverront leur C.V. détaillé + photo, avec indication de la rémunération actuelle, à :
SIPEP 3, rue Choiseul, PARIS (2e) (réf. 5134)
DISCRETION ASSUREE

Licencié droit priv., 35 a. min., est demandé par Banque Sud-Est pour serv. Créd. spéciaux. Connaissances bancaires conf. Ecr. Havas Chambéry, n° 5.812

Recherche d'urgence pour Région Lorraine

RESPONSABLE COMPTABILITÉ
et Fiscalité
en agriculture

25 ans min. - Référ. exigées DECS ou diplômes admis en équivalence, ou 4 ans minim. d'expér. en comptab. et gestion des entreprises agricoles.
Ecr. n° 82968 M Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Société d'aménagement rech. pour REGION LYONNAISE
INGÉNIEUR DIPLOMÉ
CENTRALE TP - INSA pour poste COORDONNATEUR d'opérat. routières et urbaines.
Expérience souhaitée V.R.D. urbanisme urgent. Envoyer C.V. et réf. n° T 083.049 M REGIE Presse, 85 bis, r. Réaumur, 2e.

IMPORT. SOCIETE CARTONN. SUD FRANCE RECH. Collaborateur ou collaboratrice, position cadre pour ventes cartonnages imprimés à clientèle industrielle. Expérience vente et connaissances imprimerie, cartonnage souhaitées.
Bon niv. génér. Adress. lettre manuscrite avec C.V. et photo, à HAVAS 2294 AVIGNON

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI		
Offres d'emploi "Placards encadrés"	36,00	42,03
minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,18
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER		
Achat-Vente-Location	26,00	30,35
EXCLUSIVITES	32,00	37,36
L'AGENDA DU MONDE	25,00	29,19

(chaque mercredi et chaque vendredi)

offres d'emploi

LE PDG D'UNE ENTREPRISE LYONNAISE (ÇA 15 MF HT) VENDANT DU MATÉRIEL DE TRANSFORMATION DES PLASTIQUES, cherche, pour assurer la croissance de l'affaire, un

directeur général réf. 335 LM

Ses missions : élaborer la politique commerciale : définir la stratégie de commercialisation ; *contrôler les agences ; animer le réseau de* représentants ; diriger le service technique après-vente.

un chef d'agence réf. 336 LM

Région parisienne

Sa responsabilité essentielle : vendre le matériel : appliquer la politique commerciale ; assurer la gestion administrative des ventes. Les bureaux, magasins et services techniques *sont à Rambouillet.*

Hommes de 35 ans minimum l'un et l'autre, de formation supérieure (AM, ICAM, ECAM, IEG) ils ont une bonne expérience de la vente des biens d'équipement. Ils parlent et écrivent couramment l'anglais.

Ecrire à Mme G. DILL ss *réf.* correspondante.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS - LILLE - GENEVE - ZURICH - BRUXELLES

ANIMATEURS DE LIGNE
100/120.000 F

Notre domaine c'est la métallurgie, notamment *les aciers spéciaux :* barres, aciers de construction, aciers inoxydables.

Pour suivre et animer la vie commerciale des produits de la ligne qui vous sera confiée, nous recherchons des gagneurs, à la fois hommes de vente et de marketing, capables de transmettre aux forces de vente et aux principaux clients leur dynamisme et leur souci du but à atteindre.

En bref, vous serez l'interface entre les usines, le marketing et la vente.

La connaissance de notre profession, de nos produits, de notre marché est indispensable pour assurer un maximum de crédibilité et d'efficacité au niveau des différents interlocuteurs.

Vous êtes diplômés d'une école supérieure de commerce : ESSEC, HEC, INSEAD ou M.B.A., et vous parlez l'Anglais ou l'Allemand ou les deux si possible.

Nous mettrons tout en œuvre pour vous aider à réussir.

Merci d'envoyer votre C.V. sous référence 3.123 à :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
6-8, RUE DE LA ROSIÈRE
75015 PARIS

à qui nous avons confié cette recherche.

serete engineering

Nous avons pour objectif de fournir à nos clients tous les services permettant de définir et de réaliser au mieux leurs équipements (ensembles industriels, immobilier ou commerciaux).
Nous recherchons un :

ingénieur commercial export

Il participera au développement de nos activités vers les pays de l'Est, aura pour mission de détecter, d'instruire et de négocier les contrats.

Ce poste convient à un ingénieur (ECP, IDN, AM..) ayant quelques années d'expérience professionnelle. Il suppose une très grande disponibilité et une bonne maîtrise de l'anglais. La connaissance du russe sera vivement appréciée.

Les personnes intéressées doivent envoyer leur dossier de candidature à Ph. COMOY s/réf PC39 - 72 rue Regnault 75640 Paris – Cedex 13.

STE FILIALE SITUEE NORD-OUEST DE PARIS recherche

SON DIRECTEUR DES VENTES

Le candidat aura à animer et à diriger :

- un département spécialisé dans la commercialisation de machines, produits et accessoires pour l'entretien des sols, destinés à une clientèle d'entreprises de nettoyage, collectivités publiques, hôpitaux et industries ;
- et par ailleurs un département de produits de marque concernant l'entretien des cuirs et peausseries distribués au travers d'un canal chausseurs et crépins.

La connaissance du marché et des introductions dans le type de clientèle spécifique au premier département serait appréciée.

Adr. C.V. complet, prétentions et photo ss réf. 1151, à INTER P.A., 19, r. Saint-Marc, 75002 Paris, q. tr.

CRÉDIT LOGEMENT
Etablissement Financier recherche

Chef de service
Crédits Acquéreurs

pour organiser gestion et animer développement commercial

Expérience de plusieurs années nécessaires
Fourchette de rémunération : 70.000 à 90.000 F an.

Ecrire sous le n° 8.236, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e), qui tr.

informatique industrielle
INGÉNIEUR HAUT NIVEAU

Pour diriger un service (80 personnes) concevant et réalisant des processus industriels automatisés (sidérurgie, chimie, cimenterie, pétrole, etc.) en France et à l'Etranger, une Société de premier plan recherche un Ingénieur Grande Ecole d'au moins 32 ans.

Outre une compétence technique indiscutable, il aura des dispositions pour gérer, animer, développer hommes et produits. Les fonctions qui lui seront confiées, par leur ampleur, lui donneront l'occasion de mettre en œuvre toutes ses aptitudes.

Le poste, basé à Paris, est à pourvoir très rapidement.

Les candidatures seront étudiées dans les meilleurs délais par les Conseils en Recrutement d'EUREQUIP. Ecrivez-leur sous réf. 10/178/M.

EUREQUIP
19, rue Yves du Manoir - B.P. 30
92420 Vaucresson

Importante Société Travaux Publics
dimensions internationales
recherche pour
SERVICE FINANCIER
de son siège social

AGENT ADMINISTRATIF

Ayant, de préférence, expérience services bancaires. Connaissances juridiques souhaitées niveau bac minimum. **Conviendrait à Collaborateur banque Classe III.**

Adresser candidature avec C.V. manuscrit et prétentions sous n° 43.055 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE BANCAIRE INTERNATIONAL
recherche pour Paris, un

inspecteur de l'informatique

- *possédant une grande expérience de l'ordinateur,*
- *rompu aux techniques bancaires,*
- *et parlant couramment l'anglais.*

Sa mission sera (éventuellement après une formation aux techniques de l'inspection) :

- *l'examen du développement des systèmes et documents produits.*
- *l'évaluation des besoins des programmes d'inspection de l'ordinateur.*
- *l'examen des standards de l'installation.*
- *l'inspection du service ordinateur.*

Il travaillera en liaison étroite avec les autres inspecteurs dont il assurera la formation au point de vue informatique.

Envoyer C.V. et lettre manuscrite avec prétentions à No 42784, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01. qui transmettra.

Société Internationale
Activité : **MÉTAUX NON FERREUX**
recherche :

INGÉNIEUR CHIMISTE
comme
Chef de Département
35 ans environ

Ce collaborateur sera chargé de fabrications très diversifiées.

Il s'agit d'un travail en équipe avec les services commerciaux impliquant de nombreux contacts avec d'autres filiales du groupe et avec la clientèle.

Une expérience fabrication industrielle est nécessaire.

Une formation en gestion et en organisation est appréciée.

Env. lettre manuscrite avec C.V. à n° 42.867 à :

cabinet leconte 4, rue Amiral Courbet 75116 PARIS

QUARTIER MONTPARNASSE
BANQUE PREMIER ORDRE, en pleine expansion recherche :

GRADES CLASSE IV
(postes d'encadrement)
pour services :
caisse-virements, portefeuille-effets.

Possibilités de carrière pour candidats de valeur.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 5325, COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, q. tr.

Société Travaux Publics
Filiale d'un Grand Groupe
recherche

CADRES ADMINISTRATIFS ET COMPTABLES

Débutants ou quelques années d'expér.
Formation supérieure

POUR POSTES D'ADJOINTS RÉGION PARISIENNE ET TOURS

Poste attaché à la Direction financière et comptable du siège en région parisienne susceptible de prendre à terme la responsabilité comptable d'une agence ou filiale.
Adresser C.V. détaillé, photo et prétent. n° 40.298, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

SOCIETE DE NETTOYAGE
Moyenne importance, de bonne notoriété, en expansion continue, soutenue par un solide groupe financier recherche son

directeur

Ce sera un homme encore jeune, de très bonne formation commerciale.
Une expérience de quelques années dans cette activité au poste de chef d'Agence sera appréciée.
Il assumera la complète gestion de la division.
Il sera organisateur, opiniâtre, enthousiaste et aussi un conducteur d'hommes.
Il est *prévu une rémunération* stimulante et un intéressement.
Adresser lettre manuscrite + C.V. + photo + prétentions sous référence 14978.

SEXTANT/DPA
182, Avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

La division temps réel du plus grand prestataire européen de services informatiques

recherche

2 INFORMATICIENS REF. N° 1

Formation universitaire.
Expérience mini-ordinateur.
Pratique assembleur IBM durant 2 ans indispens.

3 ANALYSTES CONFIRMÉS REF. N° 2

5 ans expérience.
Compétence moniteur TP, syst. de gestion de base de données sur matériel IBM Cobol et assembleur.

Env. C.V., photo, prétentions, numéro de référence et date de disponibilité n° 8251 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

CENTRE D'ÉLECTRO-RADIOLOGIE DE SURESNES
recherche
RADIOLOGUE
habitué à la clientèle
Pour remplacements hebdomadaires + vacances

Adr. correspondance Dr PERRIN
11, place Stalingrad, SURESNES 92

IMPORTANT GROUPE FRANÇ. ELECTROMECANIQUE
recherche
pour l'une de ses usines (1.300 personnes), REGION CENTRE OUEST

LE CHEF DE FABRICATION

LA FONCTION :
Rattaché au Directeur de l'usine. Dans un premier temps, lance, assure et coordonne les programmes de fabrication en très grandes séries d'appareils électromécaniques.

SON EVOLUTION :
Devra progressivement coordonner, promouvoir et contrôler l'action de l'ensemble des Services techniques qui concourent à la production de l'usine.

LE TITULAIRE :
Ingénieur diplômé grande école, une expérience de la production de grandes séries d'une dizaine d'années.
Des capacités de manager en gestion de production des relations du travail.

Ecrire av. C.V. dét. et perspectives d'évolution, salaire actuel et prétentions, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 Paris Cedex 09, s/réf. 202/M, qui tr.

Société de banque recrute pour son agence de Paris :

UN DIRECTEUR
possédant une large expérience.
UN SPÉCIALISTE
des opérations avec l'étranger.
Langue espagnole souhaitée.

Ecr. av. C.V. agence HAVAS, PERPIGNAN, sous n° 5493/66 (66004 - B.P. 442).

Organisme d'études et de formation recherche :
1 LICENCIE EN DROIT + SCIENCES POLITIQUES
pour études et formation permanente secteurs maritime et littoral, poste à Paris.
Libre rapidement
Env. C.V. manuscrit et prétent. au n° 8.011 Centrale d'Annonces, 121, rue Réaumur, PARIS (2e).

INGENIEUR COMMERCIAL
Sér. référ. dans le traitement de l'air comprimé et de la régulation pneumatique.
Sect. d'activité rég. parisienne. Anglais souhaité. — Env. C.V. à FOLTIER, 92, rue Raynouard, 75016 Paris, ou tél. : 735-85-38.

STE HOLDING IMPORTANT
GROUPE INDUSTR. ET FIN.
recherche
pour siège centre de Paris

JURISTE

- Anglais parlé souhaité ;
- De formation supérieure (niveau doctorat) ;
- Ayant 8 à 10 ans expérience du droit des affaires ;
- Habitué travail en équipe.

Adres. C.V. et prét. à n° 1.619, PUBLICITES REUNIES, 112, bd Voltaire, 75011 PARIS, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE INGENIERIE CHIMIQUE
recherche pour
SERVICE GENIE CIVIL

INGENIEUR
SPECIALISTE
ayant min. 5 ans expér. en béton, charpente, V. R. D., et possédant qualités de technicien et de gestionn.
Lieu de travail :
Région parisienne
Adreesser C.V. détaillé, lettre manuscrite et photo, à n° 2041 SPERAR, 12, rue Jean-Jaurès, 92807 PUTEAUX.

Groupe français, leader dans la construction de centrales, recherche

DIRECTEUR DE CHANTIER
EXTREME-ORIENT
Le candidat aura une formation *d'ingénieur grande école* et une expérience de plusieurs années sur des réalisations similaires.

Env. C.V. sous réf. 740/F, AMP, 40, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, qui transmettra.
Réponse assurée et discrétion absolue sur tous les dossiers qui nous seront confiés.

3 M
recherche

1 ATS
(technicien supérieur)
ou 1 INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

pour son service Après-Vente Studios d'enregistrement situé a RUEIL-MALMAISON

Il faut avoir :
- Soit Bac F3 + pratique basse fréquence et circuits logiques,
- Soit BTS électronique ou équivalent,
- Expérience souhaitée, goût des contacts humains,
- Connaissance de l'anglais indispensable,
- Véhicule nécessaire (frais remboursés).

Il faut être :
- Dégagé des obligations militaires,
- et disponible rapidement.

Nous offrons :
- Un salaire en rapport avec diplôme et connaissances.
- De nombreux avantages sociaux : 13e mois, prime vacances, participation, etc.

Env. C.V., photo et prétentions, a Service O.P., M. Fauconnet, 135, bd Sérurier - 75019 PARIS sous réf. 18 F 1

Importateur composants ensembles mécaniques rech. pour liaison avec constructeurs automobiles

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Ayant exercé même activité ou références APPROS, B. E. ou méthodes chez constructeurs. Très bonne conn. anglais parlé et écrit indispensable.
Tél. 72-44-14, pour rendez-vous

PARIS-EST
Importante Société commerciale de matières premières à usage pharmaceutique recherche un

PHARMACIEN

pour assister son Directeur Technique
Chargé d'examiner les résultats du laboratoire de contrôle et d'établir les documents nécessaires au service commercial et à la clientèle, il devra pouvoir rédiger avec aisance.

Ce poste conviendrait à un certifié d'études supérieures de contrôle (de préférence physico-chimiques), ayant 2 à 3 ans d'expérience minimum de laboratoire et la pratique des manipulations.

Excellente ambiance de travail au sein d'une équipe dynamique.

Adresser C.V. en indiquant votre rémunération annuelle actuelle sous référence 605

JOUBLIN
CONSEIL EN RECRUTEMENT
34, rue de Penthièvre, Paris-8e.
Les candidatures seront examinées avec la plus grande discrétion.

CENTRE RENE-HUGUENIN
5, rue Gaston-Latouche,
92 St-Cloud, recherche

MANIPULATEUR / TRICE

radios diplômé(e). 40 h semaine. Salaire début 2.971 F, si 2 ans ancienneté 3.120 F+prime 7,50 %
Ecr. ou tél. pour rendez-vous : 602-38-58 (poste 315)

Manufacture draperie fine,
170 personnes,
très moderne, à
TANGER (MAROC)
recherche

CHEF DE PRODUCTION
(TISSAGE)

B.T.S. textile ou similaire, 8 à 12 ans expérience, dépendant directement d'une direction générale dynamique, assisté par la maîtrise et par service de lancement solide, il devra assurer *une production de grande* qualité, dans le souci de la rentabilité.

Expérience du commandement en tissage de draperie laine peignée indispensable.
Logement facilité.
Région agréable.
Intéressante évolution possible.

Adresser C. V. à WINCK,
7, rue d'Oslo,
67000 STRASBOURG.

Impte Imprimerie Paris cherche *Animateur des ventes*, 30 ans min., homme d'action et de terrain, responsable équipe spécialisée clientèle informatique (en continu). Ecr. 4126 LTP 31, bd Bne-Nouvelle, Paris.

représent. offre

Sté de Manutention, stockage, rayonnage en pleine expans., ch.

REPRÉSENTANT
EXCLUSIF pour départements 60 et 95, domicilié dans secteur Libre de suite. 606-87-49.

IMPRIMERIE OFFSET rech. représentant. Possib. clientèle. Bon pourcentage. Tél. 700-72-09 et 87-80.

Société de fabrication et diffusion de matériel de laboratoire *recherche*
REPRESENTANTS DYNAMIQ.
Possibilité de haut gain, statut V.R.P., commiss. 10 % sur C.A., avance sur comm. forfaitaire : 2.000 F/mois, secteurs : Paris, Nord, Est, Rhône-Alpes, Sud, Midi-Pyrénées, Sud-Ouest.
Ecrire avec C.V. + photo + disponibil. à BIO-FRANCE, B. P. 538, 44032 Nantes Cedex.

CGR
Branche médicale du Groupe
THOMSON-BRANDT

Pour usine de STAINS (proche banlieue Nord) recherche pour Direction atelier réparations matériel électromécanique

CADRE TECHNIQUE
ou
INGÉNIEUR ÉLECTROMÉCANICIEN
Age mini 35 ans.
Connaissance du vide souhaitée.

Ecr. avec C.V. dét. et prét. à C.G.R. Service Personnel, Boîte postale 66, 92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.
Discrétion assurée.

VOUS ETES :
- DIPLOME D'UNE ECOLE SUPER. DE COMMERCE, LICENCIE EN SC. ECO.
- DEGAGE des OBLIG. MILIT.

Notre banque
recherche pour
la REGION PARISIENNE

CHARGÉS D'ÉTUDES A LA DIRECTION DES CRÉDITS

ET VOUS OFFRE DE :
- Débuter ou poursuivre une carrière dans un secteur en expansion.
- Vous intégrer dans un *Groupe national connu* pour son dynamisme.
- Vous orienter ultérieurement vers des fonctions comportant des contacts avec les entreprises.

Envoyer lettre manuscrite av. photo, prétent. et C.V. à n° 5336 - COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transm.

Nous sommes un organisme professionnel jeune, NOTRE VOCATION, DYNAMISER UNE PROFESSION EN PLEINE EXPANSION
Nous recherchons un jeune

COLLABORATEUR
Responsable de la formation continue, des études et des contacts extérieurs.
AVENIR PASSIONNANT
pour candidat de valeur.
Adr. lettre man. et C.V.
N° 43.167, Contesse Pub., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Usine Tissus Enduits
recherche
pour son siège périphérie Sud

CHEF DE VENTE
département ameublement, expérimenté, dynamique, ayant initiative, esprit de création.

Env. C.V. N° 1632, Publicités Réunies, 112, bd Voltaire, 75011 Paris.

Pour Société électronique

JEUNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS
et
AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

pour laboratoires d'études.
Ecrire C.G.P.,
25, *rue Cavendish,*
75019 PARIS.

Filiale en expansion d'un important groupe électronique recherche

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
pour développer vente équipement électro-thermique.
Activité : prospection + suivi clientèle à haut niveau, étude de marchés, négociation des contrats.
Nécessite ingénieur diplômé 30 ans minim., apte à s'intégrer dans équipe jeune et dynamique. Anglais écrit et parlé, disponible pr déplacements Europe, expérience ds le domaine de l'électrothermie souhaitée. Adresser C.V. et prétent. à n° 52.890 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

secrétaires

REGIE-PRESSE
rech. pr le service « Spectacle » d'un grand quotidien national

SECRÉTAIRE
Jeune et dynamique, minimum 3 ans expérience si possible milieu spectacle. Téléph. Régie-Presse 538-17-16 ou 538-17-45, ou envoyer C.V. et prét. à Régie-Presse, serv. du person., Tour Maine-Montparnasse, 33, av. du Maine, 75755 PARIS CEDEX 15.

Cherchons une Secrétaire dactylo trilingue : français-anglais-espagnol. Env. C.V. au n° 8.229, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

traductions

Offre

Cab. trad. offre à ingénieurs, techniciens, traducteurs, rédacteurs, lang. mat. franç., traduct. angl. vers. franç. Spécial. : électronique, téléphonie, faisceaux hertziens, Hi-Fi, radio, émission, réception, duplexage, multiplexage. Ecrire avec C.V. à n° 8.247, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Demande

Prof. ch. travaux traduct. angl.-franç et chinois-franç. Ecr. HA, 302, rue des Pyrénées, 75020.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

demandes d'emploi demandes d'emploi

INGÉNIEUR

32 ans - formation électricité et mécanique indust.
- 5 ans, chargé d'affaires engineering, chaudière centrales thermiques.
- 1 an, responsable exploitation d'une société de services (120 pers.)

cherche poste dans engineering ou travaux neufs.
Libre rapidement.
Ecrire no 1.503 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

INGÉNIEUR DIPLOMÉ
40 ans

— Actuellement Directeur Commercial biens d'équipement (C.A. 1975 : 60.000.000 de F).
— Auparavant 12 ans fonction commerciale en informatique (vente, puis direction régionale).
recherche
— Informatique (conseil, direction d'un centre...),
— Direction commerciale.

Ecrire no 1.499 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS-9e.

Jne Marocain, hôtelier, 27 ans, bil. franç.-allem., ch. empl. ds un Hôtel ou ds un café-restaur. Tél. 520-02-97, à part. 17 h. 30.

CHEF SERVICE AUDIT. INTERNE, 41 a., cadre supér., 12 a. expér. ds cabinet d'Audit, groupe anglo-saxon, groupe franç. consolidation de comptes. Groupe et réglementation financière, rech. dans groupe français poste encadrement de services financiers et comptables. Tél. 736-36-27 ou Ecr. no T 083123 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

Architecte canadien ch. travail ds agce franç. d'architecture ou d'urbanisme, en échange d'accommodation de séjour (6 à 12 mois). A.R. Desbiens B. Arch. M. Arch. 209-2086 W 2nd Avenue Vancouver, B.C. CANADA V6J 1J4.

J. F. documentaliste expérim., angl., dactylo. ch. poste autonome temps partiel ou travail temporaire de bureau Ecr. no 1.488, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

CADRE CCIAL, 32 ans, E.S.C., organisat. et administrat. dans ventes, compt. générale, rompu contacts ts nivx, meneur d'hommes, étud. toutes propositions pour région SUD-EST - 06 - 13 ou 83 - Tél. 900-40-78.

Homme 35 a., cadre supérieur, compt., finance, gest. admin. cciale personnel. Propose : 12 ans d'expérience pratique créative, dynam. Poste de gestion et direction P.M.E. Réclamant responsab., initiat. Milieu équilibré, réaliste mais ambitieux. Refuse : collaboration dans médiocrité, instabilité, velléité et fantaisie. Tél. : 495-23-71 ou écrire no T 83.086 M à RÉGIE-PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

CONTREMAITRE CABLAGE 41 ans, connaissances en électronique, cherche poste chef d'atelier région parisienne. Ecrire no T 083.046 M à RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

CADRE COMMERCIAL, 30 ans
— Bon négociateur.
— Forte exp. technico-commerc.
— Rech. poste à responsabilité.
Ecr. : Delauney Jean-François, 57-59, r. Lacordaire, 75015 Paris.

H. 43 ans, polyvalent. Expér. relat. hum. corresp. Analyse comptes clients / fourniss. cté pré. contentieux. Format. droit civil et commercial. Init. juridique. Organisat. Techn. financ. et compt., rech. à Paris poste à responsabil. Ecrire no 8.223, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris (9e)

Conseil en Organisat. ch. Secrétariat général pour apporter ses compétences à Entrepr. désir. valoriser ses hommes et ses moyens Ecr. no 1.462, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

ING. CHIMIE PARIS
Ph. D. CHIMIE ORGAN.
27 ans, bil. franç.-angl.-allem. Dégagé O.M., cherche poste Recherche et Développement. Ecr. No 1.504 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Analyste-Programmeur, 33 ans, 5 a. exp., angl.-esp., ch. place stable région Vendée-Bretagne, cause santé enfant. Ecr. no 1.497, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

PSYCHOLOGUE PSYCHO-SOCIOLOGUE LICENCIEE DIPLOME INSTITUT 33 ans
Expérience études, conseil en recrutement de cadres formation, cherche emploi PARIS
Ecr. no 1.506, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

Vous avez besoin d'une SECRETAIRE DE DIRECTION qui soit une véritable assistante compétente, efficace avec quand même bon caractère. Je vous recommande mon assistante dont je me sépare à regret, fin février, pour des raisons économiques. Ecr. no 6.174, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e

H. 29 a., BTS Electr., 5 a. exp. Certif. CNAM Psycho-socio-org. du travail, Droit. cherche poste à responsabilité Service du Personnel de préfér. Ecrire no 33.405 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e

RESPONSABLE SERVICE COURRIER. Impte caisse de retraite rech. poste similaire avec responsabilités Ecr. no T 083.136 M, Régie-Pr., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H., 45 a., ch. empl. prêt-à-porter masc. Lib. fin mars Paris, prov. S'adres. Wesoly Simon, 3, allée La Bruyère - Sarcelles 95200

H., 33 a. D.E.S. Sciences Eco. Exp. études éco., market., gest. cciale, angl. Ecr. Henri Bourbon 58, av. de Choisy, Paris-13e.

Cadre gérance longue expérience immobilière ch. fonction équival. ou poste à responsabilité dans sté immobilière. Libre de suite. Tél. : 589-28-75 ou Ecr. No 6.173 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

INGÉNIEUR - DOCTEUR
Génie chimique - Biochimie
Responsable technique Département pharmaceutique (Achat-stock - Develop. product.) recherche situation analogue industrie pharmaceutique ou alimentaire Ecr. no 1.507 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Pour MAROC - CADRE CCIAL 28 ans, marié, 2 enfts, national. franç., expér. commerciale, connais. bien le MAROC (20 a. de séjour), anglais, arabe dialect., rech. POSTE délégué, conseiller direction commerciale. Rens. et C.V., au 16-31-91-20-99.

J.F., 34 ans, excell. présentat., COMMERCIAL, E.S.C., 12 ans expér. relat. publiq, promotion, contacts haut niveau, angl., ch. emploi respons. - Tél. 843-13-79.

POLYTECHNICIEN M.P.A. 36 ans, 12 ans expér. ds banque internationale New-York Paris, ch. poste responsable ds banque ou établissem. financ. français. Ecr. no T 08.371 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J. F., 26 ans, maîtrise histoire, 2 ans profess., 4 ans journaliste, bonne organisation, cherche travail assistante autour, éditeur, cinéaste. Tél. 644-66-18. Fontaine, 81, r. Raynouard - 16e.

capitaux ou proposit. com.

Pour créer groupement foncier). agriculteurs cherchent pers. apport. capitx (parts de 5.000 F chacune). M. Ody, 39, r. Hilard, 53000 LAVAL - Tél. 207-83-54.

enseignem.

CLUB ANGLAIS à PARIS Cours et conversation avec professeurs anglais 033-01-72

cours et leçons

ANGLAIS D'AFFAIRES par Américain, 10 a. expérience commerce et finances. Tél. : 236-98-37.

autos-vente

CHEVROLET BREAK CAPRICE 74 Etat neuf — NAT. 08-71

BMW 30 S Petit kilomètre Parfait état - NAT. 08-71

PART VEND 104 PEUGEOT, parfait état, année 1973, sous ARGUS. Tél. : 455-40-39.

MAGNIFIQUE FERRARI 365 GT-4, 1974, 46.000 km. Repr. poss. Tél. J.-P. CASSEGRAIN, de 9 h. à 11 h. : 672-55-69.

Part. vd WV K 70 L, 1re main, février 73, bleu métal., stéréo Woxson 8, 56.000 km. Px 13.000 justif. Tél. 772-57-18, après 19 h.

autos-achat

Paie prix ARGUS R.5 (74 ou 75) 1re main, bon état. Interméd. s'abst T. apr. 18 h. 30 755-73-83.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

L'immobilier

constructions neuves

UNE CLÉ POUR VOUS LOGER OU POUR INVESTIR
525 25-25
Centre Etoile
Centre Nation : 346-11-74 - Centre Maine : 539-22-17
vous proposent :
— 30.000 appartements et pavillons neufs à l'achat,
— une documentation précise sur chaq. programme,
— un entretien personnalisé avec un spécialiste,
— des conseils juridiques, fiscaux et financiers.

Sans aucun engagement de votre part.
Service gratuit de la Compagnie Bancaire.
INFORMATION LOGEMENT

MONTGALLET PARIS 12
2 immeubles de qualité - Jardin intérieur - Balcons

STUDIOS	88.500 F	4 PIÈCES	77 m2 318.400 F
2 PIÈCES	47 m2 204.300 F	5 PIÈCES	97 m2 396.700 F
3 PIÈCES	62 m2 265.000 F	6 PIÈCES	122 m2 582.500 F

BUREAU DE VENTE SUR PLACE 15-19, rue Montgallet. Samedi 10 à 12 h et 14 à 17 h.
NERET 51, av. Franklin Roosevelt, 8e BAL. 62.20/ELY. 40.32

NEUILLY
TRÈ BEAUX 6 PIÈCES CHAMBRES DE SERVICE
TRES GRAND STANDING
65, BD DU CHATEAU
Ts les jours de 14 h. 30 à 18 h. HABITABLES DE SUITE PRIX FERME ET DEFINITIF
P. DOUX - TEL. : 553-16-62.

CES APPARTEM. VENDUS A PRIX NON REVISABLES PEUVENT ETRE LOUES ET GERES PAR NOS SOINS
Ve, SAINT-MICHEL Studios, 2-3 pièces, 4-5 pièces. Studio 27,50 m² : 208.000. Livrables 2e trimestre 1977.
XVe, Mo DUPLEIX Studette 22 m² + terrasse : 156.000. Studios 28 m² : 175.000. 2-3 et 5 pièces. Livrables 2e trimestre 1977.
IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

MONTAGNY
60 km de Paris
A vendre fermettes de week-end et vacances sur terrains de 700 à 2 000 m² dans site boisé avec piscine. Prix 200 000 à 255 000 F.
Sur place samedi, dimanche et lundi. Tél. (4) 449-15-21.

MELUN
RÉSIDENCE ROYALE
au cœur de la ville IMMEUBLE DE STANDING Il reste à la souscription
3 - 4 et 5 PIÈCES
Sur place tous les jours sauf mardi 41, rue Saint-Liesne, Melun, 437-03-97 ou IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland, 225-93-69.

NEUILLY
TRÈS BEAUX 5 PIÈCES CHAMBRES DE SERVICE
TRES GRAND STANDING
65, BD DU CHATEAU
Ts les jours de 14 h. 30 à 18 h. HABITABLES DE SUITE PRIX FERME ET DEFINITIF
P. DOUX - TEL. : 553-16-62.

EXCEPTIONNEL
LE
CRÉDIT FONCIER PIC
AU MÉTRO MAIRIE-D'IVRY
Au cœur de la ville, dans un ensemble moderne, un centre commercial et des parkings et un accès direct au métro. Groupes scolaires tout proches. Duplex de 5 Pces av. terrasse-jardin. - Livraison immédiate.
SEMI
3, promenée des Terrasses, 94200 IVRY.
672-41-39

appartem. achat

PAIE COMPTANT 3/4 PIECES tout conft, PARIS - LEGASSE, 198, bd Saint-Germain (7e)

Sté rech. à acheter Appt standg, 11e, 12e, 20e. Tél. : 343-62-14, ou écr. G.I.E.R.I., 7, av. P.-Auguste

appartements occupés

11, AVENUE DU MAINE Ds bel imm. P. de T., asc., tapis esc. Pptaire vd 4 p., cuis., wc. Possib. bains. Occupé par couple. Droit de reprise. Prix : 235.000 F. Crédit possib. 80 %. Vis. : jeudi, de 17 h à 19 h.

hôtels-partic.

A LOUER - 17e
PEREIRE BEL HOT. PARTIC. MIXTE HABIT./PROFESSION. 320 m² s/4 niveaux, 11 pièces. Gar. 8.500 F mens. Installation téléphonique 2 lignes, 6 postes. Tél. au pptaire : 256-25-05.

15e, Saint-Lambert et Vaugirard. Hôtel part. sur pl. marronniers, 12 p. + 275 m² jard., calme, tél., possib. deux familles. 553-34-24 matin, 231-04-16 après-midi.

immeubles

A vendre région COLLIOURE, mer, montagne, pour maison santé ou retraite, école privée, bâtiment moderne 100 pièces ou salles, tout confort, parc clos 6.000 m². Prix 2.300.000 F avec 50 % comptant ou location bail 9 ans, loyer 240.000 F an. CHAUMENY, 94, rue St-Lazare, 75009 PARIS. 874-22-98.

ACHETE PARIS OU PORTE IMMEUBLES VIDES OU HOTELS AVEC MURS Réalisation très rapide. Règlement comptant. Téléph. 261-62-41 ou 261-69-24.

pavillons

BOULOGNE, maison ville, 6 p. tt cft, tél., 5' Mo, idéal profession libérale, 280.000 F - 626-21-40.

COURBEVOIE. Résidentiel, près gare, liv. dble, 3 chbres, bains, cabinet toil., 2 wc, gar., atelier, jdinet. Px 340.000 F. 588-01-20.

LE VESINET. - 300 m. GARE, 600 m² terr., dble liv. + 3 chb., cuis., bs, 450.000 F - 788-49-00.

locations non meublées Offre

Paris

Cède cause dép. prof. étranger bail 3 a., gd 4 P., B.-Chaumont, dern. ét., vue impren., 1.700 F C. C. 266-93-51, matin. Simard.

7e, Latour-Maubourg, 2 P., stdg, tél., 1.500 F net. — 824-36-72.

SUPER XVIIIe Immeuble neuf, bon standing, JAMAIS HABITES STUDETTES - STUDIOS cuisine aménagées, moquette, balcon, parking. Sur place, tous les jours, de 14 à 19 heures, sauf le dimanche, 8, rue de BOUCRY, Paris-18e.

EXPOSITION STUDIO tt confort 6e ét. Cuis. équip. 700 F + charges. — 551-81-36.

PARIS-XIIe Me Michel-Bizot SANS INTERMEDIAIRE Immeuble tout confort : 2 Pièces, 51 m2, loyer 993 F, charges 191 F, parking 98 F. 5 Pièces, 125 m2, loyer 1.959 F, charges 382 F, parking 98 F. S'adresser au régisseur, 46, rue de Fécamp, Paris-12e. Téléphone : 344-12-15.

AUTEUIL. - Récent studio sur rue, tout confort, balcon, 900 F + charges. Jeudi 14, à 14 h. 30, RUE VAN-LOO, No 9.

SPONTINI Petit STUDIO. 6e ét. Tt conft. Tél. Sans asc. 700 F par mois. 551-81-36.

16e Porte DAUPHINE - Grand studio, 50 m2, entrée, cuis., bains, tél., 900 F. - 742-40-98.

EXCLUSIVITÉS JOHN ARTHUR ET **TIFFEN**
PARIS VIIIe
RUE DES SAUSSAIES Bel immeuble ancien **STUDIO,** kitchenette équipée, téléphone 950 F charges comprises.
ST-HONORE - FRIEDLAND **STUDIO,** cuisine équipée, tél. 1.100 F + ch.
AVENUE MONTAIGNE **2 P.** 75 m2, cuisine équipée, tél., possibilité parking. 3.000 F + charges.
VISITES SUR RENDEZ-VOUS 174, boul. Haussmann (8e)
924-93-33

OPÉRA
Propriétaire loue directement : appartements jamais habités, luxueux, téléphone, parking, cave, cuisine équipée, bains, moquette - placards 70, 80, 150 m2 + terrasse de 2.000 à 4.400 francs.
Tél. : 720-83-04

Région parisienne

BOULOGNE. Grand studio cuis., bains, 770 F - 526-73-01.

FONTENAY-S-BOIS. Dans imm. nf très joli STUDIO, cuisine, bns, 40 M2 envir., cave, park., entre 700 et 800 F. - 555-73-54.

locations non meublées Demande

Paris

Ch. ss agence 3 à 5 P., Paris, arrondt indifférent. - 742-85-85.

Région parisienne

Etude cherche pour cadres villas, pavillons, ttes banl. Loyer garanti 4.000 F max. 283-57-02.

Ch. SANS AGENCE 4 à 6 P. ou PAVILLON, banlieue OUEST ou SUD. — Tél. : 742-38-18.

locations meublées Offre

Paris

Chambre meublée dans appartement, pour dame, quartier Ecole-Militaire. Tél. : 551-18-11, avant 11 heures.

locations meublées Demande

Paris

Société française cherche pour cadre supérieur japonais, durée 2 ans environ, appartement meublé pour couple, 2 Pièces, S. de B., cuisine. Bon quartier. Mensuel : 1.400 francs. Agence s'abstenir. — Tél. : 325-08-14.

Immobilier (information)

LOCATION SANS AGENCE par « PLURI-CONTACTS » OFFICE des LOCATAIRES, 18, r. La Michodière, Mo Opéra. Frais abonn. 380 F - 742-78-93.

fonds de commerce

A VDRE ville Normandie pas-de-porte dans rue principale, 40 m², beau logement, tout cft, convenant pour maroquinerie, chaussures, parfumer., esthétiq., maison cadeaux. Ecr. à 8.229, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cause santé, vends MAGASIN FLEURS, bon emplacement Jaurès. Tél. 206-98-91.

Particulier vend fonds BOUCHERIE-CHARCUT., possibil. tous comm. Pl. centre PAU, 150 m² angle av. et rue très commerçante. Tél. (59) 27-51-73.

exclusivités

Une formule exceptionnelle d'annonces immobilières pour les professionnels et les particuliers.
- Une annonce un jour au choix.
- La répétition de cette annonce le jour suivant.

32 F la ligne au total + TVA.
Renseignements au journal et par téléphone au 233-44-21.

bureaux

PROX. DE L'ELYSEE 1.000 m2 bureaux grand standing Etage élevé - Location **NEVEU** ET Cie JAS. 51-84

BOURSE 5 BUREAUX en partie meublés 110 m2 - Refait neuf - 3 lignes tél. - Imm. standing - Loyer : 6.500 F mensuel. Téléphoner au gérant : 236-59-18.

7e RAPP - A LOUER
1.272 m² BUREAUX divisibles FONCIP - ANJ. 90-73.

GEORGE-V - HOTEL PART. **1.000 m²** Exceptionnel. Baux sans pas-de-porte 608.000 F annuel. Renseignements : tél. 766-31-64.

SAINT-AUGUSTIN SAINT-LAZARE
A LOUER cinq bureaux à partir de l'unité dans immeuble de bureaux, grand standing, climatisation, serv. télex, téléphone, salle de conférences, parkings. TEL. : 293-62-52.

Sté LEVALLOIS
loue bureaux immeuble récent, proxim. métro Pont-de-Levallois, 1 lot 858 m² ou 2 de 335 et 523 m², cloisons, moquette partielle équipement tél. complet, 2 standards, 12 lignes, parking ss-sol, archives, restaur. entepr. M. WEBER : 739-94-80.

PROPRIÉTAIRE
Loue 1 ou plusieurs bureaux ds immeuble neuf. Tél. : 758-12-40.

SEBASTOPOL-CHATELET Bail tous comm. Bureaux 175 m² + local. Rez-de-chaussée 118 m². Ensemble ou séparé. 588-01-20.

1 à 20 BUREAUX. Ts quartiers. Location. Sans pas-de-porte. AG. MAILLOT : 293-45-55. AG. SAINT-LAZARE : 522-19-10.

locaux commerciaux

NANTERRE 350 m2 bureaux + 150 m2 stockage. Nombreux parkings Accès camion - 5 lignes téléph. Standing. Tél. 755-84-74

BONNEUIL
Route de Choisy, prox. centre ccial, sur terrain 500 m² envir. beau local ccial 150 m² envir. Constr. récente, libre, chauffage central mazout. Pour visiter : SANCHEZ, 31 bis, rue Tassigny 94220 Charenton. Tél. : 893-23-00.

locaux indust.

ENTREPÔTS
A LOUER
GENNEVILLIERS 3.000 m² à 10.000 m² avec embranchement fer
NANTERRE, 880 m² à 4.700 m² ;
SARTROUVILLE, 1.500 m² à 1.700 m² ;
LE BOURGET, 700 à 1.500 m² ;
SARCELLES, 680 m² ;
BONNEUIL, 600 à 3.500 m² ;
PARIS XIIIe, 1.100 m² ;
PARIS XVIIIe, 700 m².
CORI 254, bd Saint-Germain, PARIS-7e, 260-38-22, postes 201, 202.

18e PRES GARE
Propriétaire VEND ou LOUE 3.200 m2
D'ENTREPOTS
Intermédiaire s'abstenir Tél. : 033-61-67 - M. SARFATI

propriétés propriétés

Pour tous achats
PROPRIÉTÉS
Céréales, vignobles, plaisances, rapport
région Midi-Languedoc :
CABINET DEVEZE 4, RUE DE LA LIBERTE 11000 CARCASSONNE — Tél. 25-13-95

Bel ensemble fermier - Proxim. **BARBIZON** Lux. restauré Entr. charret. cour + gd jdin clos murs. Prix 800.000 F. - CICAVIL, 437-82-09.

RESIDENCE BOISEE - PRES **MELUN** Séjour triple, 3 chbres, s. bns+salle eau. Gar. Jdin 300 m2. Except. 245.000 F. CICAVIL - 437-82-09

45 km OUEST Région Gambais Maison « Ile-de-France » Réception, 5 chambres + possib. Tout confort - Garage 8.000 m2 - VUE SUR FORET
LARGIER
32, bd Malesherbes - ANJ. 82-49

BONNEUIL
Route de Choisy prox. centre ccial sur terrain 500 m² environ, Pavillon à démolir mais beau local ccial 150 m² environ, construction récente. Le tout libre. Pour visiter : SANCHEZ, 31 bis, av. de Tassigny, 94-Charenton. Tél. : 893-23-00.

A vendre : Région Corbières PROPRIETE 90 hectares Maison de maîtres rustique 8 pièces, tout confort. Prix demandé : 600.000 F. CABINET DEVEZE, 4, rue de la Liberté, 11000 CARCASSONNE. Téléphone : 25-13-95.

CABINET GRIMAUD Château de la Coste, 13980 ALLEINS, propose grand choix de propriétés en PROVENCE. Téléph. (90) 57-37-02 ou 57-37-59.

ETUDE DE Me PAVY, notaire à SALBRIS (41). A vendre SOLOGNE belle petite propriété boisée avec pavillon et maison de gardien. Superficie environ 18 ha. — S'adresser à l'étude. Téléph. (39) 83-00-28.

Banl. agenaise, propriété agrément, maison 12 p., conft, 2 ha parc, 1 ha fruitiers. — SARY, F. T. I., 47130 MONTESQUIEU.

villas

COTE D'AZUR
SANARY. 500 m mer, quart. résident. VILLA nve très bon stdg, 140 m² hab., hall, séj. 42 m² av. chem. donnant sur terrasse 50 m², 3 ch., bs., 2 gar. chauf. électr. 1.000 m² clos. 520.000 F. Possib. de créd. Demandez n/sélect. gratuite. AGENCE MOLLARD, 37-Les Arcades du Port, 83110 Sanary-sur-Mer. Tél. (94) 74-25-03.

domaines

QUÉBEC - CANADA
A VENDRE
Plusieurs domaines, de chasse et pêche, 40 ha chacun, comportant ruisseaux, bois, vallonné, bord. de rte. Px : 20.000 $. Ces domaines sont loués à des clubs de chasseurs. Bail notarié. Durée 5 a., 1.200 $ an. Frais d'enregistr., honor. et autres, 1 % du prix d'achat. Invest. contre-inflation. Agence Immobilière Franco - Québecoise, 903, rue Bélanger, MONTREAL. Téléphone : 276-7140.

Ariège. 70 ha. résineux (5 a.), grande demeure, en cours de restaurat. (eau, électr., tél.), 1,2 kilom. de rivière à truites. Px à débattre. Tél. 227-73-21.

manoirs

30 km. Nantes. Petit-château Renaissance. Très grande classe, 10 à 75 ha.
Orne. Château 17e, 10 p., 53 ha. Pays d'Auge. Ravissant manoir XVIIe. ISMA, confort, écuries, 2 ha. 50, étang.
25 autres châteaux et manoirs dans l'Ouest.

Forêts et manoirs de France Les Vétumières, 35500 Vitré. Tél. (99) 75-22-01.

viagers

LA VARENNE, 2' RER. Pavillon 4 PCES TT CFT. Jardin 600 m2. 75.000 + 2.000 F/mois. Tête 82 a. **F CRUZ** 8, rue La Boétie 265-68-90

BEAULIEU. Rare. Villa 105 m² + garage 105 m² + terrasse 105 m². Jardin suspendu, vue imprenable sur mer, 500 m². VIAGER occupé 1 tête. Compt. 100.000 F. Rente mens. 2.000 F. Téléph. CANNES (93) 90-23-78.

Propriétaires, renseignez-vous à **F CRUZ** 8, rue La Boétie 266-19-00 Estimation gratuite - Discrétion.

terrains

ILE D'YEU
Magn. terrain au centre des plages. 7.000 m² viabilisés. Bord route. S'ad. Joubert Henri, 85300 Soullans. Tél. 68-05-52.

A VENDRE VALLÉE DE L'AVRE Terrain à bâtir, viabilité, très bonne situation, 2 hectares, 300 mètres rivière. Ecr. no 8.230, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

GOUVIEUX - CHANTILLY Terrain à bâtir de 1.400 m², toute viabilité, hors lotissement, 140.000 F. — Téléph. 457-30-98.

A GORDES (Vaucluse) 4.000 m² à bâtir, jolie vue, viabilité, à proximité accès. Prix 35.000 F.. 19.000 m2, plat, construct. Eau, électricité, 150 m. vue sur Luberon. Rare. Px 90.000 F. GORDES IMMOBILIER, 84220 Gordes. Tél. (91) 72-00-70.

Rech. TERRAINS A BATIR région parisienne, paiem. comptant. Téléphoner 901-41-60, même week-end, ou soir : 526-17-26.

Voir la suite notre immobilier en page 24

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Etudiant vend TAPIS PERSAN tout soie, 1 m. × 1,60 m. TEL. : 506-66-89.

Manteau rat d'Amérique état nf 2.200 F. Photocop., mach. écr., calc., dictaphone. T. : 246-39-20.

Part. vd piano dr. Gaveau, bne sonor. T. 828-98-53, jeudi 9 à 12 h

LIT CHARLES - X merisier, avec literie pouvant servir de canapé. TEL. : 325-48-18.

Agencement

AMENAGEMENT appartements, boutiques, bureaux. Maçonnerie, plâtre, carrelage, pilotage ts corps d'état électricité, plomberie, chauffage, menuiserie. Tél. pour étude et devis gratuit : 578-16-88.

ENTREPRISE. Tous corps d'état, rénovation et entretien appartements, bureaux, immeubles. Possibilités de crédit. Tél. : 306-35-08.

TRANSFORMATION appartements, tous corps d'état, plomberie, chauffage, carrelage, maçonnerie, peinture. Crédit possible : 5,50 %. Tél. : 770-54-59. (Subvention ANAH non remboursable).

RANGEMENT. La solution la plus élégante et économique PRISM'ALL créateur de système T structure d'aluminium design à rayonnages réglables, toutes adaptations mobilier de living, chaîne stéréo, bibliothèque magasin, etc. Remise 10 % et 6 mois de crédit gratuit. Paris-14e, 101, av. du Général-Leclerc. Téléphone : 540-86-46.

ALLO ! Plomberie, maçonnerie, carrelage, réfection d'appartements. Téléphone : 957-91-05.

Animaux

Teckels poil long, pédigrée L'O.F. Nombreux prix d'élevage et de beauté : SIMON 64960 OUSSE. T. : (59) 27-15-13.

Antiquités

Part. vend soufflet de forge anc. cuir et bois en parfait état. M. LEDUC 02000 AULNOIS - SOUS - LAON TEL. : 23-34-51.

Arts

RESTAURATION TABLEAUX dessins, pastels par spécialiste expert. Achats pour collection. LETOURNEUR, 38, bd Raspail 75007 PARIS. Téléph. : 548-07-58.

Cours

CLUB RUSSE DE PARIS Cours - stages - ciné-club. 88 ter, rue Michel-Ange, Paris-16e Tél. 527-39-12 - 027-17-74.

AMERICAIN pref. origine, expér. entreprises — 325-35-73.

Albion : Anglais. Formation continue. Traduction. 533-49-68.

Homes d'enfants

CHAMONIX
Un hôtel pour vos enfants ouvert toute l'année. Confort, ambiance familiale. Personnel qualifié. Tous les sports. Activités manuelles, scolarité. LES SOLDANELLES Villa des Vents. Tél. (50) 53-01-82.

« LES OISEAUX » mixte, de 3 à 12 ans. Voyage accompagné de Paris. Téléphone 30-00-24. FONT-ROMEU 66120.

Décoration

Toile de lin - molleton + galon 35 F le m² posé comprise - rideaux, moquette et tous travaux peinture - devis gratuit. Décoration - Conseil E.D.P. Tél. 580-94-91.

Réfection de sièges, tentures murales, double-rideaux. Tél. : 942-37-02 ou 905-80-17.

Expert

BOUTEMY. Pierres précieuses, joaillerie, orfèvrerie. 9, rue Saint-Florentin, Paris-8e. TEL. : 260-34-89.

Galerie de peinture

Ex-Dir. Galer. d'art av. réf. et gar. avt clients et peintres ch. b. gal. sér. pr collab. 224-70-53.

Livres

ACHAT DE LIVRES Beaux ou ordinaires. Librairie RIEFFEL. 033-92-23.

Hi-Fi

EMILHENCO HI-FI HI-FI. Pianos, instr. musique. 153, bd Lefebvre, Paris-15e. 10 % MOINS CHER.

Maison de repos

Reçoit hommes ou couples, pension 40 F par jour. « La Vallée » 66360 OLETTE. Altitude 635 mètres. Tél. : 16-68-05-41-15.

Meubles

HARRY Décorateur-Fabricant solde cause travaux tout doit disparaître, fauteuils, canapés transform. petits meubles, lustres, salons complets. 1, rue Abbé-Groult, PARIS-XVe, Mo Commerce. 250-47-71.

Numismatique

Particulier vend tout ou partie collection monnaies d'or royales françaises. Discrétion exigée. M.M.T., 140, av. Victor-Hugo, 75116 Paris, qui transmettra. Tél. : 727-35-35.

Sécurité

Dans 10 ans UNE FAMILLE SUR TROIS aura été cambriolée PEUT-ETRE VOUS... PROTEGEZ-VOUS. Tél. 237-69-43, 24 h. sur 24.

Télévision

TELE EN PANNE ? de 9 à 23 h. même dim. et fêtes Tél. 525-10-49.

Vacances-Tourisme-Loisirs

DOMAINE DE LA BARAUDE FORET FONTAINEBLEAU Emplacement pour habitat., loisirs. Vente ou location. Minimum 300 m², Tél. 428-15-26.

Haute-Savoie, près La Clusaz, 1.150 m, tt cft., 5 pers. du 22-2 à fin avril + été. TEL. : 636-96-08.

Vêtements

LOCATION D'HABITS de cérémonie, jaquettes claires et sombres, smokings fantaisie et classique. BERAL, 2, rue Caulaincourt. Métro Place-Clichy. Tél. EUR. 72-37.

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront la rubrique l'agenda du Monde

Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 364 et 392.

L'immobilier

appartements vente

Paris - Rive droite

9e - Près Trinité - Calme, bel appt, environ 200 m² + dépend., tél., standing - 874-27-76.

PALAIS-ROYAL - Immeuble pierre de taille, 19e siècle, 4 étages 110 m², clair, ensol., cuisine, bains, confort. Chambre de bonne. NATHAN - 326-50-19.

PLACE PEREIRE. Bel imm. pierre de taille, soleil, 6 P., verdure, tt confort, chb. service. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

Marais, lum. 67 m², 4e ét. ss asc., exc. imm. DAN. 63-98, ap. 18 h.

TROCADERO
9 p. + 3 chbres serv., division possible - 3.800 F le m². GILER S.A. - 260-36-80.

MARAIS - Grand grenier à aménager, 6 m. sous plafond, caractère, immeub. rénové, asc. 644-22-96.

4e CENTRE PARIS
24, rue des Rosiers, studios et 2 pièces. Visite s/pl. jeudi, vendredi, de 14 à 17 h. 30.

MARAIS - Bd Beaumarchais
5 p. à rénover, 150 m², asc., 4e ét., tél., ch. cent. imm. + chbr. service, cave, bel imm. Prix 600.000 F - 387-35-25.

HALLES. Ppiaire vend ds imm. 17e s. rénové STUDIO et 2 P. tt cft. S/pl. 13-17 h., 14, Grenier Saint-Lazare - 924-74-85.

16e S/BOIS BOULOGNE même, 7e étage, vue exceptionnelle, loggia plein soleil. Imm. récent, catégorie except. Liv., 2 chb., dont une s/jard. intér., office, gde cuis., nbrx placards, parkg, cave, b. état. 780.000. 227-22-42.

BON 18e. Imm. neuf, 4 p., tt cft, étage élevé, balcon, parking. MARTIN, Dr Droit - 742-99-09.

17e PRES ETOILE
Immeuble GD STANDING
Etage élevé - Grande réception
4 chambres - 1 salle de bains
2 cabinets de toilette - 215 m2
2 chambres service - Possibilité parking. - PRIX IMPORTANT
J. et A., 3, rue A.-de-Neuville, PARIS (17e).
Tél. : 622-40-57, poste 26

17e Bel imm. p. de t. 3e étage av. asc. 8 P. pr., 246 m2 + ch. bne. 990.000 F. 539-67-52.

Mo CHATEAU-DE-VINCENNES
FACE BOIS 5e étage Ascenseur
Imm. pierre de taille, tt confort. GD LIVING + salon + 3 chbres, ent., cuis., s. bains, tél., 126 m2, chbre serv., gar. - 873-57-80.

SEGONDI S.A. - 974-08-45
2e près square LOUVOIS, dans Hôtel particulier Bossuet
Appt de caractère 4 p., 145 m2, à rénover. Visite jeudi, 14-17 h : 46, RUE SAINTE-ANNE

GAMBETTA - IMM. RECENT
Résidence sur jardin
Beau studio, 35 m2, tt confort, parking. 140.000 F. - 628-79-40.

GRENIER 30 M² A rénover
2 fenêtres - Rare - 544-48-44.

Mo DAUMESNIL, près place
Dans imm. récent
Beau double living + 3 chbres, étage élevé, terrasse + balcon. 450.000 F. Tél. pr r.-vs 343-32-67.

ASSAS Immeuble récent, très grand standing
Salle à manger, 3 chbres, 2 s. de bains, loggia, box - 548-05-88 CORI

16e Rue de la TOUR. Imm. gd standing. Studio 1er ét., tt cft, cuis. équipée, tél. + 43 m2 terrasse. Px 270.000 F. 551-81-36.

20e 139, R. DES PYRENEES
Imm. 75, stand. Liv. dble, chambre, 70 m2 + loggia, park. Cause revente frais d'actes réduits. 290.000 F. - 343-62-14.

LOUVRE - RIVOLI
2 P. entièrement décoré, avec téléphone, cuisine équipée, bains, ascens. Livraison immed. - 343-97-15.

FOCH-FAISANDERIE - 4e étage
Gd standing, 3 réceptions, 4 chambres, 4 bains, service. Urgent. - MED. 15-66.

17e - FACE SQUARE
STUDIOS - 2 PIECES.
Petit imm. résidentiel. Vente, 34, rue Emile-Level. - 627-78-84.

EXCEPTIONNEL
directement sur
AV. FOCH (8e étage)
APPARTEMENT STANDING
100 m2 + balcon 15 m2 + cave + parking.
Prix total : 1.250.000 francs.
Ecr. no 41.303, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Près PL. PEREIRE
propriétaires vendent directem. STUDIOS, 2 P., UN 4 P., tt cft, ref. nf, balc. Mercr.-jdi, 14-18 h., 64, RUE RENNEQUIN.

Paris Rive gauche

CHAMP-DE-MARS-7e
4 p., 2 s. de bains, 110 m², r.-de ch., s/verdure, gd standing. MICHEL & REYL - 265-90-05.

ARCHIVES - RAMBUTEAU
GRAND SEJOUR + 2 P., ASC. HAUTS PLAFONDS. ODE. 42-70.

CONVENTION. 3 P., 320.000 F. ST-CHARLES, 3 p., 325.000 F. ANJOU, 7, bd Malesherbes-8e. Tél. : 266-27-55.

CONVENTION - Plein SUD
2 pces, 40 m2, balcon - 326-08-94

ECOLE MILITAIRE - Tr. lux. imm. 175 m2, récept. 72 m2, plafond 4 m. Conv. prof. libér. 980.000 F - 742-38-73

MONTSOURIS, vue s/tt Paris imm. grd stand. 142 m2 + 60 m2 terr. 2 parkings - 589-49-34

GOBELINS - Propriétaire vend sympathique 3 pces, refait, tél., calme - 707-35-58

DUROC - Sur voie privée, très beau 5 pièces, tout confort, tél. chambre de service - 874-27-76

UNIQUE, s/Champ-de-Mars
partie hôtel particulier
env. 500 m2 + jardin. Trav. SOREIC - 874-27-76

PANTHEON - Sup. Imm. Etage, E 1, 1 p., cuis., bns, wc, chff., poutr., cheminée. Cave. TEL. SACRIFIE - 033-56-72

MONGE - Gentil 2 pces, cuis., s. de bains, wc. Très bon état. MARTIN, Dr droit. - 742-99-09

DUROC
7 p. tout cft, 2 chbres de serv. AMP. 55-71

CONVENTION
90 m2, 4/5 p. tt cft, bel imm. Ascens. 7e ét. Vue - 567-22-88

Champ-de-Mars - Imm. excell. standing, étage élevé, plein soleil, grd Appt de classe, galerie d'entrée, salon, salle à manger, 3 chambres - 555-05-43

RUE DE SEINE - Unique
6e ét., ascens., vue imprenable, 115 m2, tout conft. Tél. 633-33-33

5e TRES BEAU STUDIO
de caractère, immeuble ancien ravalé, entrée, kitchen., bains, w.-c., gd séjour. Prix 165.000 F. avec 80 % crédit. Sur place jeudi, vendredi, de 13 à 18 h : 2, rue des Lyonnais (5e) ou tél. 531-32-66, le matin.

15e Imm. récent - Gd studio, entrée, cuisine, bains. Tél. 200.000 F. - 742-40-98.

13e près Pitié-Salpêtrière
5/6 p., cuis., s. de bains, 100 m2, 2e étage. 387.000 F. - 331-89-46.

Mo CH.-MICHELS Imm. récent Séjour + 2 chbres, 7e ét. + terrasse 25 m2 Prix 348.000 F, facilités. Jean FEUILLADE - 579-24-39.

5e Dans magnifique immeuble pierre de taille
Studio, ascenseur, vide-ordures, chauffage cent. imm., impeccab. 607-08-46.

QUAI D'ORSAY - 300 m2
7 P., 3 bains, 2 serv. 734-22-75.

JARDIN DES PLANTES
Dans imm. classé, magnifique liv. avec cheminée et poutres + alcôve, tout confort, direct. PROPRIETAIRE : 325-99-53.

Région parisienne

NEUILLY - Près Bois.
— 140 m², living, 3 chambres.
— 110 m², living, 2 chambres.
— 140 m², belle récept., 2 chb. Tél. : 225-86-00.

SEGONDI S.A. - 874-08-45.
NEUILLY - SABLONS
Imm. tt cft, r.-de-ch., 5 p. principales, c. agencée, s. de bs moderne refait neuf, 130 m² env., chbre service. - Prix 650.000 F. Visite jeudi 14-17 heures, 12, rue ANGELIQUE-VERIEN.

MONTROUGE - Nouveau Mo. Imm. réc. Beau liv. + 3 chb., 3.000 F le m² - 325-75-42.

VINCENNES - Pres bois, parfait état, 3 pieces, entrée, cuisine, wc, s. de bains, chauffage. soleil. Px 215.000 F. T. 346-63-85.

IMMEUBLE 74 (4e ASCENS.)
COURBEVOIE GARE
Séjour, 4 chbr.+2 bains, gar., 320.000 F + C.F. 789-49-00.

NEUILLY. Bd Maillot, 112 m² en totalité sur Bois + box. Immeuble récent - TUR. 97-61.

78-ELANCOURT. P. vd appt 3 p. 70 m², tt cft, c. amén., s. bs, loggia, asc., park., 135.000 F + 25.000 C.F. 5,5 %, 766-53-30, H.B.

A vdre. LE VESINET, pr. RER, appt 80 m², 4 p., insonorisé, tissu murs, moqu., avec tél. Prix 320.000 F. Tél. 469-16-46.

NEUILLY résidentiel. Immeuble récent, très beau 4-5 p., 120 m² env., tél., grand balcon. Prix intéressant - 266-27-55.

Courbevoie/Bécons, 3 p., 2 bs, chauff. indiv., 280.000. 790-16-06.

FONTAINEBLEAU
Près parc et château, dans immeuble grand standing, APPARTEMENT neuf, 90 m², 4 p. pr., cuisine, s. bs, wc. Prix : 365.000 F. Crédit possib. BABUT. Tél. : 422-36-60.

VERSAILLES R.D.
Libres de suite
Beaux apparts 3 et 4 pièces 70 et 80 m2
Dans immeuble neuf, P. de T. TRES LUXUEUS. TERMINES CREDIT 80 %
Rens. : 10, RUE DE L'ECOLE VEND., SAMEDI, DIM., LUNDI de 15 h. à 19 h., OU :
266-56-50 CONSTRUCTEUR PROMOTEUR

ENGHIEN
Petit immeuble neuf, Pierre de Taille, proche gare,
4 Pièces avec 80 m2 jardin : 360.000 F.
Visite sur place de 14 à 19 h., 12, rue Alphonse-Haussaire, ou téléphoner à GEFIC : 256-98-98.

NEUILLY (MAIRIE)
Immeuble pierre de taille 1925
STUDIOS DE 16 M2 A 32 M2
Tt cft, chff. central par l'imm. TRES BONS PLACEMENTS
Pr renseig. et visites : 755-98-57.

MEUDON 3 PIECES standing, jardin privé s/bois. 300.000 F - 626-21-40.

BOUGIVAL. Résidence du Bois Fleuri, b. 4 Pces sans vis-à-vis. gar., cave. 340.000 F. 954-68-08.

CHATOU 12' ETOILE par RER. 6/7 P., 114 m2, TT CFT - LIBRE DE SUITE 277.000 F. Crédit. - ELY. 69-36.

SAINT-CLOUD. Standing, living, 2 chambres, cuisine équipée, tout confort, garage. 360.000 F. Téléphone : 539-67-52.

PANTIN (Mo EGLISE)
Propriétaire vend studio, confort. crédit total personnalisé. MARTIN : 742-99-09.

Province

CHAMONIX Cœur station
L'un des + beaux imm. de standing - Beau 67 m2, hall, grande cuis., vaste séj. av. staff., alcôve, tt conft. 180.000, av. 40.000. - AVIS, 40, r. J.-Vallot, CHAMONIX - 53-05-40

VENCE, 20 MINUTES DE L'AEROPORT DE NICE ET A 15 MINUTES DE LA MER
dans un parc de 17.000 m², à 295 m du centre de la ville, Appt neuf, exceptionn., 93 m² habit. + 24 m² terrasses, imm. living 38 m², plein soleil, vue mer, dernier étage, grand standing. Piscine
PRIX : 448.000 F
LE DOMAINE DES ARTS
295, av. Joffre - 06140 VENCE
Téléphone : (93) 58-11-03

LA PLAGNE
AIME 2000
Studio 26 m2 jumelé avec 2 pces 37 m2 - Important mobilier
Vente séparée : 100.000 F et 130.000 F+mobilier. Et ensemble 220.000 F + mobilier.
Dr Legendre, Beaumont-le-Roger
Tél. : 16-32-44-20-24

LE MONDE IMMOBILIER PARIS.

12	2500 RÉVISABLE	2000 FD	90%/15	CF.	1973	124						
N° Arr.	Prix moyen du m²	Prix moyen du m² ferme et définitif	montant des prêts cumulés et durée	prêt du Crédit Foncier	année de livraison et trimestre	Nombre d'app.	Parkings en surface	Garages en sous-sol ou box	Métro	Autobus	R.E.R. Station	Autoroute ou périphérique

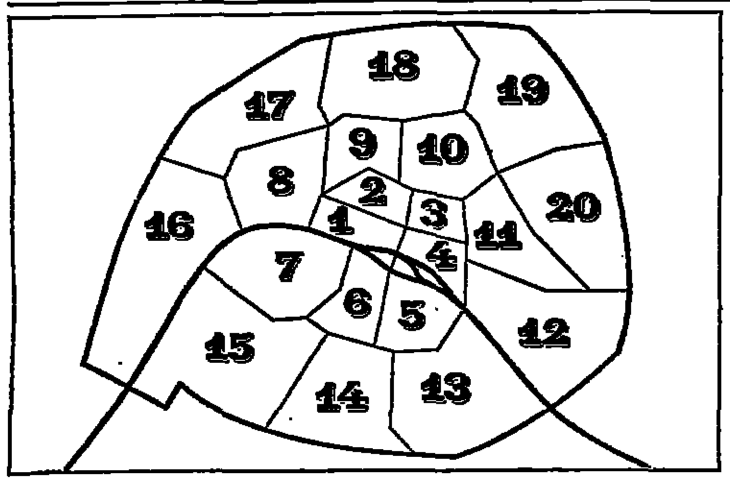

7 — 8.200 FD — 80 % PERSONNALISE — 1977 — 49
Métro : INVALIDES, LA TOUR MAUBOURG
131, RUE DE L'UNIVERSITÉ - Belle demeure parisienne. Dans le centre noble de la ville. De la chambre au 5 pièces et 2 splendides duplex plein ciel, grandes terrasses sur toit, vastes balcons. Bur. vente sur place, lundi et jeudi de 14 h. à 18 h. et samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h. Tél. 280-34-40,
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS,

13 — 5.150 FD — 80 %/20 — 1977 — 220
Autobus : 27 47 57 67 83 — Métro : PL. ITALIE 3 LIGNES — A 800 M
GALAXIE - 40, av. d'Italie, **« AGATE »** - Un tout nouvel immeuble au calme, sur une dalle jardin, avec grds balcons loggia. Studio à 5 pces et chambres. Centre commercial avec grands magasins. Jeux d'enfants. Sur pl., tous les jours, de 10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 19 h 30, sauf mar., mer., et le ven. mat. 580-32-92 ou
SPEI SPEI, 14, av. Roosevelt-8e - 256-55-11.
Réalisation S.S.I.I.

LA HENIN
crédits immobiliers
16, rue de la Ville l'Evêque
75008 Paris - tél. : 260-35-15
COGEFIMO

13 — 5.100 FD — 80 %/20 — LIVRAISON EN COURS — 123
Autobus : 21 57 62 67 P.C. — Métro : CITE-UNIVERSITAIRE
KELLERMANN 102 - 102, bd Kellermann - A 300 m. Parc Montsouris, 3 petits immeubl. à l'architecture élégante. Du studio au 5 pièces avec balcons, terrasses et jardins privatifs. Appartement témoin ouvert tous les jours (sauf mercredi) de 14 h. à 19 h.
SERCO 14, rue Magellan - PARIS (8e). Téléphone : 723-72-00.

15 — Prix moyen 7.800 FD — 80 % PERSONNALISE — 1976 — 76
Métro : CHAMPS-DE-MARS : MOTTE-PICQUET — Autobus : 80
IMMEUBLE « INVALIDES-SUFFREN » - 54, av. de la Motte-Picquet - Imm. de 8 ét. sit. ds Village suisse, pr. Champ-de-Mars. App. lux. équip. av. magnif. loggias. St. au 4 p. Boxes. A 10 mn Etoile, Quart. Lat., Opéra. Bur. vente s. pl. ouv. lun., jeu., vend., sam., dim., 14 h 30 à 18 h 30.
ZANNETTACCI 734-75-60 - 15, av. Matignon, 75008 Paris - 359-98-32.

16 — 8.500 PRIX MOYEN — 80 %/20 — 1977 — 69 DISPON. 38
Métro : MUETTE PASSY — Autobus : 22 32 52
57, RUE DE PASSY - Emplacement privilégié entre La Muette et le Trocadéro, imm. de 8 étages, du mini stud. au 5 p., terrasses en étage sup. Bureau vente sur place tous les jours de 10 h. 30 à 12 h. 30, et de 14 h. à 19 h., S.I.E.T.R.A., 125, r. du Cherche-Midi, 75015 PARIS. Tél. 783-24-28 - 306-36-57.
PASSY 57

17 — 5.800 FD — 80 % PERSONNALISE — 1976 — 13
Métro : WAGRAM
24, RUE DE LA FÉLICITÉ Du studio au 5 pièces en duplex et locaux commerciaux. Immeuble de grand standing, rentabilité locative garantie aux investisseurs. Réalisation
S.I.M. 6, avenue Rachel, Paris (8e), tél. 522-97-23,

17 — 7.900 FD — 80 % PERSONNALISE — 1976 — 37
Métro : PEREIRE WAGRAM
141, AVENUE DE WAGRAM - Résidence de classe. Du studio au 5 pièces, un duplex exceptionnel, terrasse. Bur. vente sur place, lundi, mercredi, de 14 h. à 18 h., samedi de 11 h. à 13 h. et de 14 h. à 18 h.
COMEGI 74, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS, Tél. 280-34-40.

18 — A PARTIR 3.000 FD — 80 %/20 — 1977 — 135
Métro : MARCADET-POISSONNIERS, MAX-DORMOY, CHATEAU-ROUGE
STEPHENSON 2 - 55-57, rue Stephenson - Paris au prix de la banlieue. Du stud., au 4 pces, jardin et terrasses. Bur. de vente sur pl., de 14 h. 30 à 18 h., sf merc. et dim.
ZANNETTACCI 15, av. Matignon - 75008 Paris, Tél. 359-98-32.

18 — 4.600 FD — 80 %/20 — 1976 — 196 Disp. 113
Métro : LA FOURCHE PL. CLICHY
IMMEUBLE « LE MONTMARTRE » - 22, av. de Saint-Ouen - Du studio au 5 pièces. Grands jardins intérieurs. Bureau de vente et appartement témoin tous les après-midi, sauf mardi et dimanche. Téléphone : 522-43-00
ZANNETTACCI 15, avenue Matignon, 75008 PARIS 359-98-32
PUJOS S.A.

...et un prêt CDE financera votre achat :
cde
Comptoir des Entrepreneurs
6 rue Volney Paris 2e - Tél. : 260.35.36.
Tous les financements immobiliers depuis 1848.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

PÉTROLE

PARTISAN D'UNE NATIONALISATION PARTIELLE DES GISEMENTS DE LA MER DU NORD

Le ministre britannique de l'énergie tente de convaincre les grandes compagnies

Londres (A.F.P.). — Le ministre de l'énergie, M. Tony Benn (aile gauche travailliste), a commencé mardi 17 février une visite de quatre jours à Washington pour tenter de vaincre la résistance des grandes compagnies pétrolières américaines à la nationalisation partielle du pétrole de la mer du Nord par l'Etat britannique. Conformément à la loi votée par le Parlement de Westminster, le gouvernement souhaite négocier l'acquisition d'une participation majoritaire (51 %) dans tous les gisements découverts jusqu'à présent, lesquels permettraient à la Grande-Bretagne de couvrir complètement ses besoins en pétrole à partir de 1980.

Les négociations engagées avec les compagnies piétinent depuis de longs mois, principalement à cause de l'opposition américaine. Seules neuf compagnies sur trente-cinq intéressées aux gisements ont accepté de céder à l'Etat britannique la participation demandée, et encore ne s'agit-il que d'accords de principe.

Le gouvernement britannique assure que les prises de participation n'affecteront pas les revenus des compagnies, dont les bénéfices nets seront maintenus. Il laissera également celles-ci commercialiser leur part de la production. Il ne désire, affirme-t-il, que veiller à ce que l'exploitation des gisements soit avant tout conforme aux intérêts de la nation britannique, plutôt qu'à ceux des actionnaires de compagnies, pour la plupart étrangères. Le gouvernement de Londres souhaite aussi, en contrôlant le débit des puits, éviter leur épuisement rapide et réserver en priorité leur production au marché britannique.

COOPÉRATION

Le dialogue Nord-Sud

LES COMMISSIONS ABORDENT LES PROBLÈMES DE FOND

Trois des quatre commissions créées dans le cadre de la conférence Nord-Sud ont commencé le 16 février l'étude des ordres du jour adoptés à la fin de la semaine dernière.

La commission sur le développement a formé deux groupes pour étudier, d'une part, les moyens d'obtenir une plus grande participation des pays en voie de développement au commerce international et d'autre part, l'impact des déficits des balances de paiement sur les pays en voie de développement.

La commission financière a commencé l'examen du premier point de son ordre du jour : l'étude approfondie de la situation économique internationale. De son côté, la commission sur les matières premières a entamé l'étude des conditions de l'offre et de la demande des matières premières (y compris les denrées alimentaires).

La quatrième commission, celle de l'énergie, n'a pas encore pu se mettre d'accord sur un plan de travail.

On a appris mardi soir que deux organisations arabes, l'OPAEP (Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole) et le Conseil économique de la Ligue arabe avaient demandé de participer comme observateurs aux travaux des commissions.

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

OJD 1974

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.

FONCTION PUBLIQUE

LES DISCUSSIONS SUR LES SALAIRES SE POURSUIVENT

Les discussions relatives aux traitements de 1976 ont repris, le 17 février, dans la fonction publique.

M. Gabriel Péronnet, secrétaire d'Etat à la fonction publique, a proposé la reconduction de l'accord de 1975 sur le maintien du pouvoir d'achat, c'est-à-dire un ajustement trimestriel.

Le gouvernement a présenté comme hypothèse une augmentation des prix de 7,5 % pour 1976. A titre provisionnel M. Péronnet a proposé 1 % au 1er janvier 1976, 0,9 % au 1er avril, 0,75 % au 1er juillet et 0,5 % au 1er octobre. Deux rencontres sont également prévues à la fin de chaque semestre pour examiner un éventuel réajustement des salaires en cas de dérapage des prix.

F.O., la FEN et la C.F.T.C. estiment que ces propositions ne sont qu'un premier pas et demandent une avance plus substantielle à compter du 1er janvier.

La C.G.C. est très réticente en raison de l'écrasement de la grille hiérarchique. Comme toutes les fédérations, elle estime insuffisantes les mesures de reclassement de la catégorie A (supérieure).

La C.G.T. et la C.F.D.T., non signataires de l'accord, considèrent « inacceptables et dangereuses » les propositions gouvernementales, basées sur l'indice de l'INSEE.

EMPLOI

La C.G.C. propose trois mesures pour réduire le chômage

Loin de se résorber, le chômage s'alourdira d'au moins 200 000 personnes à la fin de l'année scolaire 1976, estime la C.G.C. Son secrétaire général, M. Jean Menin, a, le 17 février, devant la presse, jeté un nouveau cri d'alarme.

Sur 1 009 700 demandeurs officiellement recensés fin décembre, il y a 87 100 cadres et assimilés, soit 8,6 %, et leur nombre dépasse 105 000 si l'on y ajoute les préretraités ; 35,6 % des cadres sans emploi ont plus de soixante ans et 31 % sont âgés de quarante à cinquante-neuf ans.

Le chômage partiel frappe aussi les cadres. Avant 1975 les patrons ne le leur faisaient pas subir. A présent, les employeurs réduisent les traitements dans la même proportion que pour le personnel d'exécution (avec indemnisation à 50 % dans les deux cas) et, souvent, demandent aux cadres un surcroît de travail pour aider l'entreprise en difficulté.

La C.G.C. réclame une nouvelle fois des négociations « au sommet » entre le gouvernement, les employeurs et les syndicats, pour défendre trois principales revendications :

● *Réduction de la durée du travail à quarante heures*, partout, sans perte de salaires, alors que la moyenne hebdomadaire est encore de quarante-deux heures, avec une grande flexibilité des horaires. Cent cinquante mille emplois seraient dégagés ;

● *Abaissement de l'âge de la retraite à soixante ans*, de façon facultative, pour tous. Deux cent mille à trois cent mille emplois seraient libérés ;

● *Créations d'emplois nouveaux* par des incitations à développer les petites entreprises et l'artisanat vers l'exportation, par des embauches dans le « tertiaire » et dans la fonction publique, notamment à l'initiative des collectivités locale.

L'ACTIVITÉ DE QUINZE MILLE OUVRIERS DE LA RÉPARATION NAVALE EST MENACÉE

(De notre correspondant.)

Brest. — A Brest, quatre cent quatre-vingts ouvriers sur les huit cents qu'emploient les Ateliers français de l'Ouest (A.F.O.), spécialisés dans la réparation navale, viennent d'être mis en chômage partiel. Cette décision est la conséquence de la crise qui a affecté ce secteur de la métallurgie et des transports.

M. René Gasquet, président-directeur général des A.F.O. à Saint-Nazaire et président du Syndicat national des industries de la réparation navale (SIRENA), qui groupe les treize principales industries françaises de la réparation navale, a pour sa part lancé un cri d'alarme. Selon lui, les quinze mille personnes appartenant à cette activité et aux professions annexes sont directement menacées dans leur emploi.

La diminution des transports maritimes, et en particulier des transports pétroliers, au plan mondial, n'explique pas entièrement le « creux de la vague ». En effet, de nouvelles cales sèches ont été mises en service en Europe. Elles sont passées de huit en 1974 à treize en 1975. « *Actuellement, la demande s'oriente, pour des raisons d'économies financières, vers les pays à salaires faibles : Italie, Malte, Grèce, Espagne, Portugal. Les nouvelles installations de Cadix (Espagne), Lisnave et Setenave (Portugal), attirent la clientèle grâce à leurs bas prix de revient* », estime M. Gasquet. Aussi réclame-t-il, pour la réparation navale, une aide financière de l'Etat, identique à celle qui est accordée aux armateurs et aux chantiers navals.

(Publicité)

SUISSE/VALAIS

A vendre studios et appartements

dans résidence unique de la station ensoleillée de cure Breiten. Rendement-service d'hôtel. Dès F.S. 93.000, avec garage. A disposition pour l'été 1976. Directement par Dr Eugène Naef CH-3983 Breiten-Mörel VS

Tél. : 19-41/28/5-33-45.

(PUBLICITE)

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DU COMMERCE
SOCIÉTÉ NATIONALE DE COMMERCIALISATION
DES TEXTILES ET DES CUIRS
SN. COTEC
TELEX N° 52.072

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

Un avis d'Appel d'Offres International est lancé pour la fourniture de :

FILES POUR TISSAGE :

Filés	100 % coton	1610 tonnes
	100 % fibranne	115 tonnes
	polyester mélangé	1370 tonnes
	100 % acrylique	140 tonnes
	Nylon 6 X 66	230 tonnes

FILES POUR TRICOTAGE

Filés	100 % polyester	2130 tonnes
	Nylon polyamide 6 X 66	3400 tonnes
	Nylon mousse 6 X 66	730 tonnes
	100 % coton	690 tonnes
	100 % acrylique	1900 tonnes
	acrylique mélangé	100 tonnes
	polyester mélangé	100 tonnes

Les Fournisseurs intéressés peuvent soit retirer le cahier des charges auprès de la Direction générale : 3, boulevard Anatole-France, ALGER, contre remise de la somme de 100 DA, soit le recevoir contre l'envoi d'un mandat de la même contre-valeur.

Les Fournisseurs déjà en relations commerciales avec la SN. COTEC recevront directement le cahier des charges contre remboursement de la contre-valeur de cent dinars (100 DA).

Les offres accompagnées des pièces réglementaires requises, placées sous double enveloppe cachetée, portant de façon apparente la mention « NE PAS OUVRIR », SOUMISSION APPEL D'OFFRES N° 002/76, devront parvenir à l'adresse sus-indiquée avant le quarante-cinquième jour inclus à compter de la première parution du présent avis.

Collection des Etudes Politiques, Economiques et Sociales

TRAITÉ DU SOCIAL

Situations, luttes, politiques institutions

par Jacques FOURNIER et Nicole QUESTIAUX

Professeurs aux Instituts d'Etudes Politiques de Paris, Bordeaux, Grenoble

Travail, sécurité, mode de vie :

« La Main Visible »

des interventions sociales dans la société contemporaine

Un volume broché, 15 × 22, 1.103 pages, 1re édition 1976, 140 F (franco 147 F)

En vente chez votre libraire ou au DALLOZ
11, rue Soufflot, 75240 PARIS CEDEX 05 (prix franco)

en vente chez votre libraire ou au DALLOZ
11, rue Soufflot 75240 Paris Cedex 05

Trois exclusivités Air France vers les Etats Unis au départ de Roissy.

New York : 2 vols quotidiens sans escale.

• A 10 h 00 : vol "spécial hommes d'affaires".
Arrivés à New York à 12 h 25,
ils peuvent traiter leurs affaires le jour même,
sans perdre de temps.

• A 13 h 00 en Boeing 747, arrivée à 14 h 55.

Los Angeles : sans escale.

Tous les jeudis, vendredis, samedis et dimanches à 14 h 30,
arrivée à 17 h 20.

Houston : une liaison exclusive sans escale.

Tous les lundis, mercredis, jeudis et samedis à 10 h 30
en Boeing 747, arrivée à 14 h 15.

Pour réserver, adressez-vous à votre Agent de Voyages agréé ou à Air France. (Tél. 535.61.61)

AIR FRANCE

VIDÉO RENCONTRES.
VOS NOUVELLES RELATIONS, A NOUS DE LES TROUVER. A VOUS DE LES CHOISIR.

Avec une méthode jamais vue en France : la télévision

Qu'est-ce que Vidéo Rencontres ? Une méthode unique basée sur l'audio-visuel qui recherche et met les personnes en contact selon leurs affinités.

Le fonctionnement en est très simple ; vous prenez rendez-vous et vous définissez les personnes que vous désirez rencontrer dans une interview personnalisée, enregistrée et filmée. La cassette obtenue est alors placée en vidéothèque. Pendant 1 an, vous aurez le droit de visionner et de sélectionner autant de cassettes que vous voudrez.

Vos futurs amis, vous les verrez sur un écran de télévision, vous les entendrez parler, vous les choisirez donc en toute connaissance de cause. Bien entendu, vous serez choisis selon le même procédé. S'il y a accord mutuel, nous vous fournissons les téléphones ou les adresses.

Notre rôle s'arrête là. Car Vidéo Rencontres n'est ni une agence matrimoniale, ni un lieu de rendez-vous galants. On ne vous impose rien, on vous propose seulement ; c'est vous qui décidez, vous qui choisissez vous-mêmes vos futurs amis et relations.

Enfin, Vidéo Rencontres s'adresse à tous avec une solution pour chacun. Qu'il s'agisse du divorcé désirant retrouver une vie équilibrée ou du navigateur voulant un coéquipier pour faire le tour du monde. Si vous êtes intéressés, venez nous voir. Nous avons déjà beaucoup d'adhérents.

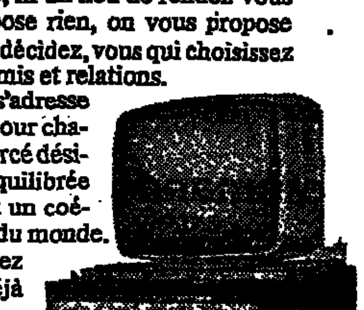

CVR 15, rue de Rémusat 75016 Paris - Tél. 288.90.95/96/98

Oscar/Moors & Watt

SIEMENS

Information destinée aux actionnaires de Siemens

Chiffre d'affaires en hausse de 10%

L'évolution des commandes enregistrées durant le premier trimestre de l'exercice en cours (1er octobre – 31 décembre 1975) *ne s'inscrit pas dans la perspective d'une relance.*
Si le montant des commandes prises en Allemagne s'est stabilisé à 4,4 milliards de francs, les ordres reçus de l'étranger, eux, n'ont atteint que 4,3 milliards de francs, en retrait de 6% sur ceux obtenus pendant la même période de l'exercice précédent.
En revanche, l'important matelas des commandes enregistrées dans le passé, nous a permis d'augmenter le chiffre d'affaires de 10% pour le porter à 8,2 milliards de francs durant le premier semestre de l'exercice en cours. En Allemagne, *la facturation s'est accrue de 6%, passant de 4,2 à 4,5 milliards de francs,* et à l'étranger de 18%, progressant de 3,2 à 3,7 milliards de francs. Les exportations depuis la R.F.A. ont pu être portées à 1,8 milliard de francs, en hausse de 15%, contribuant ainsi dans une large mesure, à alimenter nos usines allemandes.
Si pendant la période considérée, le carnet de commandes est passé de 29,6 à 30,1 milliards de francs, en augmentation de 2%, certains secteurs, notamment les composants et le matériel de série, ont encore connu une utilisation insuffisante de leurs capacités de production. En conséquence, les effectifs sont tombés de 296000 à 292000, en baisse de 2%. Les frais de personnel ont augmenté de 10%, *atteignant 3,8 milliards de francs.*
Avec 641 millions de francs, le total de nos investissements est de 65% supérieur à celui de la même période de l'exercice précédent. Nous avons réduit de 10% nos investissements en immobilisations corporelles; l'accroissement est donc *exclusivement le fait de l'augmentation du capital de Kraftwerk Union AG* (138 millions de francs) et de l'acquisition des parts détenues par AEG-Telefunken dans Osram GmbH, Berlin et Munich (159 millions de francs). Notre participation dans Osram GmbH s'élève désormais à 78,6%. Au cours de *l'année 1976, nous allons inclure cette société dans notre* bilan consolidé. La forte position qu'Osram occupe sur le marché européen ainsi que l'allégement des structures et la réorganisation de l'entreprise, déjà amorcés, permettent d'espérer non seulement que la société réussira à se maintenir parmi les quatre grands producteurs de lampes, mais qu'elle verra également ses résultats redevenir positifs d'ici quelques années.
Avec 2,8%, le rapport bénéfice net/chiffre d'affaires a pu être maintenu au niveau du premier trimestre de l'exercice précédent.

	1er trimestre 74/75	1er trimestre 75/76	Variation
Commandes enregistrées (en milliards de francs)			
Sociétés en Allemagne	6,7	6,5	– 2%
dont à l'exportation	2,3	2,1	– 5%
Marché allemand	4,4	4,4	± 0%
Marché étranger	4,5	4,3	– 6%
	8,9	8,7	– 3%
Chiffre d'affaires (en milliards de francs)			
Sociétés en Allemagne	5,8	6,3	+ 9%
dont à l'exportation	1,6	1,8	+15%
Marché allemand	4,2	4,5	+ 6%
Marché étranger	3,2	3,7	+18%
	7,4	8,2	+10%

	30.9.75	31.12.75	Variation
Commandes en carnet (en milliards de francs)	29,6	30,1	+ 2%
Personnel (en milliers)			
Allemagne	207	203	– 2%
Etranger	89	89	– 1%
	296	292	– 2%
	1er trimestre 74/75	1er trimestre 75/76	
Frais de personnel (en milliards de francs)	3,5	3,8	+10%
Investissements (en millions de francs)	388	641	+65%
Stocks (31.12.) en % du C.A.	36%	35%	
Bénéfices nets (en millions de francs)	207	231	
en % du C.A.	2,8%	2,8%	

Montants convertis au cours moyen coté à la bourse de Francfort le 31 décembre 1975: 100 F = 58,53 DM.

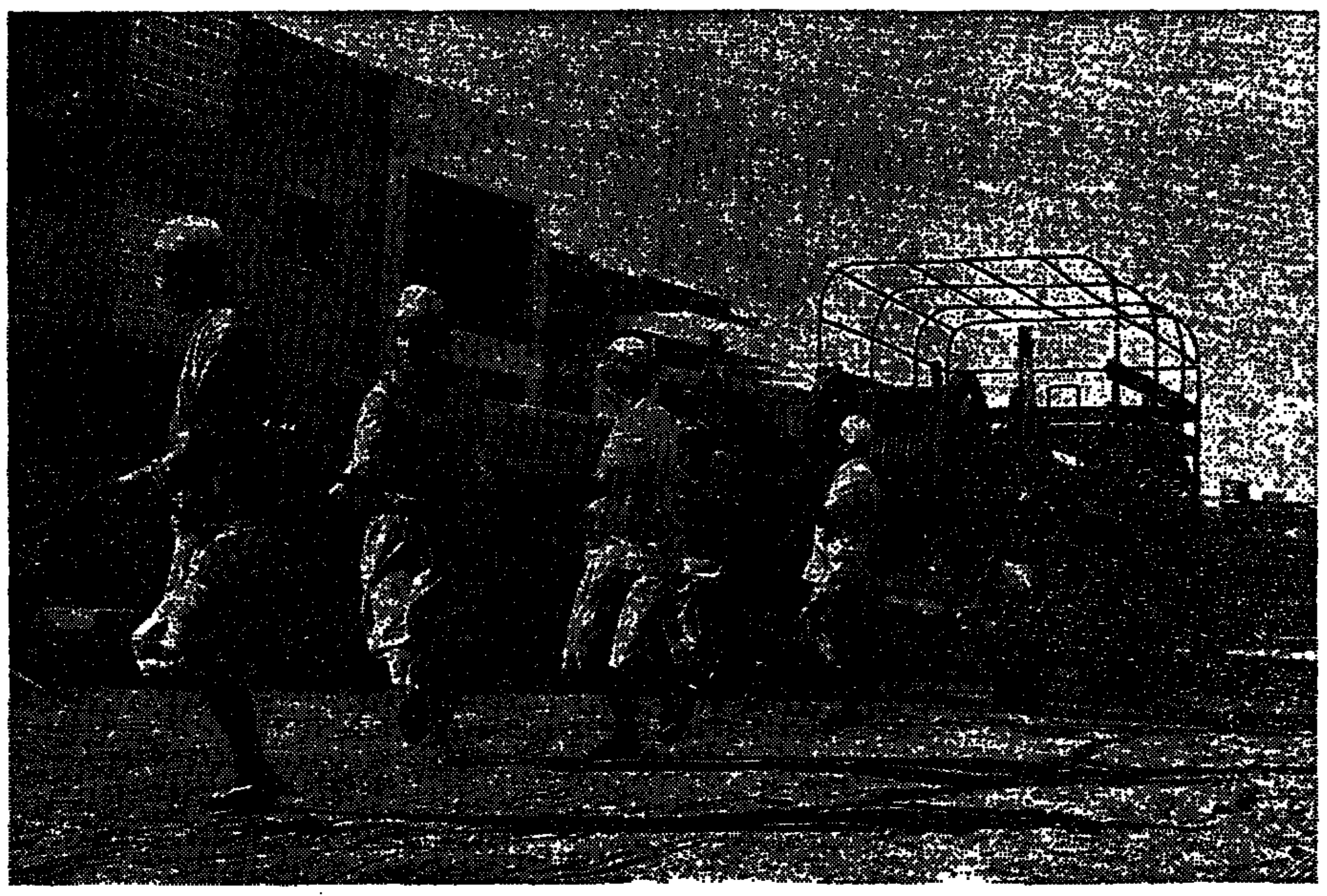

Commandes importantes des pays producteurs de pétrole

Les pays producteurs de pétrole destinent une grande partie de leurs revenus accrus à l'amélioration de leur infrastructure et à la création d'industries. L'électrotechnique joue un rôle moteur dans la réalisation de ces projets d'investissements. Aussi le Groupe Siemens a-t-il reçu de nombreuses commandes concernant, entre autres, l'extension du réseau de distribution de l'énergie en Arabie Saoudite; cet ordre, d'un montant de 171 millions de francs, porte notamment sur la pose de câbles H.T.

Siemens AG En France: Siemens Société Anonyme
93200 Saint-Denis, 39, Boulevard Ornano

LA VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

UN MILLIER D'EMPLOIS SUPPRIMÉS A FOUGÈRES

Une désespérance lourde de rancœurs

De notre envoyée spéciale

Depuis le début du mois, deux entreprises de chaussures de Fougères ont déposé leur bilan ; les six cent cinquante-trois salariés de l'entreprise Réhault ont reçu leurs lettres de licenciement et occupent leur usine ; les cent trente-quatre salariés de la société Maunoir, spécialisée dans la production de semelles et de talons, risquent aussi de perdre leur emploi à la fin du mois.

En outre, on attend pour le début de la semaine prochaine la mise en liquidation d'une troisième fabrique de chaussures : la firme Morel et Gatté : deux cent soixante-dix chômeurs de plus en perspective. Au total, mille cinquante-sept salariés de la chaussure seront touchés.

Fougères. — Comment imaginer que les quelques centaines de travailleurs qui, le visage grave, défilaient paisiblement le mardi 17 février dans les rues de Fougères — *on avait même amené des enfants dans les poussettes* — venaient d'apprendre leur licenciement quatre jours auparavant et occupaient leur usine depuis la veille ? Comment comprendre la retenue, le calme de ces Bretons, pour la plupart âgés, qui savent n'avoir aucune chance de reconversion à cent lieues à la ronde ? Comment enfin admettre l'indifférence, la passivité « *quasi-orientale* », selon un fonctionnaire local, de la population fougeraise, qui sait sa ville condamnée à brève échéance si aucune implantation nouvelle ne vient remplacer l'industrie agonisante de la chaussure ? Au lieu de se rebiffer contre le sort tragique qui la menace, Fougères tombe dans une désespérance lourde de rancœur. Tout le monde ici connaît la gravité de la situation, mais des « *Que va-t-on devenir ?* » on passe vite à « *Que peut-on faire de plus ?* »

Ouvriers, patrons, administration locale, ont le sentiment d'avoir « *fait leur devoir jusqu'au bout* », mais d'être pris dans une *nasse dont seule l'intervention du* pouvoir central peut les dépêtrer.

Il est grand temps. Lorsqu'en septembre 1975 les patrons de la chaussure fougeraise avaient lancé leur cri d'alarme annonçant mille licenciements avant la fin de l'année si rien n'était fait pour les secourir, nombreux étaient ceux qui même à Fougères avaient cru à une part de bluff. Aujourd'hui les prévisions du patronat fougerais sont dépassées.

Reculer les échéances

Comment en est-on arrivé là ? Depuis plus d'un an, l'alarme avait été sonnée à plusieurs reprises. L'arrondissement de Fougères comptait déjà un millier de chômeurs pour une population active de quelque quatorze mille personnes. On connaissait les affres dans lesquelles se débattait son industrie principale, la chaussure. Dès le mois de juin 1975, on avait pris conscience de l'urgence d'implanter rapidement à Fougères d'autres industries pour limiter les effets des licenciements prévisibles.

En fait, l'action des pouvoirs publics, en dépit de nombreuses réunions, résolutions et promesses, s'est bornée pour l'essentiel à reculer autant que faire se pouvait l'échéance des licenciements.

Après les violentes manifestations qui avaient éclaté à Fougères en novembre, le gouvernement avait promis d'examiner cas par cas le problème des entreprises chancelantes. Le diagnostic fut effectivement rendu par le comité interministériel d'aménagement des structures industrielles (CIASI). Il en ressortait que deux des entreprises fougeraises (J.B. *Martin* et *Bertin*) pouvaient, moyennant un petit coup de pouce financier et des mises en préretraite, passer le cap ; que la société Réhault pouvait après les liquidations espérer une reprise partielle de son activité (permettant le réemploi d'environ deux cent trente personnes) ; que la firme Maunoir conservait des chances d'être reprise par une entreprise locale ; et qu'enfin la maison Morel et Gatté n'avait d'autre espoir que de fermer ses portes.

Aucune décision définitive n'a cependant été prise jusqu'à ce jour. Les négociations se poursuivent, affirme la DATAR, qui, après avoir pris contact avec une demi-douzaine d'entreprises, estime possible, « *si tout se passe bien* », de créer dans les deux années qui viennent de cinq à six cents emplois nouveau à Fougères (1).

Pour l'heure, l'angoisse monte à Fougères. Sous l'apparente sagesse affleure un désarroi profond qui, des ouvriers aux patrons, en passant par la chambre de commerce et les syndicats, sécrète une tension difficilement supportable.

Dans un bureau austère, tapissé de cartes et de graphiques jaunis, Jean Réhault rumine l'échec de son entreprise. « Firme pilote », elle avait, dès 1953, signé avec les syndicats (C.F.D.T. et C.G.T.), une convention de « participation » qui associait largement les travailleurs à la gestion et les faisait bénéficier de primes sur les résultats. L'expérience, positive puisque les effectifs étaient passés de quatre-vingt-dix en 1955 à mille cents en 1969, a attiré sur l'entreprise Réhault et ses salariés plus d'inimitiés et de jalousies que d'encouragements. Son déclin progressif depuis six ans, lié à l'effondrement du marché de la chaussure de femmes habillée — dite Louis XV — à prix moyens, dans laquelle elle était trop spécialisée, a secrètement réjoui plus d'un Fougerais. Las, tendu, profondément isolé, Jean Réhault accuse l'inefficacité de l'administration qu'il a, dit-il, prévenue depuis longtemps de l'imminence d'une catastrophe, et regrette presque la relative apathie de ses salariés.

Entre gens honnêtes

Mais les « gens de Réhault » s'installent dans l'occupation des locaux comme d'autres autour d'une veillée. On n'occupe pas, d'ailleurs, on « contrôle » afin de ne pas effrayer les partenaires *éventuellement* intéressés à la reprise de l'usine. On poursuit dans le même but la fabrication des collections qui devaient prendre la route au début du mois prochain. On accueille de bonne grâce les deux syndics qui, serviette à la main, hantent les bureaux et les archives de l'entreprise. On organise soigneusement des tours de garde en fixant des horaires de présence « obligatoire » : un cadre commercial aurait *même téléphoné* au syndicat patronal pour demander s'il était légal que les syndicats l'obligent à faire soixante heures d'occupation par mois. On se garde bien, en tout cas, de contester directement la direction qui participe largement (mais en coulisses) à l'action. « *Je n'ai jamais eu autant de travail que depuis que je suis failli* », affirme Jean Réhault. Phénomène général à Fougères que cette semi-connivence entre patrons et ouvriers. On est entre gens honnêtes, de devoir, élevés dans les mêmes paroisses. Nombreux sont les ouvriers de chez Réhault qui affirment non sans fierté : « *On est mort net. L'entreprise n'a pas de dettes.* » « *Je n'ai jamais vu des patrons perdre autant d'argent avec autant de sérénité pour conserver leurs salariés* », ajoute un fonctionnaire local.

Cette bonne entente avec le patronat local n'explique qu'en partie le comportement raisonnable des salariés. Les querelles de clocher qui opposent la C.F.D.T. (majoritaire dans la *ville*) à *Force* ouvrière n'y sont pas étrangères. Affaiblie par les divisions des syndicats qui ne parviennent à reconstituer un front tant soit peu uni que dans les cas d'extrême urgence, Fougères n'est plus depuis longtemps que l'ombre de la ville-ouragan, « Fougères la rouge », dont la légende d'acharnement et d'âpreté syndicale défrayait la chronique au début du siècle. Mais il ne faut pas s'y tromper. Les Fougerais sont « lents à démarrer », dit-on à la sous-préfecture. « *Si les masses prolétariennes se mettent en branle, on ne sait pas où elles s'arrêteront* ». « *Notre chance aujourd'hui*, ajoute un bouillant leader cédétiste, *c'est que nous sommes tous dans une situation dramatique. Cela finira bien par éclater.* »

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) La société Delasson-Dossunet, spécialisée dans la fabrication d'articles en latex, et qui exerce ses activités à Montreuil (Seine-Saint-Denis), examine la possibilité de s'installer à Fougères, sur la zone industrielle de la Guenaudière. Si le projet voit le jour, l'usine, qui emploierait cent vingt personnes (dont 50 % de femmes), pourrait entrer en activité fin 1977. Une décision définitive doit être prise incessamment.

● VINGT-TROIS DELEGUES SYNDICAUX seraient menacés de licenciement chez Rhône-Poulenc Textile. — Selon les syndicats, vingt-trois délégués C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Rhône-Poulenc Textile de Vénissieux (Rhône) seraient menacés de licenciement à la suite de leur refus d'accepter l'abaissement de la durée du travail à trente-huit heures sans compensation. Les neuf cents salariés de l'unité de Vénissieux ont observé, le lundi 16 février, un arrêt de travail de deux heures pour protester contre cette mesure. La direction, pour sa part, se borne à préciser qu'aucune procédure de licenciement n'a été engagée jusqu'à présent.

(PUBLICITE)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'[illegible]
ET DE DISTRIBUTION [illegible]
(SO.N.E.D.E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES [illegible]

ALIMENTATION EN [illegible]
DE LA VILLE DE [illegible]

Fourniture, transport et [illegible]
électro-mécanique du [illegible]
(pompes, moteurs, armoires

La Société Nationale d'[illegible] tion des Eaux (SO.N.E.D.E.), [illegible] à Tunis, 23, rue du Docteur [illegible], lance un appel d'offres pour la [illegible] commande d'équipements [illegible] forages situés dans la région de [illegible]. Le financement de ces travaux [illegible] la Banque internationale pour la [illegible] développement (BIRD).

QUALIFICATION

Seules sont autorisées à [illegible] offres les entreprises ou [illegible] des pays membres de la BIRD et [illegible]

OUVERTURE DES PLIS

La date de remise des offres [illegible] de l'appel d'offres est fixée [illegible] à 11 heures.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉ[illegible]

Tous les renseignements [illegible] peuvent être obtenus à la SO.N.E.D.E.

Les dossiers d'appel d'offres pourront [illegible] paiement de cinquante (50) [illegible]

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

A VIE SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

MILLIER D'EMPLOIS SUPPRIMÉS A FOUGÈ

e désespérance lourde de rancœ

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AGRICULTURE

APRÈS LES MANIFESTATIONS EN PROVINCE

Les paysans vont poursuivre leur mouvement à Paris du 19 au 24 février

Dans toutes les régions de France, les agriculteurs, une centaine de milliers environ, sont descendus, mardi 17 février, dans les rues pour protester contre les propositions de prix de la Commission de Bruxelles, jugées insuffisantes. Barrages de tracteurs, cortèges, pétards, pneus enflammés, distributions de tracts et d'aliments... Les manifestations ont donné lieu à des incidents à Dijon et à Epinal. Le comité régional d'action viticole du Midi et la Fédération française de l'agriculture avaient appelé à ne pas participer à cette journée d'action. Les agriculteurs vont poursuivre leur mouvement à Paris du 19 au 24 février, notamment aux abords des gares et auprès de la presse radiodiffusée.

De nos correspondants

● AUCH. — De dix mille à vingt mille paysans de quatorze départements du Midi ont défilé dans la cité. Alors qu'une délégation était reçue à la préfecture, il y eut quelques bousculades avec le service d'ordre, qui reçut sans broncher des œufs, des boulets de charbon et des pétards.

● CLERMONT-FERRAND. — Défilé de tracteurs pour les quelques milliers d'exploitants du Massif central venus écouter M. Michel Debatisse, président de la F.N.S.E.A. : *« Après le marathon de Bruxelles, si besoin en apparaît, il appartiendra au gouvernement français d'obtenir de la Communauté la possibilité de prendre des mesures nationales pour venir en aide à telle ou telle catégorie de production en difficulté. »*

● DIJON. — Les quelque trois mille manifestants ont bloqué le trafic ferroviaire. Après quoi, un groupe a molesté un représentant de commerce, qui a été arrosé d'engrais et de colle ;

● EPINAL. — La manifestation a dégénéré, devant la préfecture, en une bataille rangée qui a fait plusieurs blessés, après que les forces de l'ordre eurent été bombardées de pots de yaourt et de poudre de lait.

● LYON. — Près de quatre mille agriculteurs ont défilé calmement dans les rues de Villefranche-sur-Saône, en distribuant des tracts. A Grenoble, les deux mille sept cents manifestants ont interrompu le trafic ferroviaire pendant quarante-cinq minutes. A Bourg-en-Bresse, quelques-uns des mille huit cents agriculteurs ont lancé œufs et bouteilles de lait contre les murs de la préfecture. A Saint-Etienne et à Privas, les paysans ont défilé sans incident.

● REIMS. — De vingt mille à trente mille agriculteurs, venus d'une vingtaine de départements du nord de la France, de Belgique et du Luxembourg, se sont rassemblés, en fin de matinée, au stade-vélodrome, avant de parcourir les rues de la ville. Une vache naturalisée, quelques pneus, des panneaux d'affichage, ont été incendiés à la fin du défilé. Le

De nombreuses autres villes ont été marquées par des manifestations paysannes. A Tours, quelque six mille exploitants ont défilé, précédés d'un corbillard orné de têtes de bœufs. Les paysans du Var ont bloqué les accès de Toulon et ont procédé, devant la préfecture, à un grand marché « sauvage ». Environ cinq mille agriculteurs bretons ont participé à un pique-nique à Carnac, ville dont M. Christian Bonnet est maire. Limoges, Besançon, Vesoul, Ajaccio, Grasse, n'ont été le lieu d'aucun incident particulier. Ce n'a pas été le cas dans deux villes :

A Bruxelles

Pas de décision sur les prix avant le 3 mars

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — *Les ministres de l'agriculture des Neuf, qui étaient réunis lundi et mardi à Bruxelles, cheminent lentement vers un compromis sur les prix à appliquer au cours de la prochaine campagne. Pour permettre aux pourparlers bilatéraux entre les différentes capitales de se développer sans être trop pressés par le temps, les ministres ont décidé de reporter des 23 et 24 février aux 2 et 3 mars l'ultime session au cours de laquelle les prix devront être fixés. Les problèmes les plus difficiles à régler concernent les produits laitiers et le vin.*

M. Lardinois a souligné le caractère extrêmement grave de la situation sur le marché laitier : *« Nous sommes près de l'effondrement total »*, a-t-il noté, après avoir constaté que la production de lait s'était accrue de 7 % depuis le 1er octobre et que les stocks de poudre grossissaient à vue d'œil. Il a rappelé que le soutien de l'économie du lait et de la viande bovine représentait 50 % des dépenses supportées par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (F.E.O.G.A.).

Aussi M. Lardinois a-t-il insisté sur le danger qu'il y aurait à augmenter le prix au-delà de ce que propose la commission (2 % au 15 mars — 0,6 % en France, après application du correctif monétaire — puis 4,5 % au 15 septembre). Le Royaume-Uni, l'Allemagne, les Pays-Bas et le Danemark partagent ce point de vue. En revanche, la France, la Belgique, le Luxembourg et l'Irlande réclament des ajustements de prix plus substantiels.

Au bout du compte, les Neuf pourraient s'entendre sur un relèvement de prix légèrement supérieur à ce que propose la Commission et surtout accepter une augmentation plus substantielle dès le 15 mars.

Sans nier le caractère préoccupant de la situation sur le marché laitier, le ministre français, M. Bonnet, a indiqué qu'il serait économiquement injuste et politiquement maladroit de pénaliser les centaines de milliers de petites exploitations qui vivent du lait en refusant de compenser par un ajustement de prix suffisant la hausse de leurs coûts de production.

Les ministres n'ont pas abordé en séance le dossier du vin. Mais des contacts ont eu lieu entre les Français et les Italiens sous les auspices de M. Lardinois. — Ph. L.

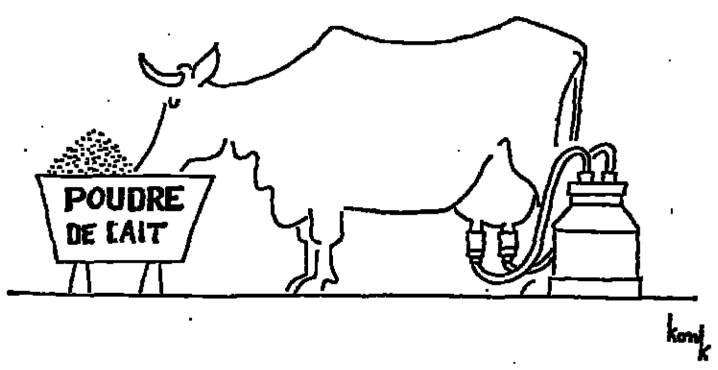

(Dessin de KONK.)

● LA PRODUCTION MONDIALE D'HUILES ET DE MATIERES GRASSES atteindrait 48,6 millions de tonnes métriques en 1976, en hausse de 6 % par rapport à 1975 et de 1,8 million de tonnes par rapport au record établi en 1974, estime le département américain de l'agriculture.

(PUBLICITÉ)

SOCIÉTÉ NATIONALE D'EXPLOITATION ET DE DISTRIBUTION DES EAUX (SO.N.E.D.E.)

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA VILLE DE SFAX

Fourniture, transport et montage du matériel électro-mécanique du réseau de collecte (pompes, moteurs, armoires électriques)

La Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux (SO.N.E.D.E.), dont le siège social est à Tunis, 23, rue du Docteur-Braquehaye-Montfleury, lance un appel d'offres pour la fourniture, avec télécommande d'équipements électromécaniques de neuf forages situés dans la région de Djilma et Ouled-Asker. Le financement de ces travaux est assuré par la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD).

QUALIFICATION

Seules sont autorisées à participer à cet appel d'offres les entreprises ou groupement d'entreprises des pays membres de la BIRD et la Suisse.

OUVERTURE DES PLIS

La date de remise des offres et d'ouverture des plis de l'appel d'offres est fixée au vendredi 14 mai 1976 à 11 heures.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Tous les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la SO.N.E.D.E.

Les dossiers d'appel d'offres pourront être acquis contre paiement de cinquante (50) dinars tunisiens.

MONNAIES

RETOUR AU CALME ENCORE HÉSITANT SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Bien que les tensions sur les marchés des changes aient à peu près disparu, il y règne encore une certaine nervosité due au fait que maints opérateurs se demandent quelles sont les chances de durée de la présente accalmie. Mercredi matin, le dollar, qui s'était raffermi la veille sur toutes les places, baissait légèrement. Ce mouvement de détente étant plus accentué à Paris qu'à Francfort, il en est résulté une petite remontée de la cotation du deutschemark en francs français : 174,72 F pour 100 DM au milieu de la matinée contre 174,40 la veille. Signe indiscutable de la détente sur le franc, le taux d'intérêt sur le marché de l'eurofranc est, à l'échéance d'un an, redescendu aux environs de 10 %. Au jour le jour, le taux est de l'ordre de 13 à 14 %, ce qui est encore un niveau élevé mais très inférieur aux 80 % qu'on avait atteints à la fin de la semaine dernière.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	4 1/2	5 1/2	2 1/2	3 1/2	1/8	1 1/8
1 mois	4 5/8	5 1/8	3	3 1/2	7/8	1 3/8
3 mois	5 1/4	5 3/4	3 1/8	3 5/8	1 1/2	2
6 mois	6	6 1/2	3 5/8	4 1/8	2	2 1/2

La fin de l'ère keynésienne

(Suite de la première page.)

Dès qu'apparut le chômage anglais, distinct par sa soudaineté, sa durée et son ampleur des chômages afférents aux crises périodiques antérieures, je me préoccupais de soumettre à l'épreuve des faits l'explication classique, partout enseignée et et jamais mise en doute.

La cause essentielle du chômage

Le 10 décembre 1925, je publiais dans la *Revue politique et parlementaire* une étude intitulée : « Les variations du chômage en Angleterre ».

Cette étude révélait, pour la période 1919-1925, une corrélation quasi totale entre les variations du rapport salaires-prix — autrement dit, du salaire réel — et du chômage. Par là, elle confirmait avec une étonnante précision la théorie classique.

Qu'il me soit permis de marquer en passant, pour l'histoire des idées, que ma publication est antérieure de près d'un an à celle où, selon Milton Friedman, Irving Fisher aurait révélé, en juin 1926, dans l'*International Labour Review*, *« une relation statistique entre le chômage et les variations de prix »*.

Il était important de savoir si la corrélation que j'avais dégagée était un accident temporaire ou l'image d'un phénomène durable. A cette fin, en 1931, je repris la même recherche. Elle témoigna d'une corrélation aussi étroite que la précédente.

Mon article provoqua de vives polémiques. L'illustre économiste Sir Josiah Stamp — qui devint ultérieurement lord Stamp, avant de mourir pendant la guerre, à Londres, au cours d'un bombardement aérien — en publia dans le *Times* des 11 et 12 juin 1931 de larges extraits. Dans le même journal, l'éditorial du 12 juin présenta un commentaire sous le titre « Work Wages and the Dole » (travail, salaires et indemnité de chômage). Ces articles projettent de vives lumières sur le problème.

C'est un fait très paradoxal et en apparence contraire à toutes les lois économiques que les salaires aient pu rester rigoureusement invariables, alors que l'offre de main-d'œuvre dépassait aussi largement et d'une manière permanente la demande de travail. Mais le paradoxe n'était ici qu'apparent. Depuis 1911, en effet, il existait en Angleterre un système d'assurance-chômage, qui donnait aux ouvriers sans travail une indemnité, connue sous le nom de « dole ».

La conséquence d'un pareil régime était d'établir un certain niveau minimum de salaire, à partir duquel l'ouvrier était incité à demander la « dole » plutôt qu'à travailler pour un salaire qui ne lui vaudrait qu'un excédent assez faible sur la somme qu'il recevait comme chômeur.

Il semble bien qu'au début de l'année 1923 les salaires, qui suivaient en Angleterre la baisse des prix, soient venus buter contre ce niveau d'équilibre. Ils se sont brusquement arrêtés dans leur chute et, depuis ce moment, ils ont pratiquement cessé de varier.

En fait, d'ailleurs, le niveau des salaires est pratiquement celui qui résulte des contrats collectifs de travail : mais il est évident que la stricte obédience à des contrats laissant subsister un nombre important de chômeurs n'aurait pu être maintenue sans subvention aux ouvriers privés d'emploi.

Soulignons que, pour que cette analyse soit exacte, il n'est pas nécessaire que le salaire soit abaissé au niveau de la « dole ». En général, il sera immobilisé à un niveau supérieur. C'est seulement le montant de la différence qui fera obstacle, à partir d'un certain niveau, à l'acceptation d'une éventuelle diminution de salaire.

Suivant les calculs de sir Josiah, le coefficient de corrélation entre les deux courbes (salaire réel et chômage) n'est pas inférieur à 95 % pour la période 1919-1925, « plus élevé, dit-il, qu'aucune corrélation jamais trouvée dans le domaine économique » ; pour la période postérieure à 1927, calculé par le Industrial Institute, il est de 89 %.

Sir Josiah note encore que — bien que très discutée — la thèse a réussi à convaincre un petit groupe d'économistes éminents, tels que Pigou, Beveridge, Loveday et Siegfried, qui ne sont certes ni des libéraux impénitents, ni des hommes de droite.

On est conduit à se demander si une même corrélation peut être observée dans d'autres pays. La recherche a été tentée par M. J. Denuc et publiée dans le *Bulletin de la statistique générale de la France* d'avril-juin 1930. Elle est rendue précaire par la quasi-inexistence, à l'époque, en dehors de l'Angleterre, d'un véritable indice des salaires et la rareté des indices de chômage. Néanmoins, M. Denuc formule la conclusion suivante : « *Les statistiques concernant le pouvoir d'achat des taux de salaire...* ont fait ressortir une concordance assez générale entre les variations de ce pouvoir d'achat et celles du chômage. Comme cette concordance a été constatée non seulement pour un même pays dans des circonstances différentes... mais encore dans des pays dont la structure économique est très variée, on peut conclure, semble-t-il, à une liaison assez étroite entre les salaires réels et le chômage... *Le changement de sens des mouvements se produit le plus souvent sur les salaires réels avant d'intervenir sur le chômage* ».

Ces constatations marquent que l'immobilisation en baisse du niveau des salaires, *en une période de forte baisse du niveau général des prix*, avait produit excès d'offres de travail et insuffisances de demandes dans des conditions analogues à celles qu'ont toujours créées la fixation de prix minima en période de prix décroissants.

Les files d'attente à la porte des bureaux d'embauche, en période de blocage à la baisse des salaires, sont l'équivalent, *mutatis mutandis*, des accumulations de stocks invendables qui ont été observées lorsque le prix de certains produits agricoles — tel le blé, dans les années 1935-1936, — était maintenu par voie d'autorité à un niveau immuable en période de baisse du niveau général des prix.

L'expérience du passé confirmée

Cependant mon observation s'appliquait à une période ancienne où l'Angleterre se trouvait dans des conditions très spéciales, marquées par une baisse progressive des prix. Il était important de rechercher si le même phénomène pouvait être observé dans la période présente, caractérisée, jusqu'à une date récente, par une hausse constante du niveau général des prix. J'ai entrepris la recherche en 1974, avec M. Georges Lane que je remercie ici de son assistance.

Le diagramme met en lumière, pour la période 1963-1973, une corrélation semblable à celle qui avait été observée en Angleterre dans la période 1919-1930. La similitude prend toute sa valeur du fait qu'elle s'applique à une période de prix croissants. Elle montre la généralité du phénomène.

Cependant, il doit être indiqué que la période septembre 1973-septembre 1974 présente relativement au reste du diagramme une anomalie analogue à celle qui fut observée en Angleterre pendant la grève générale de 1926. La perturbation peut être liée aux conditions particulières dans lesquelles la brusque hausse du prix du pétrole a affecté l'indice du prix des produits industriels qui est ici considéré, ainsi qu'aux répercussions exercées sur l'indice du chômage par l'ouverture de droits à indemnités de longue durée à certaines catégories de chômeurs.

Les constatations qui précèdent obligent à admettre que l'existence et les variations du chômage sont l'expression d'un phénomène général, observé en tout temps et sur tous les marchés.

Je ne m'attarderai pas à discuter ici la soi-disant *Relation de Philipp's*, qui étudie le marché du travail sans considération des prix auxquels le travail est vendu. Comme il était prévisible, elle s'est révélée fausse et sans portée. Elle est actuellement abandonnée.

Il est une fois de plus vérifié que toute immobilisation d'un prix, soit en baisse (blé), soit en hausse (loyers), crée — sauf planification autoritaire des structures économiques, une crise de quantité. L'équilibre ne saurait être retrouvé que par l'adaptation de ce prix au niveau général des prix, ce qui voulait dire, dans le cas particulier du chômage anglais, baisse du niveau des salaires ou hausse du niveau général des prix.

Mais le salaire est un prix très particulier du fait qu'il détermine les conditions d'existence des travailleurs et de leur famille. Ce caractère lui donne, très légitimement, une exceptionnelle importance sociale et humaine, plus générale encore que celle que présentent certains prix agricoles. Cette importance permet de prévoir la sensibilité de l'opinion aux conclusions de toute étude propre à affecter en baisse le niveau nominal des salaires, même si, dans la période considérée, le niveau général des prix a plus encore baissé.

JACQUES RUEFF.

LE CHOMAGE A PROGRESSÉ AVEC LA FORTE AUGMENTATION DU SALAIRE RÉEL EN FRANCE DE 1963 A 1975

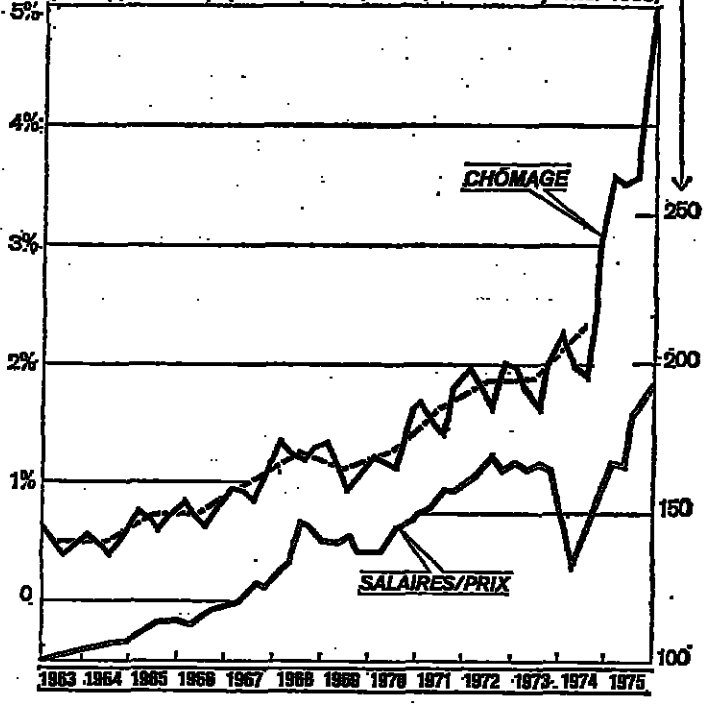

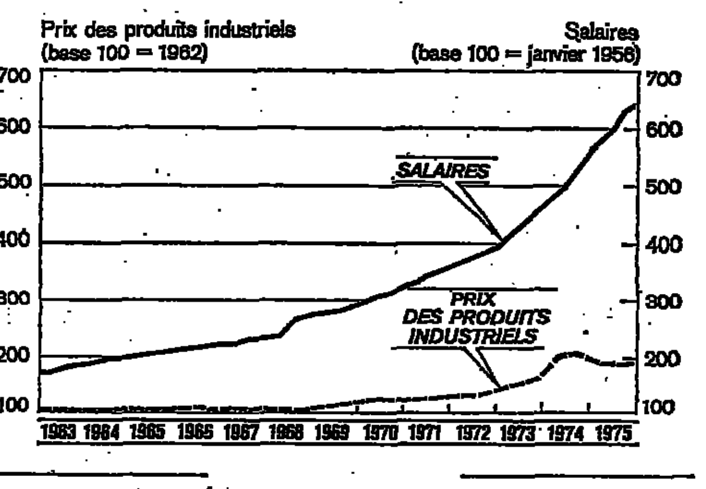

Prochain article :

LES VOIES DU RETOUR AU PLEIN EMPLOI

LA VIE ÉCONOMIQUE

AFFAIRES

BILLET

Vers la création d'une bourse aux moyennes entreprises ?

Est-ce parce que la grande firme est devenue une administration comme une autre ? En tout cas, la petite et la moyenne entreprise se trouvent désormais à la pointe de la défense de la « libre entreprise ».

Quelques semaines après le lancement de l'UNICER (l'Union des chefs et responsables d'entreprises) par M. Léon Gingembre, président de la Confédération des P.M.E., une autre association est sur le point d'être créée. Il s'agit du mouvement Entreprises à taille humaine industrielles et commerciales (ETHIC), lancé notamment par MM. Octave Gelinier (directeur général de la CEGOS) et Yvon Gattaz (P.-D. G. de Radiall).

Participent à la fondation de ce mouvement vingt-cinq chefs d'entreprises, parmi lesquels MM. Jean-Paul Ballerin (Faiveley), André Seyhhaeve (Valises Delsey), Gilbert Richard (cheminées Richard Le Droff), Claude Douillard (Orly-Restauration), etc. « Il ne s'agit pas d'une association de défense, mais d'un mouvement tourné vers l'avenir, *disent-ils.* L'ETHIC ne veut pas être une organisation professionnelle, mais diffuser ses thèses auprès de ses adhérents et assurer une présence auprès des centres de décision. »

Employant entre cinquante et deux mille personnes, ou faisant entre 5 et 300 millions de francs de chiffre d'affaires, les entreprises qui seront ainsi représentées ont, en général, des patrons engagés financièrement sur leurs propres biens et fonctionnent avec peu d'échelons intermédiaires entre leur direction et la « base ».

L'un de leurs problèmes majeurs est celui de leur pérennité à la disparition du fondateur. C'est pourquoi l'une des premières initiatives du mouvement ETHIC pourrait être de créer une bourse aux moyennes et petites entreprises afin d'éviter qu'elles ne tombent fatalement dans l'orbite des grandes entreprises ou ne sombrent entre des mains inexpertes.

(PUBLICITÉ)

AVEZ-VOUS QUELQUE CHOSE A DIRE ?

Vous avez peut-être un problème de produit à vendre, de service à proposer, de fabrication à faire connaître ou simplemnt d'information à transmettre. Je peux vous aider efficacement à le résoudre.

CONCEPTION - CRÉATION - RÉDACTION

Lettres - argumentaires - circulaires - documentations - dépliants notices - catalogues - questionnaires - fiches techniques - modes d'emploi - rapports - V.P.C. - annonces presse - textes publicitaires slogans - messages radio - audio-visuels, etc.

APPELEZ-MOI AU 283-61-95

ou écr. à n° 10.116. « le Monde » Publ., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

(PUBLICITÉ)

ANNOUNCEMENT OF PRELIMINARY SELECTION

PETROLEO BRASILEIRO S.A. - PETROBRAS

Rio de Janeiro - Brazil

1. — PETROBRAS announces to all companies wishing to enter into contracts for petroleum exploration and oilfield development services in Brasil that it will receive applications for the preliminary selection of candidates interested in performing such services in the areas hereinafter specified

2. — The said contracts shall be executed in the form of « service contracts », whereby CONTRACTOR shall undertake to perform services for PETROBRAS, provided that CONTRACTOR's remuneration shall be contingent upon the achievement of commercial production

3. — In order to obtain the necessary application form, interested companies which can prove their fitness, technical and financial capacity, experience and tradition in such field of the petroleum industry, are requested to contact PETROBRAS, through their authorized representatives, at one of the addresses indicated below
   - — Av Republica do Chile, 65 - 23rd floor, room 2338 Rio de Janeiro, Estado do Rio de Janeiro, BRAZIL.
   - — 19, avenue Montaigne, 75008 Paris, FRANCE.
   - — 77, South Audley Street, 2nd floor, London, W. I. Y. 5 TA, ENGLAND.
   - — 1221, Avenue of the Americas, 22nd floor, New-York, N.-Y., 10020, U.S.A.

4. — The said application form is to be filled in by the interested company, and then returned to any one of the addresses indicated above, until 5 p.m. (local time), the *18th of March, 1976.*

5. — Once the preliminary selection is concluded, the selected companies shall receive a written invitation, whereby they shall be informed of the basic conditions they must comply with for the purpose of making their bids

6. — It should also be noted that any such bids shall only be accepted in case the bidders commit themselves to pay for the geological and geophysical data and information and other related data and information available in connection with the areas referred to herein

7. — Participation in the said preliminary selection does not and shall not imply the granting of any guarantees, privileges or rights to any of the Applicants, it being understood that PETROBRAS is absolutely free to, at its sole discretion, cancel, remake or dispense with such preliminary selection, or invite whichever other companies it may choose in order to contract with same for the execution of the services referred to in this Announcement.

AREAS

NUMBER	COORDINATES OF THE VERTICES			
	1	2	3	4
I	61° 00' W 4° 00' S	59° 30' W 4° 00' S	61° 00' W 5° 00' S	59° 30' W 5° 00' S
II	49° 30' W 3° 30' N	49° 00' W 3° 30' N	49° 30' W 3° 00' N	49° 00' W 3° 00' N
III	49° 00' W 2° 30' N	48° 00' W 2° 30' N	49° 00' W 2° 00' N	48° 00' W 2° 00' N
IV	39° 00' W 18° 00' S	38° 00' W 18° 00' S	39° 00' W 18° 30' S	38° 00' W 18° 30' S
V	39° 30' W 18° 30' S	39° 00' W 18° 30' S	39° 30' W 19° 15' S	39° 00' W 19° 15' S
VI	44° 00' W 23° 30' S	43° 00' W 23° 30' S	44° 00' W 24° 00' S	43° 00' W 24° 00' S
VII	46° 00' W 24° 30' S	45° 00' W 24° 30' S	46° 00' W 25° 00' S	45° 00' W 25° 00' S
VIII	46° 30' W 25° 30' S	45° 30' W 25° 30' S	46° 30' W 26° 00' S	45° 30' W 26° 00' S
IX	48° 00' W 28° 00' S	47° 30' W 28° 00' S	48° 00' W 28° 30' S	47° 30' W 28° 30' S
X	51° 30' W 32° 30' S	51° 00' W 32° 30' S	51° 30' W 33° 30' S	51° 00' W 33° 30' S

Pouvoirs publics et industriels lancent une campagne de recyclage du verre usagé

M. Jean-Philippe Lecat, délégué aux économies de matières premières, a donné, mardi 17 février, le coup d'envoi officiel à la campagne de récupération et de recyclage du verre usagé d'origine ménagère, dont le gouvernement avait fait l'un des objectifs prioritaires du plan destiné à réaliser des économies d'énergie.

Aux termes d'une convention passée, le 9 janvier, entre M. D'Ornano, ministre de l'industrie et de la recherche, et l'industrie du verre, les verriers — Saint-Gobain - Pont-à-Mousson, B.S.N.-Gervais Danone, Perrier, la Société des verriers du Puy-de-Dôme, la Verrerie coopérative d'Albi, la Société des verreries de Graville — se sont engagées à recycler, dès 1976, 350 000 tonnes (14 % de la production) de verre broyé (calcin) au lieu de 100 000 tonnes traitées jusqu'ici annuellement, et à porter ce chiffre à 600 000 tonnes en 1980, soit la quantité maximum récupérable dans les conditions présentes sur le million de tonnes abandonnées chaque année.

M. Lecat évalue à 30 millions de francs l'économie de matières premières (sable, carbonate de soude, chaux) qui pourrait être réalisée en 1976. L'économie d'énergie porterait de son côté sur 15 000 tonnes de fuel.

La réussite de l'opération est subordonnée à l'adhésion des collectivités locales à ce projet.

Les communes seront chargées à la fois du ramassage, du broyage du verre perdu et de sa livraison. Elles toucheront 139 F par tonne de calcin rendue usine, ce qui correspond au prix de la matière première neuve payée par les fabriquants de verre. Ce prix est garanti dans le cadre d'un contrat de trois ans renouvelable et indexé sur celui des matières premières. Afin de les inciter à collaborer, la chambre syndicale du verre a mis sur pied une équipe de délégués, dont la tâche sera d'informer, mais aussi d'aider les élus locaux à résoudre les problèmes qui pourraient se poser, et à négocier les contrats avec les verriers. L'Etat participera pour 500 000 F à cette entreprise.

Les pouvoirs publics, qui avaient le choix entre le recyclage et la récupération des emballages usagés (consigne), ont donc choisi la première solution, la seconde — permettant des économies d'énergie plus substantielles — s'étant heurtée à une vive opposition des verriers et des circuits de distribution.

On notera également que le dispositif mis en place favorise les *communes situées près d'une verrerie*, ce qui risque de limiter la portée de l'opération. Certains maires estiment, à ce propos, qu'il aurait été préférable d'établir, pour le prix de reprise du calcin, un système de péréquation tenant compte de la distance à parcourir.

Lip : M. Neuschwander annonce son départ au comité d'entreprise

De notre correspondant

Besançon. — La démission de M. Claude Neuschwander du poste de P.-D.G. qu'il occupait à la Société européenne d'horlogerie et de développement mécanique depuis mars 1974, ne fait maintenant plus de doute. Victime expiatoire ou otage d'une *transaction qui met en jeu des capitaux indispensables à la survie* de Lip ?

Ce n'est en tout cas pas trahir un secret que d'avancer que cette démission n'est pas tout à fait spontanée. M. Neuschwander devait faire part de sa démission au comité d'entreprise de Palente ce mercredi 18 février au matin et faire ses adieux au personnel jeudi, avant de quitter Besançon.

Commentant l'événement, M. Charles Piaget a déclaré en substance que M. Neuschwander, malgré « *ses tendances socialistes et son sens du dialogue* », devait être considéré comme un patron influent dans un milieu dont il subissait les règles. « *Certes il y a eu des erreurs de gestion, mais surtout un problème de trésorerie qu'on a attendu quatre mois pour régler, en même temps qu'on mettait en place un scénario destiné à dramatiser la situation* », souligne le leader C.F.D.T., qui s'insurge contre les déclarations de Mme Francine Gomez, P.-D.G. de Waterman, société qui, rappelons-le, vient de prendre une participation symbolique de 1 % dans le capital de Lip et mettra à la disposition de la firme bisontine son réseau de vente à l'étranger.

« *Ses premières paroles ont été pour dire qu'il y avait trop de salariés chez Lip. Nous disons, nous, que c'est faux, et que les accords de Dole doivent être respectés. S'il faut se battre pour maintenir les effectifs, on se battra !* »

A cet égard, l'élimination de M. Neuschwander, si elle peut apaiser certains, n'est peut-être pas du meilleur calcul, car les propos de M. Charles Piaget donnent à penser que la C.F.D.T., majoritaire chez Lip, n'aura pas forcément les mêmes égards avec le successeur du P.D.G. démissionnaire. Mais, à la réflexion, le calcul peut apparaître plus subtil qui miserait sur une flambée *d'agitation syndicale* avec l'espoir que « les Lip » y perdent enfin le combat de la solidarité.

Une délégation de la C.F.D.T. de Lip, conduite par M. Piaget et à laquelle se joindra un représentant de la C.G.C., doit être reçue jeudi matin à Paris par M. Antoine Riboud, membre du conseil d'administration de la Société européenne d'horlogerie et de développement mécanique.

C. F.

[*Mme Francine Gomez*, que nous avons interrogée, ne nie pas avoir tenu ce propos. Elle estime, en effet, que les effectifs de Lip sont trop importants, compte tenu de la taille de l'entreprise et du chiffre d'affaires possible, pour maintenir la compétitivité internationale de la firme. Mme Gomez ajoute cependant qu'elle a fait ces déclarations en tant qu'industriel et qu'elle n'entend pas prendre de responsabilités directes dans la gestion future de la société Lip.]

● *A Montréal*, la société papetière Consolidated Bathurst ltd a annoncé que le prix de vente de la tonne de papier journal sera augmenté de 25 dollars à compter du 1er mars 1976 (soit 271 dollars sur le marché canadien et 285 dollars à l'exportation vers les Etats-Unis). Deux autres compagnies canadiennes avaient décidé une hausse semblable récemment.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CREDIT NATIONAL

EMPRUNT

TAUX NOMINAL **10,20 %**

TAUX ACTUARIEL **10,13 %**

OBLIGATIONS DE 1000F DUREE 15 ANS SOUSCRIPTIONS REÇUES AU CREDIT NATIONAL 45 RUE ST DOMINIQUE PARIS 07 DANS LES BANQUES CHEZ LES COMPTABLES DU TRESOR LES POSTES ET LES CAISSES D'EPARGNE

L'ORÉAL

C. A. consolidé h.t. 1975 .. 3 630,6 MF
contre, en 1974 .... 3 203,4 MF
soit une progression de + 13,2 %
A données comparables, + 15 %
(taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation — essentiellement les Laboratoires Roja).

La consolidation des comptes du groupe étant en cours, il n'est pas possible d'indiquer dès maintenant le bénéfice net de manière exacte

Toutefois, comme cela avait déjà été annoncé lors de l'A.G.E. du 30-12-1975, on peut estimer que la croissance du bénéfice net devrait être supérieure à celle du chiffre d'affaires.

BANQUE TRANSATLANTIQUE

Dans sa séance du 16 février 1976, le conseil d'administration de la Banque transatlantique, réuni sous la présidence de M. Philippe Aymard, a examiné les comptes de l'exercice 1975, qui font ressortir un bénéfice net de 6 683 253,92 F contre 6 384 182,58 francs pour l'exercice précédent.

Il a été décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le 23 avril prochain, de distribuer un dividende de 6,50 F par action de 50 F (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3,25 F), contre 6 F l'année précédente (l'impôt déjà versé au Trésor étant de 3 F).

CROUZET

Malgré la crise économique, la diversification des activités a permis de maintenir l'équilibre en 1975.

Le chiffre d'affaires hors taxes, en 1975, s'élève à 358 300 000 F contre 347 623 000 F en 1974

La nette progression du chiffre d'affaires enregistrée par la division « Aérospatia et Systèmes » a permis de limiter les effets de la crise économique particulièrement sensible dans la division « Automatismes » dont le chiffre d'affaires est en diminution de 15 % par rapport à celui de 1974

Ainsi, la diversification des activités de la société accompagnée de mesures exceptionnelles (compression des frais généraux, mutations internes, etc.), a permis, dans une période difficile, de sauvegarder le plein emploi et de poursuivre l'effort d'investsisements que ce soit dans le domaine de la recherche ou dans celui de l'amélioration des moyens de production avec notamment la mise en service, à l'automne 1975, d'une nouvelle unité de fabrication à Valence.

Bien que les perspectives pour 1976 soient encore incertaines, une reprise d'activité — qui reste à confirmer — est enregistrée pour la division « Automatismes »

En ce qui concerne la division « Aérospatial et Systèmes », le carnet de commandes, à fin décembre 1975, s'élève à 239 000 000 F, en progression par rapport à la même période de 1974, et permet de penser qu'une nouvelle augmentation des ventes peut être espérée, en ce domaine, en 1976.

CRÉDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

Au cours de sa séance du 17 février, le conseil d'administration a arrêté le bilan au 31 décembre 1975 qui se totalise à 18 407 005 767 francs contre 16 401 855 524 francs au 31 décembre 1974, et qui enregistre l'augmentation du capital social porté en octobre 1975 de 194 042 900 francs à 226 383 350 francs par distribution d'actions gratuites à raison d'une pour six, ainsi que le virement aux réserves d'une somme de 7 000 000 de francs prélevée sur des provisions disponibles.

Le bénéfice net de l'exercice écoulé ressort à 34 978 793,60 francs auxquels s'ajoutent 14 081 813,18 francs provenant de plus-values nettes à long terme qu'il sera proposé d'affecter *à la réserve spéciale. Pour l'exercice* 1974, le bénéfice net s'était élevé à 25 553 920,01 francs et les plus-values nettes à long terme à 709 394,59 F.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, convoquée pour le mardi 27 avril prochain, de porter le dividende à 6,50 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 3,25 francs (impôt payé d'avance au Trésor), contre 6 francs + 3 francs au titre de l'exercice 1974.

Ce dividende majoré s'appliquera au capital augmenté et sera mis en paiement à partir du 10 mai 1976

L'assemblée générale du 27 avril sera d'autre part appelée à nommer administrateur M. Dominique Chatillon, directeur général du C.I.C., et à renouveler le mandat d'administrateur de la Compagnie financière de Suez.

OPTIMA

RENTABILITÉ — L'ÉQUILIBRE — SÉCURITÉ

Au cours de l'exercice *1975, l'actif* net de cette SICAV s'est accru de 8 millions de francs pour atteindre 87 millions de francs le 31 décembre 1975, la valeur nette de l'action Optima s'élevant à cette date à 132,46 F contre 112,12 F le 31 décembre 1974.

Le conseil d'administration proposera à l'assemblée du 23 mars 1976 un dividende global de 5,53 F par action (crédit d'impôt inclus) contre 6,76 F pour l'exercice 1974.

Ce dividende global 1974, payé en *mars 1975*, rattaché à la valeur nette de 132,46 F la porte à 139,22 F, traduisant une valorisation globale de 24 % *par* rapport au 31 décembre 1974.

UNION POUR L'EPARGNE PRIVÉE
57, BOULEVARD HAUSSMANN, 75008 PARIS
TEL. 265.59.00

SEFIMEG

Les recettes locatives de la société ont atteint, pour le quatrième trimestre 1975, 18,66 millions de francs, auxquels s'ajoutent 191 000 F de produits accessoires.

Les recettes totales de l'exercice arrêté au 31 décembre 1975 atteignent ainsi 72 347 000 F contre 67 022 000 F pour l'exercice précédent.

Cette progression a pu être obtenue en dépit de la diminution des produits financiers qui, en 1975, n'ont pas dépassé 1 496 000 F en raison de l'investissement de la trésorerie dans de nouveaux immeubles.

Les recettes locatives ont, en revanche, progressé en un an de 61,7 millions de francs à 71 millions de francs.

SOCIÉTÉ PARIS-RHONE

Le chiffre d'affaires H.T. de la société Paris-Rhône atteint en 1975 le montant de 450 497 411 francs contre 412 660 810 francs en 1974, soit une augmentation de 9,17 %.

L'ensemble du groupe atteint un total de 858 009 191 francs en France. Avec les filiales européennes, le chiffre d'affaires s'élève à 906 479 883 francs.

Europcar simplifie la location de voitures
europcar
645.21.25

LES MA[illegible]

PARIS 17 FÉVRIER

BOURSE DE PARIS

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS
17 FÉVRIER

Maussade

Le repli des valeurs françaises s'est un peu ralenti mardi à la Bourse de Paris, mais dans un marché toujours désespérément creux.

Une trentaine de baisses, de faible ampleur généralement, ont encore été relevées contre une bonne quarantaine la veille. Elles se sont réparties à peu près également dans tous les compartiments, dominant seulement très légèrement à la construction électrique et aux magasins. Ailleurs, les cours se sont le plus souvent établis au voisinage immédiat de leurs niveaux précédents. Quant aux hausses, on les cherchait à la loupe. Leur nombre n'a pas excédé le chiffre de dix. Autant dire que la séance a été sans intérêt.

Les professionnels s'y attendaient. Malgré le léger raffermissement du franc et la nouvelle progression de l'indice de la production industrielle en décembre, les opérateurs se cantonnent toujours résolument dans l'expectative et les carnets d'ordres restent vides. Quelques ventes de lassitude et des ajustements de position effectués ici et là, à la veille de la réponse des primes, suffisent à faire reculer les cours.

Repli de Compagnie bancaire, Terres rouges, Ferodo, Grands Travaux de Marseille, Kléber, Penhoët, Perrier, C.F.A.O., B.H.V., Cit-Alcatel, Signaux, Imétal, C.M.-Industries, Sommer, U.T.A.

Progrès de C.I.C., Chargeurs réunis, Ciments français, Lafarge, Chiers, Pechelbronn, Nobel-Bozel, Lyonnaise des eaux.

L'or a fléchi lui aussi, le lingot de 105 F à 19 295 F et le napoléon de 2,70 F à 226,90 F (après 226,60 F), toujours avec un volume de transactions dérisoire : 5,80 millions de F contre 6,22 millions.

Aux valeurs étrangères, nouvelle baisse des mines sud-africaines. Les américaines ont été plus résistantes, les pétroles internationaux aussi. Les allemandes se sont redressées par endroits.

LONDRES

Les affaires sont calmes, ce mercredi, à l'ouverture. Les industrielles oscillent faiblement dans les deux sens. Seuls, les pétroles poursuivent leur avance. Stabilité des fonds d'État. La reprise de l'or n'a aucun effet sur les mines sud-africaines en nouvelle baisse.

OR (ouverture) (dollars) : 131 20 contre 130 15

VALEURS	CLOTURE 17/2	COURS 16/2
War Loan 3 ½ %	26 7/8	27 ...
Beechams	351 1/2	355 1 2
British Petroleum	582 1/2	584 1/2
Shell	382 1/2	384 1/2
Vickers	183 ...	165 ...
Imperial Chemical	381 ...	383 ...
Courtaulds	164 ...	165 ...
De Beers	256 ...	257 1/2
*Western Holdings	23 1/8	23 1/8
Rio Tinto Zinc Corp	183 ...	185 ...
*West Driefontein	28 ...	27 3/8

(*) En livres.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1975.)

	16 févr.	17 févr.
Valeurs françaises	105,7	105,3
Valeurs étrangères	105	104,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	78,6	78,5

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	17/2	16/2
1 dollar (en yens)	301 50	301 85

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

C.C.F. — Bénéfice net pour 1975 : 34,97 millions de francs, auxquels s'ajoutent 14,08 millions de francs de plus-values nettes à long terme. Pour l'exercice précédent, le bénéfice net de la banque avait atteint 25,55 millions de francs et les plus-values nettes à long terme 709 395 F. Dividende global de 9,75 F contre 9 F. Il s'appliquera à un capital augmenté par distribution gratuite d'actions (1 pour 6).

NORSK HYDRO. — Bénéfice net avant impôts pour le premier semestre de l'exercice au 30 juin 1976 : 97,8 millions de couronnes contre 117 millions pour un chiffre d'affaires de 2,13 milliards de couronnes contre 2,18 milliards. Le président de la compagnie escompte pour le second semestre en cours des résultats du même ordre de grandeur.

WATERMAN. — Bénéfice net pour 1975 : 9 millions de francs (+ 46 %). Le dividende pourrait être majoré d'autant. Pour l'exercice précédent, les actionnaires avaient encaissé 6 F net par action.

BANQUE TRANSATLANTIQUE. — Bénéfice net pour 1975 : 6,68 millions de francs contre 6,38 millions. Dividende global de 9,75 F contre 9 F.

NEW-YORK

Fléchissement

Wall Street a rouvert ses portes mardi après trois jours de fermeture, la journée de lundi ayant été chômée pour la célébration de l'anniversaire de Washington. L'ambiance a été plutôt maussade. Pour la troisième séance consécutive, les cours ont fléchi après une tentative de reprise avortée, et en clôture l'indice des industrielles s'inscrivait à 950,57, soit à 7,79 points.

L'activité s'est accélérée : 25,46 millions de titres ont changé de mains contre 23,87 millions le vendredi précédent.

La confiance des opérateurs a été quelque peu ébranlée par l'annonce de la faillite de la Hamilton National Bank or Chattanooga, la troisième dans l'histoire des banques américaines, qui a brusquement rallumé les feux de l'actualité sur les difficultés éprouvées par de nombreux établissements financiers.

Les pétroles, les mines d'or, les automobiles, les pneumatiques et les magasins se sont alourdis. Raffermissement des compagnies aériennes, en liaison avec l'annonce de la baisse du prix du pétrole décidée par l'Iran. Bonne tenue des sidérurgiques, des aluminiums et des matériaux de construction. Ailleurs, l'effritement a été de règle.

Sur 1 905 valeurs traitées, 851 ont baissé, 668 ont monté et 386 n'ont pas varié.

Indices Dow Jones : transports, 202,61 (+ 1,65) ; services publics, 87,52 (— 0,51).

VALEURS	COURS 13/2	COURS 17/2
Alcoa	48 1/2	48 7/8
A.T.T.	55 1/8	55 5/8
Boeing	27 1/4	26 1/2
Chase Manhattan Bank	29 5/8	29 3/8
Du Pont de Nemours	152 3/4	149 7 8
Eastman Kodak	108 ...	105 1/4
Exxon	87 3 8	85 3/4
Ford	49 3/4	49 1/8
General Electric	51 5/8	51 3/8
General Foods	30 1/4	29 1/2
General Motors	63 1/4	63 ...
Goodyear	24 5 8	24 3/8
I.B.M.	253 1 2	253 1/8
I.T.T.	28 1/4	27 7/8
Kennecott	32 1/8	32 3/8
Mobil Oil	53 1/8	52 1/8
Pfizer	28 3 4	28 5/8
Schlumberger	74 1/4	73 3 8
Texaco	25 1/8	25 ...
U.A.L. Inc.	26 1/2	26 7/8
Union Carbide	73 1/8	73 1/4
U.S. Steel	78 3/4	79 1/2
Westinghouse	16 3/4	16 1/2
Xerox	63 3/8	62 3/4

CLOS LUNDI

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 11/16 %

BOURSE DE PARIS - 17 FÉVRIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37 10	1 148	France (I.A.R.D.)	209 ..	209 ..	Lyon-Alemand	109 ..	109 90
5 %	55 80	0 232	France (La)	386 ..	380 ..	Soc. Mars. Crédit	289 ..	289 ..
5 % 1920-1960	... ..	0 232	Préservatrice S.A.	342 ..	341 ..	Séquanaise Banq.	290 ..	284 ..
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	424 ..	427 ..	Crédit gén. indust.	158 20	158 60
E.D.F. parts 1959	... ..	421 30	(M) Crédit Mod.	69 20	69 20
Ch. France 3 %	140 ..	143 ..	Financière Sofal.	216	216 50
Abeille-I.G.A.R.D.	380	388 ..	Finextel	129	130
Abeille (Vie)	182 40	188 ..	Fr. Cr. et B. (Cie)	74 50	71 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	350	351 ..	France-Bail	212	212 ..
Ass. Gr. Paris Vie	1157 ..	1158 ..	Hydro-Energie	43 ..	41 80
Concorde	274	274 ..	Immobanque	159 20	159 20
Epargne France	289	290 ..	Immofice	127 50	128 ..
Fonc. T. I.A.R.D.	112	113 ..	Interbail	160 ..	161 ..
Foncière (Vie)	247	247 50	Locabail Immobil.	174	176 10
			Locafinancière	139 50	138 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
505	4,50 % 1973	529 ..	528 30	528 ..	528 30
1380	C.N.E. 3 %	1371 ..	1375 ..	1375 ..	... ..
495	Afrique Occ.	467 ..	458 50	451 ..	459 ..
365	Air Liquide	376 90	373 90	373 50	376 10
71	Als. Part. Ind	72 ..	71 60	71 60	70 85
275	Als. Superm.	308 ..	300 ..	308 ..	300 ..
78	Alsthom	74 10	73 05	73 10	72 60
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
153	Dome Mines	169 50	168 ..	168 10	168 ..
640	DuPont Nem.	677 ..	681 ..	682 ..	680 ..
515	East. Kodak	487 80	487 50	487 ..	487 50
26	East Rand	25 30	24 75	24 75	25 ..
189	Ericsson	208 ..	208 50	199 50	196 50
410	Exxon Corp.	397 80	395 ..	392 ..	398 ..
235	Ford Motor	228 ..	225 50	225 50	227 ..
110	Free State	116 ..	114 ..	112 ..	114 ..

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
208	Unilever	208 ..	209 ..	209 ..	208 30
22	Union Corp.	20 50	20 ..	19 70	20 ..
155	U. Min. 1/10	153 30	152 ..	152 20	152 ..
168	West Drief.	160 50	159 50	159 70	160 ..
72	West Deep.	70 55	70 50	67 50	70 ..
123	West Hold.	134 80	130 30	131 50	133 10
2	Zambia Cop.	2 ..	2 05	2 ..	2 ..

« VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 17/2	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 461	4 487	4 465
Canada ($ can. 1)	4 432	4 500	4 480
Allemagne (100 DM)	175 320	174 825	174 50
Belgique (100 fr.)	11 439	11 455	11 02
Danemark (100 krd.)	72 980	73 180	72 50
Espagne (100 pes.)	6 738	6 758	6 74
Grande-Bretagne (£ 1)	9 043	9 084	9 05
Italie (1 000 lires)	5 812	5 850	5 40
Norvège (100 krs.)	80 960	81 060	80 50
Pays-Bas (100 fl.)	168 225	168 150	167 50
Portugal (100 esc.)	16 150	16 330	15 ..
Suède (100 krs.)	102 080	102 400	101 50
Suisse (100 fr.)	175 225	174 550	174 ..

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 17/2
Or fin (kilo en barre)	19400 ..	19250 ..
Or fin (kilo en lingot)	19400 ..	19295 ..
Pièce française (20 fr.)	229 60	226 90
Pièce française (10 fr.)	178 90	178 20
Pièce suisse (20 fr.)	193 70	191 10
Union latine (20 fr.)	184 50	184 90
Souverain	194 ..	192 10
Pièce de 20 dollars	963 ..	960 40
Pièce de 10 dollars	478 ..	471 ..
Pièce de 5 dollars	297 50	... ..
Pièce de 50 pesos	766 ..	768 ..
Pièce de 10 florins	190 20	190 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

2. ASIE

3. EUROPE
— LA DEUXIEME CONFERENCE DES COMMUNAUTES JUIVES : libres opinions : « Les juifs soviétiques n'ont pas le choix », par Gérard Israël.

4-5. AFRIQUE
— Le conflit du Sahara occidental.

6. PROCHE-ORIENT
— LIBAN : le meurtre de deux professeurs à l'université américaine illustre le climat d'insécurité qui règne à Beyrouth.

6. AMÉRIQUES
— ETATS-UNIS : la réforme des services secrets ne désarmera pas les critiques du Congrès.

6. DIPLOMATIE

7. POLITIQUE
— LIBRES OPINIONS : « Socialistes libres », par Eric Hintermann.
— La réunion du bureau exécutif de l'U.D.R.

8. FAITS DIVERS

8. JUSTICE
— Casier judiciaire et emploi public au tribunal administratif.

9. ÉDUCATION
— Vives réactions au projet de cours préparatoire à deux vitesses.

9. ARMÉE
— L'état-major de l'armée de terre recommanderait d'éviter « un durcissement de la discipline ».

10. ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS
— ENVIRONNEMENT : la charte de la nature et le rapport Delmon.

10. SPORTS

LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES

Pages 11 à 18.
— EXPOSITIONS : la « route de la soie » au Grand-Palais.
— VARIETES : Pauline Julien.
— CINEMA : les nouveaux arbres du cinéma africain ; la mort de Jean Servais.
— CULTURE : le Mouvement des radicaux de gauche crée une délégation à l'action culturelle ; retrouvailles afro-antillaises à Fort-de-France.

25 à 28. LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE
— AGRICULTURE : pas de décision à Bruxelles sur les prix avant le 3 mars.
— AFFAIRES : M. Neuschwander annonce au comité d'entreprise son départ de Lip.
— CONFLITS ET REVENDICATIONS : un millier d'emplois supprimés à Fougères.

LIRE ÉGALEMENT

RADIO-TELEVISION (19)
Annonces classées (21 à 24) ; Aujourd'hui (19) ; Carnet (20) ; « Journal officiel » (19) ; Météorologie (19) ; Mots croisés (19) ; Finances (29).

Le numéro du « Monde » daté 18 février 1976 a été tiré à 559 937 exemplaires.

E.U. Promotion
59, Bd Exelmans
Paris 16e
spécialiste
de la Formation Permanente
offre aux entreprises
et aux particuliers un enseignement adapté à leurs besoins spécifiques.
Nous mettons à leur disposition sur place ou dans l'entreprise des cours de :
SECRETARIAT - COMPTABILITE
DROIT - GESTION DES P.M.E.
LANGUES : Arabe - Français - Anglais - Allemand - Espagnol
TECHNIQUES DIVERSES
Pour tous renseignements
Téléphonez :
525-56-79
525-59-84
527-08-70

L'INCIDENT DE LOYADA

Le Conseil de sécurité examine la plainte française et la plainte somalienne

Les plaintes de la France et de la Somalie à la suite de l'incident du 4 février à Loyada vont finalement être examinées devant le Conseil de sécurité ce mercredi 18 février.

Le représentant de la Somalie à l'ONU, M. Abdirizak Haji Hussein, a en effet insisté mardi auprès du président du Conseil de sécurité pour que le Conseil siège effectivement sur cette affaire. Il avait fait savoir le 13 février qu'il n'insistait pas en faveur d'une réunion rapide du Conseil.

La France, de son côté, après avoir pris l'initiative d'une plainte, avait laissé l'affaire en suspens. Elle a adressé une lettre au président du Conseil de sécurité pour décrire sa version de l'affaire et réfuter la version somalienne. La plainte française se trouve *ipso facto ranimée par la démarche* somalienne et les deux plaintes figureront à l'ordre du jour du Conseil.

● *A Addis-Abeba*, les autorités *ont accusé mardi en termes* violents l'Irak de favoriser une mainmise somalienne sur Djibouti. Elles critiquent une déclaration faite la veille par le ministre irakien des affaires étrangères indiquant que *« l'avenir de Djibouti entraînerait la création de liens avec la Somalie, car de tels liens favoriseraient les intérêts du peuple somali, de la paix et de la paix dans la région. — (A.F.P.)*

BALLES PERDUES...

Il aura suffi de huit jours aux laboratoires de l'armée pour déterminer le calibre de la balle qui a mortellement blessé, le 4 février, à Loyada (Territoire français des Afars et des Issas), la petite Valérie Geisbuhler, décédée quelques jours plus tard à l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul : il s'agit d'un projectile de calibre 9 millimètres dum-dum, c'est-à-dire doté d'une pointe aplatie entaillée en croix afin d'en augmenter la puissance de choc (ou de débris de ce projectile).

Les analyses des experts militaires diffèrent donc sensiblement des observations faites par les spécialistes de l'institut médico-légal de Paris lors de l'autopsie du corps de la fillette, le 8 février. Eux ont extrait de la nuque de Valérie une balle de calibre 5,5 à chemise, ainsi que nous le précisions dans le Monde *du 12 février.*

Le prétexte de cette différence de calibre permet à un hebdomadaire — reflétant assez fidèlement les thèses de l'état-major sur cette affaire — de nous accuser de mensonge et d'intoxication. Car, pour lui, il ne fait pas de doute que la version militaire est la bonne. D'ailleurs, on finira certainement bien par lui donner raison en produisant la pièce à conviction : un projectile de calibre 9 millimètres dum-dum.

Mais on ne répondra pas pour autant à toutes les interrogations. En particulier, d'une balle dum-dum tirée peut-être de quelques mètres, on aurait pu attendre un effet bien plus grave. Un voisin de Valérie, atteint par un projectile de ce type, a eu les deux jambes fauchées. A moins d'admettre que Valérie a été touchée par des éclats de la même balle, ce qui paraît peu vraisemblable.

Un autre point d'interrogation touche à la procédure qui a suivi l'extraction du projectile. Dès que celui-ci fut retiré du corps, il fut pratiquement « saisi » par l'armée. Sans le moindre scellé, il fut emporté, prétendument, vers le commissariat du quatorzième arrondissement (où est situé l'hôpital Saint-Vincent-de-Paul, lieu de décès de la fillette). En vérité, on retrouvait la trace de cette balle plusieurs jours plus tard entre les mains de techniciens de l'armée. D'ordinaire, les projectiles, qui quittent — sous scellés — les locaux de l'institut médico-légal, sont aussitôt envoyés au laboratoire d'identité judiciaire de la police, parfaitement équipé pour déterminer, dans les meilleurs délais, leur origine. Mais en l'occurrence, l'affaire était peut-être trop importante pour être laissée à des civils... — J. Sn.

La visite du ministre des affaires étrangères polonais confirme l'excellence des relations entre Paris et Varsovie

M. Stefan Olzsowski, ministre des affaires étrangères de Pologne, est arrivé, mardi soir 17 février, pour une visite officielle de trois jours.

Le ministre polonais, qui vient pour la troisième fois en France et qui aura des entretiens avec M. Sauvagnargues, devait être reçu ce mercredi par MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

A Paris, les relations franco-polonaises sont considérées comme excellentes et, compte tenu des *obligations qu'implique* la situation géo-politique de la Pologne, aussi bonnes qu'elles puissent l'être avec un pays de l'Est européen. Les deux pays échangent de nombreuses visites à haut niveau, et c'est en Pologne, en juin dernier, que le président de la République a tenu à faire sa première visite en Europe communiste. Le chef du gouvernement polonais, M. Jaroszewicz, viendra en visite à Paris cette année. Les deux gouvernements cherchent d'autre part à tirer le meilleur parti de l'acte final de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe.

Les échanges commerciaux franco-polonais se développent rapidement. Les exportations françaises ont augmenté de deux tiers pendant les huit premiers mois de 1975 par rapport à la même période de l'année précédente. La France est devenue le deuxième fournisseur occidental de la Pologne et, si ses exportations ne représentent encore que la moitié des exportations ouest-allemandes, elles n'en représentaient que le quart en 1974.

Ces échanges sont très déséquilibrés en faveur de la France, mais le gouvernement français va s'efforcer de réduire cet écart par des achats de matières premières (charbon, soufre, cuivre). Les échanges *culturels*, scientifiques et techniques sont importants et les journaux français mieux vendus en Pologne que dans tout autre pays communiste. Le seul point noir est l'enseignement du français qui, avec 20 % des élèves du secondaire, se place en quatrième position, après le russe (obligatoire), l'anglais (50 %) et l'allemand (30 %). La Pologne n'est que le trentième acheteur de livres français. — M. D.

A Fos-sur-Mer

SITUATION CONFUSE A LA SOLMER OU DES ÉPOUSES DE GRÉVISTES OCCUPENT LES LOCAUX

Le personnel des hauts fourneaux de la Solmer, à Fos-sur-Mer, était appelé à se réunir de nouveau ce mercredi matin 18 février pour se prononcer sur la poursuite de la grève déclenchée le 21 janvier par *les trois cents ouvriers de ce secteur* de l'entreprise. Mardi après-midi et durant la nuit de mardi à mercredi, quelque quatre-vingts épouses de grévistes, se relayant par groupes d'une vingtaine, ont occupé les locaux de la direction. Les deux syndicats majoritaires, C.G.T. et C.F.D.T., déclarent soutenir cette « *nouvelle forme de lutte* ».

Après l'assemblée des hauts-fournistes, les trois mille quatre cents salariés en « chômage technique » étaient appelés à participer à l'assemblée générale quotidienne, dans la même matinée, et à donner une réponse aux dernières propositions de la direction. Celles-ci ne portaient que sur les conditions de la reprise du travail, et non sur les revendications du personnel.

Dans un communiqué, les épouses des ouvriers ont indiqué qu'au cours d'une entrevue, mardi, avec la direction, cette dernière « *s'est révélée incompétente au niveau des négociations actuelles* ». De ce fait, ont-elles conclu, l'occupation devait se poursuivre « *jusqu'à l'obtention d'un interlocuteur valable* ».

Selon les observateurs sur place, la situation est caractérisée par une grande confusion. Certains responsables sydicaux ne dissimulaient pas une certaine lassitude et condamnaient l'action de « *groupes gauchistes* », dont les tracts, distribués dans le courant de la matinée, s'en prenaient à la C.G.T. et au parti communiste.

D'autres, appartenant à Force ouvrière et à la C.G.C., dénonçaient la présence parmi les participants à l'assemblée générale « *d'un nombre important d'agents provocateurs étrangers au personnel de Solmer* ».

CONCORDE CONTINUERA A DESSERVIR BAHREIN

British Airways a démenti, le mercredi 18 février, l'information publiée dans le *Daily Mail*, selon laquelle les vols de Concorde entre Londres et Bahrein pourraient être interrompus, en attendant la prolongation de la ligne vers Singapour et Melbourne.

D'après le *Daily Mail*, le Concorde britannique, depuis sa mise en service le 21 janvier dernier, ne transporte que trente-cinq passagers en moyenne et perd environ 450 000 francs par *semaine*.

Il est évident qu'en choisissant de mettre Concorde en service commercial sur la ligne Paris-Dakar-Rio, Air France a pris la meilleure part, alors que British Airways n'a pas su — ou n'a pas pu — trouver de routes intéressantes, sinon rentables. La compagnie britannique s'est résignée à ouvrir le premier tronçon de sa ligne long-courrier supersonique Grande-Bretagne-Australie.

DANS UN ESPRIT DE CONCILIATION

M. Papinski a interrompu sa grève de la faim

Un poste d'auxiliaire à l'étranger pourrait lui être proposé

M. Jacques Papinski, instituteur à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), a suspendu « provisoirement », mardi 17 février, la grève de la faim qu'il avait commencée le 19 novembre 1975 pour obtenir sa réintégration dans l'enseignement. Epuisé et amaigri, M. Papinski pourrait néanmoins quitter, dès cette semaine, l'hôpital des mines de Briey (Meurthe-et-Moselle) où, à la suite d'une syncope, il y avait été hospitalisé en salle de réanimation, le vendredi 6 février.

L'« affaire Papinski » avait commencé le 16 mai 1966, par une inspection défavorable. Détaché comme professeur d'enseignement général des collèges (P.E.G.C.) à Longuyon (Meurthe-et-Moselle), M. Papinski avait été, à la suite de cette inspection, reversé dans l'enseignement primaire. Il avait surtout été choqué par le fait qu'un des inspecteurs qui avait testé ses capacités en anglais ne connaissait apparemment pas cette langue.

Nommé instituteur à Homécourt en 1967, il fait, sans succès, jusqu'en 1974, de nombreuses démarches pour retrouver son poste de P.E.G.C. et publie le 12 mai 1974 un pamphlet, *le Boui-Boui*, attaquant violemment l'inspection. *Il est révoqué le 7 juin de* la même année. Le syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) ayant fait valoir auprès du tribunal administratif de Nancy qu'un inspecteur départemental de l'éducation nationale, visé dans *le Boui-Boui*, faisait partie de la commission qui a révoqué M. Papinski, celui-ci est finalement amnistié pour les faits antérieurs au 27 mai 1974 (*le Monde* daté 1er-2 février). Mais l'amnistie n'implique pas la réintégration dans l'enseignement.

La grève de la faim qu'a soutenue avec obstination M. Papinski lui permettra-t-elle d'obtenir ce que n'ont pu faire les démarches administratives ? M. Papinski a interrompu sa grève de la faim « *dans un esprit de conciliation et pour faciliter les contacts éventuels* ». Le ministère de l'éducation pourrait l'aider à obtenir un poste d'auxiliaire à l'étranger qui correspondrait, semble-t-il, à ses vœux.

S'il n'y a pas de contre-indication pédagogique pour nommer quelqu'un auxiliaire, il n'y en a pas non plus pour le nommer titulaire, estime de son côté le S.G.E.N.

Il faudra attendre que M. Papinski soit complètement rétabli pour savoir si cette affaire, qui a mobilisé des enseignants qui contestent, eux aussi, l'inspection et qui a entraîné des prises de *position du ministre de l'éducation* et de M. Jean-Paul Sartre (*le Monde* du 18 février), est réellement terminée.

PEINTRE DADA ET CINÉASTE D'AVANT-GARDE

Hans Richter est mort

Peintre dadaïste et cinéaste d'avant-garde, Hans Richter vient de mourir, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Locarno, Suisse.

Avant d'entrer dans l'avant-garde, Hans Richter avait, comme tant d'autres, commencé par suivre le mouvement cubiste. Cette œuvre première, on avait pu la voir l'an dernier, galerie Denise René, à Paris. Mais c'est son voyage à Zurich en 1916, à vingt-six ans, qui allait orienter le destin artistique de Hans Richter. Il avait retrouvé dans cette paisible ville suisse d'autres jeunes gens qui, comme lui, refusaient la guerre. Hans Richter l'avait écrit dans son recueil *Dada, art et anti-art* : les joyeuses manifestations du café Voltaire qui réunissaient Tristan Tzara, Marcel Janco, Huelsenbeck... étaient à l'origine une manifestation de subversion de valeurs artistiques, qui avait finalement tourné en forme d'art.

Né à Berlin en 1888, Richter était un imaginatif. Il peignait des tableaux visionnaires où il laissait aller sa verve expressionniste, avant d'aborder, avec ses « rouleaux », une manière qui allait le différencier de ses amis dadaïstes. Il dessinait sur ces bouts de papier qui n'en finissaient pas, comme sur un kakémono sacré, des séquences ininterrompues, sans queue ni tête, délibérément abstraites, et violemment lyriques. Et c'est cette expérience qui l'a tout naturellement préparé à entreprendre son aventure cinématographique : *Rythme* est un classique du cinéma de recherches visuelles d'avant-garde qui vient de l'art abstrait.

C'est aux Etats-Unis, où il émigre en 1941, enseigne et dirige le Film Institute de New-York, que Hans Richter nous donne un autre classique du cinéma, dadaïste, celui-là : *Rêves à vendre* (Dream that money can buy, 1944), où participaient deux de ses compères dadaïstes, Max Ernst et Marcel Duchamp. Un film qui est, comme ses œuvres abstraites en noir et blanc, typique de l'art dada, dont Hans Richter fut l'un des personnages les plus secrets et contradictoires. — J. M.

L'ENLEVEMENT DE M. THODOROF

La rançon a été versée

M. Tatcho Thodorof, le père du jeune industriel parisien enlevé le 4 février alors qu'il rentrait chez lui (« le Monde » du 6 février), a versé, le mardi 17 février, les 10 millions de francs réclamés par les ravisseurs pour la libération de leur otage. M. Tatcho Thodorof avait reçu la veille une lettre précisant les modalités de remise de cette rançon. Toutefois, M. Guy Thodorof, directeur général adjoint de Saab France, n'avait toujours pas été libéré ce 18 février, en fin de matinée.

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME PROTESTE CONTRE LES DÉCLARATIONS DE M. CHIRAC AU SUJET DE M. PLIOUCHTCH

Les déclarations de M. Jacques Chirac relatives à l'obligation de réserve « *qu'il prétend imposer à M. Leonid Pliouchtch ne pouvaient nous surprendre* », affirme M. Henri Noguères, président de la Ligue des droits de l'homme, dans un communiqué publié mardi 17 février, à Paris.

« *Nous avons lutté hier pour que soit libéré un témoin*, poursuit-il, *nous sommes prêts à reprendre la lutte aujourd'hui contre ceux qui voudraient empêcher ce témoin de porter témoignage. Faut-il croire que M. Chirac, en accueillant Pliouchtch, avait vu en lui, plutôt qu'un témoin, un otage ? C'est là sans doute, comme l'a dit le premier ministre, cette « certaine idée » qu'il se fait de la morale. Ce n'est pas la nôtre* », conclut le président de la Ligue.

Invité de l'émission « 12-14 », dimanche 15 février, le premier ministre français avait notamment déclaré : « *La France a toujours été une terre d'accueil. Mais cela impose à ceux qui bénéficient de cet accueil une certaine réserve sur le plan politique. Et je crois que ceux qui profitent de leur présence en France pour faire de l'action politique, notamment orientée vers la critique des pays dont ils sont originaires, ont tort. Cette attitude n'est pas conforme à une certaine idée que je me fais de la morale. Cela n'est pas conforme en tout cas aux intérêts de la France.* »

[L'« International Herald Tribune » du 18 février, commentant la déclaration de M. Chirac, estime qu'elle est due « à la pression considérable » qu'exercent les Soviétiques sur les gouvernements des pays occidentaux où l'U.R.S.S. est publiquement critiquée. Le quotidien américain rappelle qu'à une démarche semblable à propos de déclarations de Mme Thatcher, président du parti conservateur, l'U.R.S.S. s'était fait répliquer par le Foreign Office qu'en Grande-Bretagne chacun a le droit d'exprimer son opinion.]

NOUVELLES BRÈVES

● *Le comité d'entreprise de l'hôpital américain de Neuilly* a tenu le mardi 17 février une réunion avec le conseil d'administration. La grève du personnel déclenchée depuis quinze jours continue, et seules les urgences sont assurées. Le licenciement de cinquante et un membres du personnel (sur quatre cents) pour cause de difficultés de trésorerie motive ce mouvement. Il semble que le déficit de l'établissement atteigne plus de 10 millions de francs. M. Achille Peretti, maire de Neuilly, doit recevoir également ce mardi les représentants des grévistes.

● *Les pêcheurs barrent le port de Marseille.* — Depuis ce mercredi 18 février les pêcheurs en colère barrent les passes du port de Marseille. De ce fait, six cargos n'ont pas pu rejoindre leur poste d'amarrage et ont dû rester en rade. Les pêcheurs entendent manifester leur mécontentement au moment où doit se tenir à Paris une réunion au comité central des pêches. De nombreux problèmes les préoccupent, notamment l'écoulement des sardines et le prix du carburant. — *(Corresp.)*

la mode 76 dans un décor tout neuf
men sport
16 RUE DE SÈVRES
548-20-21
L'HABILLEUR DE L'HOMME
réouverture
(même direction)

Commandez notre luxueux catalogue gratuit en couleurs.
Consultez-le à tête reposée, puis venez nous voir en nos magasins.
Nous nous ferons un plaisir de vous guider dans votre choix final.
500 pianos et orgues, Funmachine. Plus de 20 marques sélectionnées. Crédit de 2 à 5 ans exclusivité PIANO-BAIL
Piano center
PIANOS : Paris-Ouest 71, rue de l'Aigle 92250 La Garenne • 242.26.30 et 782.75.67
PIANOS ORGUES : Paris-Est 122, 124, rue de Paris 93100 Montreuil • 857.63.38
Je désire recevoir sans engagement de ma part et à titre totalement gracieux votre luxueux catalogue en couleurs.
M. ....
Adresse ....
Je suis surtout intéressé par pianos ☐ orgues ☐ Funmachine ☐

A C D E F G H

هكذا من الأصل